TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — N° 10 794 — SAMEDI 13 OCTOBRE 1979

MALAISE A JÉRUSALEM

M. Dayan menace de donner sa démission

LIRE PAGE 4



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

2,00 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 1,80 m.; Allemagne, 1,30 DM ; Autriche, 12 sch. ; Belgique, 15 fr. ; Canada, $ 0,85 ; Côte-d'Ivoire, 180 F CFA ; Danemark, 4 kr. ; Espagne, 50 pes. ; Grande-Bretagne, 30 p. ; Grèce, 30 dr. ; Iran, 70 rls. ; Italie, 500 L. ; Liban, 250 p. ; Luxembourg, 15 fr. ; Norvège, 3,50 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 27 esc. ; Sénégal, 180 F CFA ; Suède, 3 kr. ; Suisse, 1,20 fr. ; U.S.A., 75 cts ; Yougoslavie, 20 din.

Tarif des abonnements page 26

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Un congrès très conservateur

La conférence du parti conservateur, qui s'achève ce vendredi 12 octobre à Blackpool, a été dominée de bout en bout par la ferveur de l'hommage rendu par les quelque cinq mille délégués à Mme Thatcher. Ainsi se trouve confirmé l'ascendant que le premier ministre exerce sur son parti, et que le succès électoral du 3 mai dernier ne suffit pas à expliquer. Le triomphe personnel du leader conservateur est d'autant plus remarquable que l'attachement passionnel à un dirigeant politique est étranger au caractère et aux traditions britanniques.

Les conservateurs ont manifestement pris au cours de leur congrès un net virage à droite, comme en témoignent leurs débats sur deux sujets délicats, la Rhodésie et l'immigration, de même que l'appui apporté par le congrès, à une écrasante majorité, au projet gouvernemental visant à limiter le pouvoir des syndicats.

C'est après une séance particulièrement houleuse que le congrès a autorisé le ministre britannique des affaires étrangères, lord Carrington, à poursuivre les négociations de Lancaster-House sur le Zimbabwe. De très nombreux délégués ont inlassablement réclamé au gouvernement la levée des sanctions contre Salisbury et ont finalement obtenu du ministre la promesse qu'elles seraient abrogées dès que possible.

Quant à la limitation de l'immigration, dont les congressistes ont débattu jeudi, elle a donné lieu à certaines interventions particulièrement violentes que n'auraient probablement pas désavouées les orateurs habituels du National Front ou d'autres groupes d'extrême droite. Sans doute la direction a-t-elle obtenu le retrait de certains termes particulièrement blessants pour les immigrés. La partie de la motion qui demandait que les Britanniques de race blanche se voient accorder la priorité pour obtenir un emploi, un logement ou des lits d'hôpitaux a été repoussée. Mais le seul fait qu'un congrès conservateur ait pu examiner longuement de telles propositions contraste avec la tradition libérale dont continuent à se réclamer les tories. Jadis, M. Enoch Powell faisait scandale en tenant — dans une situation économique moins difficile, il est vrai — des propos du même ordre. Seuls les jeunes conservateurs ont tenté, sans succès, d'obtenir le rejet pur et simple de toute recommandation au gouvernement en faveur de l'arrêt de l'immigration. Ce n'est certainement pas un hasard si ce regain de vigueur des éléments les plus « musclés » s'exprime au moment où la popularité du leader conservateur est à son zénith.

Dans leur histoire, les tories ont été, le plus souvent, dirigés par de grands bourgeois ou par des aristocrates qui, pour être et se proclamer conservateurs, n'en étaient pas moins, fréquemment, des libéraux authentiques et éclairés. Le profil politique et social de Mme Thatcher est fort différent. Son arrivée à la tête du parti, puis du gouvernement, a donné plus de poids à la « base » militante, à coup sûr plus populaire et souvent plus réactionnaire que les dirigeants.

Nombre de militants obscurs, d'Anglais moyens, se reconnaissent en elle. Une certaine droite nationaliste et populaire, parfois bien proche du poujadisme, ose de nouveau s'exprimer haut et clair dans les rangs des tories. Reste à savoir si les dirigeants plus modérés du parti, et Mme Thatcher elle-même, laisseront leur formation persévérer dans cette attitude, alors que le centre de l'éventail politique britannique est de plus en plus déserté par un parti libéral qui s'effrite et par un Labour entraîné vers la gauche.

Le R.P.R. propose l'entrée immédiate de l'Espagne, du Portugal et de la Grèce au Conseil européen des chefs d'Etat.

(Lire page 40.)

Amnistie en Allemagne de l'Est

Les contestataires Rudolph Bahro et Nico Hüber ont été libérés

Les deux plus célèbres détenus politiques est-allemands, l'économiste marxiste Rudolph Bahro et l'objecteur de conscience Nico Hübner ont été libérés, jeudi 11 octobre, moins de quarante-huit heures après l'entrée en vigueur du décret d'amnistie pris à l'occasion du trentième anniversaire de la R.D.A. (*le Monde* du 29 septembre). Cette mesure, qui a été accueillie avec satisfaction en République fédérale, confirme que l'amnistie s'étend aux personnes condamnées pour raisons politiques, ce que ne précisait pas le texte du décret. On ignore toujours, en revanche, combien de détenus seront élargis d'ici le 14 décembre, date jusqu'à laquelle doivent s'échelonner les libérations.

En 1972, lors de la précédente amnistie, quelque vingt-cinq mille prisonniers politiques et de droit commun, sur un total d'environ trente mille détenus avaient été libérés. Un peu plus de deux mille d'entre eux avaient alors choisi de renoncer à leur nationalité est-allemande et avaient pu s'installer en R.F.A. Il ne semble pas que Rudolph Bahro et Nico Hübner doivent quitter leur pays.

De notre correspondant

Bonn. — En République fédérale, tout le monde se réjouit d'apprendre que l'objecteur de conscience Nico Hübner et le critique du régime est-allemand Rudolf Bahro viennent d'être libérés en vertu de l'amnistie que la R.D.A. a proclamée à l'occasion de son trentième anniversaire.

Le théoricien marxiste Rudolf Bahro avait été arrêté durant l'été 1977, lorsqu'il fit paraître en Allemagne occidentale son ouvrage *l'Alternative* (traduit en France chez Stock), qui critique très sévèrement et d'un point de vue marxiste le régime établi par le parti socialiste unifié de R.D.A. Il avait été condamné à huit ans de prison le 1er juillet 1978 pour avoir « *collecté des informations et trahi des secrets* ». Ce verdict avait provoqué un peu partout des protestations de plus en plus vigoureuses, qui ont sans aucun doute contraint les dirigeants de l'Allemagne de l'Est à faire quelque peu machine arrière, afin de prévenir un discrédit encore plus sérieux de leur régime.

Le cas de Nico Hübner, actuellement âgé de vingt-trois ans, concerne de façon directe les alliés occidentaux. Le jeune Berlinois aurait en principe dû devenir un bon « *fils du régime socialiste* ». Son père est en effet un homme de sciences attaché à l'école Karl-Marx, où sont formés les cadres du parti. Sa mère occupe un poste de direction à la radio est-allemande.

Une « activité d'agent de renseignements »...

Cela n'a pas empêché Nico Hübner de militer dès l'âge de seize ans dans une association estudiantine de l'Eglise évangélique. Il y a deux ans, il invoqua le statut démilitarisé de Berlin pour refuser son incorporation dans « l'armée populaire » de la R.D.A.

Il avait été condamné à cinq ans de prison le 7 juillet 1978. Parmi les chefs d'accusation figurait le fait d'avoir entretenu des contacts avec la société des droits de l'homme de Berlin-Ouest, ce qui fut assimilé par les juges est-allemands à une « *activité d'agent de renseignements* ».

Les trois puissances occidentales, garantes du statut de Berlin, ont été très embarrassées par l'affaire Hübner. Personne ne nie en effet que le jeune Berlinois était parfaitement en droit d'invoquer le statut démilitarisé de l'ancienne capitale du Reich. Depuis des années, cependant, ce statut est impunément violé par le gouvernement de la R.D.A. Dimanche dernier encore, les Occidentaux ont été amenés, une fois de plus, à se contenter d'une protestation platonique contre la grande parade militaire qui a marqué, en présence de M. Brejnev et de membres dirigeants du camp socialiste, l'anniversaire du régime à Berlin-Est (*le Monde* du 9 octobre).

JEAN WETZ.

(Lire la suite page 3.)

Tension sociale à la Martinique

L'agitation va croissant avant l'arrivée de M. Dijoud aux Antilles

M. Paul Dijoud est attendu le mardi 16 octobre à la Guadeloupe, où il participera à la troisième conférence interrégionale Antilles-Guyane. Le secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer pourra, par la même occasion, se rendre compte de la situation, après les cyclones qui ont récemment ravagé la région.

A la Martinique cependant, c'est l'agitation sociale qui retient l'attention. La banque, le bâtiment, l'aéroport, les garages ont été successivement touchés par les grèves et les manifestations de mécontentement vont croissant. Après les médecins, les fonctionnaires ont décidé de se faire entendre en se mettant en grève pendant la durée du voyage de M. Dijoud.

De notre correspondant

Fort-de-France. — « *Chien maré pou lapidi* ». Ce proverbe créole veut dire, en gros, qu'un malheur *n'arrive jamais seul*. A peine a-t-elle entamé sa convalescence après le passage du cyclone David que la Martinique est la proie d'une véritable fièvre sociale.

La banque fut le premier point chaud, le Crédit martiniquais, plus précisément, la plus ancienne banque de l'île et la seule dont le président-directeur général soit un Antillais, M. Roger Marry. Le Crédit lyonnais et Paribas se partagent environ 25 % de son capital, le reste étant d'origine locale. Le lundi 10 septembre, les deux syndicats majoritaires de l'entreprise, le syndicat autonome des banques et la centrale syndicale des travailleurs martiniquais, lançaient un mouvement de grève suivi immédiatement par 90 % des trois cents employés.

Leurs revendications étaient inhabituelles et symptomatiques d'une situation dont nous avons à maintes reprises rendu compte. Ils réclamaient :

1. Le licenciement du chef du personnel, M. Ravenet, un Martiniquais employé à la banque depuis vingt-sept ans, à qui ils reprochaient d'être négrophobe

2. Le licenciement du directeur général, M. Cateze, un métropolitain, à qui ils reprochaient d'être raciste ;

3. Le licenciement d'un cadre supérieur, M. Delcourt, lui aussi métropolitain, accusé également de racisme.

Le jeudi 13 septembre, à 23 heures, après une réunion entre syndicats et patrons, et en présence de médiateurs choisis et acceptés par les deux parties, les trois licenciements étaient décidés.

FIRMIN RENEVILLE.

(Lire la suite page 35.)

Recul du chômage en septembre

Les statistiques du ministère du travail concernant le mois de septembre font apparaître un recul du chômage. Le nombre de demandeurs d'emploi, en données corrigées des variations saisonnières, a, en effet, diminué de 3,6 %.

Le redressement du dollar se poursuit

Amorcé jeudi, le redressement du dollar s'est poursuivi vendredi 12 octobre sur les marchés des changes, le cours de la devise américaine passant de 1,78 à près de 1,80 D.M. à Francfort, et de 4,18 à 4,21 F à Paris.

En revanche, le prix de l'or a continué de baisser, tombant en dessous de 390 dollars l'once, contre 400 dollars jeudi et 413 mercredi.

Les déclarations de M. Henry Wallich, l'un des gouverneurs les plus influents du Federal Reserve Board (le FED), sur la nouvelle orientation de la politique monétaire des Etats-Unis sont à l'origine du raffermissement de la monnaie américaine.

(Lire la suite page 38.)

La cote de popularité de MM. Giscard d'Estaing et Barre remonte

Les cotes de popularité de MM. Valéry Giscard d'Estaing et Raymond Barre, qui s'étaient fortement affaissées en septembre, remontent l'une et l'autre.

Selon un sondage *France-Soir*-IFOP, réalisé entre le 2 et le 9 octobre, sur la base de mille neuf cent quarante interviews *effectuées auprès d'un échantillon* national représentatif de la population française âgée de dix-huit ans et plus, le président de la République satisfait 45 % des personnes interrogées (au lieu de 40 % le mois précédent) *et en mécontente 40 % (au lieu* de 44 %), 15 % (au lieu de 16 %) ne se prononçant pas. La balance redevient donc positive (+ 5), alors qu'elle était négative (— 4).

La balance du premier ministre reste très fortement négative, mais passe de — 31 à — 27. *M. Barre satisfait 28 % des personnes* interrogées (au lieu de 26 % en septembre) et en mécontente 55 % (au lieu de 57 %), 17 % (sans changement) ne se prononçant pas.

Point de vue

Rien n'est encore perdu

par MICHEL CRÉPEAU (*)

L'un des faits nouveaux de la *rentrée est que Valéry Giscard* d'Estaing a résolument engagé sa campagne présidentielle de 1981.

A sa manière à lui : impitoyable et insidieuse.

Celle qui lui a, jusqu'alors, parfaitement réussi ; et qui consiste à *se décharger sur les autres des* responsabilités qui sont les siennes.

Le voici aujourd'hui qui philosophe sur l'événement.

Pas seulement pour cacher qu'il le maîtrise mal. Mais pour prendre déjà de la hauteur et du champ.

L'ingratitude étant le fait du prince, demain, Raymond Barre ne sera pas renversé, mais remercié.

Changer le premier ministre étant le plus sûr moyen qu'ont les monarques de faire peau neuve. Et de durer.

Et, après demain, c'est à peu près sûrement la nouvelle société pour l'an 2000 qui nous sera proposée.

Peu importe pour l'Elysée que la pointe de la toupie soit au centre. Pourvu qu'elle tourne à droite.

Sachant que, faute de mieux, on prend les mêmes et on recommence, ce qui, dans toute élection, avantage le candidat sortant ; fort d'avoir su, mieux que ses prédécesseurs, placer des hommes à lui à tous les postes-clefs de l'information et de l'Etat ; certain de l'appui de la *reconnaissance du grand patronat* pour les largesses absolument sans précédent dont il a su faire preuve ; Giscard compte aussi — et peut-être avant tout — sur la division, l'usure et le découragement de ses adversaires.

C'est à cet instant d'une analyse sans doute pessimiste mais lucide que les radicaux de gauche estiment qu'il est de leur devoir de dire ce que les autres ne peuvent ou n'osent pas dire. Même si cela dérange et bouscule quelque peu les intérêts et les habitudes de ceux par qui tout peut encore se gagner ou se perdre.

Mais aujourd'hui le temps presse.

Disons donc clairement que Valéry Giscard d'Estaing sera à peu près sûrement réélu président de la République en 1981 si la gauche reste dans l'état où elle semble se complaire actuellement.

Un peu comme si l'échec de mars 1978 l'avait définitivement brisée ; laissée sans imagination, sans espoir et sans voix.

Dix-huit mois à peu près nous séparent de l'élection présidentielle. C'est un délai très bref, mais encore suffisant. Pour peu, du moins, que certaines vérités d'évidence soient rapidement admises.

La *première évidence à prendre* en compte est que la gauche perdrait son temps à tenter de refaire l'histoire.

Cela ne peut servir à rien. Surtout *quand cette histoire s'est soldée par des échecs.*

En politique, c'est l'avenir qui commande.

Le passé ne vaut d'être évoqué que pour les leçons que l'on en peut tirer. Pas pour les justifications à retardement que l'on en peut imaginer ici ou là.

Il faut aujourd'hui admettre que, pour de multiples raisons, l'union *de la gauche telle que nous l'avons* connue jusqu'en 1978 a vécu.

A supposer qu'on réussisse aujourd'hui à mettre sur une même tribune Georges Marchais et François Mitterrand, avec Michel Crépeau à la place de Robert Fabre, personne n'y *croirait plus*.

(*) Président du M.R.G.

(Lire la suite page 11.)

AU JOUR LE JOUR

Etre cambodgien...

L'état dans lequel des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants se présentent actuellement à la frontière thaïlandaise laisse à penser que les troupes vietnamiennes, qui ont lancé à l'ouest du Cambodge une offensive de choc, poussent devant elles moins les éléments d'une redoutable guérilla qu'une pathétique harde d'affamés.

Pourtant, selon M. Hun Sen, ministre des affaires étrangères de Phnom-Penh, « pas un seul Cambodgien ne meurt de faim » : faut-il en déduire que, si tous les gens qui meurent aujourd'hui dans ce pays fantôme ne meurent pas de faim, c'est « simplement » qu'ils meurent d'être cambodgiens ?

BERNARD CHAPUIS.

L'AMÉNAGEMENT DES BERGES DE LA SEINE

Le pavé du Roy et la rosace Sully

— Après l'aménagement du port de Saint-Bernard sur la rive gauche de la Seine, entre le pont d'Austerlitz et le pont Sully, dans le cinquième arrondissement de Paris, la mairie de Paris a décidé de prolonger l'opération jusqu'au pont de l'Archevêché. L'Association pour la défense et l'embellissement du site de Notre-Dame, qui proteste contre ce projet, réunira une conférence de presse, le jeudi 18 octobre, à 11 h. 30, à la Demeure historique, 55, quai de la Tournelle.

Commencé sous l'Ancien Régime, achevé au siècle dernier, l'aménagement des quais et des berges de la Seine est une des réussites les plus originales de l'urbanisme parisien, *une de celles qui résument le* mieux les constantes de l'histoire de la capitale. Ni à Rome, ni à Londres, ni à New-York, le fleuve ne joue un rôle majeur sur le plan de l'établissement ou de l'agrément. Il séparerait plutôt la ville haute, celle du prestige, de la beauté, du pouvoir politique ou financier, d'une *sorte de zone déprimée*, longtemps abandonnée à elle-même (South Bank, la Tractevère) et il n'a que très rarement fait l'objet d'un traitement monumental. On ne voit *guère le Tibre, on ne constate* même son existence qu'au pont Saint-Ange, et s'il n'y avait eu Whistler, la Tamise n'occuperait qu'une place bien chétive dans l'histoire artistique et sentimentale de l'Angleterre.

ANDRÉ FERMIGIER.

(Lire la suite page 29.)

Le Monde

idées

SURVIVRE

Pour un pacte mutuel

par RICHARD N. GARDNER (*)

AU cours du dernier quart de siècle, une série de mesures sans précédent ont été prises pour porter secours aux pays les moins développés. Et malgré ces dispositions, le niveau de vie moyen dans les pays pauvres du globe s'est seulement élevé d'un peu plus de 1 % par an. Les deux premières décennies du développement des Nations unies ont été généralement tenues pour les décennies des frustrations. Si nous ne voulons pas que les décennies du développement qui vont suivre soient vouées au même sort, il nous faut trouver le moyen d'obtenir *un supplément de ressources financières*, d'appliquer une politique du développement plus efficace, d'imaginer de meilleures formules de coopération multilatérale.

Quelle est la tâche qui nous attend ? *Aucun de nous ne peut*, à lui seul, prétendre connaître la réponse dans son entier, mais tous ensemble nous pouvons esquisser quelques méthodes pratiques. *Nous devons :*

1) *Considérer les divers aspects de la négociation Nord-Sud* (...) comme les éléments d'une tractation politique plus large : la conclusion d'un pacte de survie entre les pays développés et les autres. *Un tel pacte* suppose des abandons limités — mutuels et convenus — de souveraineté (...) c'est à ce prix que l'on pourra sauvegarder la souveraineté de tous. *Il implique que l'accès* à l'énergie et aux autres matières premières soit assuré aux pays industrialisés (...) à des conditions raisonnables ; en contrepartie, les pays en *développement* seraient assurés d'obtenir l'accès aux marchés qui leur est nécessaire, selon des modalités leur garantissant des prix stables et rémunérateurs ; ils pourraient aussi accéder à la technologie, à la formation de gestionnaires, aux investissements de capitaux et aux prises de décisions au sein des *instances internationales*.

2) *Travailler à mettre en place non seulement un nouvel ordre économique international, mais également un nouvel ordre économique intérieur dans les pays développés et les autres.* Pour les premiers, cela signifie que des mesures seront prises afin de tenir en lisière la consommation excessive ou le gaspillage (...) ; cela exige aussi des ajustements internes permettant l'absorption de marchandises à bas prix en provenance des pays en développement. (...) Dans le monde en *développement*, cela signifie des mesures pour aider les pays pauvres à devenir plus productifs et pour *satisfaire les besoins* minimaux de la personne humaine. (...) Notre objectif n'est pas de transférer les richesses des pays développés dans ceux qui ne le sont pas, mais de faire en sorte que des richesses puissent être créées par les pays en développement eux-mêmes, et qu'au départ une plus grande égalité des chances s'instaure entre tous les pays — avec pour objectif l'élimination de la pauvreté partout dans le monde ;

3) *Accroître le volume de l'aide au développement accordée aux pays qui disposent des revenus les plus bas.* On pourrait partiellement y pourvoir en accentuant l'effort d'assistance bilatérale ou multilatérale, là où il existe. Mais il nous faut aussi envisager la possibilité de nouvelles sources d'aide (...). L'une concerne l'ouverture d'un « troisième guichet » à la Banque mondiale : *a)* transformer en crédits supplémentaires d'aide au développement des fonds empruntés — aux conditions du marché — aux pays de l'OPEP ou de l'O.C.D.E. dont la balance des comptes est excédentaire (...) ; *b)* imposer le paiement d'une redevance internationale sur tout le pétrole *extrait en dehors des* eaux territoriales, soit à une distance des côtes supérieure à 19,3 km (12 miles) (...) ;

Pour des énergies renouvelables

4) *Elaborer une politique à long terme de la libéralisation des échanges* (...). Il y a là un élément essentiel à toute stratégie du développement mondial, dans la mesure où les pays intéressés tirent 80 % de leur revenu extérieur des échanges et 20 % seulement de l'assistance ou des capitaux privés (...).

Cet effort historique de libéralisation impose certes des devoirs aux nations industrialisées les plus avancées. *Mais les pays en développement* devraient, de leur côté, multiplier leurs possibilités en matière de négoce ; à cet égard, il est particulièrement remarquable que le Mexique et le Brésil (...) aient accepté d'abaisser leurs barrières commerciales dans une mesure conforme à l'amélioration de leur situation économique.

Les dispositions prises pour stabiliser les prix des matières premières constituent aussi un élément important (...). Elles doivent toutefois intervenir au coup par coup et elles n'auront d'intérêt pratique que pour un nombre relativement restreint de marchandises. Un accord international a ainsi été conclu récemment sur le sucre ; des pourparlers sont en cours au sujet du caoutchouc; des conversations ont été engagées pour améliorer les textes applicables au cacao, au café et à l'étain. Il faut souligner que l'objet de ces conventions est la stabilisation des tarifs autour de tendances à long terme, et non pas une hausse substantielle des *cours au-dessus des prix du marché* (...). En outre, il est temps de dénoncer le mythe selon lequel le destin du tiers-monde est de subir une détérioration constante des termes de *l'échange*. *Même si* l'on fait abstraction du pétrole, les conditions du marché se sont améliorées, tout au long des dix dernières années, au bénéfice des pays en développement ;

5) *déployer de nouveaux efforts pour aider la communauté internationale à ne plus dépendre quasi totalement de sources d'énergie non renouvelable et à faire fond,* dans toute la mesure du possible, *sur des combustibles renouvelables.* Il faudrait, en particulier, essayer d'élaborer une technologie permettant l'emploi d'un équipement de format réduit, l'utilisation des *sources* d'énergie renouvelable qui abondent dans les pays en développement (...). Il est indispensable que de nouveaux mécanismes internationaux soient établis, qui permettent d'analyser les quantités disponibles *et* la demande *d'énergie*, d'aider les différents pays à dresser leurs propres plans énergétiques, de favoriser les recherches sur de nouvelles sources d'énergie, *de promouvoir les transferts* de technologie appropriés et de stimuler en coopération avec la Banque mondiale et d'autres institutions financières internationales, les *investissements* liés à l'exploitation d'énergies non nucléaires (...) ;

Vaincre la crise alimentaire

6) Nous employer de toutes nos forces à affronter victorieusement la *crise* alimentaire qui affecte le monde. (...) Un sixième de la population du globe souffre d'une grave malnutrition. Sept cents millions de personnes (...) sont dans l'incapacité de *s'instruire*, de travailler, de résister aux maladies, et, dans certains cas, à la mort, parce qu'elles ne disposent pas d'une nourriture adéquate. Sur notre planète, l'augmentation de la production alimentaire ne précède que de peu la croissance démographique. *Dans* les pays en développement à faible revenu, elle demeure nettement en retard. (...)

Plus le temps passe, plus les pays en développement *sont* tributaires de leurs importations alimentaires en provenance des Etats-Unis et du Canada. (...) Si les tendances actuelles se confirment, l'ensemble des denrées importées dont ils auront besoin atteindra vraisemblablement *145 millions de tonnes en 1990*, dont 80 millions de tonnes destinées, selon *toutes* probabilités, aux pays à faible revenu qui, en Asie et en Afrique, sont dans l'impossibilité d'assurer leur subsistance. (...)

La crise alimentaire ne pourra être surmontée que si une action internationale s'exerce dans un certain nombre de secteurs-clés. Il faudra : augmenter les réserves de nourriture et l'assistance accordée dans ce domaine ; aider les nations en développement à réduire les pertes postérieures aux récoltes ; s'efforcer de donner une extension accrue aux recherches pratiques visant à accroître la *production* alimentaire ; *enfin*, amplifier les investissements agricoles, tant nationaux qu'étrangers, dans les pays en développement.

7) *Reconnaître sans équivoque — et nos actes doivent être conformes à cette prise de conscience — que, dans la plupart des pays en développement, il convient avant tout de réduire les taux de croissance actuels de la population* si l'on veut, dans la ligne d'une stratégie rationnelle, éliminer la faim et la pauvreté. Entre 1900 et 1950, la population du monde s'est accrue de neuf cents millions de personnes, pour atteindre au total deux milliards cinq cents millions d'individus. Mais, entre 1950 et l'an 2000, il s'y *ajoutera trois milliards cinq* cents millions d'habitants supplémentaires, ce qui portera son chiffre à quelque six milliards de personnes, dont 80 % vivront dans le tiers-monde. Si, *sur notre* planète, la fécondité de la race humaine continue à ne décliner qu'au taux envisagé pour le moment, la croissance de la population *mondiale ne s'arrêtera pas* avant le dernier quart du siècle prochain. Il y aura alors quinze milliards d'habitants sur notre globe. [...]

Le développement peut faire autant pour le planning familial que celui-ci pour le développement. Cela est tout spécialement vrai pour les formes de développement *qui s'attachent à donner* leur pleine valeur aux éléments susceptibles de réduire la fécondité humaine — meilleure distribution du revenu, résorption du chômage, promotion des droits de la femme, élargissement des voies d'accès à l'instruction élémentaire, à la santé et aux services sociaux. Il n'est donc pas question de formuler une *alternative : développement* ou planning familial ; l'un et l'autre sont également nécessaires ;

« Etudier, dans un esprit neuf, les moyens de faire participer l'Union soviétique et les autres pays communistes développés aux efforts de coopération déployés à l'échelle internationale pour assurer le développement des nations moins favorisées. » Les pays communistes pourraient s'engager à acheter des produits aux nations en développement ou à réduire l'écart entre les prix à l'importation et les prix de vente au public *(...)*. De même la manière dont le développement est financé doit-elle retenir davantage l'attention de la communauté internationale. L'U.R.S.S. ne consacre que 400 millions de dollars par an à l'aide au développement, alors que, dans le même temps, elle dépense 4 milliards de dollars au titre de l'assistance militaire. Sa contribution à l'effort mondial de développement s'élève ainsi à 0,05 % de son produit national brut, chiffre infime si on le compare aux sommes accordées par les Etats-Unis (0,25 % de leur P.N.B.) ou, mieux encore, par la France (0,62 %) et la Suède (1 %) (...).

Tous les peuples du monde, quel *que soit le régime politique sous* lequel ils vivent, rendent grâces à leurs dirigeants lorsque ces derniers leur procurent le maximum d'avantages immédiats, sans se *soucier* des incidences fâcheuses qu'en l'occurrence leur action peut avoir pour les autres nations, les générations futures ou l'environnement. Les enfants ne votent pas, et encore moins les *enfants* à venir. La terre, l'atmosphère, les océans n'ont pas de droits politiques. Mais nos descendants nous maudiront pour la façon dont nous aurons dégradé la qualité de leur vie, et la nature, notre mère à tous, prendra finalement sa revanche. Que nous le voulions ou non, le monde du vingt et unième siècle, dans lequel vivront nos enfants et les enfants de nos enfants, *sera* irrévocablement modelé *par* ce que nous faisons ou ne faisons pas aujourd'hui (...).

(*) *Ambassadeur des Etats-Unis* en Italie et responsable des activités américaines au sein de la F.A.O. Ce texte est extrait d'une nouvelle édition de son ouvrage : « The Origins and Prospects of our International Economic Order », à paraître à Columbia University Press.

La mort en face

par GABRIEL MATZNEFF

BOSSUET observe avec justesse que, de quelque endroit qu'il considère la vie, il trouve toujours la mort en face, « *qui répand tant d'ombres de toutes parts sur ce que l'éclat du monde voulait colorer* ». Tout nous appelle à la mort, tout nous met en mémoire son empire, et nous avons beau marcher vers le cimetière à reculons, nous n'en trébucherons pas moins dans la fosse, irrémédiablement.

Ce caractère fugace de son existence est ce que l'homme supporte le moins. D'où notre frénétique désir de vaincre la mort. Nous voudrions que notre *vie fût une perpétuelle nuit* de Pâques. Nous avons soif d'éternité. Telle est notre chimère, mais cette chimère est aussi grandeur, car c'est grâce à elle *que nous échappons* à la bestialité.

Les progrès de la médecine et la vigilance écologique nous permettent de croire que nous *vivrons centenaires et que nous* laisserons à nos enfants une planète en bon état. C'est beaucoup, mais c'est encore trop peu. Nous désirons davantage. *Si tardif qu'il doive être,* nous ne supportons pas l'idée de notre final anéantissement. Nous nous rêvons indestructibles.

Mieux que la médecine et *l'écologie, ce sont* l'amour, l'art et la religion qui nous donnent le plus clairement conscience du principe impérissable que nous portons en nous. Cioran *parlerait ici de fictions.* Soit, mais nous sommes en droit de dire de semblables fictions ce que les catholiques disent du péché originel : *Felix culpa*. Heureuses fictions qui nous aident *à nous dépasser, et qui nous* délivrent, au moins provisoirement, de la tentation du suicide.

Aimer, créer, communier sont les actes magiques qui nous délivrent *de l'angoisse de la mort*. L'amant qui serre doucement dans la sienne la main de la femme aimée, l'écrivain qui donne dans un livre le meilleur *de soi*, le fidèle qui, à *l'église*, s'approche du saint calice, font, chacun à sa manière, l'expérience *de l'éternité*. Ainsi que l'écrit l'archimandrite Sophrony : « *Tel est le pouvoir de l'amour : il échange les vies. Celui qui aime vit l'existence de l'aimé comme la sienne, au point de lui transmettre la force et la lumière de son amour ; il assume en retour ses ténèbres et sa mort.* »

Il y a beaucoup de beauté sur la terre, et de bonté. Si nous *étions plus attentifs* que nous ne le sommes à la beauté du monde créé, aussitôt nous deviendrions bons : la méchanceté, l'aigreur, la jalousie tomberaient, comme des écailles pourries. Les agressifs et les envieux sont toujours des *mal-aimés*. Mais pour être aimé, il faut devenir capable d'amour. On ne reçoit que ce que l'on donne. Ouvrir son cœur à la bienveillance, à la compassion et à la tendresse, c'est être délivré de la peur, et donc de la mort. Chacun *de nous porte dans son* cœur la clef du paradis.

Le blé de la grand-mère de Staline

par REZVANI

NOUS voilà au seuil des grandes famines qui s'annon*çaient pour cette fin de* siècle. Les pays repus vont découvrir tout à coup que non seulement les voitures ont faim mais que l'homme aussi a besoin *d'énergie pour se mouvoir* et *survivre* et que cette énergie s'appelle protéine.

L'U.R.S.S. pourrait acheter quelque 25 millions de tonnes de blé aux Etats-Unis. Ce n'est pas la première fois, le phénomène se *renouvelle régulièrement* chaque année, mais il n'avait jamais été souligné comme aujourd'hui.

Avec la deuxième crise de Cuba — dont le président Carter sort quelque peu *ridiculisé*, — et le retard apporté à la ratification des accords SALT, la Maison Blanche ne peut laisser passer l'occasion de mettre en relief la faiblesse chronique de l'agriculture russe et l'importance de cette nouvelle arme : le blé.

Le blé, les protéines, la nourriture sont en train de rejoindre, dans l'équilibre de la terreur, les armes nucléaires et sûrement *même las verrons-nous les supplanter* dans la stratégie obscure des grandes puissances. En tout cas, si l'Amérique a gagné une bataille, pour l'instant c'est bien celle du blé. Ses silos sont pleins, ce sont autant de fusées négatives pointées vers le ventre creux des prolétaires — et ne l'oublions pas, quoi qu'on dise, l'homme russe se nourrit aussi de pain.

Mais ce que l'on ne sait peut-*être pas assez, c'est que ce blé* américain est d'origine russe et que l'Amérique le doit à la Grande Catherine et à la révolte de Pougatchev.

En réponse à l'effort d'industrialisation et d'occidentalisation de Catherine, les serfs que l'on obligeait à travailler dans les manufactures d'armes et les aciéries de l'Oural se révoltèrent. La répression de l'amie des Lumières fut *effroyable*.

Cependant, quelques familles de vieux croyants (raskolniks) réussirent à s'échapper de Russie et à gagner l'Amérique. Là, elles s'enfoncèrent *dans* la pampa et s'établirent sur les terres vierges de l'Ouest. Malgré toutes les tentatives des colons, personne n'avait, jusque-là, réussi à faire *germer du blé dans* ces nouveaux espaces. Les semences européennes, d'une sélection sans doute trop poussée, se gâtaient et ne levaient pas.

Par hasard, un paysan russe, en secouant un vieux sac, fit tomber quelques *grains* de blé *ramenés* innocemment avec lui de Russie. Ce blé coriace des steppes d'Asie germa, leva et multiplia.

Voilà quel cadeau involontaire fit la *grand-mère de Staline aux* paysans *américains*, et voilà pourquoi l'acier des prolétaires ploie aujourd'hui devant le blé des Etats-Unis.

Le pain ou l'essence

par LIONEL TACCOEN (*)

JADIS lorsque les plantations employaient des esclaves, on disait que chaque grain de café contenait des gouttes de sang nègre. On peut se demander si notre époque a fait des progrès.

Le Brésil va consacrer des milliers d'hectares à la culture de plantes qui produiront de l'alcool. Parallèlement, des voitures à alcool seront construites. Les automobilistes brésiliens pourront échapper à la crise du pétrole et continuer à rouler.

Ce grand pays d'Amérique du Sud est un raccourci du monde *entier. Le tiers de la population* y est intégré au système économique moderne et vit, comme en Europe. Un autre tiers, soit trente à trente-cinq millions de personnes, connaît une misère noire. Ce groupe vit dans un état de faim à caractère endémique, avec un revenu moyen de l'ordre de 120 F par mois.

Alors, pensez-vous, ces milliers d'hectares de terres arables, qui seront consacrés à fabriquer de l'alcool pour les voitures, ne seraient-ils pas mieux utilisés à produire du blé, du riz, du manioc ou *tout* autre aliment ? Comme spécialiste de l'énergie, je pourrait admirer le projet brésilien. En tant qu'homme, il me révolte. Nous n'avons pas le droit de condamner le Brésil. Une des causes de la famine dans le monde est le manque de ressources énergétiques. Les pays industrialisés, dont nous sommes, *accaparent 85 % de l'énergie* mondiale, tout en n'abritant que le quart de l'humanité. Les habitants du tiers-monde doivent se contenter d'aliments simples : *manioc, riz, blé, difficilement* assimilables par l'organisme s'ils sont crus. La crise de l'énergie consiste pour un homme sur trois à trouver du bois pour cuire l'éventuel prochain repas. S'il ne dispose pas d'une tonne de ce combustible par an, il est condamné à une mort lente par malnutrition.

Compte tenu de l'explosion démographique, cette simple donnée signifie une déforestation démentielle de pays entiers et la destruction de la terre arable. Telle est une des raisons *principales de la désertification* de régions importantes de notre planète (Sahel) ou d'inondations gigantesques (plaines du Gange).

Lorsque le bois se fait rare, comme en Inde, on cuit les aliments en brûlant des excréments d'animaux, que les femmes pétrissent préalablement à la main. Le seul engrais disponible pour des centaines de millions de misérables disparaît, de cette sorte, en *fumée. Pour un homme* sur deux, la pénurie d'énergie mène à la famine. Dans certains pays, comme l'Indonésie ou l'Egypte, le pétrole et le gaz, que nous gaspillons dans des usages futiles, sont réservés à la cuisine et subventionnés comme produits de première nécessité.

Selon les statistiques de l'ONU, cinquante millions de personnes *mourront de faim en 1979*, dont dix-sept millions d'enfants. Il y a quelques jours, à Ottawa, durant la cinquième session du Conseil mondial de l'alimentation des Nations unies, le délégué éthiopien a déclaré : « *L'année de l'enfance devrait s'appeler l'année de l'enfant mort de faim... C'est une honte pour l'humanité.* » Les Occidentaux craignent que leur confort et leur chauffage ne soient pas assurés complètement cet hiver. Craignons le jour où le voile de notre inconscience sera déchiré par les damnés de la terre qui grouillent à nos portes.

(*) auteur de *La guerre de l'énergie est commencée* (Flammarion)

Le Monde

étranger

SUÈDE

M. Fälldin (centriste) a présenté son gouvernement de coalition

De notre correspondant

Stockholm. — Le Parlement suédois a chargé officiellement, jeudi 11 octobre, le chef du parti du centre, M. Thorbjörn Fälldin, de former le nouveau gouvernement, par 170 voix pour, 174 contre et une abstention. Aux termes de la Constitution, le premier ministre est désigné si une majorité absolue des trois cent quarante-neuf députés, soit cent soixante-quinze, ne se prononce pas contre lui. Pour ce vote d'investiture, les sociaux-démocrates avaient rappelé leurs députés, qui participent actuellement aux travaux de l'Assemblée générale des Nations unies à New-York, afin de bien souligner leur opposition aux « bourgeois ». Selon M. Palme, le nouveau cabinet est *« un gouvernement de droite, où l'influence des conservateurs s'est accrue »*.

La déclaration d'intention du gouvernement de coalition tripartite de M. Fälldin, présentée ce vendredi matin 12 octobre au Parlement, est formulée en termes très généraux. Comme par le passé, les « bourgeois » s'engagent à mener une politique *« en faveur de la plus grande majorité possible du peuple suédois »*, ce qui suppose une politique économique active, susceptible de renforcer la compétitivité des entreprises sur les marchés étrangers. L'objectif des pouvoirs publics est de poursuivre la lutte contre l'inflation (qui sera, cette année, d'environ 8 %) et de réduire à la fois le déficit budgétaire (près de 50 milliards de couronnes) et le déficit de la balance des paiements. *« Dans la situation économique actuelle,* a dit M. Fälldin, *nous devons limiter au maximum les dépenses de l'Etat et des collectivités locales, mais nous nous efforcerons d'assurer l'emploi. »* D'autre part, il a annoncé une majoration des allocations familiales l'année prochaine.

Deux compromis sont intervenus sur la fiscalité et le nucléaire. Les trois partis « bourgeois » présenteront prochainement les détails d'un projet de baisse du taux marginal de l'impôt, autrement dit de l'impôt versé sur la tranche la plus élevée du revenu; ce réaménagement sera financé par une majoration des taxes sur les hydrocarbures et l'électricité. Sur ce point, les conservateurs, qui avaient préconisé pendant la campagne électorale une diminution de la pression fiscale globale, ont dû faire marche arrière : les mesures annoncées par le premier ministre correspondent aux propositions présentées il y a deux mois par les centristes et les libéraux.

La question nucléaire

Sur la question nucléaire, les trois partis « bourgeois » constatent que leurs idées sont divergentes. Si une majorité de « oui » se dégage du référendum de mars 1980, les réacteurs prêts à être mis en service seront immédiatement couplés au réseau ; si le « non » l'emporte, le gouvernement présentera un projet de loi prévoyant l'abandon progressif, sur une période de dix ans, de l'énergie nucléaire en Suède. Les centristes — opposés à l'énergie nucléaire — ont donc ici fait des concessions à leurs partenaires. M. Fälldin avait, en effet, déclaré, voici quelques semaines, qu'il continuerait, quelle que soit l'issue du référendum, à lutter contre les centrales puisque le problème de la gestion des déchets radioactifs n'est toujours pas réglé d'une manière satisfaisante. Il s'est finalement engagé à respecter le verdict du peuple.

Le deuxième gouvernement de M. Fälldin ressemble beaucoup au premier qu'il dirigea de 1976 à 1978. Il comprend huit conservateurs, qui avaient été les principaux bénéficiaires des législatives du 16 septembre dernier ; sept centristes et cinq libéraux. Quatorze d'entre eux avaient déjà exercé des fonctions ministérielles auparavant. Mme Karin Söder, ancien ministre des affaires étrangères, passe aux affaires sociales. Et M. Ola Ullsten, premier ministre sortant, devient chef de la diplomatie suédoise.

Les conservateurs, qui avaient exigé que le résultat des élections se reflètent dans la composition du cabinet, peuvent être satisfaits puisque plusieurs postes-clés leur sont confiés : économie, commerce, défense nationale. Le gouvernement ne comprend plus de ministre de l'énergie. M. Fälldin a indiqué qu'un conseiller juridique sans appartenance politique serait nommé la semaine prochaine. Il sera chargé en particulier de la préparation du référendum.

ALAIN DEBOVE.

LE NOUVEAU CABINET

— Premier ministre : M. Thorbjörn Fälldin (centriste).

— Affaires étrangères : M. Ola Ullsten (libéral).

— Justice : M. Haakan Winberg.

— Défense nationale : M. Eric Krönmark (conservateur).

— Economie : M. Gösta Bohman (conservateur).

— Budget : M. Ingemar Mundebo (libéral).

— Commerce : M. Staffan Burenstam-Linder (conservateur).

— Industrie : M. Nils G. Aasling (centriste).

— Agriculture : M. Anders Dahlgren (centriste).

— Agriculture : M. Anders Dahlgren (centriste).

— Travail : M. Rolf Wirten (libéral).

— Affaires culturelles et enseignement supérieur : M. Jan-Erik Wikström (libéral).

— Ecoles : Mme Britt Mogaard (conservateur).

— Logement : Mme Birgit Friggebo (libéral).

— Aménagement du territoire : M. Georg Danell (conservateur).

— Affaires sociales : Mme Karin Söder (centriste).

— Collectivités locales : M. Karl Boo (centriste).

— Santé publique : Mme Elisabeth Holm (conservateur).

— Communications et transports : M. Ulf Adelsohn (conservateur).

— Emigrés et condition féminine : Mme Karin Andersson (centriste).

— Salaires et fonction publique : M. Olof Johansson (centriste).

UNION SOVIÉTIQUE

Le peintre non conformiste Syssoïev écrit qu'il est « dans la situation d'un loup traqué »

De notre correspondant

Moscou. — Le peintre Viatcheslav Syssoïev croit savoir qu'un avis de recherche a été lancé contre lui par la police parce qu'il n'a pas réapparu à son domicile depuis plusieurs mois. M. Syssoïev faisait partie des peintres non conformistes qui ont été empêchés d'organiser, au printemps dernier, à Moscou et à Leningrad, *une exposition « parallèle »* à Paris-Moscou. A la suite d'une conférence de presse tenue dans l'appartement d'une collectionneuse, Mme Ludmilla Kouznetsova — qui, entre-temps, a pu quitter l'U.R.S.S., — il avait été interpellé par la police. Quelques mois plus tôt, une perquisition avait eu lieu au domicile de M. Syssoïev, où avaient été saisis certains de ses dessins, des albums de peinture et des livres jugés pornographiques, *tels* que Baudelaire, Verlaine, Magritte, etc.

« Obligé de quitter Moscou puisque la pression des autorités ne me permet pas de travailler, je me trouve maintenant dans la situation d'un loup traqué », écrit Viatcheslav Syssoïev dans une *lettre ouverte. « Vraisemblablement, je représente un grand danger pour l'Etat à cause de ma création tout à fait « pornographique ». Contre qui lance-t-on des avis de recherche dans notre patrie ? contre les criminels dangereux, les meurtriers, les récidivistes... On doit constater avec amertume que maintenant la caricature est assimilée aux crimes les plus dangereux. »*

M. Syssoïev craint, s'il est arrêté, d'être envoyé dans un hôpital psychiatrique. Selon lui, le juge d'instruction aurait transmis ses dessins à des fins d'expertise, d'abord à des membres de l'Union des peintres, puis à des psychiatres.

« Au cours de ces mois, j'ai lutté et dessiné, écrit-il encore ; *lutté pour le droit de l'homme de créer librement : dessiné pour prouver aux gens qu'il ne faut pas admettre le mensonge et la bassesse. Par cet exemple des plus stupides de « pornographie », je voudrais bien faire connaître aux intellectuels et aux artistes, à tous les hommes honnêtes, la situation d'un peintre non conformiste dans notre pays. »* — D. V.

● *Le maréchal soviétique Victor Koulikov,* commandant en chef des forces du pacte de Varsovie, a été reçu jeudi 11 octobre par le premier secrétaire hongrois, M. Janos Kadar, peu avant de quitter Budapest.

La presse s'inquiète de l'intérêt des jeunes pour la religion

De notre correspondant

Moscou. — *« Grichka porte une croix autour du cou, comme tous les teen-agers de Las Vegas. C'est moderne. »* Sur sa veste il a l'insignes des Jeunesses communistes. A Moscou, une étudiante, elle aussi membre du Komsomol, a une croix au bout d'une chaîne : *« Maintenant tout le monde en porte, c'est la mode. »* Le comble c'est que ses parents travaillent tous les deux dans des établissements idéologiques. La *Pravda* s'inquiète. Les *lettres signalant de telles « anomalies »* abondent : un lecteur a rencontré dans un quartier de Leningrad une jeune fille avec sur son maillot blanc l'image auréolée du Christ. Il proteste contre cette *« concession aux propagateurs de la religion, tout à fait étrangère aux idéaux communistes »*. Un autre s'étonne que les croix soient passées des cous ridés des vieilles babouchkas aux poitrines des jeunes qui se promènent sur la plage de Sotchi. Un troisième s'indigne parce qu'une petite fille de six ans suit sa mère *à l'église.*

Dans la capitale, des *« fanatiques et extrémistes religieux »* déposent dans les boîtes à lettres des textes manuscrits ou tapés à la machine appelant à croire en Dieu, au Jugement dernier, à la fin du monde. *La grande majorité de la population* soviétique n'est plus croyante, écrit la *Moskovskaïa Pravda,* mais la religion se défend et utilise toutes sortes de méthodes pour *« influencer ceux qui ne se sont pas encore libérés des préjugés »*. Elle fait porter son effort sur les personnes les plus perméables, les enfants et les adolescents.

Avoir une croix pourrait être considéré comme un geste insignifiant, une simple concession à la mode, mais *« les bonnes et les mauvaises passions commencent par les petites choses »*. On croit que c'est une marque d'indépendance, de non conformisme, mais on étouffe en fait sa personnalité.

Sans doute la Constitution soviétique reconnaît-elle le droit à la liberté de conscience, admet la *Pravda,* mais elle affirme aussi le droit à la propagande athéiste. On sous-estime l'importance de cette éducation. Les parents sont grandement coupables qui ferment les yeux sur le comportement de leurs enfants, *a fortiori* quand ils amènent à l'église des enfants *« trop jeunes pour comprendre ». Certains se font* baptiser, d'autres se marient à l'église, d'autres se tournent vers la religion, séduits par ses rites. Il faut perfectionner l'éducation athéiste de toutes les couches de la population et utiliser la radio, la télévision, la presse pour la propagande *« profonde et surtout convaincante »* en faveur de l'athéisme. Car, avertit la *Moskovskaïa Pravda,* les *prophéties religieuses ont été utilisées* par le clergé au cours de l'histoire deux fois millénaire du christianisme pour faire peur aux masses travailleuses, pour empoisonner leur conscience dans l'intérêt des classes exploiteuses. Aujourd'hui encore les menées des fanatiques religieux sont dirigées par les contre-révolutionnaires, les antisoviétiques et de nombreuses sectes — le journal *s'en prend expressément aux* témoins de Jéhovah, — sont des centres anticommunistes manipulés de l'étranger.

DANIEL VERNET.

● *A l'occasion de la Fête de Simhat Torah, « symbole de joie et de libération pour le peuple juif »*, le comité de soutien aux juifs d'U.R.S.S. (1) appelle les Parisiens à manifester leur solidarité aux juifs d'Union soviétique dimanche 14 octobre, à 19 h. 30, de la place de la République (angle des rues Notre-Dame-de-Nazareth et Turbigo) au Centre Beaubourg. Plusieurs personnalités — dont Mme Simone de Beauvoir, Me Badinter et le professeur Lwoff, prix Nobel de médecine — se sont jointes à cet appel.

ESPAGNE

La lutte contre le terrorisme se poursuivra « en application stricte de la loi »

De notre correspondant

Madrid. — Face à la guerre civile larvée des indépendantistes *basques de l'ETA, le gouvernement* devrait se prononcer sur l'opportunité d'utiliser l'article 116 de la Constitution, qui prévoit la proclamation des états d'alarme, d'exception et de siège, et la suspension de libertés fondamentales.

Cette proposition a été lancée, le jeudi 11 octobre, à Madrid, du haut de la tribune de la Chambre des députés, par M. Manuel Fraga Iribarne, ancien ministre de l'information du général Franco, actuellement porte-parole de la coalition démocratique (droite).

La social-démocratie allemande emploie *« tous les moyens »* pour en finir avec le terrorisme, a dit M. Fraga, avant de s'étonner que l'Espagne, elle, recoure à de *« douteux »* référendums sur l'autonomie et *« reçoive en triomphe des leaders terroristes »*. L'allusion visait sans détour M. Yasser Arafat, président du comité exécutif de l'O.L.P., reçu officiellement à Madrid en septembre dernier.

M. Fraga n'a pas convaincu, sa proposition devant être rejetée par 209 voix contre 6. L'avocat Juan-Maria Bandres, député d'Euskadiko Eskerra (gauche basque), proche de l'ETA politico-militaire, répondit à l'ancien ministre qu'il avait, en son temps, pratiqué le *« terrorisme d'Etat »*, donc favorisé une réaction qui explique en partie la situation actuelle.

Ce débat a permis, en tout cas, *au général Antonio Ibanez Freire,* ministre de l'intérieur, de présenter le premier bilan de l'année de la lutte contre le terrorisme. Une lute, a-t-il précisé, qui se poursuivra *« en application stricte de la loi »*, sans utiliser les moyens radicaux *« qui, peut-être, provoqueraient une nouvelle guerre civile »*.

Depuis le 1er janvier 1979, a indiqué le général, neuf cent trente-quatre *« individus impliqués dans des activités terroristes »* ont été arrêtés en Espagne, soit trois cent quarante-deux *membres de l'ETA, deux cent* trente militants des GRAPO (Groupes de résistance antifasciste du premier octobre), quinze du M.P.A.I.A.C. (Mouvement pour l'autodétermination et l'indépendance de l'archipel des Canaries), le reste relevant de *« divers groupes armés »*.

Soulignant l'efficacité de ses services, mise en doute récemment tant par la droite que par les socialistes et les communistes, le général Ibanez Freire a offert aux députés une primeur : l'annonce de l'arrestation, le matin même, dans la ville basque de Saint-Sébastien, de sept membres de l'ETA soupçonnés d'avoir organisé, le 29 juillet dernier, le *« dimanche sanglant »* de Madrid. Trois bombes avaient alors fait six morts et une centaine de blessés dans deux gares et à l'aéroport de la capitale. La branche politico-militaire de l'ETA avait revendiqué cette triple action, accusant toutefois le gouvernement de M. Adolfo Suarez de n'avoir procédé à aucune évacuation après avoir appris, par un communiqué de l'ETA elle-même, l'existence des bombes. Le commando aurait été appréhendé à l'intérieur d'une caserne de la garde civile, dans laquelle il avait déjà introduit 30 kilos d'explosifs pour la faire sauter.

(Intérim.)

BELGIQUE

L'AFFAIRE DES MILICES D'EXTRÊME DROITE PROVOQUE UNE POLÉMIQUE ENTRE LA REVUE « POUR » ET LE PARQUET D'ANVERS

Bruxelles *(A.F.P.)*. — L'hebdomadaire de gauche belge *Pour,* qui avait révélé l'existence, dans les Ardennes belges, d'un camp d'entraînement paramilitaire organisé par un mouvement flamand d'extrême droite (*le Monde* du 11 octobre), revient sur cette affaire dans son dernier numéro, en répondant à des déclarations du parquet d'Anvers. Ce dernier avait affirmé que les photos publiées dans *Pour* avaient été prises en République fédérale d'Allemagne, et qu'il s'agissait en fait d'un camp sportif.

L'hebdomadaire réaffirme que les faits se sont bien déroulés dans les Ardennes belges. Il ajoute qu'ont été relevés sur les lieux, en présence de témoins et d'un huissier de justice, des débris de cocktail Molotov et des impacts de balles. Ces preuves photographiques, déclare le journal, ont été *appuyées par le fermier, locataire* des lieux, qui reconnaît les photos comme étant celles de sa clairière.

Une perquisition effectuée au siège de la revue *Pour* a, d'autre part, provoqué des protestations de la part de différentes organisations d'extrême gauche.

R.D.A.

Amnistie

(Suite de la première page.)

La décision de libérer Bahro et Hübner n'a pas dû être aisée à prendre. Telle est du moins l'impression dans les milieux politiques de Bonn. Les noms des deux rebelles avaient pris une valeur de symbole de la répression politique et de l'arbitraire pratiqués par le régime de la R.D.A. Des rumeurs émanant de sources bien informées suggèrent d'ailleurs que M. Honecker aurait eu beaucoup de mal à faire accepter par ses collègues le principe et les modalités de l'amnistie.

La satisfaction que l'on éprouve ici reste cependant limitée. Bien des gens espéraient que Hübner et Bahro se verraient reconnaître le droit de quitter la R.D.A. ou qu'ils pourraient même se voir expulsés de leur pays. Pour l'instant, toutefois, il ne semble pas que tel doive être le cas. Selon les dispositions de l'amnistie la libération des deux contestataires n'est que provisoire. Elle ne saurait devenir définitive avant trois ans. D'ici là, les amnistiés devront faire preuve de bonne conduite, ce qui leur interdit, par exemple, tout contact avec la presse ou d'autres milieux occidentaux. Dans ces conditions, il reste à voir quel va être leur nouveau sort au sein de la R.D.A.

JEAN WETZ.

● *Les autorités de la R.D.A.* ont autorisé l'écrivain est-allemand Rolf Schneider a effectuer un séjour de plusieurs mois en R.F.A., a-t-on appris jeudi 11 octobre, à Berlin-Est. Rolf Schneider avait été exclus en mai dernier, avec huit autres personnes, de l'Ouin des écrivains. Il est le troisième *« exclu »*, après l'écrivain Joachim Seyppel et le scénariste Klaus Poche, à être autorisé à se rendre à l'étranger. — *(A.F.P.)*

R.F.A.

● UN ANCIEN CHAMPION OLYMPIQUE SOVIÉTIQUE, M. Vladislavas Tchessiounas, âgé de trente-neuf ans, qui s'était réfugié il y a quelque temps en Allemagne fédérale, a disparu, le 13 septembre dernier, près de Dortmund, a-t-on appris, jeudi 11 octobre, en R.F.A. Médaille d'or de canoë-kayak aux Jeux olympiques de Munich en 1972, il avait demandé l'asile politique à l'Allemagne de l'Ouest, à l'occasion des championnats du monde de Duisbourg. Selon le procureur fédéral, M. Rebmann, de nombreux indices font penser qu'il a été enlevé par des agents étrangers. — *(A.F.P.)*

TURQUIE

LE FILS DE L'AMBASSADEUR DE TURQUIE ASSASSINÉ PAR UN COMMANDO ARMÉNIEN A LA HAYE

La Haye *(A.F.P., Reuter)*. — Le fils de l'ambassadeur de Turquie à La Haye a été assassiné, ce vendredi 12 octobre dans la *matinée, par des inconnus qui* ont réussi à prendre la fuite après avoir ouvert le feu sur sa voiture.

Par un coup de téléphone au bureau de l'Agence France-presse de la capitale néerlandaise, un *« commando de justice des génocides arméniens »* a revendiqué la responsabilité de l'attentat aussitôt après le meurtre.

DIPLOMATIE

LA FIN DE LA VISITE DU PRÉSIDENT EANES A PARIS

Des points de désaccord subsistent entre la France et le Portugal

Le voyage en France du président de la *République* portugaise, qui s'est terminé le jeudi 11 octobre, n'a pas été un succès total. Telle est, du moins, l'opinion de certains membres de la délégation portugaise.

Des progrès ont, certes, été enregistrés. Ainsi la France s'est montrée décidée à collaborer en vue d'accélérer le processus d'adhésion du Portugal à la Communauté économique européenne — prévue pour janvier 1983. La prétention portugaise de voir *traitées séparément les candidatures* du Portugal et de l'Espagne aurait également reçu un accueil favorable. L'idée selon laquelle l'entrée de nouveaux pays dans la C.E.E. devrait respecter l'ordre des candidatures — c'est-à-dire, d'abord le Portugal et, ensuite, l'Espagne — aurait été retenue.

L'accord n'était plus total lorsque *les délégations* des pays ont abordé des problèmes plus concrets. Ainsi, les Portugais pensent que, *pour atteindre* les objectifs du Marché commun — le rapprochement des niveaux économiques des pays qui en font partie — il faudrait, dès à présent, aider les secteurs de l'économie portugaise qui sont déjà compétitifs sur le marché international — comme le textile, les vins et le concentré de tomate. Pour les textiles et le vin, l'exportation *portugaise est soumise* à des mesures de contingentement que le gouvernement de Lisbonne aimerait voir assouplies. Paris ne partage pas tout àfait ces points de vue.

En ce qui concerne les travailleurs immigrés, la France s'est engagée à ne pas leur appliquer les mesures restrictives prévues dans le projet de loi de M. Stoléru. Mais le *gouvernement* français aurait refusé d'inclure dans le texte qui sera prochainement soumis à l'Assemblée une clause exemptant de son application *« les ressortissants des pays candidats au Marché commun »*. On en reparlera après l'éventuelle approbation du projet Stoléru par le Parlement.

Rien n'a été décidé pour les immigrés au chômage, ainsi que pour ceux qui sont entrés clandestinement en France depuis 1974. *Selon le régime en vigueur*, les chômeurs portugais — environ vingt mille — n'obtiendront le renouvellement de leurs titres de travail et de séjour que s'ils retrouvent un emploi dans un délai d'un an. Les « clandestins », dont le nombre est difficile à évaluer (plusieurs dizaines de milliers, en tout cas, selon l'ambassade du Portugal) sont pratiquement *contraints* de *quitter* la *France*.

Dans le domaine de l'enseignement du portugais — une des *plus grandes revendications* des immigrés lusophones, peu de progrès ont été enregistrés. Un effort sera fait pour former des maîtres portugais à enseigner en France. Les autorités françaises, pourtant, sont assez réticentes devant des initiatives qui entraîneraient une augmentation des charges budgétaires.

Deux accords bilatéraux ont été signés. L'un porte *sur* la coopération de la France à la formation de cadres portugais pour la *fonction* publique, *l'autre* sur la modernisation du réseau portugais de télévision. Les équipements seront fournis par les entreprises Thomson et Sofratev, dans le cadre du protocole financier d'aide au Portugal (150 millions de francs) qui a été signé après le voyage à Lisbonne, en 1978, de M. Giscard d'Estaing.

La compagnie aérienne portugaire TAP pourrait acheter des avions Airbus. L'industrie portugaise devrait être associée à la *fabrication et à l'entretien de ces* appareils.

De sérieux problèmes se posent *dans le secteur automobile. Un* projet signé en juin dernier prévoit la production au Portugal de 80 000 voitures Renault en 1987. Depuis lors, les autorités portugaises ont négocié avec Ford l'installation d'une usine qui représenterait un investissement supérieur à 1 milliard de dollars. La Fance considère, malgré les explications des autorités portugaises, *que les deux projets sont difficilement* compatibles.

JOSE REBELO.

● *Une mise au point del'Elysée.* — La présidence de la République dément que le porte-parole de l'Elysée, M. Hunt, ait déclaré que M. Giscard d'Estaing avait donné *« des garanties »* au chef de l'Etat portugais au sujet de l'entrée de son pays dans le Marché commun (*le Monde* du 11 octobre). La France est décidée à aider le Portugal à entrer dans le Marché commun, mais, précise-t-on, elle ne peut lui donner de garanties *sur l'issue d'une négociation* multilatérale.

● *Le président Giscard d'Estaing se rendra dans l'Etat de Bahrein* au printemps prochain, a annoncé, le jeudi 11 octobre, M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, au cours d'un déjeuner qu'il donnait à l'occasion du départ de l'ambassadeur de Bahrein à Paris. Le président de la République devrait par ailleurs se rendre en visite officielle au Koweït et dans les Emirats arabes unis, à une date qui n'avait pas été fixée.

A Luxembourg

M. MARCHAIS CRITIQUE LA POSITION DE LA C.E.E. PAR RAPPORT A LA CONVENTION DE LOMÉ

Luxembourg (A.F.P.). — M. Georges Marchais, *secrétaire général du* parti communiste français, a évoqué, jeudi 11 octobre à l'Assemblée *européenne de Luxembourg, le respect* de l'indépendance et de la souveraineté de chaque pays en voie de développement dans le monde.

A propos de la convention de Lomé, M. Marchais a déclaré devant les membres de l'Assemblée consultative, qui réunissait les représentants du *Parlement européen* et les *membres* des Etats associés d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique : « L'attitude générale adoptée par *les dirigeants* des *pays* de la C.E.E. dans le cadre de cette convention doit être rapprochée de la position négative qu'ils adoptent dans le cadre des grandes négociations internationales, comme cela fut encore le cas lors de la cinquième Conférence des Nations unies sur la coopération et le développement économique (CNUCED), à Manille, au mois de mai dernier. »

« Ces faits, parmi d'autres, traduisent, quant au fond, la volonté des pays impérialistes de faire barrage aux revendications de souveraineté et d'indépendance mises en avant par le mouvement des non-alignés et par le groupe des « 77 », *a ajouté M. Marchais*.

APRÈS LES PROPOSITIONS DE M. BREJNEV

Les négociations de Vienne bénéficient enfin d'un regain d'intérêt

De notre correspondant

Vienne. — Le discours berlinois de M. Brejnev va-t-il donner une nouvelle impulsion aux négociations sur la réduction des forces en Europe (M.B.F.R.) (1) ? A cette question, les porte-parole de l'OTAN et du pacte de Varsovie se sont gardés de donner une réponse trop précise jeudi 11 octobre, à l'issue de la deux cent quatorzième séance de conversations qui durent depuis six ans.

Le seul orateur inscrit à l'ordre *du jour de cette réunion*, la première depuis le lancement de l'opération de charme de M. Brejnev, était M. Tarasov, chef de la délégation soviétique. A en croire le porte-parole du bloc communiste, M. Tarasov se serait contenté de paraphraser les propositions énumérées samedi à Berlin-Est par le secrétaire général du P.C.U.S., soulignant leur *« importance historique »*. La décision de l'U.R.S.S. de retirer unilatéralement d'Europe centrale jusqu'à vingt mille hommes et mille chars dans un délai d'un an a été qualifiée de *« premier pas pratique vers une réduction des forces »* qui apporte *« la preuve concrète de la bonne volonté de l'U.R.S.S. et des autres pays socialistes »*.

M. Tarasov s'est *cependant* refusé à entrer dans les détails de l'opération de retrait de personnel et de matériel, précisant seulement qu'elle se déroulerait de façon indépendante des négociations de Vienne et sans attendre que celles-ci fassent d'éventuels progrès.

Face à cette offensive soviétique, le porte-parole américain, *M. Fernandez, s'est montré assez* peu disert. Il a déclaré que les propositions de M. Brejnev étaient étudiées « soigneusement » par les pays de l'OTAN et que le prochain retrait soviétique représentait *« un pas dans la bonne direction »*. Il n'en reste pas moins, a-t-il ajouté, que la supériorité de l'U.R.S.S. demeure et que *« l'Ouest attend d'autres pas qui pourraient conduire à une parité »*. Il a souligné que le facteur géographique restait pour l'OTAN un sujet de préoccupation.

Interrogé sur la façon dont allaient continuer les négociations, M. Fernandez a estimé qu'il *fallait* enfin trouver un terrain d'entente sur la question des « chiffres », c'est-à-dire des effectifs des forces en présence dans la zone concernée. Tandis que l'U.R.S.S. affirme qu'il existe quasiment une parité, l'OTAN soutient de son côté que la différence au profit du pacte de Varsovie est de cent quatre-vingt mille hommes. Plus optimiste que d'habitude, M. Fernandez a indiqué que « beaucoup de progrès » ont été faits à ce sujet.

La prudence du porte-parole américain reflète le sentiment exprimé ici par un certain nombre d'observateurs. Si on s'accorde généralement à ne pas attribuer une valeur excessive sur le plan militaire aux *mesures annoncées* par M. Brejnev, on n'en pense pas moins qu'il serait maladroit de sous-estimer *l'importance* politique du geste soviétique. Ne serait-ce que techniquement, les négociateurs de Vienne se trouvent devant une situation nouvelle. Que va devenir par exemple la proposition de l'OTAN datant de décembre 1975 et qui *suggérait* le retrait de mille têtes nucléaires américaines stationnées en Allemagne fédérale et de *vingt-neuf mille hommes contre* mille sept cents chars soviétiques et soixante-huit mille soldats ? Le porte-parole de l'OTAN a déclaré qu'elle restait toujours valable, mais il s'est refusé à dire si les Etats-Unis allaient maintenant l'adopter ou lui donner un début d'application. Pour la première fois en tout cas depuis longtemps, les négociations M.B.F.R., *si elles ne sont* pas encore sur le point de se débloquer, provoquent du moins un regain d'intérêt *dans les délégations* concernées et parmi les observateurs.

MANUEL LUCBERT.

(1) *Mutual balanced forces reduction* : Réduction mutuelle et équilibrée des forces. *Les Soviétiques* récusent le mot « équilibrée » et emploient le sigle M.F.R.

PROCHE-ORIENT

L'Office des Nations unies pour les réfugiés palestiniens doit faire face à un déficit croissant

De notre correspondante

Vienne. — Les responsables de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-*Orient* (UNWRA) (1), redoutent de voir s'exacerber les tensions dans cette région s'il n'étaient pas en mesure de mener à *bien* leur mission, notamment dans le domaine de l'enseignement : ce sont, en *substance*, les craintes qu'a exprimées M. Olof Rydbeck, commissaire général de l'UNWRA, à la veille de la discussion à New-York du budget de l'Office pour l'année à venir. Ce budget, évalué pour 1980 à un peu plus de 180 millions de dollars, dépend à *95 % des contributions* volontaires des gouvernements membres des Nations unies. Or, souligne *M. Rydbeck, il manque* encore 50 millions de dollars à l'UNWRA pour pouvoir assurer l'équilibre.

L'UNWRA vit un paradoxe : sa *« survie »* dépend chaque année de la bonne volonté des gouvernements. *Créé en 1949* par les Nations unies pour faire face à une « situation provisoire », il fonctionne toujours avec le statut d' « organisme temporaire ». Le « provisoire » dure depuis trente ans, alors que les tâches de l'Offoce n'ont pas diminué au cours de ces trois décennies.

Parmi les pays industrialisés, à peu près tous donnent régulièrement, mais un certain nombre d'entre eux n'augmentent plus les sommes qu'ils versent à l'UNWRA, quand *ils ne les diminuent* pas. C'est le cas, en particulier, de la France, qui, loin d'être un gros participant parmi les pays de la Communauté, n'accroît pratiquement pas sa participation depuis plusieurs années. Elle l'a même un peu réduite en 1979. La C.E.E. a versé à l'UNWRA, pour l'année en cours, 17,3 millions de dollars.

En dehors de la C.E.E., les pays les plus généreux ont été, comme ils le sont d'ailleurs depuis trente ans, les Etats-Unis (52 millions de dollars), la Suède (9,7 millions de dollars) et le Japon (7 millions de dollars).

Les pays arabes, qui jusqu'en 1979 *ne participaient pas* régulièrement au budget, envisageraient, selon M. Rydbeck, de le faire. Jusqu'alors, pour des raisons de principe, ces pays estimaient, selon le commissaire général, que *« les gouvernements de l'Ouest étant à l'origine de la crise au Proche-Orient, il était aussi de leur devoir de se charger des réfugiés palestiniens »*. Mais, souligne M. Rydbeck, certains gouvernements arabes qui donnent régulièrement, comme ceux d'Arabie *Saoudite, du Koweït* et de Libye, ont versé à plusieurs reprises ces dernières années des *contributions extraordinaires* assez importantes, qui ont permis à l'UNWRA de sortir de situations difficiles. Quant aux pays du bloc de l'Est, ils n'ont jamais participé au financement de l'Office, estimant qu'il s'agit là d'une question concernant les pays *occidentaux*. Seule la Yougoslavie verse chaque année une petite contribution de 25 000 dollars. *Israël pour sa part* verse une cotisation proche de 1 million de dollars.

Un peu plus de un million huit cent mille réfugiés palestiniens, dont une bonne moitié ont moins de vingt ans, sont immatriculés à l'UNWRA et bénéficient, dans leur quasi-totalité, de son aide dans les cinq zones où il opère (Jordanie, Cisjordanie, *territoire de Gaza, Liban, Syrie*). Sur le terrain, l'UNWRA emploie actuellement plus de seize mille cinq cents personnes, dont une centaine de fonctionnaires internationaux, les autres étant en majorité des réfugiés palestiniens. Parmi eux, figurent environ dix *mille* enseignants formés par l'UNWRA et plus de trois mille personnes (médecins, infirmières, sages-femmes, auxiliaires *médicaux* et « dayahs », les sages-femmes traditionnelles) affectées aux services de santé.

L'importance de l'enseignement

L'enseignement est l'une des missions à laquelle l'Office accorde une attention toute particulière. Ce secteur représente à lui *seul plus de la moitié du budget* de l'UNWRA (56 % en 1979, soit près de 92 millions de dollars). L'Office compte actuellement six cent vingt-deux écoles, réparties dans ses cinq zones d'activités. Plus de trois cent vingt mille jeunes Palestiniens y sont inscrits. *Trois ans d'enseignement* primaire élémentaire (80 % des enfants réfugiés d'âge scolaire y participent), ainsi que *trois* ans d'enseignement supérieur, y sont d'enseignement primaire supérieur, y sont dispensés. Dans chaque zone d'activités, le système scolaire est calqué sur celui des pays d'accueil (2), ce qui permet aux jeunes réfugiés palestiniens, à l'issue de ces *six années* de scolarité et après avoir réussi leur examen, non seulement de pouvoir continuer leurs études dans les écoles secondaires et les universités des pays intéressés, mais aussi d'y passer les examens officiels.

A côté de ces écoles, l'Office gère et administre huit centres de formation professionnelle et pédagogique où sont inscrits plus de quatre mille six cents étudiants. Chaque année, environ mille cinq cents d'entre eux en sortent diplômés (vingt mille depuis 1953). *« Ces jeunes gens,* souligne M. Rydbeck, *sont très recherchés dans toute la région, y compris par les Etats du Golfe, qui ont besoin de main-d'œuvre qualifiée. »* Enfin, l'UNWRA assure la *formation continue* des enseignants dans son Institut pédagogique, et octroie annuellement des bourses d'études universitaires à quelques centaines de ses élèves.

ANITA RIND.

(1) L'UNWRA (United Nations Relief and Works Agency for Palestine Refugees in the Near-East) a son siège principal à Vienne.

(2) *Dans les territoires occupés par* Israël, le cursus des études est resté le même que celui qui existait dans ces régions avant 1967. Le système scolaire est identique dans la bande de Gaza à celui qui est en vigueur en Egypte, tandis qu'en Cisjordanie il correspond à celui qui est pratiqué en Jordanie.

● RECTIFICATIF. — Dans l'article de notre correspondant au *Caire* sur le défilé militaire du 6 octobre (*le Monde* daté du 9 octobre), il fallait lire que figurent dans l'armée de l'air égyptienne « 32 Mig-19 F6 chinois » et non pas « 32 Mig et 19 F6 chinois ».

Israël

M. Dayan menace de démissionner si des terrains privés en Cisjordanie étaient confisqués

De notre correspondant

Jérusalem. — Nouvelles et graves difficultés pour M. Begin : le ministre des affaires *étrangères, M. Moshe Dayan*, menace de démissionner si la décision est prise de confisquer des *terrains* privés en *Cisjordanie* pour créer ou agandir des implantations israéliennes. *« Je ne m'associerai pas à cette politique, et cela signifie que je ne ferai plus partie de ce gouvernement. »* M. Dayan a fait cette déclaration dans la nuit du jeudi au *vendredi 12 octobre*, au retour de son voyage en Europe, alors que le conseil des ministres doit *très prochainement se prononcer* sur un projet qui prévoit l'extension de sept points de peuplement en Cisjordanie, et qui aurait pour conséquence la saisie de terres appartenant à des arabes (*le Monde* du 5 octobre).

Le ministre des affaires étrangères, faisant allusion à son voyage à Strasbourg et aux récentes prises de position européennes, a *souligné* que l'image d'Israël à l'étranger s'était considérablement ternie au cours de ces *derniers* mois *à cause de la* politique d'implantations.

Les déclarations de M. Dayan viennent renforcer, au sein du gouvernement, le camp des adversaires *de la politique actuelle* du ministre de l'agriculture, M. Ariel Sharon. Le ministre de *la défense*, M. Ezer Weizman, avait récemment fait savoir qu'il était lui aussi opposé aux réquisitions de terre. Le vice-premier ministre, M. Yagaël Yadin, partage également cet avis.

Le remaniement ministériel, qui paraissait probable il y a une quinzaine de jours, a été *remis en cause* par la décision du ministre des finances, M. Ehrlich, de ne pas démissionner. *Pourtant, le comité central* de la formation qu'il dirige, le parti libéral, membre du Likoud, l'avait invité à se démettre, en se prononçant en faveur d'un remaniement ministériel (*le Monde* des 30 septembre et 1er octobre).

Le ministre des finances a estimé qu'il ne pouvait envisager sa démission qu'à deux conditions : un véritable vote de défiance de son parti — il espère encore pouvoir renverser la tendance qui s'est exprimée au comité central — ou *bien* une décision du premier ministre lui enjoignant de rendre son portefeuille. Sur ce point, M. Ehrlich a souligné qu'il bénéficiait toujours de l'*« entier soutien »* de M. Begin, avec qui il a eu un long entretien mercredi matin. M. Ehrlich a enfin ajouté que, s'il restait à son poste, il n'y aurait pas de crise gouvernementale, alors que celle-ci serait inévitable s'il s'en allait.

Plusieurs observateurs estiment que le *ministre des finances* ne fait que gagner du temps et retarder le moment d'une réorganisation gouvernementale, qui paraît nécessaire pour prendre les mesures économiques sévères que la situation impose. Celles-ci ne cessent d'être différées depuis plusieurs mois en raison du manque de cohésion du cabinet.

FRANCIS CORNU.

Le renchérissement du coût du pétrole aggrave la crise économique

De notre correspondant

Jérusalem. — L'approvisionnement en pétrole représente un *problème de plus en plus grave* pour Israël. Alors que l'on prévoyait que le taux d'inflation pourrait atteindre près de 100 % à la fin de l'année, les experts gouvernementaux ont récemment laissé entendre que les Israéliens devaient se préparer à une nouvelle augmentation d'environ 20 % du prix des carburants — la dernière remonte à peine au mois d'août.

C'est dire qu'il faut s'attendre à une inévitable série de hausses sur le coût des principaux services et produits. *Le* gouvernement va tenir compte des augmentations constantes sur le marché mondial mais aussi de la forte dévaluation de la livre israélienne par rapport au dollar, pourtant lui-même très malade. Le mois dernier la livre a perdu 3 % sur la monnaie américaine en moins d'une semaine.

Ces prévisions inquiétantes vont d'autre part être aggraver par la décision du Mexique d'augmenter de 8 % le prix de son pétrole. Ce pays est en effet devenu, après l'arrêt des livraisons iraniennes, le principal fournisseur d'Israël.

La situation est d'autant plus alarmante qu'Israël doit rendre à l'Egypte le 27 novembre prochain les champs pétrolifères Alma dans le Sinaï (les puits qui s'y trouvent assurent, avec une *production de* près de 2 millions de tonnes par an, un quart des besoins d'Israël). *Or*, commencées il y a dix mois bientôt, les négociations sur les conditions de cette restitution n'ont toujours pas abouti. Lors de leur rencontre à Haïfa en septembre, MM. Sadate et Begin avaient annoncé avec satisfaction la conclusion d'un accord de principe : *Le* Caire s'engageait notamment à fournir à l'avenir aux Israéliens l'équivalent de la production actuelle des puits Alma. Mais, à six semaines de l'échéance, les négociateurs des deux pays ne sont pas parvenus *à s'entendre sur les prix*.

Une médiation américaine ?

Au moment de la signature du traité de paix en mars, il avait été vaguement convenu qu'il s'agirait des prix du *« marché international »*. *Mais* ce terme est devenu très flou depuis qu'un marché libre très cher est apparu. Pour *les Israéliens, la* référence devrait être les tarifs pratiqués par l'OPEP, soit 23,5 dollars le baril, tandis que les Egyptiens — qui ne font pas partie de cette organisation — exigent davantage : 30 dollars le baril selon certaines sources à Jérusalem.

M. Begin vient d'adresser un message à Washington pour solliciter une médiation américaine. Il a rappelé à cette occasion que le gouvernement de Washington *avait signé avec Israël* en même temps que le traité de paix un accord selon lequel les Etats-*Unis s'engageaient* à assurer eux-mêmes, en dernier recours, l'approvisionnement d'Israël si celui-ci devenait impossible par ailleurs.

Le coût du pétrole devient insupportable pour l'économie israélienne. M. Modaï, ministre de l'énergie, a souligné la semaine dernière les dangers de la situation en indiquant que, avant les *dernières augmentations et la* restitution des puits du Sinaï, Israël dépensait un milliard et demi de dollars par an pour acheter son pétrole (soit 10 % du produit national brut), que la dette extérieure atteignait 14 milliards de dollars (par tête d'habitant, un *record mondial*) et que le déficit de la balance des paiements s'élevait à 4 milliards de dollars, ce dernier chiffre devant presque doubler dans les trois ou quatre années à venir selon les estimations de la Banque d'Israël. — F. C.

AFRIQUE

Tanzanie

Zanzibar se dote d'une Constitution

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. — Lié depuis quinze ans à la Tanzanie continentale au sein d'une union politique, l'archipel de Zanzibar possédera bientôt sa propre Constitution. En annonçant, samedi 6 octobre, cette innovation, M. Aboud Jumbe, président du Conseil révolutionnaire de Zanzibar — et premier vice-président de la République unie de Tanzanie, — s'est empressé d'ajouter qu'elle n'était nullement le prélude à un relâchement des liens entre l'archipel et le continent, mais marquerait au contraire un *« renforcement de l'union »*. Réaffirmant l'orientation *« socialiste »* du régime zanzibarite, M. Jumbe a précisé que le projet de Constitution avait pour objectifs de *« rendre plus efficace la machine gouvernementale »* et de *« consolider la démocratie »*.

Le projet de Constitution devrait être approuvé avant la fin de la semaine par le Conseil révolutionnaire, mais il ne sera pas soumis pour aval à la population. Il prévoirait notamment l'élection, tous les cinq ans, au suffrage universel indirect, d'un conseil des représentants. Cet organisme disposerait du pouvoir législatif et désignerait le président de Zanzibar. Conformément à la Constitution tanzanienne, qui régit la vie politique de l'archipel depuis 1977, celui-ci possède un gouvernement autonome. Les deux anciens partis — la TANU (Tanganyika african national union) et l'A.S.P. (Afro-shirazi party) — ont fusionné en février 1977, donnant naissance à une formation unique, le Chama cha mapinduzi (*Parti de la révolution*) (*le Monde* des 8 et 9 février 1977).

Depuis la révolution de janvier 1964 et l'union avec le Tanganyika, trois mois plus tard, les quelque quatre cent mille habitants de l'archipel ont pratiquement été gouvernés par décret. Dans la mesure où elle introduit une représentation parlementaire, la future Constitution devrait être favorablement accueillie par la population zanzibarite.

Toujours est-il que cette réforme intervient au moment où un certain mécontentement se manifeste dans l'archipel. Fin septembre, des affiches, inspirées des « dazibao » chinois, ont fleuri sur els murs de Zanzibar. Elles s'en *prenaient nommément* à MM. Nyerere et Jumbe. Une partie de l'élite locale reproche à ce dernier d'exercer le pouvoir de manière trop personnelle et de ne pas avoir assuré l'autonomie financière de l'archipel.

De plus, l'un des premiers bataillons engagés au début de l'année dans la guerre contre l'armée du maréchal Amin Dada était composé de Zanzibarites : la population de l'archipel a d'autant moins admis le rôle *« privilégié »* qu'on lui réservait dans la lutte contre les partisans musulmans du dictateur ougandais qu'elle est aux trois quarts islamisée.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

Algérie

● RECTIFICATIF. — La publication d'une « interview » du président algérien, M. Chadli, dans l'hebdomadaire parisien de langue arabe *El Watan El Arabi* (*le Monde* du 12 octobre) a suscité une certaine émotion à Alger, où l'on indique, dans les milieux proches de la présidence, que le chef de l'État n'a jamais accordé d'interview à un journaliste étranger. Il semble que l'« interview » provienne, en fait, d'un entretien privé que le président Chadli aurait accordé à un homme politique arabe. Celui-ci en aurait révélé la teneur en traduisant de façon très approximative les propos du chef de l'Etat algérien. — *(Corresp.)*

● *Le conflit saharien.* — Le ministère marocain de l'information a annoncé jeudi soir *11 octobre que le Front Polisario* avait subi une nouvelle défaite mercredi en tentant de s'emparer du col de Tizgui-Remz, qui commande l'accès à la localité de Zag, au sud de l'oued Draa. *« Les pertes de l'ennemi s'élèvent à 400 morts et 57 véhicules détruits »*, indique le communiqué. Les pertes marocaines ne seraient *que de 6 morts et 7 blessés.*

De son côté, le Front Polisario a annoncé aussi jeudi soir que ses *troppues ont occupé mercredi* la garnison de Touizgui, au sud du Maroc, tuant 57 soldats marocains, en blessant 39 et en capturant 2.

Un second communiqué annonce le ralliement au Front Polisario d'un membre sahraoui du Parlement marocain lors de l'attaque de Smara, le 5 octobre dernier. Il s'agit de M. Ali Ould Sid Bachir, qui, selon le communiqué, avait été *« désigné par le palais royal pour représenter le parti de l'Istiqlal à Smara »*. — *(A.F.P.)*

Zimbabwe-Rhodésie

LA CONFÉRENCE DE LONDRES EST AJOURNÉE « SINE DIE »

Londres (*A.F.P., Reuter*). — La conférence de Londres sur le Zimbabwe-Rhodésie a été ajournée *sine die*, le jeudi 11 octobre, peu après que la Grande-Bretagne eut instamment sommé le Front patriotique de se prononcer dès que possible et *« sans aucune ambiguïté »* pour ou contre le projet de Constitution britannique.

Les chefs du mouvement de guérilla, MM. Joshua Nkomo et Robert Mugabe ont maintenu leur refus catégorique d'accepter ou de rejeter le plan britannique avant l'issue de la seconde phase de la conférence portant sur le contrôle de l'armée et de l'administration du Zimbabwe-Rhodésie pendant la période intérimaire avant l'indépendance.

Lord Carrington, secrétaire au Foreign Office, en réaffirmant qu'il n'était pas question d'aborder cette seconde phase avant que le Front patriotique se soit prononcé sur les propositions britanniques, a déclaré qu'il ne pouvait *accorder à MM. Mugabe et* Nkomo qu'un *« bref temps de réflexion supplémentaire »*.

AMÉRIQUES

El Salvador

Les États-Unis accusent Cuba d'aider les révolutionnaires

Selon des informations recueillies par les services de renseignement américains, le gouvernement cubain apporterait son assistance aux insurgés du Salvador, a affirmé le jeudi 11 octobre, le secrétaire d'Etat adjoint américain, M. Thomas Reston a précisé que l'agitation croissante enregistrée dans cette petite république d'Amérique centrale avait fait l'objet d'une récente réunion du secrétaire d'Etat, M. Cyrus Vance, et de ses principaux collaborateurs.

Le groupe de guérilla salvadorien FARN (*Forces armées de résistance nationale*), a occupé, le jeudi 11 octobre, plusieurs émetteurs de radio dans la capitale et dans l'intérieur du pays. Il a diffusé un message exaltant la figure d'Ernesto « che » Guevara, *et appelant à l'insurrection* contre le gouvernement du général Carlos Humberto Romero.

Cependant, des représentants du Front d'action populaire unifié (FAPU), un des trois « mouvements de masse » révolutionnaires *existant au Salvador*, et la mère d'un *« prisonnier politique assassiné »* ont lancé, le jeudi 11 octobre à Paris, un *« pressant appel à la solidarité internationale contre la dictature militaire du Salvador »*. Ils ont dénoncé la recrudescence de la répression qui a fait près de mille victimes, de janvier à juin 1979, et réclamé la dissolution des organisations paramilitaires opérant dans le pays. — *(A.F.P., A.P.)*

Brésil

INCITATION AU SUICIDE

Brasilia (*A.F.P.*). — *L'un des « bons mots », dont le président Figueiredo use volontiers dans ses contacts avec la population, vient de déclencher une tempête à la chambre des députés brésilienne.*

A un enfant qui lui avait demandé ce qu'il ferait s'il était jeune comme lui et, si son père gagnait seulement le salaire minimum national, le président avait répondu : « Je me ferais sauter le caisson. » *(Dana um tiro na cuca.)*

Le dirigeant de l'opposition a déclaré que le président de la République a donné « une leçon théorique de violence ». *Pour sa part, le quotidien d'opposition* Tribuna da imprensa *écrit que le chef de l'Etat a incité au moins dix-huit millions de Brésiliens au suicide.*

Le chef de la majorité a accusé l'opposition « d'interpréter de façon malveillante » *les paroles du général Figueiredo qui, selon lui, a seulement voulu... traduire la peine que peut ressentir une famille démunie.*

Lors de la campagne pour l'élection présidentielle, en octobre 1978, le général Figueiredo, fin cavalier, avait déjà lancé une boutade qui fit rapidement le tour du monde : « Je préfère l'odeur des chevaux à celle du peuple », *avait-il dit.*

A TRAVERS LE MONDE

Bolivie

● UNE REBELLION de troupes stationnées dans le département du Beni, au nord-est de La Paz, a pu être contrôlée par le gouvernement de M. Guevara Arce, le jeudi 11 octobre. Des éléments de la *6ᵉ division de l'armée, dont* le siège est à Trinidad, à 700 kilomètres de la capitale, s'étaient emparés de la préfecture du Beni, de la mairie de Trinidad et de tous les émetteurs locaux. Ils exigeaient la dissolution du Parlement, la démission du président Arce, et son remplacement par un *chef d'État* militaire.

Guinée Equatoriale

● LE CONSEIL MILITAIRE SUPREME de la Guinée équatoriale vient de décréter une amnistie générale pour tous les exilés qui se sont *réfugiés à l'étranger depuis* l'indépendance du pays, a annoncé jeudi 11 octobre Radio-Malabo, captée à Yaoundé. *(A.F.P.)*

Liban

● L'EX-PRESIDENT SOLEMAN FRANGIE, à la suite à une *intervention personnelle* du pape, qui a délégné à cet effet le nonce apostolique à Beyrouth Mgr Furno, a ordonné le jeudi 11 octobre la libération immédiate des 162 personnes détenues par ses partisans (*le Monde* du 11 octobre). Les phalanges, qui détiennent pour leur part vingt-six *otages dont six originaires* de Zghorta, village natal de M. Frangié, n'avaient pas annoncé ce vendredi qu'elles en faisaient autant. Mais une *délégation de la ligue* maronite, accompagnée d'un émissaire du C.I.C.R., aurait finalement *pu s'assurer que* ceux-ci étaient sains et saufs.

Roumanie

● M. HANS DIETRICH GENSCHER, *ministre* des affaires *étrangères ouest*-allemand, est arrivé jeudi 11 octobre à Bucarest, pour une visite de deux jours en Roumanie, où il devait avoir des entretiens avec le président Ceausescu. M. Genscher signera ce vendredi un accord *commercial* prévoyant notamment que les firmes allemandes seront autorisées à rapatrier leurs bénéfices réalisés en Roumanie. — *(Reuter.)*

Union soviétique

● BORIS EVDOKIMOV, militant du mouvement des « Syndicats libres », est mort d'un cancer le 4 *octobre* à Leningrad, quelques mois après sa libération des hôpitaux psychiatriques *spéciaux où il avait* passé plus de sept ans, a-t-on appris jeudi 11 octobre, à *Moscou dans* les milieux dissidents. Boris Evdokimov, qui était âgé de cinquante-six ans, avait été accusé d'avoir publié plusieurs ouvrages en Occident sous le pseudonyme de Serguei Razoumny. La ma- de son côté jeudi qu'une perquisition avait eu lieu le même jour à son domicile à Moscou *dans le cadre* d'une enquête concernant la publication clandestine *la Chronique des événements en cours.* — *(A.F.P.)*



ASIE

TÉMOIGNAGE

La Chine et les droits de l'homme

par L. FANCHELIEU

Deux chercheurs français ayant effectué récemment des voyages en Chine et à Hongkong, Lucien Fanchelieu et William Zafanolli, nous ont envoyé un article sur la répression en Chine. *Ils le présentent* comme un appel aux autorités françaises pour qu'elles demandent le respect des droits de l'homme à M. Hua Guofeng, dont la première *visite officielle* en France commence le 15 octobre.

Depuis quelque temps, un coin de *voile se soulève sur* la répression en République populaire de Chine. Il aura fallu attendre la mort de Mao, la *chute de ses plus fidèles héritiers* (ceux que l'on nomme à présent la « bande des quatre »), l'*apparition* d'un *mouvement* démocratique, pour que la presse officielle, mais surtout les revues *underground* commencent à fournir quelques informations *tout à fait partielles* qui peuvent cependant donner une idée, quoique très vague, de l'ampleur de la répression qui a frappé pendant trente ans le quart de la population du monde.

Le voyageur qui se promène en Chine sans être accompagné par les cerbères de la *Lüxingshe* (1), se rend immédiatement compte de l'atmosphère de terreur qui règne dans l'Empire du Milieu « libéralisé » de *1979*. *Ses* interlocuteurs hésitent à parler dans les lieux publics, et lorsqu'il se rend à leur domicile, c'est en baissant la voix et en mettant la radio à fond que les Chinois commencent à parler de leur vie concrète. Dans les *rues*, les *trains*, les *restaurants*, on rencontre souvent des hommes jeunes, en pleine forme physique, vêtus strictement, souvent d'un pantalon vert, qui s'intéressent beaucoup aux conversations entre Chinois et étrangers. A l'occasion, ils interpellent, ou envoient un agent *en uniforme interpeller* le Chinois qui avait cru que les mots d'ordre incitant les cadres de *la République* populaire à étudier auprès de l'étranger s'appliquaient aussi aux simples citoyens. La Sécurité publique, en civil ou en uniforme, reste omniprésente. Pourtant, il est évident que la situation s'est améliorée depuis deux ans. Dans ces *conditions, il est difficile d'imaginer* ce qu'ont vécu les habitants de la Chine entre 1966 et 1976.

Donnons quelques exemples, bien sûr très partiels, mais qui *fournissent* cependant un ordre de grandeur : en Mongolie *intérieure*, au *cours de* la *révolution* culturelle, trois « affaires » (2) ont fait plusieurs centaines de milliers de victimes, dont des dizaines de milliers de morts (3). Rappelons que la Mongolie-Intérieure comptait, selon les estimations de 1977, 6 240 000 habitants. Un autre exemple, à l'autre bout du pays : au Guangxi, près de la frontière vietnamienne, entre *1967* et *1979*, les quelques « affaires » organisées par le responsable du comité provincial, M. Wei Guoqing (4), ont fait 63 000 morts. Le dazibao qui relatait cette information donnait un certain nombre de précisions atroces sur les *tortures* qu'ont endurées les victimes avant de mourir. Ainsi, l'un des principaux plaisirs des bourreaux était de couper les seins des femmes (5).

Le bombardement d'un village

Toujours dans la même région, au Yunnan, la minorité musulmane *(Hui) s'est révoltée*, en 1975, contre les autorités qui voulaient leur imposer d'élever des porcs, en application de la directive du Centre, « *prendre le porc pour base* ». Au lieu de réfléchir à l'absurdité de cette mesure, le comité central a décidé *d'envoyer l'armée bombarder les* villages abandonnés par les hommes et peuplés uniquement de femmes, d'*enfants* et de vieillards (6). Selon certaines sources (7), le responsable ne serait autre que... M. Hua Guofeng lui-même, alors ministre de la Sécurité publique, à qui l'on avait confié les pleins pouvoirs.

Dans le Liaoning, province *méridionale de l'ancienne* Mandchourie, l'homme fort de la région entre 1969 et 1974, le général *Chen Xilian*, a *lui aussi organisé* ses « affaires » (clique antiparti, clique contre-révolutionnaire) qui ont fait 44 000 victimes, dont 20 000 morts. Pendant son règne, 62 800 personnes furent condamnées pour crime politique (8).

Ces campagnes ne représentent pas l'ensemble des mouvements qui ont agité la Chine de 1966 à 1976. Il est encore impossible de donner un chiffre d'ensemble, *mais* il est certain que les victimes se chiffrent par dizaines de millions. *Lors* de chaque campagne politique, les autorités centrales ou provinciales *fixaient* un pourcentage de la population à condamner (9). Dans ces conditions, la culpabilité ou l'innocence du prévenu importent peu aux *juges*, ceux-ci ne se *préoccupant* que de remplir les quotas d' « *ennemis de classe* », de « *contre-révolutionnaires* », d' « *espions* » qui leur ont été impartis.

Le tableau serait incomplet si on ne mentionnait pas les persécutions des intellectuels : le cas du fameux romancier et dramaturge Lao She, que des gardes rouges ont jeté par la fenêtre de son appartement en 1966, est connu, mais est loin d'être unique. Il faut se souvenir que des grands écrivains communistes comme Ai *Qing, Ding Ling et des milliers* d'autres moins connus ont été déportés pendant vingt ans au Xinjiang ou au Heilongjiang pour avoir osé, en 1956-1957, critiquer le P.C. qui leur avait demandé d'exprimer, sans crainte de représailles, leur opinion sur la situation. Enfin, rappelons que le sort connu par des millions de jeunes déportés à la *campagne, sous prétexte de « se faire rééduquer par les paysans pauvres et moyens pauvres »*, n'était guère plus *enviable* que *celui* des personnes ayant fait l'objet de condamnations pour crime politique.

Un calvaire qui a duré six ans

En matière de répression, la Chine de Mao n'avait rien à envier à l'*U.R.S.S. de Staline*, mais sous des formes assez différentes. Au cours des dernières années, les brutalités policières ont atteint un tel degré que les réformistes qui exercent le pouvoir *effectif* depuis 1977 se sont vus contraints de créer des personnages modèles d'un *type nouveau, les martyrs* victimes de la dictature « *féodalo-fasciste de la « bande des quatre » et de Lin Biao* » qui ont préféré mourir sous la torture plutôt que d'abjurer leur foi dans le « *véritable marxisme-léninisme* ». Le plus marquant et aussi le plus populaire de ces héros est Zhang Zhixin, cadre des organes de propagande du comité de parti du *Liaoning* et membre du P.C. « *Contre-révolutionnaire* » démasquée pendant la révolution culturelle, elle fut arrêtée pour « *trahison et hérésie* » en 1969 (10). Son calvaire dura six ans, durant lesquels elle eut à subir des tortures incessantes. Pour la faire « *avouer son crime* », les agents de la Sécurité allèrent jusqu'à organiser un simulacre d'exécution. On la traîna un jour en compagnie de deux criminels condamnés à mort que l'on menait au terrain d'exécution. Lorsque les fusils claquèrent, ses deux compagnons d'*infortune s'écroulèrent*, mais elle était indemne. Finalement, en 1975, Mao Yuanxin, le neveu de *Mao*, *Chen Xilian*, ancien commandant de la région militaire du Nord-Est, et le comité provincial à l'unanimité, décidèrent de la passer par les armes. Les agents de la Sécurité chargés de l'exécution la violèrent à quatre reprises et, pour l'empêcher *de crier, lui coupèrent les* cordes vocales en lui entaillant la gorge.

Contrairement à la plupart des héros mis en avant par le parti, Zhang Zhixin est véritablement populaire dans le peuple parce que son refus de plier devant les pressions et les tortures de ses bourreaux n'a pas été inspiré par les directives d'un quelconque « leader *clairvoyant* », Mao Tsé-*toung*, Chou En lai, Hua Guofeng ou Deng Xiaoping, mais était motivé par une révolte contre *l'arbitraire*.

Cet arbitraire ne se limite pas aux organes chargés de « *l'application de la dictature du prolétariat* », mais s'étend à tous les domaines de la *société*. *Il en va* ainsi des « *classes d'études de la pensée-maotsetoung* », constituées dans *la foulée de la révolution* culturelle pour « *résoudre les contradictions au sein du peuple* » et élever le niveau de conscience des larges masses. En principe, chaque unité *(danwei)* de quelque importance *dispose* de sa propre classe d'études animée par des *moniteurs permanents*.

Quelles sont les méthodes pédagogiques utilisées dans ces institutions éducatives ? L'expérience de l'un de ces moniteurs a *été relatée récemment* dans le journal *Mingbao* (11). Dans un « *district modèle* » du Liaoning, *mis en avant pour ses performances* politiques, chaque commune avait créé une « *classe d'études* », accueillant les paysans ayant commis des infractions mineures, non passibles des tribunaux : trop grand soin accordé au lopin privé, vente abu*sive de denrées au marché* libre, ou, plus simplement, conflit personnel avec les cadres de l'équipe de production. Selon le *témoignage* de cet ancien moniteur, dans la journée, les « étudiants » accomplissent des travaux pénibles pour le compte de la com*mune. Ce n'est que le soir que* les études proprement dites commencent. Après avoir sonné le rassemblement, le chef de « classe » sort des rangs et fait un rapport sur la journée de travail au cadre-instructeur, désignant le meilleur élément et aussi celui qui s'est le plus mal comporté. Ce dernier est convoqué au bureau de l'instructeur qui, comme entrée en matière, gueule un grand coup et le frappe. *Puis, invariablement*, il le somme d' « *avouer* ».

Lors de la première séance d' « *études* » à laquelle assiste l'auteur du témoignage, le « *mauvais élément* » *tente de se* justifier, mais le cadre ne lui en laisse pas le loisir et le frappe *à coups de pied et de poing*, puis à coups de bâton, jusqu'à ce qu'il se sente exténué. Cette pé*dagogie douce ne permettant pas* d'extorquer des aveux au mauvais « élève », l'*instructeur* a alors recours à des moyens plus persuasifs. Il traîne sa victime *ensanglantée* dans un réduit, *lui* donne l'ordre de monter sur un tabouret, lui attache les pouces à *un crochet fixé au plafond et* retire le tabouret de dessous les pieds du malheureux. Au bout de cinq minutes, l'élève, définitivement convaincu de la réalité de son crime, avoue. L'instructeur attend encore quelques minutes avant de décrocher son « élève ». *Puis, lui entravant les pieds et* les mains avec des menottes, il le renvoie dans son dortoir. La séance d'études est *terminée, elle* a duré trois heures et demie.

Suivant le même témoignage, chaque séance se déroule de la même manière. Il affirme que ces « *classes d'études* » *continuent* d'exister. Et effectivement, lors de la dernière session de l'Assemblée nationale, M. Hua Guofeng a déclaré que la « *rééducation idéologique* » n'était pas du domaine de la loi et que c'était un devoir du parti de continuer à *la mettre en œuvre*.

Dans une commune modèle de Pékin

Dans certains cas, il arrive que cette « rééducation » provoque des « accidents ». Ainsi, le malheureux Sun Jingqi, ouvrier de vingt et un ans d'une usine de la banlieue *de Pékin* (district de Haidian), a eu le malheur de s'absenter deux semaines en juillet 1977. Pour rendre à ce fils de la classe ouvrière, maître du pays, le goût du travail « socialiste », on l'a envoyé le 10 août dans la classe d'études de la pensée-maotsetoung de la commune populaire « Verte-les-Quatre-Saisons » (12). Le 12 août, les services de sécurité *avisent* son père *que* son *fils s'est* donné la mort. En fait, comme l'explique celui-ci, photographies à l'appui (13), le corps présentait de nombreuses traces de sévices : visage tuméfié, épaule et coude démis, parties génitales écrasées, etc. En interrogeant des témoins, *le* père apprendra que son fils, déjà sérieusement blessé, a été jeté dans une mare puis achevé à coups de briques. Si cette affaire s'est produite dans une commune modèle de Pékin, que se passe-t-il dans les endroits que les vénérables « hôtes étrangers » ne peuvent visiter ?

Ce n'est pas uniquement par la persistance des méthodes de rééducation que se manifeste la continuité avec la période maoïste. *Comme le montre l'histoire de cet* ouvrier relatée par la revue *Beijing Zhichum (le Printemps de Pékin)* (14), les services de sécurité n'ont guère changé leurs méthodes depuis la chute de la « *bande des quatre* ». *Lors* de l'incident du 5 avril 1976, l'ouvrier Chen Xuehong avait participé à la manifestation de la place Tiananmen et y avait déclamé *des poèmes de sa composition*, ce qui lui avait valu de passer plusieurs *mois en prison* et de perdre son emploi. En novembre 1978, lors de la réhabilitation de la manifestation, ses poèmes ont été publiés par *le Quotidien du peuple*, et l'*ancien contre-révolutionnaire* s'y transforme en héros. Il a été élu secrétaire de la ligue de la jeunesse de son usine, malgré l'opposition du secrétaire du comité du parti. A la suite d'une altercation avec les *dirigeants* de l'usine, le secrétaire a agressé Chen et... lui a mordu les doigts jusqu'au sang. Ensuite, prenant

(1) Equivalent chinois de l'Intourist. En principe, les étrangers n'ont aucun moyen d'échapper à sa prévenante attention.

(2) « La clique antiparti du traître Ulanfu », « le contre-courant de février en Mongolie-Intérieure », « l'homme nouveau de Mongolie-Intérieure ».

(3) *Mingbao* du 12 septembre 1979, d'après une nouvelle de l'agence Xinhua.

(4) Protecteur de M. Deng Xiaoping, il est toujours membre du bureau politique.

(5) Dazibao affiché en août 1979 sur le Mur de la démocratie à Pékin.

(6) Voir *le Monde* du 11 septembre 1978.

(7) Voir *Guanchajia* (l'Observateur) de décembre 1978.

(8) *Voir la revue Dongxiang* (Tendance) du mois de janvier 1979.

(9) Voir *Esprit*, juillet-août 1977, *article de Mu Zhong*.

(10) Voir *Zhengming* (Rivalisons) de juillet 1979.

(11) *Mingbao* du 16 septembre 1979.

(12) Cette commune a vu défiler des centaines de milliers d' « hôtes étrangers » et est très célèbre pour ses réalisations prestigieuses, tant dans le domaine social qu'économique.

(13) Dazibao affiché sur le Mur de la démocratie à Pékin le 16 décembre 1978.

(14) *Beijing zhichun* n° 7, août 1979.

droits de l'homme

et W. ZAFANOLLI

les devants, il est allé dénoncer Chen au service de sécurité de l'unité, affirmant que ce dernier l'avait frappé.

Le 24 mars 1979, la police s'est saisie de Chen et l'a transféré au *centre de détention de la ville de Pékin.* Les geôliers, se souvenant de son premier passage en prison, se sont mis à l'insulter, affirmant qu'il ne *s'en sortirait* pas aussi bien que la *fois précédente.* Ils l'ont traité en récidiviste, alors que le comité central avait affirmé que son comportement avait été héroïque le 5 avril 1976. Un jour, sous un prétexte futile, les geôliers l'ont envoyé au cachot surnommé la « *ventouse* », un réduit en forme de cheminée où *le prisonnier* se trouve *glacé* jusqu'aux os dès qu'il y pénètre. Auparavant, on a pris soin de lui *mettre* des *menottes* qui le serraient tellement que ses membres enflèrent. Comme il protestait contre la brutalité de ses geôliers, ceux-ci l'ont traîné dans une autre pièce, l'ont frappé, puis, lui liant ensemble les pieds et les mains derrière le dos, l'ont bourré de coups de poing et de coups de pied. Au bout de dix jours, Chen a quitté la prison, les membres *ankylosés,* le corps couvert de cicatrices, et est retourné à l'usine pour y apprendre que ces dix jours avaient été retenus sur son salaire. *Le secrétaire du parti,* quant à lui, est encore aujourd'hui en congé de maladie. Cet événement a eu lieu au moment de la libéralisation du régime, alors que les dirigeants proclament sur tous les toits qu'ils ont établi un nouveau code devant lequel tous les citoyens sont égaux !

Quand la police rafle la main-d'œuvre

Après trente ans de « *dictature du prolétariat* », les services de la sécurité publique ont pris un certain nombre d'habitudes dont il est difficile de se débarrasser. Le 12 juin 1979, l'autobus numéro 15 de Wuhan attend l'heure de partir. A l'arrêt, une longue file de voyageurs attend. Dans la voiture se trouvent le conducteur, deux contrôleurs et un chef de station qui vient de finir son travail. *Soudain,* deux jeunes gens en civil, membres de la *Gonganju* (15) de Wuhan, montent dans le bus par la porte *centrale.* Les employés leur intiment l'ordre de descendre et de faire la queue comme tout le monde, et ils doivent s'exécuter. *Une fois montés dans l'autobus* après avoir fait la queue avec les autres passagers, ils cherchent noise au chef de station et *contrôlent à plusieurs* reprises son permis de travail. Les voyageurs prennent cependant parti pour l'employé, et les deux *jeunes gens doivent se calmer.* Mais, prétextant que le contrôleur ne les a pas prévenus qu'ils étaient arrivés à leur station, ils exigent que l'autobus s'arrête pour les laisser descendre.

Les employés refusant de s'exécuter, l'un des jeunes agents sort un revolver de son sac et tire sur l'un des contrôleurs qu'il tue sur le coup. Puis, tous deux descendent du bus, criant qu'ils ne craignent pas d'être inquiétés. L'émotion provoquée par cet incident est profonde. Les deux voyous n'ayant pas été inquiétés, les ouvriers de la compagnie d'autobus se mettent en grève pour exiger que l'assassin soit puni. Ce n'est qu'après l'intervention de Pékin que celui-ci sera exécuté et que les ouvriers reprendront le travail.

Etant donnés ses pouvoirs exorbitants, la Gonganju a pris, au cours du règne du Timonier, *l'habitude de considérer* le peuple comme une masse d'esclaves taillables et corvéables à merci. L'histoire, toujours relatée par le *même numéro du Printemps de Pékin,* se déroule dans le *xian* de Pingding, province du Shanxi, à la frontière de la province du Hebei. En 1977, les organes de sécurité ont entrepris la construction d'un immeuble de trois étages. Pour résoudre le problème de *la* main-d'œuvre et accélérer le déroulement des travaux, les vénérables policiers ont inventé une méthode qui rappelle *singulièrement celles qu'*employaient les pharaons de l'ancienne Egypte. La plupart des travailleurs du *chantier* ont été *arrêtés à cet effet. Dès qu'on* manque d'ouvriers sur le chantier, les responsables téléphonent à tous les commissariats du district, leur enjoignant d'arrêter de nouveaux « suspects ». Ainsi, cinquante-trois ouvriers itinérants venus du Hebei pour travailler légalement sur un chantier d'une commune populaire voisine ont été littéralement enlevés par la Sécurité sous le prétexte qu'ils n'étaient pas en mesure de présenter d'autorisation de séjour *délivrée* par les autorités provinciales. Ils se sont ainsi vus contraints de travailler sur le chantier de la police pendant deux mois. Une autre fois, ce sont trois cents ouvriers de la même province bâtissant une école qui ont été *kidnappés dans les mêmes circonstances.*

Enfin, la main-d'œuvre manquant toujours, la Gonganju a décidé une *rafle de grande envergure.* Les autorités du *xian* ayant organisé un meeting pour célébrer les bonnes *récoltes* et échanger leurs expériences *sur* l'étude de Dazhai auquel tous les ouvriers modèles et les bons cadres de la région ont été conviés, *le chef de la police* a mobilisé la garnison du *xian* ainsi que les miliciens et les policiers, et leur a tenu le *discours suivant : « Cette fois-ci, chacun doit se munir d'un rouleau de corde et en embarquer le plus possible.* » Aussitôt dit, *aussitôt fait.* Sous *le prétexte* de la protection de l'ordre public, de nombreux héros mineurs de la construction du socialisme et *cadres des communes* ont été envoyés joindre leurs efforts à ceux des esclaves déjà au travail.

Sur le chantier, les « ouvriers » sont surveillés par des hommes en armes. Dès que quelque chose ne va pas, injures et coups pleuvent, et, si l'ardeur au travail est insuffisante, les surveillants n'hésitent pas à se saisir du coupable, à l'attacher à un poteau et à recourir à la bonne vieille méthode *du fouet. Certains jours,* le nombre de personnes subissant ce châtiment atteint deux cents. Bien entendu, ces « ouvriers » ne reçoivent aucun *salaire pour leur* peine, mais au contraire doivent payer eux-mêmes leur nourriture et, une fois libérés, doivent regagner *leur lieu de travail à leurs* frais.

Le rétablissement de la légalité *socialiste* a été le cheval de *bataille* de la nouvelle *direction* chinoise au cours de la première moitié de l'année 1979. Un code pénal a été promulgué pour la *première fois depuis la fondation* de la République populaire. Selon ce texte, le parquet délivre les mandats d'arrêt qui sont exécutés par la police, puis a lieu l'instruction de l'affaire, débouchant sur un procès où l'inculpé dispose de garanties normales, le verdict étant prononcé par un jury qui juge en son âme et conscience.

L'étrange procès d'un magasinier

Pour inaugurer la nouvelle ère de la légalité socialiste, les autorités de Pékin ont organisé un procès public auquel elles ont invité trois cents experts étrangers (16). Le procès se déroulait le 3 mai 1979 au « tribunal de niveau intermédiaire » de la ville de Pékin. Le prévenu, un magasinier de vingt-quatre ans, comparaissait pour « meurtre ». De*puis quelque temps,* il *courtisait* une ouvrière de sa *danwei* et, en novembre 1978, il décida de se déclarer. La jeune fille l'éconduisit ; son soupirant estimant avoir perdu la face, il l'agressa à coups de marteau sans la blesser sérieusement.

Au *lieu* de *faire* comparaître les témoins à la barre, le président donna lui-même lecture de leurs déclarations, rédigées dans *un style étrangement semblable* à celui de la presse officielle. La victime était absente des débats, bien qu'il n'y eût aucun empêchement majeur à sa présence.

Après seulement dix minutes de délibérations, les jurés lurent un verdict de plusieurs pages rédigé dans un style très élaboré, annonçant que la requête de l'avocat général demandant la prison à perpétuité avait été satisfaite ! Comme le dit le commentateur de la revue *Tendance,* les jurés n'avaient matériellement même pas eu le temps de recopier ce verdict. Celui-ci, qui a poursuivi l'*enquête,* a découvert que, en fait, avant l'ouverture du procès, le tribunal avait fait un rapport au comité de *parti de la ville de Pékin pour* lui demander de décider du chef d'inculpation et du tarif à appliquer. La réponse du comité du *parti fut* limpide : meurtre, perpétuité !

La répression du mouvement démocratique

Dans cette situation, l'avenir de la légalité en Chine n'est pas particulièrement rose. Simples citoyens, cadres, ouvriers, criminels ne disposent guère de protection devant l'omnipotence du parti et de sa sécurité publique. Mais la liberté d'expression n'est pas mieux lotie et, pas plus tard qu'en février 1978, He Chunshu, un intellectuel de Canton, a été exécuté comme contre-révolutionnaire.

Quel était son crime abject ? En 1966, il avait écrit un article *qu'il avait ronéoté et diffusé* par la poste. Bien entendu, la plupart des exemplaires furent interceptés et le contenu de l'ar*ticle est resté secret pour les* citoyens n'appartenant pas aux services de la sécurité. En réalité, la décision d'enquêter sur l'auteur de *ce texte avait été prise* par Lin Biao en personne. Les dirigeants comme M. Deng Xiaoping ont dénoncé la dictature *féodalo-fasciste qui a régné pen*dant plus de dix ans sur la Chine, mais ils n'en ont pas moins continué à faire chercher *l'auteur de cet article « contre-*révolutionnaire », et, une fois celui-ci découvert, n'ont pas hésité à le faire mener au poteau d'exécution pour la plus grande gloire de la démocratie et de la légalité socialistes. Qui, aujourd'hui, parmi ces dirigeants éclairés, qui ont fait exécuter He Chunshu, songe à reconnaître son « erreur » et à le réhabiliter ?

Le cas de He Chunshu est loin d'être isolé. En janvier 1979, après le plénum historique du comité *central inaugurant l'époque de la* « libération de la pensée » et après que M. Deng eut fait savoir que les auteurs de dazibaos ne *risquaient plus d'être inquiétés* pour leurs opinions, à Shanghai, le jeune Teng Husheng, qui avait affiché un texte critiquant le pré*sident Hua Guofeng, fut arrêté* par les services de sécurité. Peu après, on voyait apparaître sur tous les murs de la ville des banderoles *réclamant* au *nom* des « *masses* » l'exécution de cet « *élément contre-révolutionnaire flagrant* ». En admettant que le *nouveau code soit appliqué,* celui-ci n'interdit nullement que la menace soit mise à exécution, puisqu'il contient une clause *permettant* de *condamner* les « *contre-révolutionnaires* ». Si Teng Husheng est encore vivant, il est légalement menacé de mort, pour avoir osé parler.

La nouvelle des arrestations des principaux animateurs du mouvement démocratique à Pékin, Fu Yuehua, Wei Jingsheng, Yang Guang, Ren Wanding, a été très largement répercutée par la presse mondiale. Mais qui sait que, de l'aveu même de la presse officielle chinoise (17), à la suite du discours de M. Deng Xiaoping et de la circulaire de la Gonganju en mars (18), deux mille arrestations ont été opérées parmi les démocrates de Pékin et de Shanghai comme « *fauteurs de troubles* ». Ce chiffre est considérable. En effet, s'il est évident que le mouvement démocratique dispose d'une base populaire très étendue, il n'en reste pas moins que les véritables activistes de la lutte pour les droits de l'homme sont une minorité.

Depuis la mi-août de cette année, les animateurs de toutes les revues *underground,* qui représentent le fer de lance de ce combat, ne cessent d'exiger la libération inconditionnelle de leurs camarades, arrêtés en violation flagrante du nouveau code pénal qui vient d'être promulgué. Il est indéniable que le mouvement d'opinion en Occident a joué, et continue à jouer, un rôle décisif dans la manière dont les autorités soviétiques traitent leurs *dissidents. Il en est ainsi* parce que l'U.R.S.S. a un besoin impérieux des capitaux occidentaux. Etant donnée la situation catastrophique *de l'économie chinoise,* les dirigeants de Pékin redoutent encore plus ce genre de pression que leurs homologues soviétiques. *Les démocrates chinois, comme* le montrent leurs écrits, sont des admirateurs fervents de Montesquieu, Voltaire, Rousseau, etc. *Pour* la *poignée de contrats* que M. Hua Guofeng apportera dans sa besace, la France décevra-t-elle les espoirs que mettent en elle les *contestataires en contact* avec les visiteurs étrangers ?

---

(15) *Gonganju* en chinois, Bureau de la sécurité publique. Au seul bruit de ce nom, les Chinois tremblent du même effroi que les Soviétiques lorsqu'ils entendent prononcer les initiales K.G.B.

(16) *Quotidien du peuple* du 27 mai 1979. *Tendance* de septembre 1979.

(17) Voir *Mingbao* du 5 juillet 1979 d'après une nouvelle de l'agence Xinhua.

(18) A la suite du discours de M. Deng Xiaoping le 16 mars 1979, la municipalité de Pékin a affiché un avis interdisant les manifestations et chargeant la Gonganju de réprimer les éventuels « désordres » sur la voie publique.

ASIE

Chine

Les partis «démocratiques» tiennent leurs congrès

Pékin (A.F.P., A.P.). — Pour la première fois depuis vingt ans, neuf vieux partis « démocratiques » de Chine et la Fédération panchinoise de l'industrie et du commerce ont ouvert leurs congrès respectifs à Pékin, jeudi 11 octobre, anonce Chine nouvelle.

Ces partis et la fédération sont membres, « *sous la direction du parti communiste chinois* », de la conférence politique consultative d'union nationale. Cette assemblée de faible poids politique réactivée par le nouveau régime soucieux d'union nationale. Cett assemblée peut être consultée par le parti et le gouvernement sur les problèmes majeurs de la République parallèlement à l'Assemblée nationale populaire. Les congrès nationaux des neuf partis réunissent en tout deux mille cinq cent trente-trois députés.

D'autre part, une certaine agitation continue à régner à Pékin. Près d'une centaine de plaignants, des paysans pour la plupart, ont manifesté jeudi matin 11 octobre, devant Zhonghanhai, le siège du comité central du parti communiste chinois, où ils ont organisé, dans l'après-midi, un « *sit-in* ». Ils sont originaires de neuf provinces chinoises, et, réclament un emploi ainsi que réparation des injustices qui les frappent.

Demandant la fin des « seigneurs de la guerre », deux mille cinq cents étudiants et professeurs de l'Université du peuple ont boycotté les cours, jeudi, pour appuyer leur demande que l'armée évacue leur campus (*le Monde du 11 octobre*). Ils ont déclaré qu'ils poursuivraient leur mouvement à l'Université, occupée par l'armée depuis 1972, jusqu'au départ des soldats.

A l'université de Pékin voisine, les étudiants ont dénoncé les conditions de vie et d'étude et ont menacé de faire grève lundi, si les autorités universitaires ne consentent pas à des améliorations.

BIBLIOGRAPHIE

« LE GOULAG VIETNAMIEN », de Doan Van Toai

En mai 1978, à Paris, des réfugiés vietnamiens organisèrent une conférence de presse qui fut un coup de théâtre : sorti mystérieusement du Vietnam, un homme connu, Doan Van Toai, emprisonné deux fois sous le gouvernement Thieu en raison de ses activités d'opposant, racontait que les prisons communistes étaient parfois pires et infiniment plus peuplées que celles du précédent régime, situait sur une carte, en indiquant leurs effectifs, des camps de « rééducation » dont les autorités de Hanoï niaient l'existence, lisait un « testament des prisonniers patriotes du Vietnam » signé par une cinquantaine de personnes, dont beaucoup étaient d'anciens cadres du F.N.L. (*le Monde* du 31 mai). Survenant alors que grossissait le flot des réfugiés, ces révélations levèrent les doutes de ceux qui s'interrogeaient sur la nature de la « libération » de l'ancien Vietnam du Sud.

Aujourd'hui, dans un livre indispensable pour la compréhension des faits qui poussent encore chaque mois des milliers de Vietnamiens à fuir leur pays, Doan Van Toai explique sa démarche, précise ses accusations et fait en partie la lumière sur certains points laissés dans l'ombre lors de sa première rencontre avec les journalistes.

« *Est-ce que ton nom est Toai ?* », demandent à l'auteur des soldats du Nord au foyer du Grand Théâtre d'Ho-Chi-Minh-Ville, où l'on joue du Beethoven le soir du 22 juin 1975. C'est le début d'une détention qui durera huit cent soixante-trois jours. Ancien dirigeant de mouvements étudiants qui manifestèrent contre le régime « fantoche » et ses alliés américains, Doan Van Toai proteste qu'il y a erreur sur la personne. « *Tu n'as pas été arrêté pour rien*, lui dit-on. *La révolution n'arrête pas quelqu'un sans raison. Ce sont ces raisons que nous devons éclaircir, et il y faut du temps. La révolution ne fait que commencer.* »

Commence alors l'épreuve du curriculum vitae, cent fois réécrit et dont chaque version est minutieusement examinée par un cadre bien décidé à trouver la faille. Doan Van Toai comprend enfin pourquoi il croupit, sans pouvoir communiquer avec les siens, dans une prison dont la porte est odieusement ornée de cette « pensée » de l'« oncle Ho » : « *Rien n'est plus précieux que l'indépendance et la liberté* ». En 1965, « approché » par un camarade, il avait refusé d'adhérer au F.N.L. Dès lors, il décide de survivre en ayant l'air d'entrer dans le jeu des communistes, pour pouvoir dire un jour qui peuple les prisons du régime : petits gradés, fonctionnaires subalternes de l'administration Thieu dont, souvent, le seul crime est d'avoir « collaboré » pour nourrir leur famille ; libéraux, nationalistes non marxistes ; cadres du F.N.L. conscients d'avoir été « floués » par leurs anciens amis du Nord, installés en maîtres à Ho-Chi-Minh-Ville ; personnalités religieuses — catholiques et bouddhistes — ayant cessé d'être dupes du « double langage ».

Prisonnier modèle en apparence, Doan Van Toai est libéré en novembre 1977. Il cherche à obtenir un visa de sortie pour rejoindre sa femme et ses fils établis à Paris. Le colonel commandant la prison dont il vient de sortir lui rend visite. « *Vous pourrez partir très prochainement*, affirme-t-il. *Nous espérons que vous ferez de votre mieux, lorsque vous serez en France, pour nous aider à présenter la politique humaniste du gouvernement vietnamien.* »

« *J'étais abasourdi*, note Doan Van Toai. *Ainsi, on pouvait emprisonner quelqu'un sans motif pendant vingt-huit mois et lui demander sans scrupules de se rendre à l'étranger pour faire de la propagande.* »

Entre Orwell et Kafka, Doan Van Toai nous fait assister à la « *rééducation* » d'un peuple né pour le bonheur par les cagots de Hanoï. S'il nous rassure sur la persistance du « mauvais esprit » des « élèves », il ne nous permet pas de comprendre vraiment ce qui se passe dans la tête des « professeurs ».

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

★ *Le Goulag vietnamien*, de Doan Van Toai. Robert Laffont, 342 pages.

LE NOUVEL AFFLUX DE RÉFUGIÉS KHMERS EN THAILANDE

L'indescriptible souffrance des morts-vivants

De notre envoyé spécial

Camp de Mai-Rood. — « *Ils arrivent souvent à l'état de morts-vivants, alors que leur survie n'est plus qu'une question de jours. Ils ont erré dans les forêts depuis des mois. Ils rapportent que, par endroits, le sol est jonché de cadavres. Ce sont surtout des paysans restés fidèles aux Khmers rouges. S'ils n'avaient pas été à bout de forces, ils seraient restés.* » Avec eux, Danièle, une trentaine d'années, membre d'une équipe de quatre Médecins sans frontières, parle au milieu de ces morts-vivants qu'elle et ses collègues s'acharnent à sauver. « *Il arrive une majorité de femmes, très peu de personnes âgées, peu d'enfants. Beaucoup des leurs sont morts, les gosses surtout. Les mères n'ont plus de lait, regardez-les : ils ont toutes les maladies.* » Assise au bord d'un lit de bambou, dans cette grande paillote-hôpital du camp de réfugiés khmers de Mai-Rood, elle invite à un constat accablant : « *Tous sont malades, souffrants : paludisme aigu, tuberculoses, amibiases et diarrhées, carences en protéines, kwashiorkor (œdèmes), marasme, apathie, hébétude. Dans chaque nouvel « arrivage », il a des morts. Dix-sept depuis un mois. Dans le dernier, il y avait cent cinquante orphelins... Jamais je n'ai vu de telles carences, pas même en Afrique. Ce que ces gens ont dû supporter depuis des mois. Quelle horreur ! En France on ne peut pas imaginer cela.* »

Pas avec seulement de mots. Ce mélange de corps décharnés de moribonds, de souffrances criantes, d'enfants comateux, cette usure des corps et des regards qui sont allés jusqu'au bout du dépérissement et de terreurs inimaginables, ce n'est pas descriptible.

Et ce n'est là qu'un petit échantillon de ce que subit tout un peuple. Au bout du lit un être squelettique, noir, sans âge, sans chair, qui n'est plus qu'une plainte lugubre et dont un pied s'agite spasmodiquement ; chaleur, délires, cris et gémissements, corps couverts de mouches, activité inlassable de l'équipe qui va d'un lit à l'autre. Pour l'heure, les médecins dégagent par aspiration les poumons d'une fillette émaciée qui râle. A côté, immobile, un homme assis que rien ne saurait tirer de sa prostation, sa main repose sur un chiffon à carreaux d'où dépassent deux petits pieds blanchissants. Son enfant est mort. Pour qui ? Pourquoi ? Est-ce la première ou la dernière victime d'une famille nombreuse ? Aime-t-il Pol Pot, ce paysan ? Souhaite-t-il être « *libéré* » par les Vietnamiens ? Ira-t-il en France, aux Etats-Unis ? Reverra-t-il son champ, son village ? C'est un paysan khmer et son enfant mort, comme des milliers d'autres. Ce n'est rien, c'est banal et c'est si loin. Derrière un gros pilier de bambou un visage de fillette, gonflé, et des yeux qui vous font détourner le regard. « *C'est Nat*, dit Danielle, *elle a neuf ans. Nous l'avons sauvée. Ses parents sont morts de faim dans la forêt. Elle a une grande sœur, mais elle ne sait pas où. Je ne l'ait jamais vu sourire depuis des semaines. Jamais. Elle était seule. Personne ne l'avait prise en charge. Personne. Mais elle est dure. Elle se bat pour manger.* » Qui dira pourquoi Nat est devenue « *dure* », et ce qu'elle a vu dans la forêt ?

Au cours du dernier mois, ils sont trois mille à avoir été transférés de Ban-Lem à Mai-Rood.

Ban-Lem est une espèce de sas, l'un des rares points de passage à la frontière, où viennent s'affaler ceux qui ont encore la force de sortir du Cambodge. La lumière au bout de la jungle, la survie, peut-être. Mais, affirme un médecin occidental : « *Sur trente qui arrivent, cinq ou six meurent dans les jours suivants.* » Il y a quelques jours, huit cents à mille personnes attendaient là, dans un champ, chichement nourris par les soldats thaïlandais, sans médicaments, sans médecin. Le silence n'était rompu que par des quintes de toux et des plaintes. Ban-Lem : un autre exemple de ce qui se passe à quelques centaines de mètres, *derrière cette muraille végétale* qui ne laisse rien entrevoir, où le soleil ne perce jamais les frondaisons, où les cultures ne poussent pas : une énorme trombe, un charnier. On *n'en finit pas*, d'étapes en étapes, de recueillir les témoignages de la catastrophe, d'entendre dénombrer les morts dans des proportions toujours effarantes. De suivre, combat après combat, déroute après *déroute, le cheminement* épuisant et jonché de cadavres de tout le peuple khmer rouge et de ceux qu'il avait entraînés, pour échapper aux Vietnamiens, dans des jungles insalubres, mortelles.

« La forêt est trop sombre »

« *Dès avril*, dit un réfugié, Chea Sok, *la famine a commencé Nous étions des dizaines de milliers à fuir devant les Vietnamiens pour nous regrouper dans le Nord-Ouest. L'Angkar* (l'Organisation) *voulait nous réorganiser sur le même mode collectif et surtout relancer au plus vite la production agricole indispensable à la survie de la résistance et du peuple. Nous avons commencé à préparer les cultures à Leach, à Bavel, à Pailin, à Khum-Rieng, à Samlaut (localités de l'Ouest cambodgien). Mais à chaque fois les Vietnamiens ont attaqué et tout détruit. Nous avons reçu l'ordre de nous replier le long de la frontière thaïlandaise. Là, nous avons obtenu un peu de riz mais jamais suffisamment. Pour le peuple, car les combattants sont prioritaires. Il n'était pas possible de faire des cultures : la forêt est trop sombre. En moyenne pendant les derniers mois, nous avons eu un kapong (mesure de 200 grammes) de riz par personne et par semaine, soit la moitié de la ration quotidienne normale. Nous n'avions pas d'abri. Il fallait dormir à même le sol sous les pluies de la mousson. L'Angkar a fait tirer sur des groupes qui tentaient de s'enfuir en Thaïlande dans les premiers temps.* »

Chea Sok estime que durant cette période « *de 30 à 40 % des gens sont morts de faim et de maladies, sur plusieurs dizaines de milliers. Beaucoup ont perdu leur confiance aveugle en l'Angkar* ». En août, les Khmers rouges, qui avaient fait construire et fortifier par les combattants une série de villages autour de la colline du Phnom-Melay, à 4 kilomètres de la frontière thaïlandaise, y ont transféré plusieurs dizaines de milliers de survivants. Ils n'auront eu qu'un bref répit. C'est dans ce secteur, où les organisations internationales venaient d'amorcer un programme d'aide humanitaire, que les Vietnamiens ont attaqué mercredi, forçant des milliers de Cambodgiens épuisés à chercher à nouveau leur salut dans la fuite en Thaïlande (*le Monde* du 12 octobre). La débandade s'est amplifiée ces dernières vingt-quatre heures. Jeudi, plus de trente mille Khmers avaient franchi la frontière dans la région d'Aranyapratet, à 300 kilomètres à l'est de Bangkok. Les autorités thaïlandaises ont décidé, quel que soit le nombre, de leur accorder le droit d'asile et les organisations internationales de subvenir à leurs besoins alimentaires et médicaux.

Est-ce la fin de l'hallucinante « expérience » du Kampuchéa démocratique ? Beaucoup ici le pressentent. Après tant d'épreuves, les débris du gouvernement, de l'armée et du peuple khmer rouge, acculés à la frontière, privés de soutien international effectif bien que toujours « légalement » reconnus par la communauté des nations, peuvent-ils encore trouver la force de contenir durablement les assauts des divisions de Hanoï, les plus aguerries qui soient et disposant dans tous les domaines d'une supériorité écrasante ?

Touche-t-on, simultanément, à la fin du calvaire imposé au peuple cambodgien depuis bientôt dix ans ? Ce qu'il subit remet en mémoire ces propos aberrants d'un officier américain qui prétendait détruire le village vietnamien de Ben-Tre « *pour le sauver* » de l'*emprise* du F.N.L. Faut-il qu'il en aille de même pour le Cambodge et les Cambodgiens, « sauvés » au milieu des ruines et des cadavres innombrables ?

Ce qui se passe aujourd'hui dans l'Ouest semble annoncer le début de la fin. Mais pas tout à fait la fin. Il faut encore compter avec la farouche détermination de résistance des communistes khmers sur leur propre sol, avec leur hystérie nationaliste et raciale antivietnamienne qui est un puissant ressort, sur leur volonté inflexible d'imposer, fût-ce par les méthodes les plus meurtrières, leur volonté aux populations décimées qui restent sous leur contrôle. Il ne faut pas non plus écarter *a priori* le renfort d'aides extérieures de nature à prolonger une résistance. Pendant ce temps le peuple khmer, ce peuple otage depuis dix ans de tous ceux qui, à l'intérieur et de l'extérieur, ont voulu l'asservir en le dépeçant, poursuit sa lente et inexorable agonie. Un peuple qui crève plus qu'il ne meurt et dans des convulsions abjectes que ne sauraient dissimuler ni le fracas des armes, ni l'indécence de propagandes cyniques et bruyantes, ni même l'écho lointain d'élans humanitaires et de promesses *bien tardives*.

R.-P. PARINGAUX.

● *Le prince Norodom Sihanouk* a envoyé des télégrammes au pape Jean-Paul II et au président des Etats-Unis, Jimmy Carter, pour qu'ils interviennent d'urgence auprès de la Thaïlande en faveur des réfugiés cambodgiens.

Dans ses télégrammes, l'ancien chef d'Etat du Cambodge, aujourd'hui président de la Confédération des Khmers nationalistes, estime que l'aide alimentaire aux réfugiés est détournée par les belligérants des deux camps, Khmers rouges et « *occupants vietnamiens* ». — (*A.F.P.*)

Indonésie

● 4 154 PRISONNIERS POLITIQUES. — Après la libération de 2 000 prisonniers, à Semarang (centre de Java), un porte-parole militaire a indiqué, jeudi 11 octobre à Djakarta, que 4 154 prisonniers politiques étaient encore détenus à Java et dans l'île de Buru. Il a précisé que 475 d'entre eux étaient impliqués dans le coup d'Etat manqué de 1965 et affirmé que 1915 des 3 638 détenus dont la participation n'a pu être formellement établie seront libérés en novembre. — (*A.F.P.*)

M. BARNIER (R.P.R.) DEMANDE AU GOUVERNEMENT D'AUGMENTER LES QUOTAS DE RÉFUGIÉS INDOCHINOIS

M. Michel Barnier, député (R.P.R.) de la Savoie, a adressé au premier ministre, jeudi 11 octobre, une question écrite dans laquelle il constate que, « *après la grande campagne d'information de mai et juin, un grand nombre d'initiatives individuelles et collectives se sont manifestées pour accueillir en France des réfugiés indochinois* ». « *Or*, ajoute-t-il, *de nombreux comités d'accueil qui se sont constitués spontanément pour offrir un logement et un emploi s'étonnent aujourd'hui que les pouvoirs publics n'aient pas encore donné suite à leurs propositions.* »

M. Barnier demande si le gouvernement n'estime pas nécessaire : « *1) d'accélérer les formalités administratives, afin de faciliter l'accueil effectif des réfugiés parmi les communes, les associations et les familles qui en ont fait la proposition ; 2) d'augmenter d'une manière significative les quotas, afin que le nombre de réfugiés accueillis en France en 1979 soit effectivement et largement supérieur à celui des années précédentes* ».

هكذا من الأصل

Le Monde

politique

L'AFFAIRE DES « DIAMANTS DE BOKASSA »

LE MINISTÈRE DE LA COOPÉRATION est favorable à la constitution d'une commission d'enquête

Le ministère de la coopération a fait savoir le jeudi 11 octobre qu'il étai tfavorable à la constitution d'une commission d'enquête parlementaire sur les relations entre la France et la République centrafricaine et que les travaux de cette commission — réclamée récemment par M. François Mitterrand — permettraient d'établir *la régularité* des opérations menées par le ministère et de l'utilisation des crédits consentis au peuple centrafricain.

Un nouveau charnier à Bangui

A Bangui, un nouveau charnier vien td'êtr edécouvert à proximité de la capitale. L'état des corps fai tsupposer — rapporte l'A.F.P. — *que le massacre a eu lieu* il y a quatre ou cinq mois. Par ailleurs, le président Dacko a confirmé, jeudi, qu'une demande d'extradition visant l'ancien empereur Bokassa *« pour crimes de droit commun »* avait été adressée à la Côte-d'Ivoire. Dans le même discours, le chef de l'État a assuré que la jeunesse *« ferait désormais l'objet d'une attention particulière »*.

M. HUNT : diffamation ou campagne orchestrée.

Interrogé par les journalistes, jeudi 11 octobre, au cours de la réunion de presse quotidienne de l'Elysée, M. Pierre Hunt, porte-parole de la présidence de la République, a fait la « *remarque personnelle* » suivante : « *Je ne crois pas qu'il soit très digne pour la fonction présidentielle d'avoir à se justifier ou à donner des répliques sur des informations qui relèvent davantage de la diffamation ou d'une campagne orchestrée que d'une information véritable.* »

● *M. Raymond Barre*, interrogé sur « l'affaire des diamants », alors qu'il venait de s'entretenir avec le président de la République, a déclaré : « *Tout cela est écœurant.* »

● *« U.D.F. 1 »*, la lettre d'information quotidienne du mouvement giscardien, observe : *« Il est clair, pour nous, que cette affaire est une basse opération politicienne. Une sordide manœuvre qui vise à jeter une ombre sur la probité du président de la République française, dont le désintéressement est toujours demeuré au-dessus de tout soupçon. Faute d'avoir pu s'en prendre avec succès cet été à la politique économique et sociale de la France, on s'en prend maintenant à ceux qui en sont responsables. C'est ainsi que certains préparent, à leur manière, l'échéance des élections présidentielles. Point n'est besoin d'autre commentaire. »*

● *M. Robert Ballanger*, président du groupe communiste à l'Assemblée nationale, constate, dans une question écrite adressée au premier ministre : « Le récent communiqué publié par la présidence de la République établit que les cadeaux de chefs d'Etat étrangers aux ministres sont d'usage courant. Le seul point que conteste le communiqué, c'est leur montant. » M. Ballanger ajoute : « En tout état de cause, de telles pratiques sont condamnables et ternissent l'honneur de notre pays et de ses institutions. Pour que l'opinion publique soit pleinement informée, il importe d'établir le montant de ces cadeaux. »

● *M. Michel Crépeau*, président du M.R.G., a estimé, le 11 octobre, que M. Giscard d'Estaing devrait venir s'expliquer à la télévision. *« La mise au point de l'Elysée, bien peu convaincante, apparaît, en effet, comme une sorte de confirmation de pratiques éminemment condamnables »*, considère M. Crépeau.

Dans la presse française...

LA LETTRE DE LA NATION : le déluge s'amplifie.

« La France vit aujourd'hui dans un atmosphère politique qui, pour ceux qui ont l'âge de s'en souvenir, évoque irrésistiblement celle de la quatrième République.

» En face d'un pouvoir contesté sur tous les plans, même moral, une opposition impuissante à présenter une politique crédible et qui s'épuise en conflits de personnes et de partis.

» Une telle situation peut être traitée avec la condescendance un peu méprisante du premier ministre, pour qui le trouble actuel n'est qu' « agitation dans un microcosme ». *Mais le « microcosme » en question, dont on ne sait d'ailleurs pas très bien comment il faut le définir si ce n'est comme la réunion de tous ceux qui ne sont pas d'accord avec le premier ministre, est ballotté dans les tempêtes. C'est comme l'arche de Noé : il a fallu attendre que le déluge soit fini pour en sortir. Or le déluge continue. Pire, il s'amplifie. »*

(PIERRE CHARPY.)

LE MATIN : des cadeaux inacceptables.

« Que le chef de l'Etat ait par légèreté, sinon intérêt, accepté pour l'instant de conserver des cadeaux de prix remis non pas à l'homme mais au président des Français n'est pas acceptable. De même qu'il est profondément choquant qu'il ait pu laisser, sans réagir, des membres de sa famille profiter de son nom pour réaliser des affaires en Afrique. Pour n'avoir pas su intervenir auprès de ces derniers afin de leur recommander davantage de modération, pour n'avoir pas su également garder ses distances avec les chefs d'Etat africains mis en place par la France — ah ! cette passion des safaris — le président de la République est placé aujourd'hui dans une situation délicate. »

[« Le Matin » cite d'autre part le cas, sans la nommer, d'une personnalité française, qui, il y a deux ans, a cherché vainement à négocier les « petites pierres » qu'il avait reçues de Bokassa.]

LIBERATION : un médiocre.

« Giscard d'Estaing peut prendre des airs affectés de pédagogue à la télévision, courir après des idées ronronnantes qui donneraient du muscle à ses calculs politiques et économiques, bramer en quête d'un grand dessein pour la France, il vient de révéler à l'opinion publique française qu'il n'était qu'un médiocre et que l'exécutif était sérieusement gangrené par des pratiques qui ne s'encombraient pas outre mesure de considérations éthiques. (...)

(SERGE JULY.)

LA CROIX : sommes-nous tombés si bas ?

« On aimerait un démenti plus net de l'Elysée dans cette affaire, comme l'on aimerait savoir pourquoi les archives de l'Empire centrafricain ont été déménagées par les paras français lors de la chute de l'empereur Bokassa.

» Il est beaucoup de points sur lesquels la lumière doit être faite dans cette affaire centrafricaine, et la demande socialiste de création d'une commission d'enquête apparaît tout à fait légitime. (...)

» Mais il faut aussi se poser des questions sur les mœurs politiques d'un pays où le débat politique indispensable est remplacé par des règlements de compte personnels à partir de feuilles d'impôts, d'opérations immobilières ou de cadeaux diplomatiques...

» Sommes-nous tombés si bas ? »

(ANDRÉ GÉRAUD.)

L'EXPRESS : le remède : une loi.

« Que le ministre des finances d'autrefois ait ou non accepté un diamant de Bokassa et, dans l'affirmative, qu'il l'ait ou non gardé pour lui, il appartient et il incombe au président de la République d'aujourd'hui, soit d'expliquer le fait, soit de démontrer la fausseté de toute cette histoire. La calomnie même ne devrait pouvoir à aucun moment être vraisemblable, à ce niveau. C'est pourquoi l'information publiée n'aurait pas dû demeurer vingt-quatre heures sans une mise au point, dont la lenteur à venir et le caractère distant et contourné encouragent les pires interprétations (...).

» *Il existe* [aux Etats-Unis et Grande-Bretagne] *des lois ou des mœurs interdisant aux ministres et aux présidents de s'attribuer personnellement les cadeaux de prix qu'ils reçoivent quand ils sont en fonctions, et du fait de leurs fonctions. Dans ces pays plus transparents que le nôtre, la fortune et les revenus des responsables sont connus et contrôlés. Leur patrimoine, évalué par une commission lors de leur entrée en fonctions, est « gelé » pendant la durée de leur mandat. Les barrières destinées à empêcher que le prestige d'un office public ne retentisse, si peu que ce soit, sur la fortune privée, sont connues depuis Athènes. Qu'on les dresse en France ! »*

(JEAN-FRANÇOIS REVEL.)

D'autre part, *l'Expresse* conclut son information sur les diamants en écrivant que les « précisions » de l'Elysée *« ne mettent pas un terme à l'affaire. Elles ne sont jugées satisfaisantes, jeudi, que par les quotidiens du groupe Hersant. La presse étrangère donne à la polémique une dimension internationale qui pourrait ne pas rester sans conséquence. »*

QUAND M. DEBRÉ REFUSAIT LES CADEAUX

Alors qu'il était ministre de la défense entre *1969* et *1973* dans les gouvernements Chaban-Delmas et Messmer, M. Michel Debré avait effectué un voyage officiel en République Centrafricaine. Au moment de la préparation du voyage, Jean Bedel Bokassa avait fait savoir à l'ancien premier ministre qu'il lui offrirait une défense d'éléphant sculptée.

M. Debré avait fait répondre, en termes diplomatiques mais non équivoques, qu'il ne souhaitait pas recevoir de cadeau. Il n'a donc pas reçu ce présent. On assure dans l'entourage de M. Debré que « les personnalités gaullistes qui se rendaient à l'époque en Afrique, et notamment à Bangui, faisaient preuve, à l'époque, d'une très grande prudence ».

[Le prix de l'ivoire var 500 à 800 francs le kilo.]

SAINT JEAN BOUCHE D'OR

L'affaire des bijoux impériaux continue de faire grand bruit. On avait perdu cet usage des menus cadeaux que se font les cours entre elles et qui, bien sûr, vont au peuple au-delà des personnes.

Dès lors, pourquoi démentir en des termes si ambigus ? Il est toujours préférable d'expliquer. C'est ce à quoi vient de s'efforcer, ce matin, un secrétaire d'Etat radital, M. Olivier Stirn, en détlarant sur les antennes d'Europe N° 1 à notre confrère Yvan Levaï pu'il est en effet fréquent de recevoir des cadeaux « d'une modestie qui fait qu'on les garde très rarement ».

Digne nmule en gaffes de M. Robert Galley, M. Olivier Stirn n'a malheureusement pas précisé à partir de combien de carats les petits cadeaux étaient dignes d'être gardés.

PHILIPPE DE SAINT-ROBERT

... et étrangère

Un Watergate français ?

La presse étrangère consacre une place importante à *« l'affaire des diamants de Bokassa »*, qui occupait notamment, le jeudi 11 octobre, la moitié de la première page de deux grands quotidiens européens : *Die Welt* (Hambourg), et *le Soir* (Bruxelles).

Rappelant les faits, le correspondant du journal allemand à Paris estime que *« la révélation a fait l'effet d'une bombe »* et que l'Elysée *« a fait attendre sa réaction d'une façon propre à éveiller les soupçons »* et s'est limité à ce qui *« de l'avis unanime des parlementaires et de la presse n'est pas un démenti mais simplement une rectification de la valeur présumée des cadeaux. » « Ce qui irrite le plus l'opinion,* ajoute *Die Welt, c'est le fait que le jour même de leur intervention, les parachutistes français ont embarqué, de toute évidence sur ordre venu de haut, les caisses d'archives de l'empereur déchu. »*

Pour sa part, *le Soir* se demande en titre s'il s'agit d'un *« Watergate français »* et estime également que *« l'affaire des archives est ce que la classe politique juge de plus important »*.

En Grande-Bretagne, le *Guardian* rappelle que *« Paris dispose d'une procédure de routine en matière de scandales »*, et que les hommes politiques mis en cause *« peuvent trouver refuge derrière l'absence d'une réglementation claire — contrairement à ce qui se passe aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne, en R.F.A. — en matière de cadeaux officiels »*. Toutefois, *« les allégations du* Canard enchaîné *peuvent présenter une menace majeure pour le gouvernement dont elles attaquent la crédibilité à un moment où la cohésion du régime est presque arrivée à un point de rupture. »* Le *Guardian* ajoute : *« l'implication de la famille de M. Giscard d'Estaing risque d'être particulièrement embarrassante. »*

Pas de démenti

Dans son compte rendu de l'affaire, le *Financial Times* de jeudi se borne pour sa part à observer que « *l'authenticité des documents reproduits par l'hebdomadaire n'a pas été contestée* ». L'*International Herald Tribune* estime, dans son édition de jeudi, que *« les liens personnels et d'intérêt entre M. Bokassa et M. Giscard d'Estaing ainsi que des membres de sa famille, ont été une source d'embarras croissant pour le gouvernement français, qui a protégé M. Bokassa durant des années en dépit des informations sur les atrocités commises »*.

Ce vendredi, le quotidien américain publié en Europe qualifie la mise au point de l'Elysée d'« *ambiguë* ».

En Italie, le *Corriera della Sera* (Milan) estime pour sa part que ce texte st « *tarabiscoté et sibyllin* » et « *ne suffit certainement pas à éclairer les faits* ». *La Stampa* (Turin) ajoute qu'il « *ne dément pas que des membres du gouvernement français aient accepté des cadeaux de Bokassa* », tandis que l'organe du parti communiste, *l'Unita*, écrit : « *Personne ne peut prévoir comment le président de la République sortira de ce scandale sans précédent* ».

Le *Giornale* (Milan) évoque l'hypothèse, à propos du document publié en *fac-similé* par le *Canard enchaîné*, d'un « *faux, ou plutôt d'un faux authentique, c'est-à-dire un coup bas de Jean-Bedel Bokassa, détrôné par la France. Un homme comme Giscard d'Estaing a des ennemis. L'un d'entre eux est sûrement Bokassa, mais d'autres, dans son pays, sont les communistes, les socialistes et probablement les gaullistes, qui sont prêts à sauter sur cette affaire pour l'exploiter.* »

A Madrid, le quotidien *Informaciones* écrit que « *le scandale a éclaté entre les mains du président et pourrait être grave, survenant en fin de septennat* ».

Au Japon, la presse accorde une place importante à l'affaire, qui constitue la principale information de politique étrangère de l'*Asahi Shimbun* et du *Sankei Shimbun*. Le rpemier de ces quotidiens titre, en « une » : « *Nuages noirs au-dessus de l'Elysée* ».

● *Le Nigéria* a vivement condamné jeudi 11 octobre l'ingé-et plus particulièrement la France, dans les affaires intérieures de pays africains. *« Comme les Bourbons, ils ont clairement prouvé qu'ils n'ont rien appris et tout oublié »*, a déclaré le représentant nigérian, M. AKporode Clark. — *(Reuter.)*

● *Le journaliste français Philippe Girard*, qui avait été interpelé par la police à Bangui le mardi 9 octobre, a été remis en liberté *(le Monde* du 12 octobre).

Une lettre de M. Olivier Giscard d'Estaing

M. Olivier Giscard d'Estaing nous a adressé la lettre suivante :

Vous indiquez que le chef de l'Etat centrafricain m'aurait fait présent de diamants. Je tiens à m'élever contre cette calomnie fausse et sans fondement. Je n'ai jamais rencontré ce chef d'Etat ; je ne me suis jamais rendu dans ce pays ; je n'ai jamais rencontré l'un quelconque de ses ministres ou ambassadeurs et je n'ai jamais reçu le moindre cadeau de sa part.

Ces propos faux et tendancieux sont de nature à me discréditer et il est contraire à l'éthique de l'information de reproduire des faits si graves sans en avoir vérifier l'exactitude.

Une interpellation de routine...

DES PHOTOCOPIES DE FEUILLES D'IMPOTS DE MM. GISCARD D'ESTAING, DASSAULT ET EMPAIN SONT DÉCOUVERTES CHEZ UN ANCIEN EMPLOYÉ DU MINISTÈRE DES FINANCES

Des photocopies de feuilles d'impôts de MM. Valéry Giscard d'Estaing, Marcel Dassault et du baron Empain ont été découvertes, dans la nuit du 9 au 10 octobre, au domicile d'un ancien employé du ministère des finances, M. Dominique Marie, âgé de vingt et un ans.

Celui-ci avait été interpellé, alors qu'il roulait dans Paris à bord d'une voiture immatriculée à l'étranger. Il avait présenté aux policiers de faux papiers. Les photocopies des feuilles d'impôts, soigneusement rangées, ont été trouvées au cours d'une perquisition au domicile de M. Dominique Marie, 11, rue Saint-Luc (18e arrondissement).

Le jeune homme a déclaré aux policiers qu'il s'était procuré les documents, à la demande d'une personne — dont il n'a pas révélé le nom, — quand il était employé dans un bureau dépendant du ministère des finances. Il a été présenté, jeudi 11 octobre, à M. Emile Cabié, premier juge d'instruction, qui l'a fait écrouer à la prison de Fleury-Mérogis pour vol, recel et violation du secret professionnel. Les feuilles d'impôts de MM. Giscard d'Estaing et Marcel Dassault ont été respectivement publiées par *le Canard enchaîné* le 27 juin et le 18 septembre.



POLITIQUE

Les travaux de l'Assemblée nationale

La réforme du statut de la magistrature

Jeudi 11 octobre, l'Assemblée nationale examine un projet de loi organique relatif au statut de la magistrature.

M. FOYER (R.P.R.), rapporteur du projet, déclare que celui-ci tente d'apporter une solution au problème posé par les vacances judiciaires. En second lieu, poursuit-il, le projet s'efforce de remédier *« à la grave déformation de la pyramide du corps judiciaire, due au fait que les générations nées en 1930 et 1945 y sont très faiblement représentées. »* A cet effet, il est prévu des dispositions temporaires et des dispositions permanentes. Les premières concernent l'ouverture d'un concours de recrutement exceptionnel et l'extension des possibilités de recrutement par intégration directe. Les secondes intéressent l'élargissement du recrutement sur titre d'auditeurs de justice, l'intégration directe d'attachés d'administration centrale et l'élargissement des conditions d'accès au second concours de recrutement des auditeurs de justice.

Le président de la commission des lois doute cependant de l'efficacité de ces mesures et indique que le gouvernement va renforcer *« le corporatisme, qui est pourtant l'un des maux de notre organisation judiciaire. Ce texte n'est qu'un raccommodage »*.

M. DUCOLONÉ (P.C.) : on veut des magistrats soumis et dociles

Défendant une exception d'irrecevabilité, dont l'adoption entraînerait le rejet du texte, M. DUCOLONE (P.C., Hauts-de-Seine), estime que le projet va à l'encontre de l'article 64 de la Constitution, car il met en cause *« l'inamovibilité des magistrats du siège »*.

Mise aux voix, l'exception d'irrecevabilité est repoussée par 282 voix contre 203 sur 487 votants.

Dans la discussion générale, M. RICHARD (P.S., Val-d'Oise) constate qu'il existe une *« désadaptation progressive des mécanismes judiciaires de notre société »*.

Analysant les dispositions du projet, il estime qu'elles nuisent *« à la clarté des rapports entre le pouvoir exécutif et la magistrature »*. Le texte, précise-t-il, *« élargit en effet le choix discrétionnaire tant pour la nomination des magistrats que pour leur promotion »*.

M. SERGHERAERT (n.i., Nord) se déclare favorable à l'augmentation des possibilités de recrutement extérieur, mais craint que, sans une réforme profonde, *« les mesures préconisées ne fournissent pas une grande moisson d'élus »*.

S'adressant au ministre de la justice, Mme CONSTANS (P.C., Haute-Vienne) déclare notamment : *« Vous voulez privilégier le recrutement latéral pour des raisons, non dites bien entendu, qui n'ont rien à voir avec des questions de simple gestion, mais beaucoup avec la méfiance que le pouvoir éprouve pour l'Ecole nationale de la magistrature. »*

Répondant aux orateurs, M. PEYREFITTE déclare : *« C'est parce que le gouvernement a développé l'aide judiciaire, a institué la gratuité des actes judiciaires, bref, a pratiqué une politique de générosité en faveur des justiciables les moins favorisés, que l'encombrement de la justice s'est aggravé. »* Pour le garde des sceaux, le projet *« est tourné vers l'avenir, vers la justice de demain, celle des années 1990 à 2000. »*

Dans la discussion des articles, l'Assemblée repousse un amendement de Mme Constans tendant à supprimer l'article qui pose le principe de l'institution de magistrats chargés d'effectuer des remplacements. Elle examine ensuite les dispositions qui précisent le statut de ces magistrats et adopte deux amendements du rapporteur : le premier précisant que, à défaut d'effectuer un remplacement, ces magistrats seraient affectés au tribunal de grande instance le plus important du département où est située la cour d'appel ; le second pour limiter à un an la durée d'exercice de leurs fonctions, au-delà de laquelle ils pourront être nommés au sein de cette juridiction sur le premier emploi vacant.

En ce qui concerne l'admission sur titres, en qualité d'auditeurs de justice, à l'Ecole nationale de la magistrature, l'Assemblée décide, à l'initiative de M. Richard, et avec l'accord conjoint du gouvernement et de la commission, d'aligner les règles de recrutement sur celles prévues au premier concours d'entrée à l'Ecole nationale d'administration.

M. FOYER présente un amendement tendant à supprimer l'élection par leurs collègues des dix magistrats de la commission d'avancement. Contre l'avis du ministre de la justice, cet amendement est adopté par 286 voix contre 201.

En ce qui concerne les concours exceptionnels de recrutement, les députés décident que, à titre exceptionnel, en 1980, 1981 et 1982, un concours sur titres sur travaux et sur épreuves de caractère exclusivement pratique, pourra être ouvert aux candidats licenciés en droit ou titulaires de l'un des diplômes exigés pour se présenter au premier concours d'entrée à l'Ecole nationale d'administration. Ils devront être nés entre le 1er janvier 1930 et le 31 décembre 1945 et remplir certaines conditions d'activité professionnelle. Le projet prévoit que les candidats admis effectuent un stage rémunéré à l'Ecole nationale de la magistrature.

Il est ensuite décidé, sur proposition du gouvernement, de permettre aux assistants de passer les concours exceptionnels dès lors qu'ils auront huit années de fonction. Deux amendements de M. Foyer sont ensuite adoptés, le premier permettant de retenir les activités professionnelles antérieures dans la limite de cinq ans — au lieu de quatre — pour l'avancement ; le second pour ouvrir un concours exceptionnel aux docteurs en droit justifiant de vingt années d'activité pour l'accès à des postes de magistrats du second groupe du deuxième grade.

L'ensemble du projet est ensuite adopté, l'opposition votant contre.

Les députés augmentent les amendes pénales

L'Assemblée nationale a examiné, jeudi, un projet de loi modifiant les taux des amendes pénales en matière de contravention de police.

L'article 466 du code pénal prévoit que les amendes pour contravention pourront être prononcées de 3 à 2 000 francs inclusivement. A ces taux, inchangés depuis leur fixation par une ordonnance en date du 23 décembre 1958, le gouvernement propose *de substituer ceux* de 50 à 6 000 francs.

M. SEGUIN (R.P.R.), rapporteur de la commission des lois, déclare que l'annonce de l'institution *« pour certaines catégories de contraventions* (notamment de la quatrième classe) *d'un prélèvement direct du montant de l'amende, l'annonce d'un renforcement des moyens de recouvrement, l'annonce enfin d'une aggravation générale prévisible de la répression de certaines catégories d'infractions n'ont pas peu contribué à créer un climat de confusion »*.

Dans la discussion générale, Mme D'HARCOURT (*non inscrit*, Hauts-de-Seine) indique que la perception directe des amendes aux contraventions routières par les agents chargés de constater l'infraction lui apparaît une mesure *« dangereuse sur le plan psychologique et contraire à la tradition de notre droit »*.

Pour M. FORNI (P.S., Territoire de Belfort), la volonté du gouvernement est d' *« accentuer encore le caractère répressif de la justice »* par un texte *« squelettique »* dont le contenu reflète l' *« incohérence »* de sa démarche.

M. GARCIN (P.C., Bouches-du-Rhône) estime que les intentions du gouvernement sont claires : *« Il veut faire payer 300 francs au lieu de 80 francs aux motards qui vont rouler sans feux de position ou à l'automobiliste qui, en ville, n'a pas mis sa ceinture de sécurité »*.

Le garde des sceaux, M. PEYREFITTE, affirme que le projet n'a aucun rapport avec celui qui concerne les excès de vitesse ou celui qui tend à moduler les amende correctionnelles que l'on substituerait aux peines de prison. *« Ce dernier projet*, précise-t-il, *est à échéance encore plus lointaine que l'autre, et il n'est pas question qu'il vienne en discussion durant cette session. »* En ce qui concerne le texte en discussion, ajoute-t-il, il s'agit de *« mettre en harmonie le taux des amendes avec la valeur réelle de l'argent » « non pour enrichir le Trésor, mais pour dissuader de commettre des infractions et pour punir leurs auteurs »*.

Dans la discussion des articles, l'Assemblée examine un amendement de la commission qui prévoit de substituer aux taux de 50 et 6 000 francs initialement prévus par le texte du gouvernement les taux de 20 et 5 000 francs. Le garde des sceaux s'oppose à cet amendement, en expliquant que, si les taux *étaient abaissés, ne serait-*ce que d'un franc, cela pourrait constituer pour les juges *« une incitation à ne pas réprimer »*. Sur proposition de M. AUBERT (R.P.R., Alpes-Maritimes), l'Assemblée conserve le plancher minimum de 20 francs et porte le taux *maximum à 6 000 francs. Le* ministre de la justice précise que ce maximum n'est atteint qu'en cas de récidive, *c'est-à-dire* de doublement de l'amende.

L'Assemblée décida ensuite que le taux minimum des amendes de quatrième classe est porté à *400 francs* et le taux maximum à 1 200 francs. Il est précisé que, dans les textes législatifs mentionnant des amendes encourues en matière de contraventions de police, la révision de ces taux sera appliquée.

M. SEGUIN défend un amendement qui consiste à relever les taux tous les trois ans en fonction de l'évolution du coût de la vie, et précise que la commission s'est opposée à cette mesure. Le garde des sceaux s'y oppose également et propose un amendement qui fait obligation au gouvernement de *« faire rapport au Parlement, tous les trois ans, sur l'évolution respective des amendes contraventionnelles et de la situation économique »*. M. SEGUIN retire alors son amendement, et l'Assemblée adopte celui du ministre de la justice. Elle repousse ensuite une disposition proposée par M. FORNI, prévoyant que le produit de la majoration du taux des amendes sera affecté aux collectivités locales. Elle fixe enfin au 1er octobre 1980 la date *limite* d'entrée en vigueur de la loi.

L'ensemble du projet est alors adopté, l'opposition votant contre.

LAURENT ZECCHINI.

LE NOUVEAU BARÈME

Il appartient au gouvernement de fixer par décret le taux des amendes de première, deuxième et troisième classes dont l'augmentation devra jouer entre le taux minimum de 20 francs pour *les contraventions de première* classe et le taux maximum de 400 francs pour celles de troisième classe, ainsi que l'a décidé l'Assemblée nationale. Les députés ont néanmoins la liberté d'établir l'augmentation des taux des contraventions des quatrième et cinquième classes qui sont ainsi fixés :

● *Contravention de quatrième classe* (violences légères ; exposition publique d'images contraires à la décence ; distribution de tracts ou prospectus sur la voie publique ; contravention aux dispositions du code de la route concernant la vitesse des véhicules, les croisements et dépassements, la priorité de passage) : amende de 400 à 1 200 F.

● *Contravention de cinquième classe* (conduite sous l'empire d'un état alcoolique — taux inférieur à 1,2 gramme ; pêche en temps prohibé ; chasse sans permis ; abandon d'un véhicule dans un lieu où il n'est pas autorisé ; infraction à la législation ou à la réglementation sur les congés annuels ; coups ou blessures involontaires n'entraînant pas d'incapacité de travail de plus de trois mois ; outrage à un citoyen chargé d'un ministère de service public, etc.) : *amende de 1 200 à 3 000 F.*

En cas de récidive, le taux des amendes de cinquième classe est doublé.

Rien n'est encore perdu

(Suite de la première page.)

Quant à signer ensemble un *nouveau programme commun, type 1972*, c'est aujourd'hui encore plus difficile, pour ne pas dire impossible.

Je ne dis pas cela pour claquer une porte à la manière de Robert Fabre. Mais pour tenter, au contraire, *d'en ouvrir d'autres.*

C'est à une union différente de celle d'hier, dans ses dimensions, dans son *contenu* et dans ses conséquences, qu'il convient de réfléchir. Mais de toute urgence. *Et en tenant compte pour cela des réalités politiques* telles qu'elles sont aujourd'hui : existence en *France d'une gauche communiste*, d'une gauche socialiste, d'une gauche humaniste ; volonté unitaire *incontestable à la base mais divergences d'intérêts* et de *finalités* au niveau des partis ; apparition de *sensibilités nouvelles peu prises en* compte par les partis traditionnels ; interférences syndicales ; évolution *du milieu rural ; glissement lent mais* certain vers une gauche plus ouverte de secteur sociologiques menacés *par la crise, les multinationales et* la technocratie.

La gauche potentielle, c'est tout *cela à la fois. Pas seulement le* marxisme, *l'ouvriérisme* ou le collectivisme.

Et c'est aussi tout cela qu'il faut rassembler pour tenter de battre Giscard.

Un électorat plus large

Pour battre Valéry Giscard d'Estaing, il faudra obtenir plus de 50 % des voix au second tour.

En fait un peu plus, pour tenir compte de l'habituel détournement des suffrages d'outre-mer et des Français de l'étranger.

Or, si l'on considère le résultat de l'élection européenne, dernier sondage connu en dimension réelle, on voit que P.C., 20 % + P.S.-M.R.G., 23 % = 43 %. Il manque donc à l'opposition 7 ou 8 points. Et sans doute un peu davantage.

Ce n'est pas une marge qui ne puisse être comblée en dix-huit mois.

Mais il faudra que le candidat du *second tour puisse rassembler* un électorat plus large que celui de ce que l'on appelle habituellement la *gauche. Même en y englobant deux* tiers des voix écologistes, le P.S.U. et l'extrême gauche.

Pour la mobilisation de cet électorat élargi au second tour, le choix des candidats du premier tour sera *bien entendu déterminant.*

C'est pourquoi l'Elysée va s'efforcer de jouer Marchais à fond, de jeter de l'huile sur le feu au sein du parti socialiste et de phagociter ou tout au moins de museler les radicaux. Mais ceux-ci, encore que les plus faibles, peuvent jouer un rôle déterminant dans l'élection. Pour les deux tours, la marge risque, en effet, d'être très faible.

Ni épouvantail ni cartel des non

Le très large rassemblement indispensable au second tour ne devra sûrement pas être un *simple* « cartel des non » : le mariage peu crédible de la carpe et du lapin. Cela aurait pour effet de *démobiliser* la gauche, sans pour autant convaincre les hésitants.

Mais il est certain aussi qu'on ne rassemblera jamais 50 % des voix sur le seul programme d'un parti politique, quel qu'il soit.

Ainsi, les électeurs écologistes, et sans doute M.R.G. n'accepteraient-ils pas un programme essentiellement productiviste, fondé sur le développement nucléaire.

Et bon nombre d'électeurs n'accepteraient pas non plus un programme marxiste fondé sur des nationalisations trop nombreuses et une étatisation excessive.

En *revanche*, la gauche ne pourrait pas non plus admettre que l'enjeu de l'élection présidentielle consiste seulement à changer les hommes en place pour faire une politique qui soit en gros la même : celle des multinationales et du grand patronat.

C'est donc à *un programme* minimum, comportant les réformes essentielles mais communément admises et attendues, qu'il faut penser. Dans *un esprit*, non plus dogmatique, mais simplement pragmatique. Et étant entendu que ces réformes, pas très nombreuses mais fondamentales, seraient à *mettre* en œuvre dans un délai limité, et précisé d'avance.

Un délai de six mois par exemple.

Ainsi, tout le *monde*, à *l'extrême* gauche, à gauche et au centre gauche serait assuré de trouver quelque avantage au changement. Ne serait-ce qu'un grand pas en avant dans le sens du respect des droits élémentaires, de la réduction des inégalités, d'une lutte réelle contre le chômage et d'une indépendance plus grande à l'égard du système américain.

Il deviendrait alors bien difficile, pour quelque formation que ce soit, de prétendre, face à Giscard, qu'une telle politique serait blanc bonnet ou bonnet blanc.

A travers le *manifeste* qu'ils comptent publier d'ici la fin de l'année, les radicaux de gauche vont s'efforcer de donner un contenu à ce type de démarche. Une démarche mendésienne en somme qui pourrait être le point de départ d'une majorité nouvelle. Il n'y a pas pour l'instant d'autre alternative crédible au gouvernement de la droite.

La nature particulière de l'élection

Il va sans dire que nous nous garderons de parler pour l'instant du *choix des candidats. C'est une affaire* qui les regarde et qui concerne les formations auxquelles ils appartiennent.

Mais le choix d'un candidat pèse lourd dans toute élection uninominale. Et plus encore lorsqu'il s'agit de choisir le chef de l'Etat.

A cet égard, il *faut* encore souligner le caractère très particulier de l'élection présidentielle en France.

Même si c'est une conception qui nous déplaît — et qu'il faudrait changer, — on ne peut que constater *le fait que, sous la Ve République, le* président est une sorte de monarque élu.

Le candidat qui a le plus de chances de l'emporter est donc celui qui, peu ou prou, se situe au-dessus ou *en dehors des partis.*

C'est ce à quoi se sont attachés successivement de Gaulle, Pompidou et Valéry Giscard d'Estaing. Ce fut aussi le cas pour François Mitterrand, candidat unique de la gauche.

Le champ, le recul et la hauteur semblent indispensables pour aborder dans de bonnes conditions ce type d'élection qui n'est pas seulement l'affaire des appareils et des partis.

Mais, c'est pourtant par là qu'il faut passer.

Et ce n'est sans *doute* pas le moindre des difficultés auxquelles la gauche va être confrontée. Si du moins elle a une autre ambition que celle de faire un joli score.

Il faut aussi les prendre en compte dans le débat qui s'ouvre.

Certains tiennent à la réalité des choses : en particulier la crise économique et le mécontentement qu'elle engendre.

D'autres, procèdent du caractère éternel du peuple français : versatile et inconstant ; toujours prêt à grogner, mais aussi prompt à suivre. Jusqu'au moment où il se lasse vraiment et se soulève.

Certes, Valéry Giscard d'Estaing dispose seul, ou presque, des formidables moyens qui font aujourd'hui la politique et l'opinion. Il a pour lui le pouvoir de l'Etat et le pouvoir de l'argent.

Mais bien des *régimes* s'effondrent *qui ont tout cela pour eux.* Et bien d'autres choses encore.

Et puis, il est aussi une autre *constante de notre histoire.*

C'est que *notre* peuple, tantôt bonpartiste, comme il le fut avec de Gaulle, tantôt *républicain* comme il le serait demain avec la gauche, n'a jamais supporté très longtemps *la monarchie bourgeoise* : celle qui confond l'Etat avec les intérêts et la liberté avec le laisser-faire pour les puissants et pour les riches.

C'est à l'un de ces moments de *notre histoire que nous en sommes.*

Alors la gauche peut parfaitement battre Valéry Giscard d'Estaing. Si elle le veut. Si elle y croit. Et surtout *si elle s'en donne* les moyens.

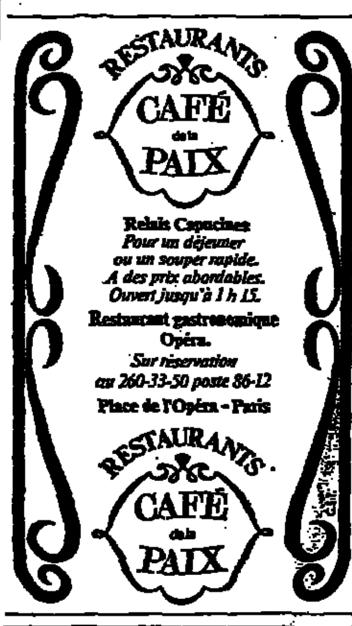
Mais il est grand temps qu'elle s'y mette.

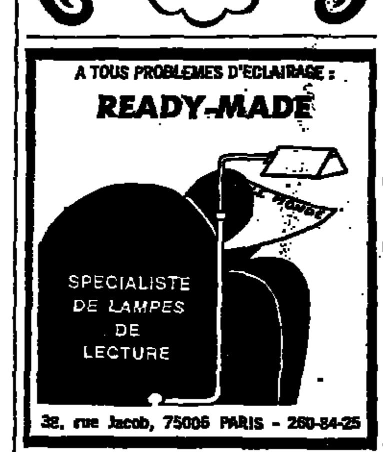
MICHEL CRÉPEAU.

M. ROBERT FABRE SOUHAITE UN REGROUPEMENT DES RADICAUX A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

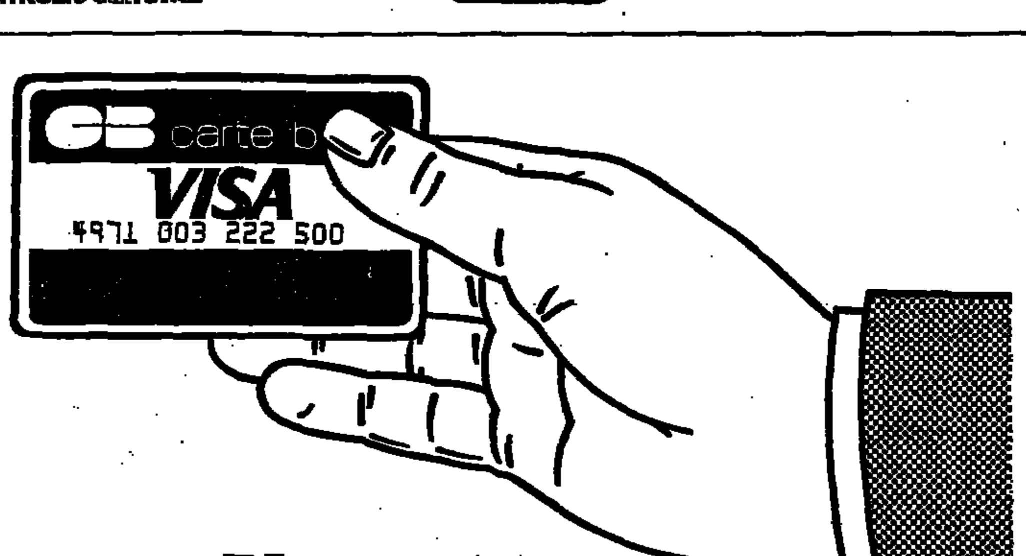
M. Robert Fabre a souhaité, jeudi 11 octobre au micro de France-Inter, que les députés du M.R.G. et du parti radical se *rassemblent dans un groupe commun* à l'Assemblée nationale, comme l'ont fait les sénateurs radicaux au sein de la « gauche démocratique ». M. Fabre a précisé : « *Le regroupement de ceux qui pensent de la même façon permettrait aux radicaux de gauche de se dégager de l'emprise du parti socialiste et aux radicaux valoisiens de cette majorité dont ils veulent se détacher.* »

S'exprimant à la veille du congrès du parti radical, M. Fabre, qui *siège à l'Assemblée* au banc des non-inscrits, a expliqué que lui-même entend jouer un rôle de « catalyseur », mais, a-t-il indiqué, « *je n'ai pas quitté la présidence du M.R.G. pour aller solliciter je ne sais quel poste à la place de Valois* ».













LE SOIXANTE-DIX-NEUVIÈME CONGRÈS DU PARTI RADICAL

L'ascension d'un apparatchik

Si le soixante-dix-neuvième congrès *du parti radical se déroule sans* coup de théâtre, M. Didier Bariani sera élu dimanche à la présidence *de la formation valoisienne et suc*cédera ainsi à M. Jean-Jacques Servan-Schreiber.

Jeune (il aura *trente-six* ans le surlendemain du congrès) presque inconnu du public, point trop encombré de doctrine et d'intellectualisme, plus *préoccupé* d'efficacité et d'action que de méditation et de prospective, *fidèle* en *amitié* et *chaleureux*, l'ancien président de la fédération de Paris du parti radical, a *fait ce qu'il fallait, depuis* un peu *plus d'un an, pour progresser* dans la hiérarchie politique, malgré le scepticisme et parfois la méfiance des caciques de la *vieille maison.*

En premier lieu il s'est fait élire député de Paris. Sans doute, en la circonstance, a-t-il eu un *peu* de chance et a-t-il beaucoup profité des querelles de la gauche, mais le voilà, *en mars 1978, propulsé du rôle* de petit « apparatchik » monteur de « coups » à celui d'élu national *pouvant enfin parler d'égal à égal* avec ceux qui ne voyaient en lui jusque-là qu'un président de fédé*ration devenu secrétaire général* pour services rendus à M. Servan-Schreiber.

En second lieu, et bien *qu'il* ne l'avoue pas, M. Bariani a *préparé* de longue date cette élection en améliorant son implantation et sa connaissance directe des fédérations départementales. Pendant que d'autres, plus âgés, plus sûrs de leurs états de service et *confiants* dans leurs amitiés radicales, spéculaient déjà sur leur avenir « présidentiel » quand *s'ouvrirait* « l'*après*-Schreiberinne », lui, travaillait à « *boucher* les trous » de l'appareil : créant une *fédération ici, faisant* élire un nouveau bureau là, le plus souvent plaçant des amis, promouvant des fidèles, s'assurant des appuis précieux.

Le soixante-dix-neuvième congrès du parti radical s'ouvre en séance publique *samedi 13 octobre à Paris* dans les locaux de l'Hôtel Intercontinental. Les travaux devraient prendre fin dimanche en début d'après-midi avec l'élection du président du parti.

Vendredi, avant le début des débats publics, une séance à huis clos a été consacrée à l'examen d'une réforme des statuts du parti, proposée par M. Didier Bariani, et visant notamment à créer un poste de premier vice-président élu directement par le congrès (poste destiné *en l'occurrence à M. Jean-Pierre Prouteau).*

Quand M. Bariani, député de Paris, secrétaire général d'un parti radi*cal toujours aussi peu nombreux* mais bien contrôlé, entreprit secrètement sa démarche vers la prudence de sa formation, deux hommes pouvaient lui faire obstacle : M. Jean-Jacques Servan-Schreiber et M. Jean-Pierre Prouteau.

Le premier s'est, en quelque sorte, disqualifié de lui-même en choisissant lors des élections européennes *de se couper* de son parti, de lui faire concurrence en prenant la tête d'une liste qui gêna celle de Mme Veil et surtout en échouant avec 1,83 % *des suffrages exprimés.* Pour contourner cet obstacle là, M. Bariani n'avait même pas eu à faire *entorse à la solidarité qui lie* un secrétaire général à son président. Il s'offrit presque le luxe de *défendre celui-ci contre* ceux qui voulaient l'exclure. Le 23 mai, le bureau de la place de Valois cons*tatait que* M. Servan-Schreiber ne se trouvait plus « *en mesure d'exercer ses fonctions de président* ». *Une sorte* de mise en disponibilité.

Le centre gauche

L'ancien député de Meurthe-et-Moselle s'étant placé hors jeu, restait M. Prouteau. Un anti-Bariani. Brillant, *orateur raffiné*, aimant les jeux de l'esprit et de la parole, d'une élégance un rien surannée, l'ancien *grand-maître du Grand-Orient* avait laissé percer dès le congrès de novembre 1978 et avait affirmé clairement *dès février 1979 son* intention de briguer la succession de J.-J.-S.-S. Il partit en campagne, créa des clubs *de réflexion, annonça un effort doctrinal* et fit valoir avec habileté qu'il était en mission, chargé tout simple*ment par M. Giscard d'Estaing son* seulement de prendre la présidence du vieux parti, mais d'assurer le *regroupement du centre gauche* dans la perspective de 1981. Entreprise ambitieuse qui *ne* manqua pas de *rencontrer un certain succès. Mais* M. Bariani marquait de près son « adversaire », lequel ne put prendre *l'essor* qu'il souhaitait et dut admettre que *l'emprise du secrétaire* général sur l'appareil constituait pour celui-ci un avantage quasi définitif. L'un et l'autre *virent bien qu'un* affrontement Bariani-Prouteau serait la meilleure chance à offrir à un *troisième larron, que ce soit M.* Servan-Schreiber ou un autre. Et on composa.

Après force négociations durant l'été, l'accord fut publiquement annoncé le 11 septembre : à M. Bariani la *présidence, à M. Prouteau une « première vice-présidence »* qu'on allait créer pour la circonstance en *y ajoutant* — ce qui fait l'objet de la réforme des statuts examinée vendredi — l'onction démocratique d'une *élection directe par le congrès.*

L'accord conclu, on s'employa à « tirer les verrous ». Car si M. Bariani avait surmonté les obstacles risquant *de se dresser devant lui avant le* congrès, d'autres demeuraient pouvant prendre corps pendant les assises *elles-mêmes*. Ces obstacles sont les suivants, dans le désordre :

— La candidature d'un « cacique » appuyée par tous les anciens mécontents du coup de force ? Peu probable. A tout hasard, on a promis une présidence d'honneur à M. Edgar Faure, et celui-ci a re*noncé à briguer autre chose...*

— Le retour de M. Servan-Schreiber ? Hypothèse que nul n'ose exclure, encore que le président en *titre du parti ait paru, au cours* des derniers mois, conduire des activités bien éloignées du radicalisme. Mais *les radicaux ont été échaudés* et craignent ses initiatives osées. Tout a donc été fait pour qu'« *électoralement » l'ancien député ne puisse* nourrir aucun espoir. Normalement, quoi qu'il fasse, ou qu'il dise, une *majorité de mandats ne devrait pas* se porter sur son nom... Reste qu'une apparition, un coup d'éclat, *jetterait quelque trouble dans ce* congrès, dont M. Bariani et ses amis se sont employés à réduire *toutes les incertitudes.*

— Le retour de M. Robert Fabre ? L'ancien président des radicaux de gauche aurait pu être (pourrait être *encore, mais la partie* serait alors totalement improvisée) la vedette du congrès. Revenant à ce parti qu'il a quitté en 1971 alors que M. Jean-Jacques Servan-Schreiber y *régnait* sans partage, chargé de l'expérience de celui qui est allé voir à gauche et rentrée au bercail *centriste, auréolé* du prestige — ambigu mais réel place de Valois — de celui par qui *radicalisme*, giscardisme, contestation et adhésion pourraient *paraître* se conjuguer, il lui eût peut-être suffi *de venir au congrès*, de prononcer quelques formules à base de mots magiques comme « réunification » ou « *rassemblement* » *pour être élu.*

*Certains responsables de la Fédé*ration pour une démocratie radicale (qui regroupe les amis de l'ancien *président du M.R.G.)* regrettent encore que celui-ci n'ait pas choisi de jouer l'audace — il semble bien, en *effet, qu'il ait définitivement renoncé* à une entreprise que les autres candidats auraient pourtant eu bien du *mal à contrer.*

Une réunification partielle se fera tout de même, puisque la F.D.R. de*vrait rejoindre le parti radical au terme du congrès.* Ses *représentants* seraient ensuite admis au comité *directeur* et au *bureau, mais* M. Fabre *lui-même se tiendrait à l'écart.*

Jusqu'à quand ? C'est la question qui sera posée à MM. Bariani et Prouteau dès le lendemain de ces *assises, car il faudra bien que se* réalise d'ici 1981 ce *regroupement* du centre gauche tant souhaité par *l'Elysée. Si M. Fabre* demeure en marge, c'est peut-être qu'il s'attend à une *opération menée plus tard*, de l'extérieur, au niveau parlementaire notamment. L'adhésion des radicaux de tout bord au candidat *Giscard d'Estaing* pouvant se faire non par l'intermédiaire des partis mais par celui des élus : si ceux-ci *acceptaient*, par *exemple*, la plate-forme *présidentielle* du candidat, il ne serait pas indispensable d'être président du parti radical pour être en bonne *position.*

La *prochaine compétition entre* radicaux se jouera donc sur le terrain du centre gauche, où MM. Robert *Fabre et Jean-Pierre Prouteau* préparent leurs positions de longue date. C'est là l'un des secteurs considérés *comme essentiels par ceux qui* préparent la campagne *présidentielle.* Comparées à cet enjeu-là, les récri*minations que l'on ne manquera pas* d'entendre *au cours du congrès radical contre l'U.D.F. et le gouvernement n'ont qu'une importance relative.* Elles ont même l'avantage de rendre le centre gauche plus séduisant pour l'électorat modéré d'opposition. Celui qui fera la *différence* en 1981.

NOEL-JEAN BERGEROUX.



LA DÉLÉGATION CHARGÉE D'INFORMER LE PARLEMENT FRANÇAIS SUR LES TRAVAUX DE STRASBOURG

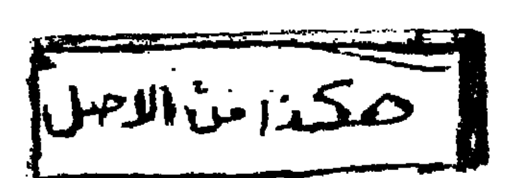
Les groupes politiques de l'Assemblée nationale ont désigné leurs représentants à la délégation parlementaire pour les Communautés européennes instituée par la loi du 6 juillet 1979 et qui a pour *fonction* de tenir l'Assemblée nationale française informée des travaux de l'Assemblée de Strasbourg. Cette délégation est ainsi composée :

— *Six R.P.R.* : MM. Michel Cointat (Ille-et-Vilaine), Xavier Deniau (Loiret), Pierre-Charles Krieg (Paris), Albert Liogier (Ardèche), Jacques Marette (Paris), René Tomasini (Eure).

— *Cinq U.D.F.* : MM. Paul Alduy (Pyrénées-Orientales), Jean Bégault (Maine-et-Loire), René Feït (Jura), Maurice Ligot (Maine-et-Loire) et Alain Mayoud (Rhône).

— *Quatre socialistes* : MM. Jean-Pierre Cot (Savoie), Alain Hautecœur (Var), Jean Laurain (Moselle), et Claude Wilquin (Pas-de-Calais).

— *Trois communistes* : MM. Gérard Bordu (Seine-et-Marne), Antoine Porcu (Meurthe-et-Moselle) et André Soury (Charente).



هكذا من الأصل

RUPTURE A ANGERS

Le maire socialiste retire leurs délégations à tous les élus communistes

De notre correspondant

Angers. — A Angers — où la C.G.T. a lancé un nouvel ordre de grève pour les conducteurs d'autobus qui avaient repris le travail après vingt-quatre jours d'arrêt, l'union de la gauche a vécu. Après avoir, le 12 septembre dernier, retiré sa délégation à l'adjoint communiste chargé du personnel municipal, M. Michel Bouet, le maire socialiste de la ville, M. Jean Monnier, a pris une mesure identique à l'encontre des autres élus communistes. Il a signé mercredi 10 octobre l'arrêté officialisant le retrait des délégations accordées à deux adjoints, MM. Maurice Lebreton (affaires sociales) et Jack Proult (sports), et à deux conseillers municipaux, Mme Jacqueline Lemercier et M. Marcel Paquereau (état-civil).

La *rupture* est ainsi consommée entre la minorité communiste et la majorité socialo-M.R.G. au sein d'une équipe municipale qui devait en grande partie à la « dynamique unitaire » son élection surprise du 13 mars 1977.

L'union a sombré sur l'écueil d'un plan de restructuration des transports urbains décidés par le syndicat mixte des quinze communes de l'agglomération que préside M. Jean Monnier et prévoyant le licenciement de quarante-cinq salariés sur trois cent trente (*le Monde* du 28 septembre).

Ce plan fut à l'origine d'un double conflit social — trois semaines de grève — et politique — les élus communistes refusaient les licenciements — dont tous les protagonistes sont aujourd'hui perdants : les salariés d'abord, qui ont dû reprendre le travail sans avoir pratiquement rien obtenu ; les organisations C.G.T. et C.F.D.T., dont l'affrontement a ébranlé le front syndical unitaire à Angers ; le P.C., dont les élus municipaux angevins se voient aujourd'hui privés de *tout* moyen de peser *sur* la politique communale ; le P.S., enfin, qui a dû faire face à une contestation interne de la part du « *courant E* » (*CERES*) et dont l'équipe au pouvoir à la mairie d'Angers se heurte à une opposition sur sa gauche sans pour autant désarmer ses puis- ... proches de la majorité...

Le P.S. : un constat.

« Le retrait de toutes les délégations du maire aux adjoints et conseillers communistes a été décidé à une très large majorité au sein des deux groupes socialiste et M.R.G., déclarent les élus socialistes ; c'est une décision qui entérine la position oppositionnelle de fait des communistes ; une décision de clarté, de fermeté, d'honnêteté vis-à-vis de tous les Angevins dont nous voulons être les élus responsables... »

Ce que le maire d'Angers et les élus socialistes et M.R.G. reprochent à leurs collègues du P.C., et singulièrement à M. Bouet dont le bloc des élus communistes s'est montré résolument solidaire, c'est « *la pratique du double langage* ». « *Dans l'affaire des transports urbains,* disent-ils, *M. Bouet n'avait fait dans les réunions privées ni objection ni contre-proposition à propos du plan de restructuration qu'il allait attaquer en séance publique ; et depuis mars 1977, cette attitude a été celle des élus communistes en plusieurs autres occasions...* » Mais ce sont aussi des manquements à la « *solidarité de gestion* ». « *Il est inacceptable,* soulignent-ils, *qu'un membre de la municipalité, c'est-à-dire l'exécutif municipal condamne en public des décisions qu'il lui appartient de faire appliquer. Il faut choisir entre la coresponsabilité qui implique la solidarité et l'indépendance critique publique qui ne peut s'exercer qu'en l'absence de toute responsabilité exécutive. M. Bouet et ses amis ont fait leur choix. Le retrait de leurs délégations n'est pas une sanction mais la conséquence logique d'un constat.* »

Le P.C. : décision préméditée

A cela, les élus communistes répondent en invoquant leur « droit à la différence » et le droit de la population à être complètement informée en cas de désaccord non résolu au sein du conseil. Ils critiquent la « pratique municipale », reprenant les termes d'une déclaration communiquée la semaine dernière à la presse locale et dans laquelle ils suggèrent que les adjoints aient désormais un plus large accès aux dossiers, et que soit améliorée et étendue l'information de l'ensemble des élus. Quant à la solidarité de gestion, estiment-ils, elle ne peut jouer que dans la mesure où ceux de qui on l'exige « *ont été effectivement consultés et associés à l'élaboration des décisions* », ce qui n'avait pas été le cas pour les élus communistes et M. Bouet en ce qui concerne le plan de restructuration des transports urbains.

Socialistes et communistes puisent en chœur la justification de leurs attitudes respectives dans le « contrat passé en mars 1977 ». Les premiers ont pris leur décision « *afin que ne soit pas défiguré le cadre des engagements pris à l'égard des Angevins* ». Les seconds accusent le maire de vouloir les écarter « *pour prendre plus facilement ses distances d'avec ce constat* ». P.C. et P.S. retrouvent dans l'attitude du partenaire le prolongement logique de la volonté qui l'a fait « torpiller » le programme commun et l'union de la gauche après les municipales de 1977 (1).

M. Jean Monnier et ses amis élus se refusent à tirer des événements angevins une « leçon nationale », mais au sein de la fédération du P.S. de Maine-et-Loire, largement « rocardienne », on voit volontiers dans ces événements le résultat de l'attitude *des communistes, pour lesquels « les objectifs d'une stratégie nationale priment les intérêts de la commune* dont ils sont les élus » et aux yeux desquels « *l'adversaire est moins la droite que le P.S.* ».

M. Jean-Paul Plassard, secrétaire de la fédération départementale du P.C.F. et conseiller municipal d'Angers, a, pour sa part, déclaré :

« Contrairement aux socialistes qui acceptent d'être enfermés dans les grands choix gouvernementaux (et les conditions de ressources et de charges faites aux communes font partie de ces choix), nous pensons que les municipalités doivent agir avec les populations pour imposer des reculs au pouvoir. La décision des élus socialistes d'Angers nest pas un fait isolé. Elle n'a pas été prise sans l'avis des instances nationales du parti socialiste. Et alors que M. Mitterrand, dans une récente interview accordée au Monde, *plaçait ouvertement les communistes dans l'opposition au sein des municipalités à majorité socialiste, il nous paraît évident que le conflit des transports urbains a été le prétexte pour atteindre un objectif prémédité. »*

Les élus municipaux communistes d'Angers ont néanmoins annoncé à leur intention de rester à leur poste et de demeurer autant que possible « une force de proposition » a uconseil.

Du côté de la majorité gouvernementale, on attend une éventuelle riposte sociale du P.C., déclenchée par l'intermédiaire de la C.G.T. au niveau des employés communaux ont des sapeurs-pompiers. Riposte que le P.C. se défend d'avoir l'intention ni les moyens de provoquer. « *Nous ne voulons ni ne pouvons téléguider des organisations syndicales* », disent les communistes en rappelant au passage que c'est la C.F.D.T., dont sont issus la plupart des leaders socialistes angevins, qui a mis fin au mouvement des salariés des transports urbains et a seule signé — à la mairie — le protocole de fin de grève.

CLAUDE-HENRI GAY.

(1) Depuis ces élections, le conseil municipal est composé de 24 socialistes, 12 communistes et 5 radicaux de gauche.

Les élections municipales d'Aix-en-Provence

P.C. ET P.S. CONCLUENT UN ACCORD

(De notre correspondant.)

Aix-en-Provence. — Un accord a été conclu jeudi 11 octobre entre les sections locales du P.S. et du P.C. en vue des élections municipales organisées à la suite de l'invalidation du scrutin de juin 1978 et dont le premier tour est fixé au 21 octobre.

Une liste d'union sera présentée contre la liste de la majorité dont le chef de file sera le maire sortant, M. Alain Joissains (U.D.F.-rad.). Elle sera conduite par M. Jean-François Picheral (P.S.) et comprendra vingt socialistes, douze communistes et neuf personnalités appartenant au G.A.M. (Groupe d'action municipale), au collectif d'Aix-Ecologie, au mouvement des gaullistes de gauche et à diverses associations et organisations syndicales.

« *Cet accord,* précise un communiqué commun des deux sections, *porte également sur un contrat municipal pour trois ans, avec les orientations suivantes : défendre et créer des emplois, développer les libertés et la démocratie communales, améliorer la vie quotidienne dans les quartiers et les villages de banlieue, lutter contre la politique d'austérité du pouvoir. Les deux partis se sont engagés à répartir équitablement les responsabilités au sein du conseil municipal.* »

Le Sénat a terminé l'examen du statut du personnel communal

Les sénateurs ont achevé, *vendredi 12 octobre à 1 h. 30* du matin, l'examen du titre IV du projet de développement des responsabilités des collectivités locales, titre fixant le statut du personnel communal.

Il leur reste encore à examiner en première lecture au moins la moitié de ce projet de réforme, et notamment les *dispositions les plus importantes sur* la répartition des compétences.

Mode de recrutement des employés des catégories A et B et rôle du centre de formation des personnels communaux. — Le Sénat a adopté un amendement de M. CHRISTIAN BONNET, ministre de l'intérieur, qui précise les organismes chargés de l'organisation des concours. Pour les employés recrutés selon la procédure nationale, les concours sur épreuves sont organisés par le Centre de formation des personnels communaux. Pour les employés recrutés selon la procédure intercommunale, ces concours sont organisés soit par le Centre de formation des personnels communaux, soit par le syndicat des communes pour le personnel dans les cas prévus par l'autorité compétente.

Sur proposition de M. DE TINGUY (Union centr., Vendée), rapporteur de la Commission des lois, le Sénat a atténué la rigueur du texte gouvernemental prévoyant la radiation des listes d'aptitude : un agent qui refuse sa nomination ne sera radié qu'après deux refus. Le gouvernement voulait instaurer la règle de la radiation après un refus, qui est celle des fonctionnaires de l'Etat.

Les sénateurs, sur proposition du rapporteur de la Commission des lois, ont adopté un amendement corrigé par M. SCHIÉLÉ (Un. centr., Haut-Rhin) qui précise la nature et l'objet du centre de formation des personnels communaux : c'est un établissement public intercommunal doté de la personnalité civile et de l'autonomie financière chargé de la formation et du perfectionnement professionnel du personnel communal.

Secrétaires de mairie : le Sénat adopte des amendements qui vont dans le sens souhaité par le gouvernement.

M. CHRISTIAN BONNET définit ainsi le rôle et les garanties des secrétaires de mairie : « *Distinction entre le grade et la fonction, qui permet de concilier la stabilité dans le grade avec la mobilité des fonctions. Le fait que l'agent communal soit titulaire de sa fonction constituait, en effet, un frein, et parfois un blocage, dans la gestion locale. (...) Les secrétaires actuellement en fonction conserveront en tout état de cause leur grade actuel avec les avantages financiers afférents. (...) La création d'un grade d'« administrateur communal » constituera une seconde garantie (...). En cas de conflit avec le maire, la mutation ne devrait être possible qu'au bout d'un an : cela pour obliger les parties à bien réfléchir. Une seule mutation sera autorisée pendant les six ans de mandat d'une municipalité.*

» Une commission de bons offices, composée de maires et de secrétaires généraux, devra être consultée avant la décision — libre — du maire. Le secrétaire général évincé conservera naturellement son grade et tous ses émoluments.

» Si le secrétaire général de mairie a cinquante-cinq ans ou plus, il sera mis en congé spécial, aux frais de la commune, jusqu'à sa retraite. Dans la fonction publique, une telle disposition n'existe que pour les préfets.

» La mobilité de la carrière, conclut le ministre, *impose, à notre sens, qu'un secrétaire général puisse, sans discrédit, devenir directeur d'un office d'H.L.M., ou d'une société d'économie mixte, ou passer dans la fonction d'Etat.* »

Entrée des fonctionnaires des collectivités locales dans la fonction publique d'Etat : le Sénat a aménagé des « passerelles » pour les catégories ne bénéficiant pas d'um statut particulier. Sur proposition de M. DE TINGUY il a renforcé les droits des fonctionnaires locaux.

A. G.

MISE AU POINT. — M. Parmantier, sénateur de Paris (P.S.), intervenant dans le débat sur les satellites (*le Monde* du 10 octobre), a souligné mardi devant le Sénat les capacités de la SNIAS. « *En ce qui concerne la réalisation de ce satellite* [de télévision], a-t-il déclaré, *la SNIAS, technologiquement en avance sur tous ses concurrents, était en mesure de mener à bien la réalisation.* » Une relation abrégée de son intervention et une coquille d'impression (rectifiée le lendemain) pouvait faire croire que M. Parmantier avait mis en doute la capacité pour la SNIAS de mener à bien la fabrication d'un tel satellite. Ce sénateur tient au contraire à dénoncer le retard dont risquent de pâtir la SNIAS et l'ensemble de notre industrie du fait de l'accord franco-allemand du 2 octobre, qui leur enlève la possibilité de poursuivre une réalisation qu'elles étaient en mesure de mener à bien.

Le Monde

société

JUSTICE

AUX ASSISES DE SEINE-SAINT-DENIS

Deux anciens policiers sont condamnés à quinze ans de réclusion criminelle pour le viol d'une jeune fille de 14 ans

La cour d'assises de Seine-Saint-Denis a condamné, jeudi 11 octobre, *au terme d'une heure trente de délibération,* MM. Anatole Nordin et Michel Bracq à quinze ans de réclusion criminelle, et M. Philippe Gloriès à sept ans de la même peine. Les trois hommes, gardiens de la paix, étaient accusés, pour le premier, de « viol sur mineure de moins de quinze ans » et, pour les deux autres, d' « attentat à la pudeur avec violences et complicité de viol » sur la même personne, Hakima B., âgée de treize ans et neuf mois au moment des faits, le 17 juin 1978 (le Monde du 12 octobre).

L'avocat général, M. Joël Menez, avait requis vingt ans de réclusion contre MM. Nordin et Bracq, et de cinq à sept ans contre M. Gloriès en assurant : *« Votre verdict servira, soyez-en sûrs, à rétablir la confiance que l'on doit avoir dans la police. »* Auparavant, représentant la partie civile, Mes Gisèle Halimi et Eric Parlange avaient déclaré : *« Ce viol-là n'est pas tout à fait ordinaire car il s'agit de policiers, de gens qui sont nos représentants de l'ordre, gardiens de nos libertés. »*

Deux avocats de la défense, Mes Bruno de Gastines et Jean-Claude Guilbert, commis d'office, ont alors tenté de faire valoir que les trois gardiens de la paix — qui ont commis leur crime en civil et en dehors de leurs heures de service — *n'avaient pas fait* mention de leur qualité de policiers Ils ont, en outre, tenté de plaider une certaine « *ambiguïté* » de la conduite d'Hakima (seule, en robe de chambre dans la rue, etc.). Leurs propos ont, à plusieurs reprises, été sourdement contestés par le public présent dans la salle d'audience.

Me Michel Planty, défenseur de M. Bracq, a adopté un autre système de défense. Evoquant *« l'escalade actuelle dans la répression des crimes sexuels »* et la nécessité de *« faire la distinction avec les peines pour les hommes qui n'hésitent pas à tuer »*, Me Planty s'en est pris à un courant féministe « *démagogique* », exigeant des peines « *démesurées et sauvages* ». L'avocat de la défense a *esquissé un rapprochement entre* cette idéologie et le fanatisme religieux.

Durant toute la durée des débats, la jeune Hakima B., a caché son visage entre ses mains, essuyant de temps à autre ses larmes. — L. G.

M. ROCARD DEMANDE LA CLÉMENCE POUR LES MILITANTS BRETONS

M. Michel Rocard est venu, jeudi matin 11 octobre, déposer au procès des militants séparatistes bretons devant la Cour de sûreté de l'Etat. Le député socialiste des Yvelines, après un rapide exposé historique sur le particularisme de la Bretagne, a dénoncé le centralisme parisien. Il a plaidé pour « le droit à la différence », en faveur du régionalisme, et a approuvé le projet de régionalisation du général de Gaulle. *« Mais,* a ajouté M. Rocard, *je désapprouve les analyses politiques du F.L.B. et surtout les moyens qu'il emploie. » « Cependant,* a-t-il fait remarquer, *cette violence est symbolique, car il n'y a pas eu de violence à personne et je comprends leurs témoignages, car la symbolique de la violence est l'expression d'un déracinement. »*

Après avoir rappelé qu'il n'avait pas d'ascendance bretonne, M. Rocard a indiqué qu'il était opposé à la Cour de sûreté de l'Etat, « juridiction d'exception », et qu'il approuvait la proposition de loi du groupe socialiste, déposé la veille par M. Louis le Pensec, député socialiste du Finistère (1), qui était venu, lui aussi, témoigner à ce même procès.

En conclusion, M. Rocard a fait appel à la clémence de la Cour, car *« les condamnations sévères sont annonciatrices de prochaines échauffourées ». « La sécurité de l'Etat incorpore-t-elle la défense symbolique de l'Etat ?* a-t-il demandé. *Le refus explicite de prendre une sanction politique libérerait le législateur en le plaçant devant ses responsabilités. »*

(1) M. Louis Le Pensec a recommandé la proposition de loi qu'il avait déposée lors de la précédente législature et condamnant la Cour de sûreté de l'Etat.

« ON N'EST PLUS EN FRANCE ! »

Motif du refus d'embauche : « *Etranger.* » M. Michel Raffin, gérant de la Brasserie des Abattoirs, à Lyon (septième arrondissement), n'avait pas hésité à écrire de sa main ce qualificatif — à ses yeux incompatible avec des fonctions de cuisinier — sur la fiche réglementaire de l'ANPE présentée par le demandeur, M. Abdel Hamid Boudra. Celui-ci, de nationalité algérienne, s'était pourtant présenté avec un certificat favorable de son ex-employeur, qui l'avait licencié pour cause économique.

La cinquième chambre du tribunal correctionnel de Lyon a rendu son jugement après trois semaines de délibéré. M. Raffin a été condamné à 2 000 F d'amende et devra payer 3 500 F de dommages et intérêts à M. Boudra, au M.R.A.P. et au Syndicat C.G.T. de l'hôtellerie.

La victime a, semble-t-il, actuellement de sérieuses difficultés pour trouver un emploi du fait de la plainte qu'elle a déposée en justice. « *On n'est plus en France !* », se sont exclamées deux personnes, présentes dans la salle d'audience, à l'énoncé du jugement. — (*Corresp.*)

● *La demande d'extradition de M. Lanfranco Pace* sera examinée mercredi 17 octobre par la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris.

L'adhésion collective des membres d'un barreau à un syndicat d'avocats est illégale

estime la cour d'appel de Montpellier

De notre correspondant

Montpellier. — La décision du conseil de l'ordre d'un barreau entraînant l'adhésion du barreau tout entier à une organisation syndicale est-elle de nature à porter atteinte à la liberté individuelle de chacun des membres de l'ordre à qui il appartient d'adhérer au syndicat de leur choix ?

Telle est la question qui fut posée à la cour d'appel de Montpellier par plusieurs membres du barreau à la suite d'une délibération du conseil de l'ordre en date du *6 octobre 1978* décidant l'adhésion en bloc de ce barreau à la Confédération syndicale des avocats (*C.S.A.*).

Les demandeurs, Mes Jean Méloux, Jean-François Pelvet, Luc Poujol et Jean-Jacques Gandini, ainsi que le Syndicat des avocats de France, estimaient que la limite du pouvoir de l'ordre avait été franchie et que, en agissant ainsi, le conseil avait pris une décision étrangère à ses attributions et contraire à la liberté syndicale.

La cour d'appel de Montpellier, réunie en assemblée générale sous la présidence de M. Georges Fontès, premier président, a annulé la délibération du 6 octobre. Elle a estimé que la décision du conseil de l'ordre ne pouvait être considérée comme un acte de gestion administrative et que l'adhésion à un syndicat professionnel ne pouvait être le fait que de personnes physiques et morales exerçant une activité professionnelle *commune*, ce qui n'est pas le cas de l'ordre des avocats. — R. B.

RHONE - POULENC CONDAMNÉ POUR POLLUTION

Le directeur général de l'usine Rhône-Poulenc Polymères de *Saint-Fons*, M. Albert Terez, et le sous-directeur de la même unité, M. Pierre Hoch, ont été condamnés, mardi 9 octobre, respectivement à des peines d'amende de 1 000 francs et 2 000 francs par le tribunal d'instance de Villeurbanne.

Le 24 juillet 1978, un nuage de fumées sulfuriques s'était répandu au-dessus des communes de Saint-Fons et de Vénissieux. Des habitants avaient été incommodés par ce nuage toxique, et, bien qu'aucune lésion grave n'ait été constatée, l'affaire avait provoqué un vif émoi chez les élus et les riverains d'une zone particulièrement industrialisée.

Les juges villeurbannais n'ont pas hésité à condamner le directeur général de R.-P.P., pourtant absent au moment des faits. *« Dans les industries soumises à des règlements édictés dans un intérêt de salubrité et de sûreté publiques,* soulignent les attendus, *la responsabilité finale remonte essentiellement aux chefs d'entreprise, à qui sont personnellement imposés les conditions et les modes d'exploitation de leur industrie. »* (*Corresp.*)

LE LIVRE « LA NOUVELLE DROITE » NE SERA PAS SAISI

Saisie en référé par le Groupement de recherches et d'études pour la civilisation européenne (*GRECE*), Mme Simone Rozès, président du tribunal de Paris, a décidé que le livre de M. Julien Brunn, journaliste à *Libération*, publié par les Nouvelles Editions Oswald sous le titre *la Nouvelle Droite, le dossier du « procès »*, *n'avait pas lieu d'être saisi.*

Le GRECE s'élevait contre la reproduction, dans cet ouvrage, d'un article publié par l'hebdomadaire *l'Express* du 31 mars *1977*, « Spaggiari *et ses amis* », qui avait fait l'objet d'une condamnation pour diffammation par le tribunal de grande instance de Paris, le 31 mai 1978.

La Nouvelle Droite, le dossier d'un « procès » pourra cependant *être mis en vente, mais* avec un encart signalant ce jugement.

● *M. Claude Rotschild*, membre de la commission administrative *du SNE-Sup, nous signale* qu'il est intervenu au nom de e syndicat lors du meeting de protestation contre l'assassinat de Pierre Goldman (*le Monde* du 4 octobre).

LE FIGARO : une crise grave

« Il y a trop de « bavures » dans la police. On ne peut plus parler d'accidents. Il s'agit d'une crise grave. C'est vrai, l'immense majorité du corps est composée d'hommes qui accomplissent avec conscience un travail pénible, dangereux et médiocrement rémunéré. Mais cela ne peut masquer le fait qu'un petit nombre d'éléments douteux discrédite l'institution. »

(MAX CLOS)

LE PROCÈS DU TALC MORHANGE

La disparition de 39 kilos d'hexachlorophène

C'est à l'audition de fonctionnaires du ministère **de la santé et de la Sécurité sociale, de chercheurs de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM), de médecins et de divers experts qu'ont été consacrées les audiences des 9 et 11 octobre du procès du talc Morhange devant le tribunal correctionnel de Pontoise. A écouter certains d'entre eux, on pourrait conclure à la nécessité de clore le procès et réduire l'affaire à un « coup du sort », à l'un de ces hasards tragiques qui permettent de découvrir les dangers cachés d'une substance d'usage répandu. Personne ne veut reconnaître la plus petite erreur, la moindre lenteur de réaction, une quelconque part de responsabilité *dans le drame de deux cents familles et* la mort de trente-six enfants.**

A doses faibles, l'hexachlorophène était un excellent désinfectant : telle était la doctrine officielle jusqu'à l'accident du talc Morhange. *« Pour les produits qui ne sont pas des médicaments, nous avançons un peu à tâtons pour établir la réglementation, au fur et à mesure des informations en ce domaine,* a expliqué M. Henri Nargeolet, directeur de la pharmacie au ministère de la santé à l'époque des faits ; *nous lisons la presse, les communications scientifiques, les publications de l'Organisation mondiale de la santé ; on arrive à savoir assez souvent s'il y a eu des accidents avec tel* ou *tel produit. »* Seuls, ou presque, les accidents peuvent donc faire évoluer les réglementations.

En l'absence de M. Robert Boulin, ministre de la santé publique *jusqu'en juillet 1972* — actuellement ministre du travail — qui n'avait pas été autorisé par le conseil des ministres à témoigner, M. Nargeolet a tenté d'expliquer la lenteur de la réaction des pouvoirs publics après qu'ils eurent pris connaissance des recommandations américaines, ainsi que la réponse faite par le ministre en mai 1972 à la question écrite d'un député qui l'interrogeait *sur les effets de l'hexachlorophène* (*le Monde* du 6 octobre).

Les défenseurs de M. Hubert Flahaut, directeur de Givaudan-France, fournisseur d'hexachlorophène, *ont* cependant envoyé à M. Boulin un questionnaire écrit. A la question sans cesse posée : *« Givaudan, qui ne vendait pas au public, informait-il suffisamment ses clients de la nature de l'hexachlorophène ? »,* M. Nargeolet *a encore* répondu que *« si le consommateur qui se sert d'un produit n'est pas censé le connaître, celui qui le livre au public doit avoir une certaine responsabilité ».* Il a ainsi *mis l'accent sur les responsabilités des sociétés* Morhange et Setico.

De Morhange, on a peu parlé. Et, pour ce qui concerne Setico, on n'a fait que développer ce qui a été dit dès la première audience à propos du désordre et de la saleté des locaux (*le Monde* du 4 octobre). M. Louis Savelli, chef du service de l'inspection générale de la parmacie en Ile-de-France, tout comme les experts MM. Gourdon et Augus ou le professeur Lebreton, ont déploré le manque de méthode de cette entreprise, qui a rendu quasi impossible la vérification des hypothèses avancées pour expliquer la disparition de 39 kilos d'hexachlorophène, passée inaperçue, et la présence de cette substance dans le talc. *« Si Setico avait été un laboratoire pharmaceutique,* a dit M. Savelli, *nous l'aurions fait fermer. Le système de contrôle y était plus que léger. »*

« Setico n'était pas dirigée, a estimé M. Gourdon. *Si on entend par directeur quelqu'un qui assure la gestion et la prévention, M. Brunet n'était pas un directeur, son seul souci étant de produire le plus possible avec le moins possible de personnel. »* Ces considérations ne sauraient suffire à expliquer la présence de l'hexachlorophène dans le talc Morhange.

JOSYANE SAVIGNEAU.

LE LAMPISTE

Que s'est-il passé, un jour, à la SETICO, pour qu'on retrouve de l'hexachlorophène dans un talc qui n'aurait pas dû en contenir ? L'instruction n'a pas permis de l'établir. On a quand même inculpé le manutentionnaire qui versait le talc dans la trémie. Aux côtés de quatre dirigeants d'entreprise on fait comparaître M. Dominique Civel qui, pour 1 350 francs par mois, 45 heures par semaine, remplissait le *mélangeur avec les* poudres qu'on lui confiait. *« J'avais un cahier noir,* dit M. Civel, *et je faisais les mélanges suivant les indications données. Dans le talc Morhange, il n'y avait pas de G 11. Je n'ai pu confondre des récipients parce que le G 11 était en fût et le reste en sac. »*

On ignore si M. Civel était présent lors de l'erreur de manipulation *dont on ne connaît pas* la date. Il aurait pu être entendu comme témoin, ce qui aurait évité des murmures dans la foule, attribuant à cet employé *« l'origine du drame ».* Mais, pour l'accusation, M. Civel, lui aussi, est coupable de négligence. Il a monté au premier étage d'un atelier, *« parce que c'était plus commode »,* des fûts de G 11 qui devaient rester au rez-de-chaussée. Le G 11 était *livré dans des fûts de 50 kilos.* Personne n'a remarqué le déplacement de l'*un d'entre* eux. Du reste, qui, à la SETICO, était chargé de contrôler ce que faisait M. Civel ? On l'ignore.

CATASTROPHES

En Pologne

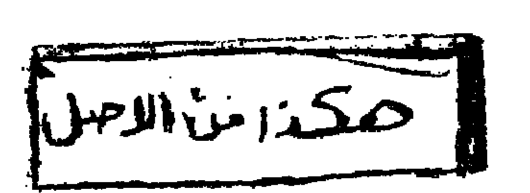
TRENTE-TROIS MINEURS TUÉS DANS UNE HOUILLÈRE

Trente-trois mineurs ont été tués, mercredi *soir 10 octobre*, par un coup de poussière dans une houillère de Bytom, à une vingtaine de kilomètres au nord de Katowice (Haute - Silésie), a annoncé jeudi soir l'agence de presse polonaise PAP.

● *Inondations en Inde dans l'Assam.* — Treize personnes ont péri et près de vingt-cinq mille ont été secourues par l'armée indienne à la suite des inondations provoquées par des pluies torrentielles qui ont entraîné la crue du Brahmapoutre, dans l'Assam, Etat situé au nord-est du pays. La situation est qualifiée de « critique » par les autorités, qui ont transféré dans des camps quelque trente mille sans-abri, victimes de ces crues qui affectent au total plus d'un million de personnes. — (*A.F.P.*)







ÉDUCATION

Libres opinions

Le droit de l'enfant

par MICHEL LASSERRE (*)

ALORS que tant d'enfants dans le monde souffrent de malnutrition, que tant d'autres sont les victimes des atrocités commises lors des conflits qui opposent les adultes, il ne saurait être question de parler de « droit de l'enfant », ou plutôt des droits des enfants, hors du temps et de l'espace, dans quelque splendide isolement.

Comme il serait commode pourtant de fermer cette fenêtre ouverte par-delà les frontières pour débattre avec une académique sérénité et restreindre le champ de nos préoccupations ! Comme il serait tentant de se limiter à son expérience personnelle, à son foyer, même si, là aussi, grandit l'inquiétude de l'avenir.

Alors que va s'achever — sur quel bilan ? — l'Année internationale de l'enfant, le Comité national d'action laïque (C.N.A.L.) saisit l'occasion de son prochain colloque (1) pour inviter chacun à méditer sur ses propres enfants, mais aussi sur ceux de son quartier, de sa cité, de son pays et au-delà, de tous les autres pays. Que sont-ils en droit d'attendre de la société et, directement, de chacun de nous ?

Parler en adulte du droit de l'enfant, est-ce un abus de langage ? Comme le remarque le rapport préparatoire au colloque consacré à l'évolution des principes et règles de droit, « l'adulte se bat individuellement ou collectivement pour ses droits et ses libertés ». « L'enfant ne peut se battre. C'est la société des adultes et elle seule qui décide de ce qui est, ou n'est pas, bon pour l'enfant. » *C'est donc aux adultes qu'il appartient de s'interroger, de tenter de prendre la mesure des besoins et des responsabilités.*

Le rapport préparatoire propose notamment la prise de conscience :

● *Que la conquête des droits de l'homme passe par la lutte contre toutes les aliénations et d'abord contre celles qui l'atteignent dès l'enfance ;*

● *Qu'il n'est donc de « droits » que de l'« homme », et que ceux-ci impliquent un ensemble de devoirs de l'adulte à l'égard de l'enfant ; devoir au premier rang desquels une éducation profondément imprégnée des principes et de l'esprit de laïcité, condition essentielle de l'accès de l'enfant à la liberté et à la responsabilité. Car* « la liberté de l'homme se détruit ou se conquiert pas à pas dès l'enfance ».

Réfléchir sur le droit de l'enfant, c'est donc déjà, pour une grande part, traiter de l'avenir ; c'est rechercher les moyens de préparer l'homme libre et responsable de demain ; c'est s'efforcer de transformer l'enfant d'aujourd'hui en coauteur de son propre développement, par conséquent se refuser à raisonner en fonction d'un projet personnel ou d'un mythe de l'enfance. C'est considérer l'enfant dans son actualité, sa réalité, sa présence quotidienne.

Voilà pourquoi les responsables du C.N.A.L. ont jugé nécessaire de prendre en compte les différents temps de vie, l'ensemble des milieux éducatifs. L'époque n'est plus où l'école pouvait être considérée comme le lieux quasi exclusif d'éducation. La famille sait bien aussi qu'elle ne maîtrise pas la totalité du destin de l'enfant. Il reste à analyser les différentes situations d'éducation, à prendre conscience de leurs contradictions, à rechercher les pratiques de coresponsabilité, à éviter les accusations ou culpabilisations réciproques et stériles, à réduire les risques de conflit entre tous ceux qui influencent directement ou indirectement la vie et le devenir de l'enfant.

Trop souvent chacun construit son propre territoire d'intervention, porte jugement, sans prendre en compte les préoccupations des autres. Aussi avons-nous choisi de mettre en présence éducateurs et chercheurs, mais encore philosophes, psychologues, sociologues, biologistes, médecins, architectes, journalistes, au sein de quatre groupes qui envisageront l'enfant dans sa relation à la famille, à l'école, aux structures des loisirs collectifs, et à l'environnement considéré à la fois comme cadre de vie et dispensateur de message.

Rien d'étonnant dans une telle démarche : le choix des laïcs pour une école ouverte à tous implique de façon plus large le choix de la rencontre, de l'échange, du dialogue, de la confrontation, comme sources d'enrichissement. Ne sont-ils pas plus justifiés que jamais au regard de l'actualité ? Ils signifient que l'enfant ne saurait être l'enjeu d'intérêts particuliers, ne saurait être la propriété de la famille, de l'État, d'une institution, d'une Église, d'une secte, d'un parti.

L'enjeu du colloque ? Il ne saurait être question d'inventaire exhaustif, de propositions radicales ou figées, mais d'un travail de longue haleine, destiné dès la première étape à ouvrir de nouvelles voies à la réflexion, à rechercher des possibilités d'action. Le droit de l'enfant, c'est le défi d'aujourd'hui à tout adulte soucieux d'assumer sa responsabilité.

★ Secrétaire général du Comité national d'action laïque (C.N.A.L.).

(1) 13 et 14 octobre à l'hôtel P.L.M.-Saint-Jacques à Paris. Le C.N.A.L. est composé des cinq organisations suivantes : Syndicat national des instituteurs et professeurs d'enseignement général de collèges ; Fédération des conseils de parents d'élèves ; Fédération des délégués départementaux de l'éducation nationale ; Ligue française de l'enseignement et de l'éducation permanente ; Fédération de l'éducation nationale.

Des difficultés dans la mise en place des stages en entreprises pour les professeurs

Une chance gaspillée ?

Tout ne va pas pour le mieux dans les stages en entreprises des futurs professeurs du *secondaire. Ces stages que* doivent effectuer désormais, au cours de leur dernière année de formation initiale, les nouveaux *professeurs d'enseignement* général des collèges (P.E.G.C.), les certifiés et les agrégés (« le Monde » du 21 juin), afin d'acquérir « une connaissance du monde économique et social et, en particulier, de la vie en entreprise », devaient commencer dès le 17 septembre pour les P.E.G.C. En province, plusieurs recteurs ont reporté de quelques jours ou de quelques semaines leur mise en place. Dans la région parisienne, le démarrage prévu sans délai s'est heurté aux réticences de nombreux stagiaires. Certains d'entre eux n'ont pas encore vraiment pris pied dans une entreprise, quand ils n'en ont pas « traversé » plusieurs successivement.

Dès le premier jour, les deux cent quatre-vingts stagiaires P.E.G.C. de troisième année des académies de la région parisienne ont protesté. Au lendemain de la date de début prévue, moins d'un stagiaire sur douze avait rejoint le lieu de son stage. Des assemblées générales réunies dans chacun des quatre centres de formation (écoles normales d'Auteuil, des Batignolles, de Livry-Gargan et de Versailles), des rencontres entre plusieurs centres ont, en un premier temps, remis en cause, sous l'influence notamment de militants trotskistes du Front unique ouvrier (FUO), le principe des stages, et réclamé l'abrogation des circulaires du 6 juillet qui les *définissaient. Par la suite,* des positions moins extrêmes l'ont emporté. L'administration a accepté de retarder de quelques jours le début des stages. Une note du directeur des collèges adressée aux recteurs, et dont une délégation du SNI-P.E.G.C., reçue au ministère le 19 septembre, puis du SGEN--C.F.D.T. reçue le lendemain ont eu copie, assouplissait quelque peu les modalités des stages.

Depuis lors, un grand nombre des intéressés ont pris contact avec l'entreprise désignée. Mais tout n'est pas réglé pour autant... Ainsi, ce stagiaire d'Auteuil se plaint de « *n'avoir rien à faire* » chez Kodak et de ne pouvoir entrer dans les ateliers « *dont les trois quarts travaillent dans le noir* ». Tel autre a refusé de vendre des livres à la FNAC et a émigré aux éditions Magnard, qui, dit-il, n'ayant pas de maquettiste, lui ont demandé d'effectuer ce travail. Il est maintenant à la mairie d'Orly. D'autres, à la mairie de Paris, regrettent d'être « *trop choyés* » et véhiculés pour aller « *telles des dames patronnesses, visiter des cas sociaux* ». Si une stagiaire dans un service *de restauration collective* reconnaît avoir été très intéressée, un de ses collègues en est à sa... sixième entreprise. Un stagiaire à la R.A.T.P. ne commencera que le 15 octobre.

En province, à l'exception de Lille où les stages ont commencé *le 1er octobre* à la *suite de diverses* protestations, plusieurs académies ont d'elles-mêmes retardé la mise en route. Besançon l'a fixée au 8 octobre ; Lyon au 15 octobre.

Maladresse

Ces vicissitudes s'expliquent sans trop de mal. Car il faut bien admettre que l'opération a été lancée dans la *hâte* et, à Paris, *non sans maladresse.* Ainsi, le 17 septembre, ce sont des responsables du patronat qui sont venus dans chaque centre parisien présenter les stages, dont il avait pourtant été dit et redit que l'éducation garderait la maîtrise. *Et surtout l'organisation des stages* a été confiée à un établissement privé, l'Institut de formation pour les entreprises de la région parisienne (IFERP), qui dépend du groupement des industries métallurgiques de la région *parisienne.*

Quand on connaît la sensibilité des enseignants du secteur public *aux empiètements du privé,* on comprend que tout leur ait paru agencé pour saboter les stages. D'autant que la prose de l'IFERP, dont les stagiaires ont pris connaissance, ne laissait planer aucun doute : le premier critère auquel les tâches accomplies par les intéressés devaient répondre, lisait-on, était... l'utilité pour l'entreprise ! Il était aussi précisé que le futur enseignant devait être placé « *dans une situation réelle de travail* ». Toute rémunération par l'entreprise étant exclue, on mesure ce que cette situation peut avoir de « réel »...

Il n'en fallait pas plus pour que des *enseignants* assujettis à une administration tatillonne qui ne les incite guère à l'aventure ne débordent pas d'enthousiasme. Bien *peu contestent aujourd'hui* le principe même du stage, même si tous ne cèdent pas à la séduction de son aspect « révolution culturelle », selon l'expression d'un professeur de Grenoble. La vie qu'il faut accueillir à l'école ne se *réduit* pas à *l'univers de* la production et des affaires, disent les enseignants. Ils ajoutent que tous ont déjà, au cours de leurs études universitaires, travaillé, et réellement travaillé, dans une entreprise, et donc approché le *monde industriel ou commercial.*

La réflexion des stagiaires aurait dû être sollicitée sur la *finalité* des stages avant qu'ils ne commencent. Le ministère a préféré en régenter les modalités, en fixer uniformément les dates, dans la précipitation des vacances, celles des enseignants et celles des entreprises (1). Résultat : on a ajouté huit semaines de stage au programme d'une troisième année de formation qui se conclut par l'examen du certificat d'aptitude au professorat d'enseignement général des collèges (C.A.P.E.G.C.), et à laquelle on n'a rien changé d'autre part. Aussi la demande la plus radicale des jeunes P.E.G.C. est-elle que le *stage en entreprise* soit l'occasion de repenser la totalité de leur formation, et non un simple additif, voire un gadget, sans *lien avec l'ensemble de leur apprentissage* pédagogique.

Certains font la suggestion qu'ils aient à trouver eux-mêmes l'entreprise qui les emploiera le temps d'un stage, comme il en va pour les élèves des grandes écoles. L'efficacité *formatrice* de cette démarche difficile est reconnue. Pourquoi de futurs éducateurs ne la *mériteraient-ils* pas ?

Le tir peut encore être rectifié, la formule complètement modifiée. Tels qu'ils ont commencé, trop de stages ressemblent déjà à une belle chance gaspillée.

CHARLES VIAL.

(1) La circulaire envoyée aux recteurs le 6 juillet les invitait à transmettre au ministère le 1er août le résultat de leurs démarches pour trouver des lieux de stages...

ÉDUCATION

Selon les évaluations du ministère et des syndicats

SIX MILLE A SEPT MILLE MAITRES AUXILIAIRES SONT ENCORE SANS EMPLOI

Une délégation de la Fédération de l'éducation nationale comprenant les représentants de plusieurs syndicats (SNI-P.E.G.C., SNES et SNETAA) a fait, au cabinet du ministre de l'éducation, le 11 octobre, le point sur le réemploi des maîtres auxiliaires.

Le directeur du cabinet, M. Maurice Niveau, a communiqué les chiffres du ministère, arrêtés au 5 octobre : sur 52 000 maîtres auxiliaires employés l'an dernier, 5 900 ne sont plus candidats à un emploi, soit qu'ils aient renoncé, soit qu'ils aient été intégrés dans un autre corps ; 797 ont été définitivement radiés après deux refus de poste ; 5 918 attendent toujours une affectation (dont 2 800 ont plus de deux ans d'ancienneté).

Le secrétaire général du SNES, *M. Etienne Camy-Peyret*, a exposé les chiffres de son syndicat, arrêtés au 10 octobre : selon lui, ce ne sont pas 6 000 mais 7 000 maîtres auxiliaires qui *attendent actuellement un emploi*. En outre, 5 000 maîtres auxiliaires environ n'ont été réemployés qu'à temps partiel, et 5 000 autres nommés comme suppléants sur des postes temporaires.

« Vos engagements ne sont pas réalisés », a conclu M. Camy-Peyret, en faisant référence à la lettre du 3 septembre dans laquelle M. Christian Beullac, ministre de l'éducation, promet le réemploi de tous les maîtres auxiliaires avant le 31 octobre.

LE SYNDICAT NATIONAL DES LYCÉES ET COLLÈGES RENOUVELLE SON DÉSACCORD AVEC LA RÉFORME HABY.

« Le secrétaire général de la Fédération de l'éducation nationale se soucie plus de la promotion de ses instituteurs que de la défense d'un enseignement public de qualité », a déclaré, mercredi 10 octobre, au cours d'une conférence de presse, M. Gérard Simon, président du Syndicat national des lycées et collèges (SNALC).

Insistant sur la dégradation des *conditions de vie et de travail* dans les établissements scolaires, M. Simon a évoqué le *« problème humain »* que représente *« l'utilisation, puis la mise au chômage »* des maîtres auxiliaires. Le SNALC préconise une titularisation de ces enseignants par la mise en place d'un concours interne.

Le SNALC a renouvelé son total désaccord avec la réforme Haby. Il souhaite la création d'une commission parlementaire d'enquête sur la situation des collèges et la révision de cette loi devant le Parlement.

« DE NOMBREUX POINTS NOIRS SUBSISTENT », SOULIGNE LA FÉDÉRATION DES PARENTS D'ÉLÈVES LAGARDE.

Pour la Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public (P.E.E.P., présidée par M. Antoine Lagarde), *« la rentrée de 1979 paraît avoir posé moins de problèmes, dans l'ensemble, que les années précédentes »*. M. Lagarde a cependant ajouté, au cours d'une conférence de presse réunie récemment à Paris, que *« de nombreux points noirs subsistent : classes surchargées, affectation tardive des élèves »*. Les responsables de la P.E.E.P. se déclarent en outre *« particulièrement sensibilisés »* sur l'affectation tardive des professeurs et sur la réduction générale du nombre de surveillants. La P.E.E.P. demande *« le rétablissement d'un effectif d'encadrement suffisant »*, car *« l'autodiscipline ne se décrète pas »*.

M. Lagarde, après avoir longuement insisté sur la nécessité de résoudre le problème du remplacement des maîtres absents, a tenu à exprimer *« la réserve »* (de la P.E.E.P.) *« devant l'agitation qui règne dans certains établissements depuis la rentrée scolaire »*.

SCIENCES

LE BUDGET DE LA RECHERCHE

Les commissions des finances et de la production de l'Assemblée nationale donnent un avis favorable

La commission de la production et des échanges de l'Assemblée nationale a entendu, mercredi 10 octobre, le secrétaire d'État chargé de la recherche, M. Pierre Aigrain. Celui-ci a exposé les *« améliorations de la structure des organismes de recherche »*. *« Sans perdre leur indépendance et sans abandonner la cohérence entre recherche fondamentale et recherche appliquée »*, a déclaré M. Aigrain, ils doivent être *« ouverts aux problèmes de l'économie et de la* société ». Une adaptation du statut des chercheurs est nécessaire pour réduire les périodes d'attente à l'entrée et pour *« éviter qu'un chercheur soit défavorisé s'il change de sujet de recherche, d'organisme ou de secteur géographique »*. Après la réforme du Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.) et de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA), le tout viendra du Centre national d'étude des télécommunications (CNET), de l'Institut de recherche des transports et de l'Institut de recherche de la sidérurgie, pour lesquels des rapports sont en réparation.

Rapporteur pour avis, M. Antoine PORCU (P.C.) a analysé les crédits de la recherche et fait observer qu'aucun des grands objectifs du VIIe Plan en matière de recherche n'avait été atteint. Il a conclu au rejet du budget, mais n'a pas été suivi par la commission qui a donné un avis favorable. Le même avis favorable avait été donné mardi 9 octobre par la commission des finances en dépit, là aussi, des conclusions tendant au rejet formulées par le rapporteur spécial, M. Jean-Pierre CHEVENEMENT (P.S.).

Le rapporteur a indiqué que le taux d'accroissement de l'enveloppe recherche (12,2 % pour le total des autorisations de programme et des crédits de fonctionnement) serait légèrement en retrait sur le taux d'accroissement moyen des dépenses publiques et compenserait tout juste la hausse des prix. Il a souligné que, depuis 1975, les crédits de l'enveloppe recherche en valeur ont progressé à un rythme inférieur à celui des autres équipements collectifs. Il a, d'autre part, évoqué les difficultés qu'il avait eues à exercer, en tant que rapporteur spécial, les pouvoirs de contrôle conférés par l'ordonnance du 30 décembre 1958. M. Robert-André VIVIEN (R.P.R.), qui présidait, a indiqué les limites dans lesquelles devait s'exercer le pouvoir de contrôle *« sur pièce et sur place »* des rapporteurs spéciaux.

[Cet échange de propos semble viser un incident qui a opposé M. Jean-Pierre Chevènement à la direction du C.N.R.S. M. Chevènement s'est présenté à la fin du mois de septembre au siège du C.N.R.S. pour consulter le dossier de l'accord entre le C.N.R.S. et Rhône-Poulenc. Il n'a pu avoir accès à ce dossier en raison de l'absence du directeur scientifique pour la chimie, en mission hors de Paris ce jour-là. Ce dernier a été rappelé d'urgence, et M. Chevènement a été averti que le dossier concernant les aspects administratifs et financiers était à sa disposition ; mais, pris par d'autres obligations, il n'est pas allé le consulter.]

LES PERSONNELS DE L'INSERM SONT INQUIETS

Le grand amphithéâtre du service d'urologie de l'hôpital Necker était comble, jeudi 11 octobre, pour un forum-débat organisé par les syndicats de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) sur la réforme du statut des personnels de cet organisme. Cette affluence dénote un sérieux malaise. La veille, le directeur général de l'INSERM avait informé les personnels que l'ensemble du dispositif qu'il a présenté il y a trois semaines (*le Monde* du 21 septembre) était maintenu avec quelques aménagements mineurs. Ainsi, pour la première année d'application du statut, il y aurait 60 % de dérogations, au lieu de 40 %, à la règle qui limite à trente et un ans pour les médecins et vingt-sept ans pour les autres l'âge d'entrée à l'INSERM.

Les syndicats estiment que la modification du statut prélude en fait à des mesures de licenciements ; ils pensent aussi que le changement obligé de laboratoire après la période probatoire n'est *pas scientifiquement justifié et* va désorganiser les équipes de recherche.

DEUX OUVRIERS DE LA CENTRALE NUCLÉAIRE DE CHINON ONT ÉTÉ IRRADIÉS

(De notre correspondant.)

Tours. — Deux employés de la centrale nucléaire de Chinon A ont été irradiés, en septembre dernier, dans l'enceinte du réacteur de la tranche 2, a annoncé, jeudi 11 octobre, la direction de la centrale.

Les deux agents, qualifiés de « D.A.T.R. » (*directement affectés à un travail de rayonnement*), avaient effectué la recherche d'une fuite de gaz carbonique dans une zone, proche du réacteur, où l'accès est exceptionnel. Ils étaient porteurs d'un film dont le développement, effectué *mensuellement*, a *révélé* que la dose de rayonnements qu'ils avaient reçue excédait le taux fixé par la réglementation (3 rems par trimestre ou 5 rems par an). Selon la direction de la centrale, la valeur des doses reçues n'a pas encore été précisément déterminée, *mais « son ordre de grandeur permet toutefois d'exclure tout caractère de gravité en ce qui concerne la santé de ces agents »*.

● RECTIFICATIF. — Le chiffre de la consommation de soja figurant dans l'introduction de l'article d'Elisabeth Gordon sur *« Des algues et des levures pour fabriquer des protéines »* (*le Monde* du 10 octobre), était, en fait, celui de la consommation française, et non européenne comme il était *indiqué. D'autre part*, dans l'énumération des principaux pays producteurs de manioc a été omise la Thaïlande.

DÉFENSE

UN SONDAGE DE « *PARIS-MATCH* » SUR LE PATRIOTISME

Selon un sondage de Paris-Match-Public réalisé auprès d'un échantillon national de mille Français entre le 4 et le 6 octobre, 57 % des personnes interrogées ont répondu par la négative à la question *« Si une puissance étrangère menaçait le territoire national, seriez-vous prêts à mourir pour la patrie ? »*. Ce sont les agriculteurs et les inactifs qui sont les plus patriotes, estime *Paris-Match*, qui constate que les moins prêts à mourir pour la patrie sont les écologistes (15 %), les sympathisants d'extrême gauche (18,5 %) et ceux du parti communiste *(38,5 %)*.

A la question *« Si le pays était occupé par une armée étrangère, pensez-vous qu'il vaut mieux : composer avec l'occupant, résister par tous les moyens ou rester neutre ? »*, 57 % des personnes interrogées ont choisi la deuxième attitude, 34 % la troisième et 9 % la première.

Paris-Match observe que les plus chauds partisans de la neutralité, en cas d'occupation du territoire, seraient les ouvriers et les employés. Les plus partisans d'une composition avec l'occupant seraient les patrons de l'industrie et du commerce et *les cadres* supérieurs, tandis que les plus enclins à résister seraient les cadres moyens.

RELIGION

APRÈS LA POLÉMIQUE SUR L'ORDINATION DES FEMMES

Jean-Paul II demande aux supérieures d'être « fermes mais nuancées »

C'est un Jean-Paul II reposé et détendu après deux jours passés à Castel-Gandolfo qui s'est adressé, le 10 octobre lors de sa première audience depuis son retour des Etats-Unis, à quelque six cents supérieures d'ordres de religieuses italiennes, réunies à Rome, et venues l'acclamer parmi les cent mille personnes massées *place Saint-Pierre*.

Le pape est revenu sur un sujet qui divise les religieuses américaines : le rôle de la femme dans l'Eglise. *« Je suggère à vous, supérieures, d'être fermes mais nuancées en ce moment*, a déclaré Jean-Paul II. *Soyez des mères sensibles et éclairées, jamais irritées ou amères. Ecoutez la voix du Vicaire du Christ avec sainteté et courage, et de cette façon aucune ne se sentira déprimée ou aliénée, même si elle a pu se tromper de quelque manière. »*

**

Cet avertissement est interprété au Vatican comme une réponse aux religieuses américaines en faveur de l'ordination des femmes — dont certaines avaient manifesté leur désaccord avec le pape lors de son récent voyage aux Etats-Unis — et notamment à la sœur Theresa Kane, présidente de la conférence des religieuses, qui avait interpellé Jean-Paul II directement dans son discours de bienvenue à Washington (le Monde du 9 octobre).

« Je vous demande de tenir compte de la souffrance et des peines de beaucoup de femmes américaines, avait dit, la voix tremblante d'émotion, cette religieuse de quarante-trois ans, mère supérieure des sœurs de la Pitié. L'Eglise doit accepter la possibilité que les femmes puissent participer à tous les ministères. »

Jean-Paul II avait pris un air grave à cette occasion, en levant les mains au visage, puis il a béni la sœur Kane venue s'agenouiller devant lui à la fin de son discours, sans lui adresser la parole. Dans son propre discours, le pape s'était contenté de demander aux religieuses d' « adhérer généreusement au magistère authentique de l'Eglise » *et de manifester leur consécration* « par le signe extérieur permanent d'un vêtement religieux simple et convenable ».

La nouvelle fin de non-recevoir que Jean-Paul II vient d'adresser aux religieuses qui se sont, selon lui, « trompées » ne mettra sans doute pas un terme aux revendications de celles-ci. Plusieurs religieuses américaines ont déjà fait savoir qu'il n'est pas question pour elles de revenir à l'habit religieux après avoir décidé, à la suite d'un débat démocratique, d'adopter la tenue civile.

A. W.

MÉDECINE

POUR LA MISE AU POINT DU SCANNOGRAPHE

Le prix Nobel de médecine est attribué à MM. Allan MacLeod Cormack (États-Unis) et Godfrey Newbold Hounsfield (Grande-Bretagne)

Le prix Nobel de médecine et physiologie a été attribué par l'Institut *Karolinska de Stockholm* à Allan *MacLeod Cormack* (Etats-Unis) et à Godfrey Newbold Hounsfield (Grande-Bretagne) pour le travail qu'ils ont accompli et qui a conduit au développement de la tomodensimétrie (le scannographe), cet appareil qui donne des images en coupes précises de l'intérieur du corps.

Ainsi, le prix Nobel, qui a si souvent récompensé des œuvres de science fondamentale sans application perceptible immédiate, couronne, cette année, l'une des plus grandes acquisitions de la médecine clinique et diagnostique de ce demi-siècle.

Il semble que cette décision n'ait pas été prise sans quelques *difficultés. Les membres de* l'Institut Karolinska étaient, semble-t-il, divisés en deux écoles, dont l'une souhaitait l'attribution du prix Nobel à une œuvre de recherche fondamentale, et l'autre que ne soient pas négligées les révolutions médicales d'ordre technologique représentant, pour le bien-être des malades, un acquis immédiat. C'est cette dernière opinion qui a prévalu « in extremis », à tel point que le communiqué de l'Institut n'avait — fait exceptionnel — pas été traduit pour la presse internationale...

Le prix Nobel de physique était *attribué, en 1901, à un physicien* allemand, Wilhem Konrad von Röntgen, *pour la révolution qu'en*traînait dans la médecine tout entière l'introduction du procédé diagnostique permis par la découverte, en 1895, des rayons X.

Si la radiologie s'est infiniment perfectionnée depuis un siècle, son *principe de base n'a guère changé :* il est fondé sur la différence d'ab*sorption des rayons X selon la nature* des tissus traversés.

La faiblesse relative de la sélectivité des procédés classiques permettait, certes, d'observer certaines parties du corps, os ou poumons, par exemple, du fait de leur densité gazeuse ou calcique, mais aucun autre organe.

Pour visualiser ces derniers, leur imprégnation par un produit opaque aux rayons X était nécessaire. C'est ainsi que l'on obtient des images des réseaux artériels par injection de liquides opaques dans le système vasculaire ; des espaces péri ou *intra-cérébraux, par injection* d'air (encéphalographie gazeuse) ; du rein, des intestins, de la vésicule biliaire, etc., par utilisation de substances opaques dont certaines ne sont pas dénuées de pouvoirs irritants, voire de toxicité.

Toutes les images familières au public sont obtenues par l'impression *variable sur* un film sensible des rayons X émis par un tube.

Les travaux de l'ingénieur britannique Godfrey Hounsfield « inventeur » du scannographe, consistèrent en la combinaison astucieuse d'un tube à rayons X mobile, pouvant adopter des positions variables, et recueillir ainsi des images multiples, de véritables coupes séparées de quelques millimètres seulement de l'organe traversé, et d'un ordinateur.

Les informations ainsi captées par des détecteurs, cent fois plus sensibles que les films classiques, sont collectées, après amplification par un *photomultiplicateur, par un ordina*teur, qui calcule le coefficient moyen d'absorption de chacune des infimes « tranches tissulaires » examinées. Imprimant la matrice des coefficients, l'ordinateur fait apparaître leur image sur un écran cathodique ; l'échelle *des densités de la radiologie clas*sique devient une échelle de brillance, *d'une extraordinaire précision*, qu'il est possible de photographier.

C'est au cerveau que fût tout d'abord appliquée cette technique révolutionnaires, qui révéla très vite à ses utilisateurs les extraordinaires possibilités diagnostiques qu'elle ouvrait.

Une lésion cérébrale apparaissait en quelques minutes, sans qu'il y ait pour le malade le moindre risque et *le moindre inconfort*. La « vision » du cerveau devenait extraordinairement précise, sans qu'il soit besoin des injections, des anesthésies, des manipulations diverses, prodiguées jusqu'alors.

En quatre ans, la tomographie axiale computérisée a gagné le monde entier et s'est étendue au corps entier. Les images qu'elle procure constituent des « coupes ana*tomiques » de tous les niveaux du* corps, lesquelles commandent à l'évidence une nouvelle méthode d'apprentissage de l'anatomie humaine.

La véritable « autopsie du vivant » dont dispose ainsi la médecine connaît déjà des applications d'un exceptionnel intérêt en pneumologie (visualisation des bronches, de la plèvre, des moindres recoins du *tissu pulmonaire ou ganglionnaire) ;* en gastro-entérologie, pour l'examen du foie et du pancréas notamment ; en néphrologie, pour l'étude des reins ; pour les explorations cardio-vasculaires *ou pour celles de la* moelle et du canal rachidien, les *bilans qui s'accumulent témoignent* tous des extraordinaires pouvoirs de *la tomographie axiale.*

Lorsque Antoine Béclère introduisit en France, à l'hôpital Tenon, en 1901, le premier service d'exploration radiologique, *ceux qui pratiquaient* non sans mal, au prix de lourdes irradiations et d'examens qui pou*vaient durer plus d'une heure, les* premières radiographies, sentaient qu'ils vivaient l'aube d'une révolution.

*C'est l'aube d'une seconde révolu*tion que vit la médecine de ce dernier quart de siècle, grâce à la scannographie, et si les acquis sont déjà immenses, les perfectionnements sont constants et les perspectives incalculables, impliquant un travail de réorganisation considérable, *allant* des études médicales aux structures *hospitalières.*

L'anatomie, normale et patholo*gique, se voit complètement renou*velée, et les coupes qu'apporte, avec une précision inouïe, la scannographie, appellent *un nouveau mode* d'enseignement des étudiants et une formation post-universitaire très particulière des praticiens et des radio*logistes.*

*La précision diagnostique obligera à revoir les classifications patholo*giques, et la participation du radio*logue à la planification thérapeutique* devient très évidente, à tous les stades de l'affection diagnostiquée, et notamment en cancérologie, pour améliorer les tactiques et les calculs de la radiothérapie, ou pour contrôler les effets d'une chimiothérapie.

L'avènement de techniques aussi raffinées et qui n'entraînent pour le *malade aucune préparation particu*lière, aucune gêne, aucun risque, marque l'ère d'une véritable humanisation du diagnostic, et signe le recul d'un certain nombre d'examens, seuls disponibles jusqu'à présent, beaucoup plus traumatisants et qui *appelaient de nécessaires hospitali*sations.

Le coût du scannographe ne manque pas de susciter, un peu partout et notamment en France, un conflit entre ceux qui le veulent (il coûte entre 3 millions et 5 millions de F), afin de l'utiliser sans retard, et les administrateurs de la santé qui craignent les suppléments de dépenses ainsi entraînés et ne voient, dans cette phase préliminaire, que les frais *excessifs et les abus éventuels*, en oubliant les bénéfices escomptés.

Les tenants de l'économie sont perdants d'avance, car l'invention de *Hounsfield s'inscrit dans la poussée* irrésistible de l'humanisme actuel, du respect des individus, du *refus des* souffrances inutiles. Celles que le médecin se voyait acculé à infliger lui-même, pour des nécessités diagnostiques, deviennent, moins encore que les autres, tolérables.

Le retour en force de l'anatomie clinique en un siècle que l'on prédisait comme celui, exclusif, de la chimie *moléculaire, et le développement* d'une médecine excluant la souf*france infligée* sont, sans doute, les deux révolutions les plus fondamentales qu'apporte à la médecine la très grande découverte d'un ingénieur anglais.

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

★ *le Monde de la médecine* a consacré plusieurs pages spéciales à la révolution radiologique et technologique que constitue la mise au point de la tomographie à calculateur intégré et notamment le 16 octobre 1974, le 5 février 1975, le 17 septembre 1975 et le 19 avril 1978.

M. ALLAN MACLEOD CORMACK

Né à Johannesburg en République d'Afrique du Sud le 23 février 1924, M. Allan MacLeod Cormack, après des études dans son pays d'origine, a poursuivi ses travaux à l'université de Cambridge, aux Etats-Unis. Etabli définitivement dans le pays en 1956, il est naturalisé en 1966.

D'abord lecteur à l'université du Cap (1950-1956), il devient attaché de recherche à Harvard en 1956-1957, puis à l'université de Tuft. Il devient professeur en 1964. Il a aussi collaboré aux travaux de l'université de Berkeley. M. Allan MacLeod Cormack est membre de l'Institut de physique d'Afrique du Sud et de l'Association des physiciens américains.

M. Allan MacLeod Cormack est un biophysicien nucléaire. Pour ses premiers travaux il utilisait une source radioactive de cobalt 67 dont le rayonnement gamma était capté sur un compteur Geiger. Un « fantôme » composé d'un cylindre d'aluminium entouré d'un anneau de bois interrompait cette ligne. M. Allan MacLeod Cormack a mesuré l'atténuation du rayonnement gamma en fonction des différentes orientations de cette ligne par rapport au « fantôme ». Ensuite par l'élaboration d'un outil mathématique, il a pu reconstruire une image qui tenait compte des différentes densités du « fantôme » ainsi radiographié en tranches.

Dès 1963, il avait découvert et publié le principe d'une reconstruction numérique d'une coupe tissulaire d'après ses projections, obtenue en faisant tourner autour de cette coupe une source de rayon X. Ce principe avait été adapté par M. Cormack à la médecine nucléaire et au radiodiagnostic, la reconstruction mathématique se faisant par un ordinateur.

Il n'a pu l'appliquer à l'époque car il n'existait pas de moyens pratiques permettant cette application.

Toute l'origine du tomodensitomètre se trouvait en germe dans le découverte de M. Cormack.

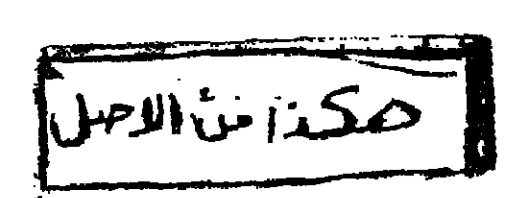
M. GODFREY NEWBOLD HOUNSFIELD

Né le 28 août 1919 à Newark (Grande-Bretagne), M. Godfrey Newbold Hounsfield a fait ses études à la Magnus Grammar School et à la Cranwell Radar School. Il obtient ensuite son diplôme d'ingénieur électricien au Faraday House Electrical Engineering College de Londres.

Il entre alors à la firme E.M.I., où il travaille tout d'abord sur les radars, puis les ordinateurs, et participe à la mise au point du premier ordinateur géant, entièrement transistorisé, qui ait été construit en Grande-Bretagne, l'EMIDEC 1100.

C'est entre 1969 et 1972 que M. G. Hounsfield met au point l'EMI-Scanner.

[Fils de fermier, M. G. Hounsfield n'a aucun diplôme universitaire. Il a fait ses études dans l'école de son village d'abord, puis dans des collèges techniques, et il s'est perfectionné par la pratique quotidienne de son métier.]



Le Monde des loisirs et du tourisme

L'AUTOMNE, AU DÉPART DE PERPIGNAN

LE ROUSSILLON DANS LE SANG ET L'OR DE LA CATALOGNE

« VOUS ne pouviez mieux choisir votre moment : voyez comme il est beau notre pays... » *Bien plus que « beau » : admirable ! Une fois encore, le miracle était en train de se renouveler. En l'espace de quelques jours, renonçant d'un coup à ce vert qui donne à des étés parfois torrides l'illusion de la fraîcheur, le Roussillon entier avait viré au sang et or, les couleurs mêmes du drapeau de la Catalogne. A croire que, en les adoptant jadis pour emblème, les Catalans, sans s'égarer dans l'arsenal ardu des symboles, se sont contentés, tout naturellement, de regarder tout autour d'eux un jour d'automne, quand le soleil affiche des reflets de cuivre et que les vignes roulent leurs flots de pourpre jusqu'au tréfonds de chaque vallée.*

Avant de quitter Perpignan, qui a su si bien garder de son éphémère état de capitale du royaume de Majorque un air inimitable d'aimable distinction, nous avions fait halte à la Casa-Vicens, où un vieux magicien nommé Firmin Bauby conjugue, parmi les cyprès, les fleurs et les platanes où se noie son mas, les arts mêlés du feu et de la terre, et cultive le souvenir — omniprésent — de son ami Lurçat qui œuvra si longtemps ici.

L'œil de Mérimée

Nous prîmes le chemin des Aspres — lisez : « âpres » — les bien nommées, caillouteuses et sèches, qui seraient vouées au gris sans la surprise, toujours répétée au détour du coteau, d'un carré de ceps piqué au beau milieu du maquis, d'un mas accroché à flanc de colline, son potager dessous les fenêtres et sa vigne par dessus ses toits de tuile rose pâle où tremble la mince fumée d'un feu de sarments.

Le chemin menait vers Serrabonne, la « bonne montagne », par des sites moins « tristes et sauvages » que ne les vit un inspecteur des monuments historiques du nom de Mérimée, venu en 1835, lors d'une grande tournée d'inventaire, visiter le prieuré.

Un morceau de bravoure, cette église, demeurée seule face au vide (les bâtiments conventuels ont disparu), dont les murs, relève Prosper *dans ses* Notes de voyage, « sont construits de gros morceaux de schiste, assemblés avec précision », *avant de souligner fort justement que* « l'appareil est remarquable par la taille de ces pierres que leur contexture feuilletée rendait très difficiles à travailler ».

Remarquable aussi, le portique « très bas, sombre, voûté et soutenu par deux rangées d'arcades cintrées », *fait de marbre rose, qui coupait en son mitan la nef, pour marquer la séparation entre les chanoines de Saint-Augustin, maîtres des lieux au douzième siècle, et leurs ouailles, rudes bergers des pentes voisines qui allaient abandonner la « montagne », nous expliquera le jeune conservateur en veston de velours (après avoir interrompu le concert qu'il dispense à ses visiteurs pour le plaisir et par le truchement d'un magnétophone), le jour où la plaine débarrassée à la fois de ses miasmes, de ses moustiques et de ses coupeurs de bourses se mit à devenir petit à petit habitable.*

Sur les chapiteaux, tout l'étrange bestiaire du roman griffons accolés, lions superbes, aigles au regard cruel — et encore des visages humains, et des motifs floraux qui auraient pu pousser de cette pierre polie par l'hommage instinctif des mains des pèlerins et des visiteurs. Hors l'église, bien ouverte au midi, la galerie qui permettait aux bons pères de dégourdir des genoux ankylosés par la prière, à pic sur le ravin qu'elle contemple de ses six arcades à colonnettes, où se marient le rose du marbre de Villefranche et les doux éclairs vert argent du schiste de par ici...

A Castelnou, village féodal toujours prisonnier de son enceinte, toujours tapi depuis dix siècles sous la masse formidable de sa forteresse, nous attendait la cargolade. Qu'il fallût, contre tous usages, déguster dedans le restaurant alors que c'est là, bien au contraire, un plat « du dehors », qui rassemble autour d'un grand feu pour un oui ou pour un non des bandes de copains, et des familles entières, de l'aïeul aux tout petits derniers. « Le » plat — avec l'ouillade, cousine proche de la garbure pyrénéenne — sans quoi une fête catalane n'en serait certes pas une.

Quelques douzaines de petits-gris par tête de pipe, qu'on a laissé jeûner avant d'en gratter la coquille et de les assaisonner de sel, poivre, poudre de cardamone et d'une lampée de graisse d'oie fondue, en attendant d'être posés — côté coquille — sur le gril installé lui-même sur un lit de sarments. Ces escargots par quoi débutent obligatoirement les agapes, on va les manger en même temps que de solides tartines de gros pain nappé d'allioli, et en arrosant le tout de franches rasades de ces vins roussillonnais qui, s'ils n'ont jamais prétendu rivaliser avec quiconque, n'en sont pas moins (citons, au hasard, le caramany ou telles côtes du Roussillon villages) fort plaisants à siffler. Après les petits-gris, le boudin noir et les « boutifarras », ces longues saucisses fermes et goûteuses, grillés eux aussi les uns et les autres sur le même feu...

Halte à Tautavel

Le lendemain, on mit le cap sur le pays des Fenouillèdes. Changement de décor : du rude on passait au doux. Au très doux même : il suffisait pour s'en convaincre de regarder le cirque de Vingrau caché entre des collines déjà rousses, damier capricieux dont chaque case irrégulière porte une vigne fière de ne pas afficher la même teinte — du jaune pâle au safrané, du rose au rouge sanglant — que sa voisine immédiate.

Halte à Tautavel, où l'on vient de bâtir une merveille, le petit Musée (municipal, le fait vaut d'être noté) de la Préhistoire, puisque c'est à un jet de pierre, à La Caune de l'Arago, que la pioche attentive des chercheurs allait exhumer le crâne du doyen de l'Europe, cet homme de Tautavel, qui a vécu voici deux cent mille ans sans se douter jamais qu'il finirait dans une vitrine.

Halte encore, pour le déjeuner, au mas de Cazal-Germa, près de Caudiès-de-Fenouillèdes où Josep Castell, un jeune sculpteur, accueille désormais des stagiaires à qui il enseigne les secrets du dessin, entre deux des manifestations que M. Georges Vayre, responsable du comité d'animation pour l'expansion économique du Fenouillèdes (Capexe), a conçues — folklore catalan, poésie, musique, expositions — et qu'il anime avec une foi solide comme le roc. Et puis, une fois leur crayon rangé, les stagiaires — les veinards — viendront s'asseoir, dans la grande salle où trône la cheminée, à la table servie par « maman Marcelle », la mère de l'artiste, qui règne sur toute une armée de poêlons, de caquelons et autres marmites en terre.

Le Vallespir, c'était pour le dernier jour. Via Céret, cernée par des milliers de cerisiers et où le souvenir de Braque, de Dufy, de Marquet, de Kisling, de Manolo et de Picasso reste vivace. Via les rives du Tech, Amélie-les-Bains et cent villages de pierre, cent gorges sauvages que le Canigou tient tous dans son ombre protectrice. Pêchers, pommiers, amandiers, abricotiers (dont on imagine les feux d'artifice que leurs fleurs doivent tirer à chaque printemps). Arles et son cloître, bel et rare exemple du gothique catalan, Coustouges et son église à nef unique sous un clocher carré, crénelé, puissant, le tout bâti dans une belle pierre que le soleil, d'un seul rayon, peint en orange...

A 1 000 mètres, en plein ciel, là où parfois, tôt le matin, des gardes en bicorne de cuir bouilli, précédés de chiens policiers étirent une ronde de routine, c'est-à-dire là où commence l'Espagne, nous attendait un... Bourguignon, un vrai, en rupture de vignes. Robert Normand, voici deux ans et demi, venu là presque par hasard, a eu le coup de foudre pour ces hauteurs sauvages, ce fantastique panorama partagé entre un Canigou en bonnet blanc et une mer bleue trois cents jour par an.

Il a liquidé quelques arpents de très bon vin en Côte-d'Or, a acheté son domaine, 260 hectares, planté pas moins de trois mille six cents poteaux avec son fils Didier et réalisé ainsi près de 10 kilomètres de clôture. Pas par crainte des voleurs, mais pour que ses vingt-cinq chevaux de selle puissent vivre leur vie sans bridon et contrainte.

Aujourd'hui, l'Auberge de la Nantille accueille indistinctement des chasseurs à la journée, des cavaliers que Didier — qui prépare en même temps son monitorat d'écuyer et son C.A.P. de... cuisinier — met à l'obstacle ou à la promenade, et des gourmets que Mme Normand (Colette, si on préfère) gâte tant qu'ils ne veulent plus s'en retourner. Mais, hormis les dortoirs réservés aux stagiaires en équitation, pas encore de chambres à la Nantille. Mais cela viendra. En moins de trois ans, Robert et Didier ont déjà abattu pas mal de besogne. Il faut un temps pour chaque chose.

Surtout en Roussillon, où on sait encore, serait-on même bourguignon, prendre le temps de vivre. A la catalane, c'est-à-dire au rythme du calendrier, au fil des saisons, qu'elles soient roses comme les fleurs des pêchers, vertes comme les Fenouillèdes ou rouges comme ces vignes qu'on est en train de vendanger...

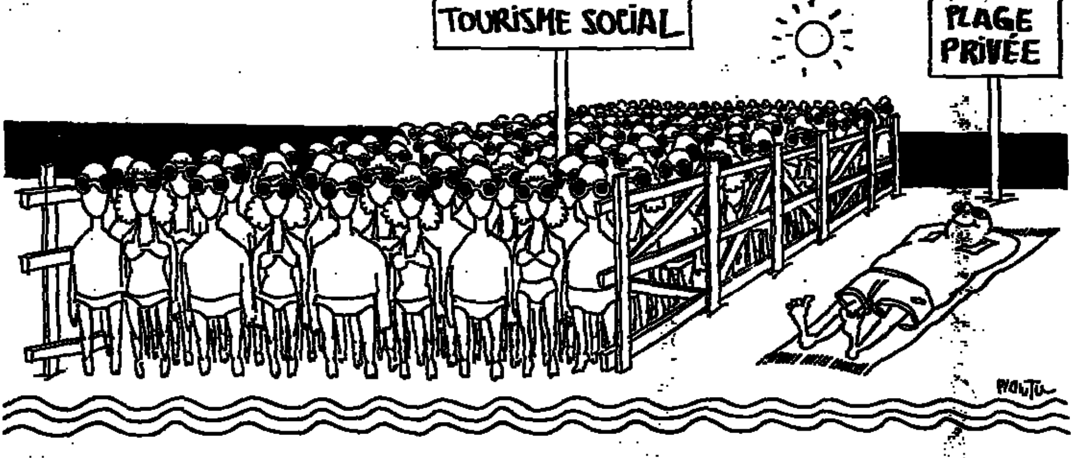
J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

★ Maison du tourisme en Roussillon : Palais consulaire, 66005 Perpignan. Tél. : (68) 34-29-94.

★ Domaine de la Nantille, 66260 Saint-Laurens-de-Cerdans. Tél. : (68) 39-52-36.

V.V.F. a vingt ans, que sera le tourisme social dans vingt ans ?

LES professions touristiques n'en finissent pas de scruter leur avenir dans les perturbations pétrolières, monétaires et économiques. Le tourisme social s'exerce à l'art difficile des prévisions avec plus d'inquiétude encore parce qu'il s'adresse à une clientèle que « la » *crise frappe de plein fouet.* C'est pourquoi le colloque consacré au « Tourisme familial d'ici vingt ans » et organisé, le 4 et le 5 octobre, à Créteil (Val-de-Marne) par l'association Villages Vacances Familles (V.V.F.) à l'occasion de son 20e anniversaire, était le bienvenu.



(Dessin de PLANTU.)

Il appartenait à M. André Guignand, président de V.V.F., de tirer, en ouverture, les leçons de vingt ans d'activités de son organisation. Mille lits en 1959, cinquante-deux mille en 1979 ; cent dix-sept villages de vacances dans cinquante-cinq départements, dont trois d'outre-mer ; quatre cent cinquante mille vacanciers, cette année, dont 65 % appartiennent à la catégorie des ouvriers et des employés ; des séjours d'été moyen d'une durée de seize jours et demi : un beau bilan à mettre à l'actif de V.V.F., de la Caisse des dépôts et consignations, des communes d'accueil et des souscripteurs (comités d'entreprise, caisse d'allocations familiales).

« *Ceux qui prévoyaient l'éclatement de la cellule familiale se sont trompés,* a affirmé M. Guignand. *Enfants et parents prennent leurs vacances ensemble. Les enfants représentent plus de la moitié des effectifs de nos villages, même s'il y a moins de tout petits et plus d'adolescents. L'individualisation des appartements, avec un sanitaire par famille, correspondait, en 1959, à une intuition qui a répondu aux besoins.* »

V.V.F. a essayé de répondre aux aspirations nouvelles, au développement des séjours d'hiver, à la demande de loisirs de week-end à proximité des grands centres urbains, aux vacances du troisième âge, aux désirs de détente des handicapés, au goût de plus en plus affirmé pour les activités sportives. C'est ainsi que l'association a développé d'abord des villages en pension complète, puis des gîtes et aujourd'hui des « *rivages de vacances* » de conception ultra-légère.

Les difficultés n'ont pas manqué. Financières : « *Nous avons accru le confort et le nombre des mètres carrés collectifs. Les prix ont suivi. Le lit nous coûtait, en 1959, 5 000 F. Il vaut 40 000 F.* » Quantitatives : « *En trois ans, nous avons accru notre capacité de 13 %, alors que la demande croît de 20 %.* » Sociales : « *45 % des Français ne partent pas en vacances, notamment pour des raisons financières et culturelles. Savez-vous qu'un tiers seulement des familles ayant droit aux bons-vacances des allocations familiales les utilisent ?* »

M. Guignand a conclu en s'inquiétant des reproches faits au tourisme social en matière d'environnement. Ils risquent d'exclure les moins favorisés des zones où il fait bon se recréer. « *Nous avons essayé d'apporter une réponse de masse à une demande de masse tout en sauvegardant la qualité.* »

En l'an 2000, le tourisme sera la première activité mondiale et le premier créateur d'emplois. Faisant en partie siennes ces conclusions optimistes du futurologue Hermann Kahn, M. Pierre Lainé, directeur général de l'association Renouveau, a tracé les grandes lignes du tourisme social de demain. « *Ses possibilités sont énormes,* a-t-il dit. *Si toutes les conditions étaient réunies, le tourisme social croîtrait, à l'intérieur de la Communauté économique européenne, de 400 % en vingt-cinq ans. Malheureusement, il risque de devenir un produit de luxe. En un quart de siècle, la valeur d'une journée de vacances a doublé. En 1955, le salaire de l'ouvrier lui permettait de prendre cinquante jours de vacances.* »

ALAIN FAUJAS.

(Lire la suite page 19.)

LA FRANCE EN POINTE SUR LE MARCHÉ INTERNATIONAL DE L'HOTELLERIE

Former des techniciens de haut niveau

Fin septembre, M. Jean-Pierre Soisson, ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs, présidait à Valbonne (Alpes-Maritimes) au lancement officiel d'un programme de formation au management hôtelier international, qui a reçu le nom de CESHOR International (centre d'enseignement supérieur de l'hôtellerie et de la restauration). Ce programme sera dispensé dans *le cadre du Centre d'enseignement et de recherches appliquées* (CERAM) de Valbonne-Sophia Antipolis. Le CESHOR international, auquel est également associé le Centre d'enseignement supérieur des affaires (CESA) de Jouy-en-Josas, s'adresse essentiellement à des cadres des sociétés hôtelières internationales qui recevront, en six mois, une formation de haut niveau aux techniques de gestion, faisant alterner l'enseignement théorique et pratique.

DEPUIS une dizaine d'années, les chaînes hôtelières françaises ont accompli une remarquable percée *technique* à l'étranger, qui se traduit par la construction d'environ trente mille chambres et les place au second rang international après l'hôtellerie américaine. Le groupe Méridien, par exemple, *filiale* d'Air France, compte actuellement vingt hôtels en chantier de par le monde. Dès *l'an prochain, si ce rythme* d'expansion *se maintient*, l'essentiel des activités de nos chaînes se situera hors du territoire national, puisque le nombre des chambres qu'elles possèdent dans l'Hexagone reste stable, avec un effectif d'environ trente-cinq mille chambres.

Mais le développement de leurs équipements reste cependant freiné par une pénurie de cadres dirigeants, qui les contraint à faire appel, pour plus de la moitié de leur personnel recruté en France même, à des éléments étrangers. D'où la nécessité de mettre en place des structures de formation professionnelle correspondantes à leurs réels besoins.

Après la création récente de l'Union nationale des instituts de formation de l'hôtellerie, de la restauration et du tourisme (UNIFHORT), qui permettra chaque année de former deux cents à trois cents cadres moyens pour l'étranger et de trois à cinq mille stagiaires au niveau national, le lancement du CESHOR international vient donc à point nommé pour les professionnels. Les présidents de plusieurs chaînes (Frantel, Méridien, Novotel, U.T.H.) collaborent d'ailleurs étroitement à ce programme, au sein d'un comité d'orientation présidé par M. Jean-Pierre Soisson, et qui réunit d'autre part diverses personnalités qualifiées ainsi que les responsables du CESA et du CERAM.

Le premier stage du CESHOR international débutera le 1er janvier 1980 et rassemblera une quinzaine de participants sélectionnés selon des critères professionnels. D'une durée totale de six mois, il se divisera en deux périodes de cours théoriques de deux mois chacune, entre lesquelles s'intercalera un stage dans des entreprises. Les études seront sanctionnées par l'attribution d'un diplôme délivré sous le contrôle du comité d'orientation, après soutenance d'un mémoire.

GUY PORTE.

Le pari d'Air Alliance

EN pleine tourmente inflationniste et alors que nul *ne sait à quel prix voleront* les avions cet hiver, l'agence de voyages Air Alliance choisit de tout miser sur le voyage individuel en voiture privée. A bas les troupeaux et les autocars !

Jean-Alexis Pougatch, qui préside aux destinées d'Air Alliance, était perplexe au *moment* de composer ses programmes long-courriers. Fallait-il serrer les prix au maximum, bourrer les avions et les circuits pour maintenir le voyage à portée du client ? Analysant les prix de revient des forfaits, Jean-Alexis Pougatch a constaté que le transport aérien *représente* 60 % de leur coût total, les 40 % restants se partageant entre les prestations hôtelières et les transports terrestres. Bien négocié, le circuit individuel enregistre un surcoût par rapport au voyage de groupe seulement sur le poste « transports terrestres et guide ». La *différence* finale oscille entre 8 % et 12 %.

« Pour cette augmentation minime, nous proposons de faire voyager deux clients — et pas plus — en voiture individuelle et ils resteront deux jusqu'au bout avec un guide parlant français, explique M. Pougatch. *Je sais que je ne m'adresse pas au smicard, mais je vise cette clientèle qui sait de mieux en mieux ce qu'elle cherche et qui en a assez de la tyrannie des groupes. Ces gens paient leur forfait 8 000 ou 9 000 francs. Ils ont les moyens d'ajouter 800 ou 900 francs. »*

Le nouveau catalogue d'Air Alliance propose des séjours et des circuits au départ de huit villes d'Asie et de six cités d'Amérique latine. Jean-Alexis Pougatch espère, au cours de l'hiver et de l'été prochains, convaincre quatre mille cinq cents clients d'arpenter Haïti, le Mexique, la Colombie, le Pérou, l'Equateur, la Bolivie, Ceylan, l'Inde, la Thaïlande, la Birmanie, Bali, la Chine, etc. L'avenir dira si le voyage organisé « sans les autres », déjà tenté par Go Voyages, Jumbo et Kuoni, est une formule viable.

(*) Air Alliance, 4, rue de la Michodière, 75002 Paris. Tél. : 742-57-34 et toutes agences de voyages.

PAS D'ACCORD

Les guides et leur salaire *(suite)*

M. Jacques Regnard nous a adressé la lettre suivante.

Dans vos éditions datées du 22 septembre, sous le titre « Les guides et leur salaire », M. Nicolle, secrétaire général de la Chambre corporative des courriers, guides nationaux et conférenciers C.G.C. s'inscrivait en faux contre l'affirmation de M. Jean-Claude Rouach, président du SNAV, selon laquelle *« les accompagnateurs sont bien payés 300 F par jour auxquels s'ajoutent les frais ».*

En tant que vice-président du SNAV et président de la commission des affaires sociales, je souscris entièrement aux propos tenus par notre président.

En effet, ce dernier a décompté dans son assertion tous les éléments à la charge de l'entreprise, dont le salarié est le premier bénéficiaire.

Ainsi, le salaire journalier forfaitaire de 182 F que reçoit le guide accompagnateur, et que nous ne contestons nullement, devient pour l'employeur :

	182
+ 10 % (1)	18 20
Congés payés	16 68
	216 88
Charges sociales 39,28 % (maladie, vieillesse, etc)..	85 18
Total..........	302 06

Notre président était donc en dessous de la vérité...

JACQUES REGNARD.

(1) Voyage à l'étranger.

Vacances

La Mutuelle nationale de la direction générale des impôts (M.N.D.G.I.) (1) compte quarante-deux mille adhérents, dont six mille retraités, soit 42 % du personnel actif et retraité des contributions. L'autre organisme — rival — est la Mutuelle générale des impôts (M.G.I.).

D'origine syndicale et plus précisément cégétiste — elle a pris, en 1970, *son indépendance vis-à-vis* de la centrale de la rue La Fayette, — la M.N.D.G.I. ne cache pas qu'elle est une « mutuelle progressiste », ainsi que l'affirme son jeune président (trente-quatre ans), M. Jean-Pierre Davant. Cette orientation l'amène à prendre des initiatives souvent hardies dans le domaine

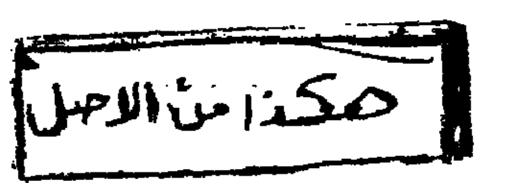
MENACEE par les tentacules de béton des trois marinas de la baie des Anges — et une quatrième est en construction ! —, la Fighière apparaît comme un havre dans ce coin saccagé du littoral méditerranéen. Avec ses peupliers, mûriers et saules pleureurs, qui verdoient sur son terrain de camping, alors que la plupart des villages de toile privés environnants sont aussi ombragés que le désert de Gobi, le foyer de Villeneuve-Loubet (Alpes-Maritimes) n'est décidément pas un centre de vacances *comme* les autres : c'est d'abord un lieu *privilégié du tourisme social, où flotte* ce qu'il convient d'appeler l' « esprit mutualiste ».

Ouverte onze mois sur douze (2), la Fighière est réservée aux adhérents de la Mutuelle nationale *de la direction générale des* impôts (M.N.D.G.I.) et à leurs familles (3). Sur ses 27 000 m2, léchés par la mer Méditerranée, elle a accueilli jusqu'à sept cent vingt et une personnes en même temps — environ quatre cents en ce moment — et réalisé, en 1978, cinquante-trois mille cinq cent quatre-vingt-deux nuitées. Ses installations comprennent un motel de cinquante et un studios, qui abrite aussi les services communs, un ensemble de trente-huit bungalows, tous entièrement équipés pour une famille de quatre personnes, et quelque deux cents places de camping-caravaning.

Sur le terrain de camping, précisément, neuf grandes tentes rayées jaune et bleu attirent l'attention : elles matérialisent on ne peut mieux *la vocation* sociale du centre. Plantées à demeure puisque, appartenant à la M.N.D.G.I., elles sont aménagées, elles aussi, pour une famille de quatre membres : lits superposés deux par deux, penderies, glacière, gaz butane, etc. Elles sont louées aux adhérents les plus *modestes* qui ne pourraient sans doute pas prendre de vacances autrement : de 12 F à 18 F — selon les revenus — par couple *et par jour*, plus 4 F par jour et par enfant. Une famille de « smicards » (vacataires de la *fonction publique, par exemple) composée* des parents et de deux enfants, trouvant à loger dans une maisonnette — même de toile — pour 20 F par jour, ce n'est assurément pas courant, en plein été (les prix ne varient pas d'un mois à l'autre), entre Nice et Antibes.

On paie selon ce qu'on gagne

A la Fighière, on peut dresser sa tente *pour* 4 F par jour et par campeur (2 F pour les « dix-quinze ans » et gratuité pour les moins de dix ans), sans que la location totale puisse dépasser 16 F par jour pour une même famille ; on peut y louer une glacière pour 1 F par jour, et il y a distribution gratuite de *glace tous les matins ; on peut y* prendre une douche sans avoir le savon dans une main et des pièces de monnaie dans l'autre pour faire fonctionner l'appareil, etc. Bref, quand on connaît les conditions faites dans certains campings privés de la Côte d'Azur, il ne s'agit pas là de banals avantages, et du reste M. Guy Lapian, directeur du *foyer de Villeneuve-Loubet, doit*



sous la bannière mutualiste

social, initiatives trop méconnues à son goût... Ainsi, dans le secteur des vacances, qui n'est qu'une de ses activités, la M.N.D.G.I. possède une demi-douzaine de centres, où elle offre à ses adhérents des conditions de séjour particulièrement avantageuses, comme on le lira ci-dessous.

Participant également à la gestion des Karellis (Savoie), *seule station française de sports d'hiver fonctionnant en coopérative*, la M.N.D.G.I. va, pour la première fois, en novembre prochain, proposer un séjour d'une semaine en Corse pour 1 400 F par personne, *tout compris* (transport en avion et pension complète), et organiser des week-ends à Londres pour moins de 500 F.

Pas un centime du « budget vacances » de la M.N.D.G.I., qui est de l'ordre de 2 500 000 F, n'est prélevé sur les cotisations des *adhérents, assure M. Davant. Ce budget est en effet entièrement* constitué par des « ressources exceptionnelles » : bals, galas, manifestations sportives, souscriptions nationales, etc. Une *ombre à ce tableau vert* : la *M.N.D.G.I.* s'inquiète d'un projet de loi qui vise à instituer une taxe professionnelle sur les activités des mutuelles qui concurrencent celles d'autres secteurs. En premier lieu, les vacances...

souvent faire — discrètement — la chasse aux estivants qui n'ont jamais mis les pieds dans un centre des impôts qu'en qualité de contribuables.

A condition, bien sûr, d'être membres de la mutuelle, tous les agents des contributions sont admis, quel que soit leur grade, dans les lieux de vacances de la M.N.D.G.I. Mais, et c'est là une autre originalité de cet organisme, les prix de séjour, en « tente aménagée » et surtout en studio et en bungalow (en nombre beaucoup plus grand), sont calculés non pas selon le traitement de l'adhérent — sauf s'il est le seul salarié, — mais en fonction des ressources de la famille. *« Il ne serait pas équitable,* dit M. Jean-Pierre Davant, président de la M.N.D.G.I., *qu'un couple — elle étant simple agent d'assiette, mais lui étant directeur commercial d'une grande firme privée — bénéficie des mêmes tarifs qu'un ménage composé d'un contrôleur des impôts et d'une ouvrière d'usine. Et l'on peut multiplier les exemples. »*

Aussi, la *direction* de la mutuelle a-t-elle mis au point une grille des locations très élaborée *et presque aussi compliquée*, en exagérant un peu, que la fameuse grille des salaires de la fonction publique... Il y a six catégories de prix, pratiquement semblables d'un centre de vacances à l'autre, qui varient (les fonctionnaires s'y reconnaîtront) des indices inférieurs à l'indice 252 majoré aux indices supérieurs à l'indice 681 majoré. Les revenus d'une famille qui ne proviennent pas de la fonction publique sont « reconvertis » dans cette échelle des indices.

A la Fighière, il en coûte *de 30 F à 55 F par* couple et par jour pour la location d'un studio et de 26 F à 49 F pour celle d'un *bungalow. Par enfant,* le tarif est identique, quelles que soient les ressources de la famille : 5 F par jour *en studio* et 4 F par jour en bungalow. Le séjour est même gratuit, en studio, en bungalow et en « tente aménagée », pour les bébés de moins d'un an et à partir du quatrième enfant. Cette volonté de faire acquitter le prix des vacances selon les revenus permet à la M.N.D.G.I. non seulement d'offrir de bas tarifs aux familles les plus modestes, mais encore de faire un effort supplémentaire envers d'autres catégories de personnes défavorisées : ainsi, les retraités ont droit à une réduction de 25 % et les veuves d'adhérents ne paient, selon leurs ressources, que de 19 F à 30 F *par* jour en studio, 17 F à 24 F par jour en bungalow.

Installé dans les cuisines du foyer pendant la belle saison, un traiteur propose de très corrects repas complets — boisson non comprise — pour 14 F (17 F le dimanche). Il suffit de s'inscrire... Bien que les studios et bungalows soient équipés de réfrigérateurs et de matériel de cuisine, les uns de cuisinières électriques et les autres de gaz butane, la liste des « postulants » est longue. Les mères de famille aussi ont le *droit* d'être en vacances. Mais c'est encore dans d'autres aspects de la vie quotidienne qu'il faut rechercher le caractère social du centre de Villeneuve-Loubet : services communs *particulièrement bien* aménagés (blocs sanitaires, salle de bains pour les tout-petits, salle de repassage, bibliothèque, salles de jeux et de danse, bar, télévision), permanence gratuite d'un médecin une heure par *semaine*, vaste aire de jeux en plein air (boules, volley-ball) face à la mer (4).

Un certain esprit

La contrepartie ? Il faut s'adapter à la vie en communauté, régie par un règlement intérieur qui nous a semblé, au moins à la lecture, un peu « rigide » ; il faut accepter de se retrouver, en congé, dans son milieu professionnel. Mais, dans l'ensemble, assure M. Guy Lapian, ce sont des inconvénients qui n'en sont pas : il y a toujours des *volontaires* — enfin, presque toujours — pour, par exemple, tenir la permanence du bar à l'heure de l'apéritif ou animer des soirées. Et l'on parle peu « métier » *quand* on est en slip de bain et que l'on ne veut surtout pas — c'est une *sorte* de règle *du jeu ici* — que son voisin de camping ou de studio sache si l'on est ins*pecteur principal*, contrôleur ou agent d'assiette, même si des « signes extérieurs », ne serait-ce que *la cylindrée* de la voiture, vous désignent à tout coup dans la hiérarchie de la rue de Rivoli.

Il convient surtout d'avoir l'« esprit mutualiste ». Cela signifie que chaque « séjournant », selon le terme employé, ait pleinement conscience que les installations de la M.N.D.G.I. appartiennent à tous les adhérents de la place des Victoires et qu'il en est le gardien. De fait, affirme le directeur du foyer de Villeneuve-Loubet, *« Il y a très peu de déprédations »*. Lorsqu'il y en a, le président de la mutuelle lui-même prend sa plume pour écrire au fautif reconnu coupable qu'il ne sera plus admis à l'avenir. Les sommes et sacrifices consentis justifient, pour M. Davant, cette sévérité.

Mais l'« esprit mutualiste », c'est aussi quelque chose de beaucoup plus positif : par leurs suggestions, toutes recueillies et examinées à la direction parisienne, les « séjournants » contribuent à améliorer, d'année en année, l'infrastructure des centres de vacances. Ici, c'est la création d'un grand bac à sable pour les enfants, là c'est la construction d'un barbecue géant.

Un grand projet, déjà bien avancé, pour la Fighière : le chauffage solaire. Coût : 20 millions de centimes. L'*officiel commissariat* à l'énergie a octroyé 7 millions de centimes. Un seul hic : il faut attendre au *moins* sept mois pour obtenir le permis de construire, alors que les capteurs *sont* déjà achetés. *Ah !* Administration...

MICHEL CASTAING.

(1) La M.N.D.G.I. emploie soixante-dix personnes à son siège parisien, 3, place des Victoires, et soixante-sept en province. Elle *recrute souvent* les handicapés. Aucun salaire n'est inférieur à 2 500 F brut par mois pour 37 h. 30 de travail hebdomadaire.

(2) Le personnel de la Fighière accepte de prendre ses vacances au mois de novembre. Il est composé de sept travailleurs à temps complet : le directeur, un ouvrier d'entretien qui fait fonction d'adjoint, une secrétaire, un jardinier, un *peintre en bâtiment* et deux femmes de ménage. Une troisième femme de ménage est employée à plein temps pendant les trois mois d'été. *Le directeur et son adjoint* sont logés, chauffés, éclairés. Les salaires mensuels bruts varient de 4 422 F à 2 649 F. Le personnel bénéficie d'un treizième mois.

(3) Des « invités » sont cependant admis, dans la mesure des places *disponibles (sauf du 12 juillet* au 16 août) sous la responsabilité de l'adhérent. Pour eux, les prix vont, en studio et en bungalow, de 12 F à *25 F* par jour, selon l'âge (de 3 F à 6 F en camping).

(4) Une réelle menace pèse sur cette aire de jeux, grande comme un terrain de football : le plan d'occupation des sols, agréé en décembre 1978 par le préfet des Alpes-*Maritimes, prévoit de tracer, en son* plein milieu, un raccord de route pour desservir encore mieux les marinas de la baie des Anges ! Une manifestation des résidents de la Fighière a eu lieu, au début de l'été, à Villeneuve-Loubet, pour protester contre cet aberrant projet.

● **Le Dauphiné, vous connaissez ?** — Oisans, Vercors, Belledonne, Chartreuse, Sud-Dauphiné, offrent nombre de stations où on peut *pratiquer ski alpin ou ski de* fond. On connaît l'Alpe-d'Huez, mais Corrençon ? Et Vénosc ? Pour remédier à cette ignorance, la *Maison* Alpes-Dauphiné publie un opuscule destiné à guider les hivernants dans leurs choix : accès, hébergements, remontées mécaniques, activités de loisirs et réservations.

★ *Le Dauphiné, vous connaissez ?* Maison Alpes-Dauphiné, 2, place A.-Malraux, 75001 Paris. T. 296-08-43 et 296-08-56.

V.V.F. A VINGT ANS

(Suite de la page 17.)

« En 1978, son salaire lui donne droit à moins de trente jours. Les nuances entre le secteur commercial et le secteur social risquent, en matière de tourisme, de s'amenuiser. »

Les participants ont ouvert un premier débat sur l'évolution des besoins en matière de vacances et de loisirs. Certes, on a mélangé les notions de temps libre, de loisirs, de vacances et de tourisme, mais les intervenants ont été unanimes à reconnaître que, malgré la crise économique, jeunes et vieux, salariés et retraités, hommes et femmes réclament des vacances leur permettant de se reposer ou de créer, de s'identifier ou de s'opposer à certains modèles socio-culturels, d'être avec ou de vivre hors des foules et des groupes. Seul, M. Pierre Heslouin, directeur général de l'Organisation centrale des camps et activités de jeunesse et du tourisme (OCCAJ), a tenté une autocritique. *« Le tourisme social risque d'exclure les plus défavorisés et les chômeurs parce qu'il a trop misé sur l'hébergement et le quantitatif*, a-t-il affirmé. *Aujourd'hui, on ne nous demande plus seulement des lits, mais des produits tournés notamment vers les activités corporelles. Il nous faut mettre fin à la course au confort et inventer un tourisme plus frugal. »*

Mais comment répondre à ces besoins tout en protégeant l'espace ? *Une écologiste ne s'est-*elle pas déclarée *« hérissée par l'expression « tourisme de masse », qui évoque la consommation et les déchets » ?*

Cette mise en accusation du tourisme social allait attirer plusieurs types de réponse. M. Georges Cumin, maire de Saint-Martin-de-Belleville et chef du service d'études et d'aménagement de la montagne, a choisi le rôle du docteur-tant-mieux : *« En se promenant en avion au-dessus de la montagne française, on peut constater qu'elle reste un désert. »* M. Georges Daviet, président d'Agriculture et Tourisme, jouait, lui, les docteurs-tant-pis : *« Un cultivateur ardéchois me disait que ça ne le gênait pas qu'un vacancier lui prenne une poire, mais cinq cents touristes, si. Je me demande quelquefois si les gens viennent à la campagne pour être à la campagne ou pour y transporter leurs villes. »* Et de préconiser l'accueil à la ferme et les aires naturelles de camping.

Deux discours sont apparus plus politiques. M. Georges Cazes, géographe, a plaidé pour une attitude nuancée : *« Ce qui doit être mis en accusation n'est pas le tourisme, mais une certaine forme de tourisme qui repose sur la spéculation. Devant l'hyperconcentration dans le temps et dans l'espace, et face à la tyrannie du soleil, on assiste à une consommation inconsidérée de l'espace et à un développement de son appropriation privative. Le tourisme spéculatif a fait la preuve de son inadaptation au milieu d'accueil. »*

De son côté, M. Jean Faucher, président de Tourisme et Travail, a avoué, *« avec franchise »*, que les problèmes lui semblaient posés *« en dehors du réel »*, car, *« sans le respect du droit fondamental à un travail correctement rémunéré, il n'y a pas de droit aux vacances »*. Tourisme de masse, papier gras, sont lancés à la figure des travailleurs *« alors que gouvernement et financiers ont spéculé, bétonné et multiplié les marinas ; alors que, pour la première fois, le budget d'investissements du tourisme social diminuera en francs constants, en 1980 »*. N'accusez pas les victimes !

« Pauvres » et « riches »

Comment définir l'architecture et les *formules* d'aménagement de *demain ? Les* interventions n'ont pas manqué de rappeler l'intérêt des équipements sportifs intégrés, de l'espace réservé aux enfants, des villages de taille modeste tellement plus faciles à intégrer dans le site.

M. Jean-Pierre Soisson, ministre de la jeunesse, *des sports et* des loisirs, venu clore les travaux du colloque, n'a pas apporté grand-chose au débat. Il s'est contenté de dire qu'il espérait créer, d'ici à 1983, une aide à la personne en vacances et que son budget 1980 n'était pas si médiocre puisque *« la seule mesure budgétaire nouvelle en matière d'investissements concerne le tourisme social »*.

Restent quelques questions en suspens. Tourisme social doit-il obligatoirement rimer avec tourisme de masse ? Les plus défavorisés n'auront-ils droit qu'aux « troupeaux » ? Pourquoi certains organismes de vacances sociales s'obstinent-ils à proposer aux « pauvres » les mêmes vacances que les « riches » avec Côte d'Azur, Baléares et béton sempiternels ? Le secteur social est-il incapable d'inventer un autre modèle socio-culturel moins coûteux *et plus épanouissant ? Il ne suffit* plus de « faire partir » en vacances. Encore faudrait-il savoir pour y faire quoi...

ALAIN FAUJAS.



POINT DE VUE

L'hôtellerie est une industrie

par GEORGES-HENRY WILLARD (*)

L'HOTELLERIE et la restauration évoquent plutôt l'image d'une longue tradition professionnelle que celle d'une industrie à fort potentiel de croissance. Pourtant, les équipements hôteliers et touristiques réalisés par des entreprises françaises se multiplient dans le monde.

Tradition professionnelle et management international ne sont pas en effet des orientations contradictoires. C'est à l'équilibre qu'elle réalise entre elles en les rendant complémentaires que l'« industrie » hôtelière française doit l'essentiel de ses succès dans la compétition internationale.

Ils en font un exportateur d'équipements, de matériels et de produits dans un secteur partout en expansion, et, souvent, dans des proportions inconnues jusqu'ici. Fait significatif : dans les années 80, les chaînes hôtelières françaises exploiteront plus de chambres à l'étranger qu'en France !

Cette conquête des marchés extérieurs prend appui sur un équipement national que l'on a su à la fois moderniser dans des conditions satisfaisantes et préserver dans sa diversité. Il prend largement part aux résultats de notre commerce extérieur, puisque les dépenses des étrangers représentent 36 % des recettes touristiques de l'hôtellerie en France.

Une meilleure connaissance de ces faits et de ces données, une meilleure évaluation du potentiel de croissance de cette industrie, de sa part dans notre commerce extérieur, ainsi que du marché industriel de l'équipement hôtelier, devraient mieux orienter certaines décisions des pouvoirs publics.

Exemple d'actualité : pourquoi les conditions d'approvisionnement en fuel de l'hôtellerie de sports d'hiver ne sont-elles pas les mêmes que celles de l'industrie, de l'agriculture ou de l'artisanat, alors que les 27 milliards de francs de recettes touristiques en devises étrangères représentent 43 % de la facture pétrolière ?

★ Directeur général du Salon Equip'Hotel.

LE 26e EQUIP' HOTEL

Un rendez-vous de professionnels

Equip'Hôtel-Collectivité International, rendez-vous annuel et mondial des professionnels de l'accueil, de l'hébergement, de la restauration, des cafés et des responsables de collectivités, présente, du 14 au 22 octobre, l'ensemble des marques du marché international en matière d'équipements, de matériels et de produits (1).

Une récente etude a fait apparaître que 40 % des soixante-dix-sept mille six cent quatre-vingt-dix-neuf visiteurs français et étrangers du Salon 1978 étaient motivés par des intentions d'achat. Et les exposants constatent, en effet, qu'ils réalisent en moyenne, au cours des neuf jours du Salon, 10 % du volume annuel de leurs ventes, sans compter les contacts et les demandes d'information qui peuvent, par la suite, aboutir à des ventes. Parmi les visiteurs du dernier salon, 77 % étaient des hôteliers, restaurateurs et cafetiers, 23 % des responsables de collectivités publiques ou privées.

(1) 26e Equip'Hôtel : du dimanche 14 au lundi 22 octobre inclus, Parc des expositions de la porte de Versailles, Paris. Tous les jours de 9 h. 30 à 19 h., nocturne le 15 octobre jusqu'à 22 heures.

Jardinage

Pas de « gaspi » au potager

SANS vouloir sacrifier à la mode — lutte contre l'inflation, chasse au gaspi, placements refuges, — le jardinier peut, avec quelques petits trucs, apporter sa contribution à l'équilibre économique, si ce n'est de celui de l'État tout au moins de son budget personnel.

Au jardin potager en automne, césure entre l'été des cigales et l'hiver des fourmis, il y a toujours trop de fruits et légumes pour la famille. C'est aussi la période où les achats sont relativement économiques chez les producteurs ou sur les marchés. La tendance économique ou écologique aidant, avec retour aux joies tranquilles du foyer, vertus du potage maison, conserves de produits naturels, salaisons d'antan et plats mitonnés des grands-mères, joignons notre contribution au lot des astuces saisonnières. Elles ne coûtent rien, sont fort simples et permettent de profiter plus longtemps et pleinement des récoltes abondantes de ce début d'automne.

Pour les tomates, qui n'en finissent pas de mûrir sous un soleil toujours plus bas et plus faible, il suffira d'effeuiller complètement chaque plant et leur nudité les fera rougir ! Mais on peut aussi faire une excellente confiture de tomates vertes ou quelques-uns de ces *chutneys*, dont nos amis britanniques sont si friands. Enfin, bien étalées sur un lit de paille, les tomates à peine mûres savent se maintenir plusieurs semaines, ce qui en prolongera la consommation au-delà de la Toussaint.

Les salades à semer ou à repiquer se font rares. Il est encore possible de trouver de la laitue (il faudra prévoir des cloches en plastique contre les premiers gels), des scaroles et des chicorées frisées. Ces dernières se développent vite et nécessitent un pot retourné sur leurs tendres pousses, pas seulement pour les faire blanchir mais aussi comme abri. Bien plus efficace qu'un traditionnel brin de raphia, cette méthode permet de les récolter même après les premières gelées.

Les herbes aussi

Les massifs de persil, cerfeuil, céleri, estragon, ciboulette et autres herbes emplies des senteurs de l'été s'étalent encore avec abondance. Il ne faut pas hésiter à les réduire de moitié ou plus. Cette moisson impitoyable sera suivie d'un sérieux arrosage qui fera rejaillir un maigre regain. La récolte sera conservée en vert, et c'est le moment de ressortir les vieilles recettes dans lesquelles on alternait une couche de gros sel, une couche de verdure hachée menu, une couche de gros sel... Pour une conservation parfaite, le pot sera maintenu tout l'hiver à la température du réfrigérateur, et soupes, sauces, liaisons, légumes-vapeur retrouveront une saveur venue en ligne directe de la plate-bande de l'été. On peut aussi congeler un beurre d'herbes sous forme d'un pain allongé que l'on découpera selon les besoins d'un coup de lame chaude.

Le séchage fait de plus en plus d'adeptes. C'est joli, ça sent bon, c'est encore original. Le soleil étant peu ardent, il faudra lui préférer le four très doux pour éliminer l'eau en excès dans les fruits et légumes bien parés, nettoyés, coupés en tranches, en oreillons, rondelles ou julienne. La conservation des produits ainsi traités se fera dans des verres, boîtes, poteries, étanches ou bouchés au liège.

Quand on possède une cave, un garage, un abri de jardin, la confection d'un silo est une technique parfaite pour le stockage des légumes racines. Une simple poubelle bien propre fait l'affaire. On y alternera une couche de sable et une couche de légumes (carottes, céleri-rave, betteraves, navets, rutabagas, salsifis...). Double avantage : les légumes seront à l'abri du gel et les plates-bandes libérées prêtes pour le bêchage.

En dehors des conserves, la congélation apparaît comme le *nec plus ultra*, à condition de disposer d'une place suffisante pour les légumes. A congeler en cette saison, les bouquets de choux-fleurs blanchis, les rondelles de courgettes, les petites tomates, les derniers haricots, les épis de maïs doux, les lanières de poivron, les quartiers de pommes ou les oreillons de prunes pour tartes et compotes. Il est astucieux de les faire durcir au froid en modules isolés, étalés sur un plateau, puis de réunir ces produits dans des sacs où l'on pourra puiser par poignées.

La remontée automnale des framboises dépasse quelquefois toutes les espérances. C'est encore par la congélation des fruits entiers, parsemés de sucre ou sous forme de coulis, que l'on obtiendra les meilleurs résultats pour répartir le temps de consommation. Et il y a bien sûr la solution des liqueurs !

Poires et pommes d'hiver vont pouvoir entrer au fruitier. Il est important de classer les variétés dont la maturité s'échelonnera. Les fruits ne devront pas se toucher et on éliminera sans pitié tous ceux qui présentent une tache suspecte, une blessure, un début de pourriture. Ils pourraient très rapidement contaminer l'ensemble. Avec un peu de soins, de pratique et d'organisation, il est tout à fait possible de prolonger les récoltes, d'utiliser au mieux l'ensemble des produits, d'éviter les habituels gaspillages des périodes d'abondance et finalement de se donner l'illusion de posséder un haut sens civique en conciliant le goût de l'économie et les plaisirs du jardinage.

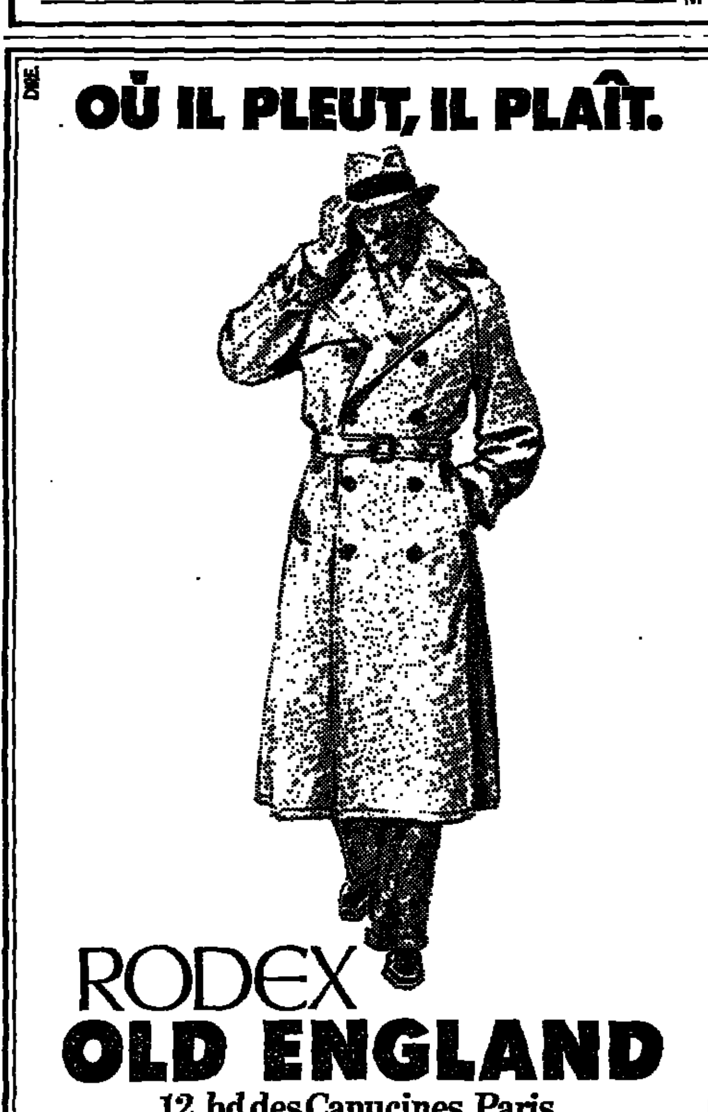
MICHÈLE LAMONTAGNE.

★ *Deux excellents ouvrages* chez Dessain et Tolra, éditeur spécialisé dans les activités manuelles et l'artisanat. Fort bien adaptés de l'anglais (ils furent des succès de librairie outre-Manche), ils comportent de nombreuses idées fort originales d'utilisation et de conservation des fruits, légumes et herbes condimentaires : *le Livre complet de la conserve* et *Herbes*.

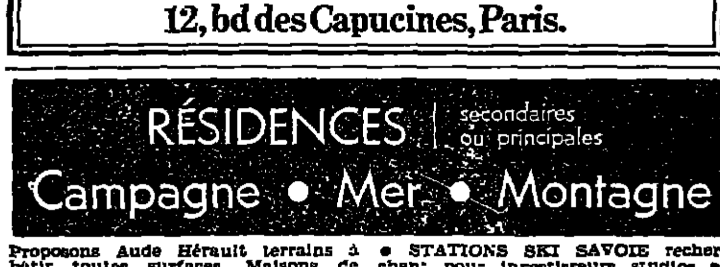
● *L'Almanach de Michel le jardinier* est un ouvrage agréable, facile à lire, plein d'esprit et même d'humour, qui donne envie de jardiner. Traitant aussi bien du potager et du verger que du jardin d'agrément, sa présentation sous forme d'agenda le rend facile à consulter. Il comporte de nombreux conseils sur les petits travaux à accomplir au jour le jour.

Le lecteur néophyte aurait cependant peut-être aimé trouver aussi quelques conseils généraux sur la philosophie des travaux journaliers, ainsi qu'un petit lexique. Ses quatre cent quarante-six conseils n'en demeurent pas moins précieux.

★ *L'Almanach de Michel le jardinier*, par Michel Lis et Michel Barbier. Mengès, éditeur.

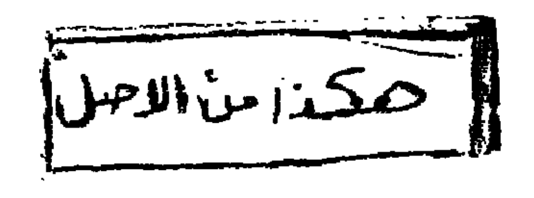












Hippisme

En plein délire

QUELQUES lecteurs ont bien voulu nous exprimer des compliments à propos de notre chronique précédant l'Arc de Triomphe. Nous y sélectionnions, à l'attention de ceux chez qui le retentissement de cette épreuve éveille une passagère vocation de tiercéiste, dix chevaux, *en deux groupes* : les « durs à cuire » *Ile de Bourbon, Gay Mécène, Rusticaro, Pévero, Crimson Beau, Trillion et Northern Baby* ; les « élus du talent » *Troy, Three Troikas* et *Le Marmot.*

Les trois concurrents du second groupe ont pris les trois premières places à l'arrivée. Sur les sept du premier groupe, deux, *Rusticaro* et *Gay Mécène*, avaient été déclarés forfait (*Rusticaro à la suite d'un accident*) ; des cinq restant, *Pévero, Trillion et Northern Baby* se sont classés respectivement : quatrième, cinquième et sixième. En somme, avec une sélection de huit participants, nous avons « donné » — *comme écrivaient certains* titres, en ne ménageant pas les caractères d'affiche — les six *premiers. L'en*seignement le plus raisonnable à en tirer est qu'il faudra, à l'avenir..., dédaigner les pronostics auxquels nous pourrons nous hasarder : nous avons épuisé notre c a p i t a l de chance pour un certain temps...

Le record de l'épreuve (détenu conjointement par *San San* et *Mill Reef), approché de 60 centièmes* de seconde ; celui des enjeux au P.M.U. battu (149 976 800 francs, au lieu de 148 258 873 francs lors du Prix d'Amérique, en janvier) ; des records de prix dépassés aux ventes maintenant traditionnellement ac*colées à la grande course acces*soirement ; un nombre record de bouteilles de champagne englouties par les spectateurs britanniques ayant à se consoler de la défaite de *Troy* (les avions Paris-Londres devaient tanguer, dimanche soir...) : l'Arc de Triomphe 1979 a été celui des superlatifs.

D'abord, c'est le superlatif qu'il faut employer pour la gagnante : *Three Troikas* est la plus grande jument de course qu'on ait vu fouler le gazon de Longchamp depuis *Coronation*, voilà trente ans. *Gazala fut aussi éblouissante qu'elle, mais* une seule fois : dans la Poule d'Essai. *Ivanjica* rassembla le même palmarès, mais plus laborieusement. *Allez France* pouvait être aussi bonne, mais connut des défaillances. Avec *Three Troikas*, pas de faux pas. La seule défaite de sa *car*rière — un Prix de Diane de l'imposture, qu'elle perdit d'un nez — *fut imputable à son jockey, qui pécha par excès de confiance.*

Qu'on nous excuse si, étant déjà assez peu orthodoxe pour oser prétendre que *la réussite* d'un pronostic tient en large partie à la chance, *nous mêlons un soupçon d'étonne*ment à notre admiration. *Three Troikas* est, en huit ans, la quatrième pouliche à gagner l'Arc de Triomphe. Il y en eut six en tout et pour tout au cours du premier demi-siècle d'existence de *l'épreuve. Simple loi des séries ?* Dans ce cas, le féminisme fait bien — et largement — les choses. Car la série n'est pas close. *Three Troikas* n'a pas encore retiré un sabot des marches du trône que ceux de *Princesse Lida* — qui appartient à *la même famille régnante — com*mencent à y prendre appui. Apprêtons-nous, en effet, à poser une première couronne au front de cette jeune *Princesse*, ce dimanche, à l'arrivée du Grand Critérium, l'Arc de Triomphe catégorie « juniors », *encore qu'un certain Shape soit* aussi bien armé que le suggère son nom pour les hostilités hippiques.

Des prix aberrants

Que dire de la déception causée *par Troy ?* L'explication la plus souvent avancée est que son jockey, l'Anglais Carson — qui ne connaît pas encore son Longchamp jusqu'au bout de la cravache, — aurait eu le tort de l'aventurer en pleine piste, où le terrain était un peu plus collant qu'à la corde (2,9 au pénétromètre au lieu de 2,1). Mais *Troy n'a fait que suivre la voie de Three Troikas*, qui n'était en rien engluée, et une cote de 2,9 au « *pénétromètre* » n'indique pas une lourdeur suffisante pour gêner un champion. Nous pensons à une autre explication. Depuis le mois d'août, *Troy* était en cours de syndication. Au tarif de 180 000 livres sterling la *part, il ne pouvait pas se permettre* de courir pendant la durée des *négociations : une performance ef*facée aurait fait capoter celles-ci. Il aborda donc l'Arc de Triomphe (les acheteurs de parts étant alors presque tous trouvés) sans s'exercer les jambes dans une course préparatoire. Deux autres concur*rents* seulement, *Jeune Loup* et *Crimson Beau*, n'avaient, comme lui, pas couru depuis le mois d'août. La performance de *Jeune Loup* (neuvième) a été honorable ; celle de *Crimson Beau*, en dessous de la valeur habituelle de ce cheval. En fait, *Troy*, a probablement fléchi sous le poids de son prix.

Que risque-t-il d'advenir, alors, *aux chevaux vendus samedi* et lundi à Bagatelle ? Car les prix qu'ils ont atteints ont été aberrants. Passe encore que la rapide *K i l l j a r o* ait s u s c i t é une e n c h è r e de 1 800 000 francs : après tout, elle l'a presque justifiée en ne manquant que d'une tête, le lendemain, le Prix de l'Abbaye de Longchamp. *Passe que, le même soir, une year*ling ait été payée 800 000 francs : elle est fille de *Lyphard*, même si elle lui ressemble comme un épagneul ressemble à un lévrier. Au demeurant, ces achats — et quelques autres — étaient effectués par un *diamantaire résidant à Genève, qui*, par conséquent, doit être double*ment à l'aise : le diamant ne se* porte pas mal non plus et la feuille d'impôts a, sur le (bon) bord du lac Léman, d'admirables évanescences. Mais les 1 450 000 francs obtenus par le foal (poulain né le printemps précédent) de *Marina* et les *2 450 000 francs auxquels est monté* celui de *Valita !* Certes, ce dernier bébé cheval, par *Riverman*, se recommandait d'être *le propre frère* de *Tarek*, qui fut à ce jour, avant de mourir d'une crise cardiaque, un des deux meilleurs éléments en France de l'écurie arabe *Fustok*. Tout de même : on est en plein délire. *Encore le prix de* 2 450 000 *francs* aurait-il été dépassé si l'un des deux derniers enchérisseurs n'avait renoncé par saisissement.

« A n'importe quel prix »

Il s'agissait d'un courtier, mandaté par un prince de la famille *royale* d'Arabie. Son mandant lui avait indiqué qu'il voulait le poulain « *à n'importe quel prix* ». A 2 450 000 francs, le courtier se demanda, une seconde de trop, si on n'était pas *au-delà de « n'importe quel prix »*, ce qui, d'ailleurs, était *exact depuis un certain temps*. Le poulain fut finalement adjugé à un autre courtier — anglais celui-ci — dont le mandant n'est pas connu.

L'histoire a tout de même une morale. Le poulain faisait partie de la vente, après décès, de l'effectif de M. Olivier. Or, celui-ci avait naguère, en guise de cadeau de bienvenue, donné *Tarek* à Mahmoud Fustok. Le pétrole a, si j'ose *dire, renvoyé l'ascenseur puisque* c'est grâce à un prince arabe que les héritiers du défunt — une sœur et ses neveux — vont se partager ce que leur laissera le fisc des 2 450 000 francs du foal le plus cher du monde.

LOUIS DÉNIEL.

Philatélie

FRANCE : Avalanche en avalanche

Après une accalmie pendant la période des vacances, septembre y inclus, octobre à l'impromptu s'est vu attribuer déjà sept timbres, dont six de « Sabine », total 9,50 F.

Pour novembre, *jusqu'à ce jour*, il y a six timbres « philatéliques » programmés :

— Le 12 : Simone Weil, 1,30 + 0,30 F; Lorraine (régions), 2,30 F.

— *Le 19 : Ecole centrale des Arts et Manufactures*, 1,30 F ;

Œuvre originale de Salvador Dali, 3,00 F.

— Le 26 : A. Malraux, 1,30 + 0,30 F; Championnats du Monde de Judo, 1,60 F.

Si, pour le public, les P.T.T. sont « quotidiennement vôtres », pour les philatélistes, ils manifestent leurs « sympathies », une fois et demie par semaine. Total 11,90 F.

Pour les collectionneurs, il faut la maintenir, cette cadence, ou sombrer dans les cases vides des albums.

● Par ailleurs, il faut bien liquider les émissions du « programme 79 » en 1979. Donc, pour une répartition plus équitable au cours d'une année, ceux qui obtiennent l'émission d'un timbre voudront bien comprendre et accepter — dans la mesure du possible — les dates d'émissions prévues par les P.T.T. Sans cela, on arrivera à émettre tout le contenu d'un programme en trois mois.

Bureaux temporaires des manifestations

⊙ 31600 Muret (salle des fêtes), les 13 et 14 octobre. — 10e congrès philatélique régional.

⊙ 25200 Grand-Charmont (salle polyvalente), les 13 et 14 octobre. — Exposition du club philatélique des automobiles Peugeot.

⊙ 13700 Marignane (château cours Mirabeau), les 13 et 14 octobre. — 50e anniversaire de *l'ouverture* des lignes commerciales régulières.

⊙ 02100 Saint-Quentin (Palais des Sports), les 13 et 14 octobre. — Exposition philatélique « Europe spatiale ».

⊙ 59000 Lille (enceinte de la foire), les 13 et 14 octobre. — XVIIIe Congrès régional philatélique.

⊙ 54000 Nancy (Hôtel de ville), les 13 et 14 octobre. — IIe Congrès exposition *du groupement régional* des sociétés philatéliques de Lorraine.

⊙ 42120 Le Coteau (parc Becot), les 20 et 21 octobre. — 17e congrès philatélique région Forez-Velay-Vivarais.

⊙ 93110 Rosny-sous-Bois (hôtel de ville), les 20 et 21 octobre. — Exposition philatélique régionale « Jeunesse Ile-de-France ».

⊙ 05100 Briançon (Vieux-Colombier), les 20 et 21 octobre. — Exposition philatélique *culturelle.*

⊙ 06140 Vence (château des Villeneuve), les 24 et 25 *novembre.* — Septième congrès philatélique Alpes-Maritimes - Corse.

⊙ Strasbourg (2, quai Kléber), le 31 octobre. — Quinzaine de l'épargne.

N° 1606

Nouvelles brèves

● CAMEROUN : *Année internationale de l'enfant, 50 F. Offset par Cartor S.A., d'après une maquette d'Huguette Sainson.*

● COMORES : *Année internationale de l'enfant 200+30 F et 250 F (P.A.). Offset, Edila. Dessins de Veret-Lemarinier.*

● GRECE : « *Découvertes archéologiques de Vergina* » *(en Macédoine), 6, 8, 10, 14, 18, 20 et 30 drachmes. Les objets représentés remontraient au IVe siècle avant J.-C.*

● KOWEIT : *25e anniversaire des « Jardins d'enfants », 30 et 80 fils. Imprimé en Russie.*

● NOUVELLE-CALEDONIE : *Centre Arstom de Nouméa, 25 F (P.A.). Hélio, Périgueux. Maquette de Veret-Lemarinier.*

● PORTUGAL : *une série de six timbres représente les « Charrettes populaires portugaises », 2,50, 5,50, 6,50, 16, 19, et 20 escudos.*

● SUEDE : *carnet de cinq timbres « recherche marine », valeur 1,70 kr.*

Au Musée de la Poste

● La mise en vente anticipée avec « P.J. » est maintenue au Musée de la Poste pour le timbre de Salvador Dali (3,00 F), les 17 et 18 novembre, par contre l'exposition, « Série de bijoux en or », prévue n'aura pas lieu.

ADALBERT VITALYOS.

Plaisirs de la table

DANS LA PLAQUE...

LEROUX, Pierre, socialiste français (1797-1871), a sa rue dans le 7e arrondissement. Celle-ci, *mentionnée en* 1672 s'appelait alors la rue Traverse. On y trouve de beaux escaliers au 25 et au 27, de vieilles maisons et, au 4, le restaurant *R. Conticini* (tél. : 306-99-39). Il vient d'ouvrir, tout neuf et pimpant, élégant aussi. *Si le foie* gras (à la façon du patron et chef) est fort bon, je lui préfère encore la terrine de joue de bœuf au coulis de champignons ; si le flan de roussette aux écrevisses est subtil, je le laisse pour l'aileron de raie au beurre de framboise ; si le blanc de volaille à la purée de piment doux est bien intéressant, je choisis néanmoins, le navarin d'agneau à l'ancienne. Et délaissant les desserts (pourtant remarquables) pour ne pas faire monter l'addition, je me contenterai des fromages du plateau (15 F — l'escalade fromagère devient démente : 25 F au *Nikko* et au *Bristol !*). Et M. Conticini sait choisir des vins raisonnables et de bons fournisseurs : un côte du Rhône de Jaboulet à 27 F, un graves de Coste à 32 F.

De sorte que, même sans choisir le menu conseillé (95 F), on peut merveilleusement dîner *ici pour 120 F. J'en connais qui*, dans ce cadre et avec cette cuisine, vous assassineraient d'une addition du double !

George V, roi de Grande-Bretagne (1895-1936), a son avenue dans le 8e arrondissement, nul n'en ignore. Et nul gourmet non plus n'ignore *le Vieux Berlin, au 32 de l'avenue (téléphone :* 720-88-96) prix Marco - Polo-Casanova 1977.

Dans ce cadre qu'il est de bon ton de trouver « décourageant » et qui est à mon goût confortable (avec un service très excellent), je me réjouis toujours de retrouver des classiques *de la cuisine allemande allégés* par un cuisinier français, mais néanmoins solides et francs : potage aux pois cassés, salade de choucroute à la poitrine d'oie, filets de harengs bonne femme, foie de veau à la berlinoise, goulasch *à la souabe*, filet de porc à la bière et au cumin, sans oublier la choucroute (une des meilleures de Paris pour ne pas dire la seule avec celles de Baumann) et des fromages « typiques » qui sont agréablement accompagnés d'un rouge de Bade, le merdinger.

Collation honnête à bon marché

Mais les bières à la pression *sont aussi un enchantement.* Et les desserts — trop sucrés pour mon goût — répondent à ce qu'on attend d'eux du côté de la Forêt-Noire et de la Vienne de M. Sacher... Le soir, le piano du bon Jean-Pierre Motier, en sourdine, escorte ce dépaysement devenu très parisien.

Rossini, Gioacchino, composi*teur italien* (1792-1868), habita plusieurs années, à partir de 1857, l'immeuble du coin de la rue de la Chaussée-d'Antin et du boulevard des Italiens. Au premier. Plus tard, l'homme du *Barbier* et du tournedos fut remplacé par un certain Paillard, qui donna son nom à un restaurant *(et à un steack de veau* taillé mince et grillé).

Le Paillard, vient de devenir un *Bistro de la gare*. On connaît la formule : une entrée (choisie entre trois), un plat (également entre trois), pour 36,20 francs, service compris. La carafe d'eau est *gratuite* et l'on peut ainsi *faire une collation honnête* à bon marché. En supplément, les fromages (5,95 F) et de nombreux desserts entre 8,80 F et 13,60 F. Des petits vins à prix extrêmement raisonnable (19,50 F à 39 F la bouteille). Cela fait, avec le *café, un repas à 60-70 francs.*

Parmi les plats, le cœur d'aloyau et *surtout le paillard de* veau (la viande vient des Boucheries nivernaises et c'est tout dire !). Parmi les desserts, une mousse au chocolat « à la jatte » dont les gourmands prennent et reprennent. Et, enfin, chose rare, de grands crus (de petites années, mais il ne faut pas avoir la superstition des millésimes) à des prix « bistro » : exemple, un haut-brion 63 à 97 F, un pape-haut-biron 63 à 97 F, un pape-clément 68 à 80 F.

Sans doute un repas composé du feuilleté chaud de la mer, de la viande avec les pommes allumettes à volonté et d'un dessert *est-il diététiquement condamnable*. Mais c'est la faute du client : il veut ses frites, le malheureux, alors que des légumes « vrais » seraient mieux pour sa santé. Il n'importe, c'est là le meilleur rapport qualité-prix du quartier (38, boulevard des Italiens).

LA REYNIÈRE.

Jeux

échecs N° 834

VERTIGES

(Tournoi interzonal de Riga, 1979.)
Blancs : L. GREENFELD
Noirs : L. POLUGAIEVSKY
Défense sicilienne.
Variante Polugaievsky.

1. é4	ç5	26. Fé1	0-0 (q)
2. Cf3	d6	27. F×b4	F×b4
3. d4	ç×d4	28. T×b4	Cç4
4. C×d4	Cf6	29. b3	C×é5
5. Cç3	a6	30. Dé2	Dç3
6. Fg5	é6	31. Té4	Cç6
7. f4	b5 (a)	32. Td3	Da5
8. é5 (b)	d×é5	33. Th3	Cb4
9. f×é5	Dç7 (c)	34. ç4	Td-d8
10. Dé2 (d)		35. a4 (r)	Df5
	Cf-d7 (é)	36. Tf3	Dg6
11. 0-0-0 (f)		37. Rb2	Dg7+
	Cç6 (g)	38. Rb1	Tç6
12. C×ç6 (h)		39. ç5	Cd5
	D×ç6	40. Tç4	Cf4
13. Dd3 (i)	h6 (j)	41. Db2	Td1+
14. Fh4	Fb7	42. Ra2	Df8!
15. Fé2	Dç7	43. Tf-ç3	Dd8
16. Th-é1	Cç5	44. Tç2	Cd3
17. Dh3 (k)	b4 (l)	45. Dç3	Dd5
18. Cb5!! (m)		46. Ra3	Cé5
	a×b5	47. Tb4	Td3
19. F×b5+	Fç6	48. Tb8+	Rg7
20. Df3!! (n)		49. Db4	Td1
	Cb3+! (o)	50. Ra2	Ta6
21. Rb1 (p)	Ca5!	51. Tb6 (s)	
22. Td4	Tç8		Td4 (t)
23. Té-d1	g5	52. D×d4	D×d4
24. F×ç6+	D×ç6	53. T×a6	Dd3! (u)
25. Dd3	Fé7	54. abandon.	

NOTES

a) Avec cette avance du pion b, qui peut paraître prématurée en raison de la menace directe é4-é5, nous entrons dans une variante de *la « défense sicilienne » extrêmement* complexe, dont le principal analyste fut longtemps L. Polugaievsky dès 1959. Cette continuation, foisonnante de suites vertigineuses, conduit souvent à un jeu particulièrement aigu ; au fil des années, il semble cependant que les Noirs doivent faire les plus grands efforts pour parer tous les dangers qui résultent de l'engrenage de l'ouverture et pour éviter les nombreux sacrifices désormais répertoriés.

b) Il faut accepter tous les risques si l'on veut obtenir un avantage, puisque les suites 8. a3 ; 8. Df3 ; 8. Fd3 ; 8. Fé2 ; 8. Dé2 ne paraissent rien démontrer.

c) L'idée de base du système Polugaievsky : si 10. é×f6, Dé5+ ; 11. Fé2, D×g5 et si 10. Cf3, b4!

d) Recommandé par Simaguin. Une autre défense importante consiste en 10. é×f6, Dé5+ ; 11. Dé2 ou 11. Cé4. Le coup du texte permet de conserver le F-D, essentiel à l'attaque.

é) Si 10..., h6 ; 11. Fh4, g5 ; 12. Fg3 et 13. 0-0-0 et si 10..., b4 ; 11. Cç-b5!, a×b5 ; 12. é×f6, Ta5 (ou 12..., b6 ; 13. C×b5, Dç6 ; 14. Dé5! ou 12... b3 ; 13. C×b5, Da5+ ; 14. ç3, g×f6 ; 15. F×f6, Tg8 ; 16. Dç4!) ; 13. C×b5, Db6 ; 14. Dé5, g×f6 ; 15. ×f6.

f) Sans craindre ni 11..., D×é5? ; 12. D×é5, C×é5 ; 13. Cd×b5! ni 11..., b4 ; 12. Cé4, D×é5 ; 13. Cf3, Da5 (ou 13..., Dç7 ; 14. g3 menaçant *15. Ff4 et 16. Fh3) ; 14. Dç4!, Fb7 ;* 15. Td6! menaçant 16. T×é6+.

g) Un moment important. 11..., C×é5 perd à cause de 12. Cd×b5, a×b5 ; 13. D×é5, D×é5 ; 14. Td8 mat. De même, 11..., Fb4 est *faible* après 12. Cé4, D×é5 ; 13. Cf3, Dç7 ; 14. a3, Ff8 ; 15. g4!, Fb7 ; 16. Fg2, Dç4 ; 17. D×ç4, b×ç4 ; 18. Cé5. Le meilleur semblait jusqu'ici 11..., Fb7 *donnant aux Blancs le choix entre* 12. Ff4 ; 12. C×é6 ; 12. Dh5 et 12. Cf5 avec des complications énormes. A noter ici la décision de Polugaievsky de développer le C-D, idée qui fut jouée en 1961 dans la partie Tomson-Kovacevic.

h) A considérer attentivement est la suite sauvage 12. Cd5!?

i) Après 13. *Cé4, Fb7 ; 14. Cd6+, F×d6 ; 15. T×d6, Dç7 les Noirs menaceraient 16..., Cç5 et 17..., Cé4.*

j) Une nouveauté. On poursuivait généralement par 13..., Fç5 ; 14. Fé2, Dç7 ; 15. Cé4, 0-0 (si 15..., D×é5 ; 16. Th-f1 et 17. *Ff4) ; 16.* Dg3, Rh8 (si 16..., D×é5 ; 17. Cf6+, g×f6 ; 18. Ff4 et si 16..., C×é5 ; 17. Ff6) ; 17. Ff4 avec avantage aux Blancs. Si 13..., Fb7 ; 14. Cé4, h6 ; 15. Fh4, g5? ; 16. *D×d7+, D×d7 ; 17. Cf6+, Ré7 ;* 18. T×d7 mat.

k) Maintenant la D ne peut plus aller sur g3 à cause de 17..., g5.

l) Délogeant au plus vite le C-D : si 18. *Cb1, Tç8!*

m) Un sacrifice très dangereux.

n) Le clouage sur ç6, le contrôle de la colonne d et de la diagonale *h4-d8 donnant* aux Blancs une terrible attaque.

o) Après quarante minutes de réflexion, Polugaievsky propose un contre-sacrifice qui semble être sa *seule défense : si 20..., F×b5 ;* 21. D×a8 suivi du mat ; si 20..., Tç8 ; 21. F×ç6+ ; 22. D×ç6+, T×ç6 ; 23. Td8 mat.

p) Si 21. ç×b3, F×b5 et si 21. D×b3, F×b5. Le retrait du R blanc permet aux Noirs de défendre le Fç6 par 21..., Ca5 et laisse aux Noirs une pièce de plus, l'attaque étant presque stoppée. On comprend cependant *que les Blancs aient été* épouvantés à l'idée d'entrer dans la variante aventureuse qui suit : 21. a×b3, Ta1+ ; 22. Rd2, Dd7+ (ou 22..., T×d1+ ; 23. T×d1, F×b5 ; 24. Da8+, Rd7 ; 25. Rç1+) ; 23. Ré3, Fç5+ (ou 23..., Da7+ ; 24. Rf4, g5+ ; 25. Rg3, g×h4+ ; 26. Rh3, F×b5 ; 27. T×a1 ou 26..., T×d1 ; 27. F×ç6+) ; 24. Rf4, g5+ ; 25. Rg3, g×h4+ ; 26. Rh3 et les Blancs doivent gagner ; par exemple, 26..., T×d1 ; 27. F×ç6, T×é1 ; 28. F×d7+, R×d7 ; 29. Db7+. Une ultime ressource serait pour les Noirs 26..., T×d1 ; 27. *F×ç6, 0-0!* ; 28. F×d7, T×é1 ou 28. T×d1, Dé7.

q) Les Blancs ont une pièce de moins. Le reste n'est plus pour les Noirs qu'une question de technique.

r) Si 35. T×h6, *C×a2* ; 36. D×a2, Td1+.

s) Si 51. Db5, Dd4 ; 52. Tb2, Dg1.

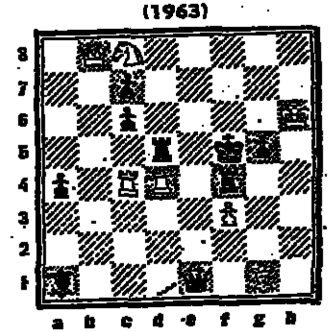
t) Menace 52..., Ta×a4+.

u) Attaquant deux T.

SOLUTION DE L'ETUDE N° 833

R. Brieger. « Magyar Sakkelet », 1968.
(Blancs : Rb7, Tb3, Ff5, Cé4 ; Noirs : Ra5, Dh2, Cb4, Pd6 et g4.)
1. Cç3!, Dh1+ ; 2. Fé4, Dç1 ; 3. Fg2, Da1 ; 4. Fç6!, g3 ; 5. Fg2, Dç1 ; 6. Fé4, Da1 ; 7. Fç6!, Dç1 ; 8. T×b4!, R×b4 (ou 8..., D×ç3 ; *9. Ta4 mat) ; 9. Ca2+ et les Blancs* gagnent.

H. M. LOMMER
ETUDE
(1963)



BLANCS (7) : Rh6, Db8, Tç4 et d4, Fg1, Cç8, Pf3.
NOIRS (9) : Rf5, Dé1, Td5 et f4, Fa1, Pa4, ç7, ç6, g5.
Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

bridge N° 831

INÉVITABLE CATASTROPHE

Même les champions peuvent subir de sévères pénalités sans qu'ils aient de faute à se reprocher. Ainsi, dans la donne suivante, toutes les annonces sont normales, mais le coup a cependant coûté très cher aux Français dans ce match contre les Italiens au Festival de Cannes de 1977. La rencontre s'est cependant terminée sur un match nul.

	Nord	
	♠ D 9 ♥ A R 10 ♦ A 9 4 ♣ R V 9 8 6	
♠ R V 8 4 ♥ D 9 5 4 3 ♦ 3 ♣ D 5 4	N O E S	♠ A 3 ♥ 8 7 6 ♦ R D V 7 6 2 ♣ A 7
	♠ 10 7 6 5 2 ♥ V 2 ♦ 10 8 5 ♣ 10 3 2	

Ann. : O. don.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Sbarigia	Chemla	Rosati	Lebel
passe	1 SA	contre	2 ♠
contre	passe	passe	passe

Ouest ayant entamé le 3 de carreau, *de combien de levées la défense a-t-elle fait chuter* DEUX PIQUES contrés ?

Réponse :

Lebel laissa passer l'entame à carreau. Est prit avec le valet de carreau et rejoua carreau que Sbarigia refusa de couper « dans le vide ». Le déclarant prit avec l'as de carreau, puis il tira l'as et le roi de cœur et coupa le 10 de cœur avec le 2 de pique. Ensuite il joua le 2 de trèfle et fournit le 9 de trèfle du mort. Est dut prendre de l'as, mais, malgré la réussite de cette impasse, la défense allait faire le reste des levées et marquer *1 100 points totaux !*

Observez Rosati en Est : au lieu de jouer l'as de pique et le 3 de pique (défense qui aurait permis au déclarant de faire encore un atout), *il joua d'abord le 3 de pique.* Ouest prit du roi, puis il rejoua le 4 de pique pour la dame de pique et l'as de pique. Rosati tira alors ses carreaux maîtres et Lebel ne put arrêter l'hémorragie. En effet, s'il coupe, Ouest surcoupe, puis il tire le valet de pique maître et les deux cœurs affranchis ; si Sud refuse de couper les carreaux, Est continue la couleur, et Ouest (avec valet et 8 de pique) capture à la fin les deux derniers atouts de Lebel.

Cette remarquable défense des deux jeunes Italiens coûta 14 IMPs aux Français car, à l'autre table, le contrat final de « 3 ♥ » fut juste fait. (140.)

CHELEM OU PÉNALITÉ ?

En partie libre, quand on a le choix entre une *sévère pénalité* et un chelem, il vaut mieux contrer *l'adversaire car la chute* adverse est beaucoup plus sûre que la réussite du chelem qui est souvent à la merci de mauvaises répartitions. En revanche, en tournoi par paires, il vaut mieux essayer de faire le top dès que le chelem semble être un bon pari.

	Nord	
	♠ R ♥ A D 9 3 ♦ R V 5 4 ♣ V 10 7 4	
♠ V 10 6 4 3 2 ♥ 5 ♦ D 10 7 ♣ D 8 5	N O E S	♠ D ♥ R V 10 8 7 4 2 ♦ 6 3 ♣ 9 3 2
	♠ A 9 8 7 5 ♥ 6 ♦ A 9 8 2 ♣ A R 6	

Voici un exemple tiré d'un festival à Tel-Aviv.
Ann. : E. don. N.-S. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
—	—	3 ♥	contre
passe	4 ♥	passe	4 ♠
passe	5 ♣	passe	5 ♦
passe	6 ♦	passe	passe.

Ouest entama le 5 de cœur (singleton). Le déclarant mit l'as du mort et il tira le roi de pique sur lequel il vit tomber la dame d'Est. Il entra dans sa main avec l'as de carreau, puis il fit l'impasse à la dame qui réussit.

Comment Hochzeit, en Sud, a-t-il ensuite gagné ce PETIT CHELEM A CARREAU contre toute défense ?

Note sur les enchères :

Sur le contre de Sud, la réponse de « 4 ♥ » (cue bid) était normale. En effet, une manche était certaine et un chelem probable, tandis que Nord n'était pas certain, s'il passait, de faire chuter « 3 ♥ » contrés de plus de trois levées.

Sur la réponse de « 4 ♠ », l'enchère de *« 5 ♣ » indiquait une* vraie couleur et invitait le partenaire à développer sa main. Enfin, quand le « fit » à carreau fut trouvé, Nord déclara le chelem.

PHILIPPE BRUGNON.

dames N° 104

HUIT FRISSONS

CHAMPIONNAT DE FRANCE
(série nationale), 1979 (Valence)
Blancs : BIAGIANTI
(Pion nîmois)
Noirs : ISSALENE
(Damier de Bergerac)
Ouverture : RAPHAEL
Réplique : KOUPERMAN

1. 32—28	18—22	26. 39—33	9—14
2. 37—32	12—18	27. 34—30	
3. 32—27	7—12		12—18 ! (n)
4. 41—37	1—7 (a)	28. 33—28	4—10
5. 37—32		29. 43—39 ! ! (o)	
			7—12
	20—25 (b)	30. 28—22 ! (p)	
6. 46—41			17×28
	14—20 (c)	31. 30—24	19×30
7. 31—26 (d)		32. 39—34	30×39
	22×31	33. 40—34	39×30
8. 26×37	16—21	34. 36—31	27×36
9. 34—30 (e)		35. 38—33	28×39
	25×34	36. 32—27 (q)	
10. 39×30	10—14		21×32
11. 44—39	18—22	37. 37×6 !	2—7 !
12. 30—25	11—16	38. 6—1	7—11 ! (r)
13. 40—34	13—18	39. 1×9	3×14
14. 34—29	8—13	40. 41—37	14—19 (s)
15. 39—34	6—11	41. 37—32	19—23
16. 45—40	5—10	42. 49—43	39—44
17. 50—45	20—24 (f)	43. 32—28	23×32
18. 29×20	15×24	44. 43—38	32×43
19. 34—29	10—15	45. 48×50 (t)	11—17
20. 29×20	15×24	46. 50—44	17—22
21. 33—29 (g)		47. 44—39	22—28
	24×33 (h)	48. 45—40	18—21
22. 28×39 (i)		49. 40—34	21—27
	22—27 ! ! (j)	50. 34—29	28—32
23. 35—30		51. 29—23	27—31
	18—23 ! (k)	52. 23—19	32—37
24. 38—24 (l)	19×30	53. 42—38	16—15
25. 25×34		54. 19—13	37—42
	14—19 (m)	55. 13—8	42×44
		56. 8—3	Nulle.

NOTES

a) Une ouverture chère à l'ex-champion du monde Kouperman (U.R.S.S.), qui fréquemment applique cette succession de répliques, depuis (18-22) [match mondial Van Dijk (Pays-Bas)-Kouperman de 1959, championnat d'U.R.S.S. de 1977]. Les Noirs tentent ainsi de gêner le développement de l'aile gauche adverse et d'attaquer sur sa droite, dans la zone du tric-trac.

b) Toujours, de la part des Noirs, comme dans la partie J.V.D. Borst-Ch. Pippel (*le Monde* du 18 mars 1978).

c) Peut suivre 7. 34-29 (20-24) [regroupement tout indiqué] 8. 29×20 (25×14) 9. 40-34 (15-20) interdisant 10. 34-29? (19-23!) 11. 28×19 (14×34) 12. 39×30 (16-21) 13. 27×16 (22-27) 14. 31×22 [si 32×21, résultat final identique] 17×46! *N+* après ce coup de dame classique.

d) Repli usuel dans cette position, où la possibilité de perdre des temps doit, en principe, comme dans d'innombrables débuts, être recherchée.

e) Meilleur que 9. 34-29 (19-23!) 10. 28×19 (13×24) enchaînement par la formation dite du marchand de bois [toujours... très précieux avec ces quatre pions noirs 15, 20, 24 et 25 qui peuvent neutraliser, sans compensation, un nombre bien supérieur de pions ennemis].

f) Et non 17. ... (19-24?) 18. 34-30 (13-19 f1) 19. 28-23! f2 (19×39) 20. 30×19 (14×34) 21. 25×5 (39-44) 22. 40×29 (44-50) 23. 38-33 [pour prendre la dame] (50×28) 24. 32×23 (4-10 m. pour prendre la dame blanche) 25. 5×19 (9-13) 26. 19×8 (2×13) B+1 et + probable.

f1) 18. ... (2-8) 19. 30 × 19 (14 × 34) [la prise majoritaire est prioritaire : on doit prendre du côté du plus grand nombre] 20. 25×5, etc. B+.

f2) 19. *29-23?* (18×29) 20. 28-23 (19×39) 21. 30× 19 (14×23) 22. 25×5 22-28! 23. 43×34 (9-14!) 24. 5×19 (23×14) 25. 32×23 (29×18) dame prise avec pour résultat l'égalité numérique.

g) Pour tenter de se libérer de l'enchaînement qui paralyse l'aile gauche.

h) 21. ... (22 × 33?) 22. 29 × 20 (21-26) 23. 38×29 (19-24) 24. 20-15 (24×33) 25. 43-38, etc. B+1.

i) Jeu égal l'espace d'un temps.

j) Autre éloquente illustration de la notion de « l'esprit du jeu ». Les Noirs en donnent un nouvel exemple avec ce brillant coup positionnel qui fige l'aile gauche adverse, puisque sont interdites 37-31, qui offre une voie royale aux Noirs pour damer à 46, et 32-28, les Noirs gagnant *alors le pion* très simplement par 27-32.

k) 23. ... (19-23?) serait suivi évidemment du coup Lochtenberg, occasion en or pour les Blancs de *libérer toute leur aile gauche* 24. 36-31 (27×36) 25. 32-27 (21×32) 26. 37×10 (4×15). Jeu égal.

l) Esquisse d'un regroupement vers le centre pour réduire le handicap de la paralysie de l'aile gauche.

m) Pare le coup Lochtenberg.

n) En prévision peut-être de 28. 36-31 (27×36) 29. 30-24 (19×30) 30. 32-27 (21×32) 31. 37×10 [toujours le coup Lochtenberg] 4×15 et si 32. 40-35 (18-23) 33. 35×24 (23-29!), etc. N+1, résultat qui prouve la valeur stratégique de (12-18) au vingt-septième temps.

o) Menaçant du coup — trop élémentaire ici pour être placé — de la trappe 38-33 (27 × 29) 39-34 (23×32) 34×1 B+ après ce coup de dame. Mais 29. 43-39!! est un bel exemple d'anticipation sur le plan tactique [les combinaisons] de la part du conducteur des Blancs, qui *est surtout un joueur de coups :* en rendant forcé (7-12) pour s'opposer au coup de dame à 1, les Noirs constatèrent, après le spectacle en huit temps, qu'ils en étaient bien réduits à laisser aux Blancs une combinaison leur assurant le passage à dame, après une rafle de cinq pions conduisant le pion à 37 à la case 6!

p) Le conducteur des Noirs va alors, huit fois consécutives, frémir de ce frisson que les offres successives de pions font passer dans le dos, sans bien sûr que le moindre frémissement n'apparaisse sur le visage d'un damiste de grand talent aguerri par des compétitions plus âpres encore.

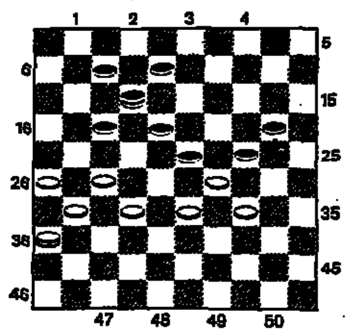
q) Toutes des brèches sont maintenant ouvertes pour la rafle de cinq pions.

r) Après avoir contraint les Blancs à donner pour prendre leur dame avec égalité numérique mais meilleur jeu : les Noirs sont moins éloignés de la ligne damante (case 46 à 50 pour eux) et avec ce pion à 39 qui a la valeur ici de deux pions adverses (pion à 45 et pion à 49).

s) Sans doute faible. Meilleur était 40... (11-17) 41. 37-32 (17-22), puis progression vers le centre des pions 14 et 10.

t) En laissant ce deux pour deux, la valeur stratégique du pion à 39 a disparu, et la perspective de victoire également.

PROBLÈME
G.A. CREMER
1936



Les Blancs jouent et gagnent en quatre temps (thème du coup du carré).

● SOLUTION COMPLETE : *27-22!! (17 × 30) 26-21! (12 × 28)* 36×19!! [en passant successivement par les cases 9, 25, 39, 11,2 et arrêt à la case 19] : extraordinaire position finale de quatre pièces en carré, où *les Noirs*, quelle que soit la façon dont ils prennent, ont perdu !

JEAN CHAZE.

les grilles du week-end

MOTS CROISÉS
N° 62

Horizontalement

I. On peut le traiter par le mépris mais, en tout cas, sans prendre de gants. — II. Avec lui, n'insistez pas ; Pour de nombreux Européens, il portait le nom du dessus. — III. Ne les tirons pas ; C'est cuit ; Lie. — IV. Ne doit rien à l'expérience ; G.O. — V. Bonne sœur ; Le pétrole y coule ici de droite à gauche. — VI. Bonne sœur ; Sinueuse. — VII. Un peu partiale ; Moins sinueux ; La lettre qui manque dans cette ville d'eaux, c'est celle qui devrait y être. — VIII. Vendéenne : Plus il est gros, plus on l'apprécie, de droite à gauche. — IX. Dépouilla ; C'est parfois affectueux mais ce n'est pas très élégant. — X. Oublient au fond des mémoires.

Verticalement

1. Comme une fusée d'artifices. — 2. Brassens se contentait de la mauvaise. — 3. Ou elles favorisent les calculs ou elles les extirpent. — 4. Conjonction, adverbe ou pronom ; Lésine. — 5. Clair ; Existe la tête en bas. — 6. A l'intérieur ; A l'inverse du précédent ; Ou c'est sale ou c'est moulé. — 7. Ne lui souhaitons pas le sort de Ménélas ; Renvoie, pour Sartre, au sujet. — 8. Volubilis ; Un peu moins encore que le minimum vital. — 9. Toutes rassemblées. — 10. Couchent ; Marin. — 11. Voyelles ; Ecartée du rassemblement. — 12. Hic ; Cap. — 13. On en trouve plus d'un dans ce journal.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
I													
II					■								
III						■					■		
IV				■									
V							■						
VI						■						■	
VII					■			■					
VIII										■			
IX							■						
X													

SOLUTION DU N° 61

Horizontalement

I. Grasse matinée. — II. Aîné ; Telemann. — III. Légalité ; Pitt. — IV. Inonder ; Plaer. — V. Iconoclaste. — VI. Esse ; Ran ; Em. — VII. Tas ; Mésestimé. — VIII. Tuant ; Intérêt. — IX. Ennuis ; Aèrent. — X. Satisfaisante.

Verticalement

1. Galipettes. — 2. Rien ; Sauna. — 3. Angoissant. — 4. Séance ; Nui. — 5. Ldo ; Mtis. — 6. Etienne ; S.F. — 7. Métro ; St. — 8. Ale ; Crénat. — 9. Thé ; Plastes. — 10. Implantera. — 11. Naias ; Iren. — 12. Entêtement. — 13. Entremette.

FRANÇOIS DORLET.

ANA-CROISÉS (*)

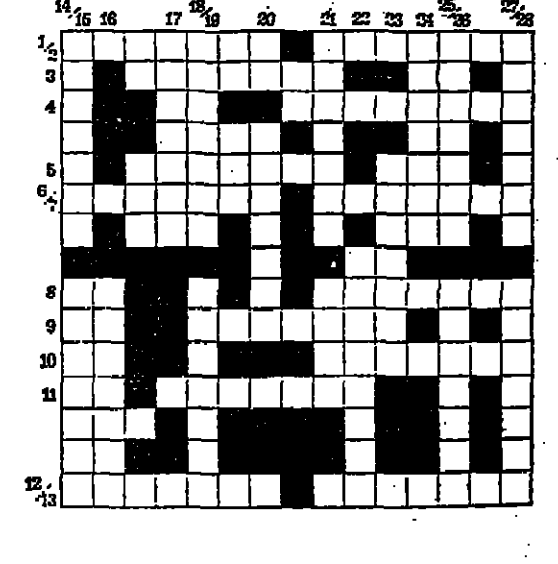
ANA-CROISÉS N° 62

Horizontalement

1. AAHINPR. — 2. CEEPRST (+ 2). — 3. CEEEORU (+ 1). — 4. ACEHILPR. — 5. CEIMNSY. — 6. BEELTTS. — 7. AACENSV (+ 2). — 8. ABEIOST. — 9. AEEMRSS (+ 1). — 10. ABRSSTU. — 11. ACHIQUU. — 12. AEEFLRS (+ 2). — 13. EFIIMNN.

Verticalement

14. A B E L M O P. — 15. E E E F R R Z (+ 1). — 16. AAEHSIU. — 17. ACELOTY. — 18. AENNNOT (+ 1). — 19. EFORSSU (+1). — 20. AEIMSSS (+ 2).— 21. ADEERSU. — 22. AABDEMRR. — 23. AAIOSUZ. 24. INOPRSS.— 25. AACIOPT (+ 1). — 26. AAGNORU. — 27. EEILLPS (+ 2). — 28. EILNOPS (+ 2).



SOLUTION DES ANA-CROISÉS N° 61

Horizontalement

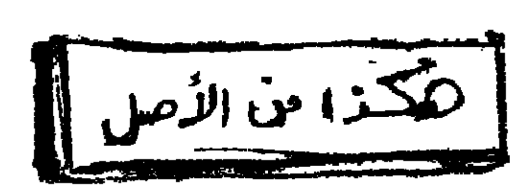
1. *LIMOGER.* — 2. *WOLFRAM.* — 3. CEDRAIE (RECEDAI CEDERAI). — 4. POLYSOC. — 5. ECHEANT (CHANTEE ENTACHE ETANCHE). — 6. TRANSIS. — 7. PIONCAS *(COPAINS, COPINAS, PONCAIS).* — 8. PHOCEEN. — 9. FARFADET. — 10. LAMPARO. — 11. BIMANES (BINAMES). — 12. NICKELA. — 13. ENUCLEE (NUCLEEE). — 14. URETRAL (LEURRAT).

Verticalement

15. *LICTEUR.* — 16. OPALINE. — 17. MIDSHIP. — 18. POMMEAU. — 19. GUANACO. — *20. DECANAL* (CANDELA). — 21. CLINFOC. — 22. WAPITIS. — 23. CORBEAU (CAROUBE). — 24. LOLLARD. — 25. CHAMADE. — 26. *FUYANTE.* — 27. SELACIEN (CALINEES LINACEES). — 28. ALTERNA. — 29. MOCASSIN.

(*) Jeu déposé

MICHEL CHARLEMAGNE ET CATHERINE TOFFIER.



Les grands de la Hi-Fi au prix Darty.



Quelques exemples de chaînes* au prix Darty : les prix les plus bas, garantis par le remboursement de la différence.

1690 F **NIKKO** Ampli NA 360 2 x 20 watts. **AKAÏ** Platine tourne-disque AP 100 semi-automatique à courroie avec cellule. **DYNAMIC SPEAKER** Enceintes DS 30 2 voies 30 watts.	**1980 F** **TOSHIBA** Ampli-tuner SA 320 L 2 x 18 watts PO-GO-MF. **GARRARD** Platine tourne-disque GT 20 manuelle à courroie avec cellule. **DYNAMIC SPEAKER** Enceintes DS 30 2 voies 30 watts.	**2300 F** **AKAÏ** Platine tourne-disque APB 10 manuelle à courroie avec cellule. **TECHNICS** Ampli SU 80 11 2 x 25 watts. **TECHNICS** Enceintes SB 90 2 voies 25 watts.	**2740 F** **TECHNICS** Platine tourne-disque SL B2 semi-automatique à courroie manuelle. **AKAÏ** Ampli AM 2350 2 x 35 watts. **WHARFEDALE** Enceintes Linton XP 2 3 voies 35 watts.
2990 F **PIONEER** Platine tourne-disque PL 512 manuelle à courroie avec cellule. **PIONEER** Ampli-tuner LX 590 2 x 20 watts GO-MF. **DYNAMIC SPEAKER** Enceintes DS 40 3 voies 40 watts.	**3230 F** **KENWOOD** Ampli KA 3700 2 x 25 watts. **KENWOOD** Tuner KT 5500 PO-MF. **GARRARD** Platine tourne-disque GT 20 manuelle à courroie avec cellule. **SCOTT** Enceintes S 176 B 2 voies 40 watts.	**3615 F** **SANSUI** Ampli AU 117 2 x 17 watts. **SANSUI** Platine K7 SC 1110 avec Dolby. **HITACHI** Platine tourne-disque HT 324 semi-automatique à courroie avec cellule. **SIARE** Enceintes BX 30 2 voies 30 watts. **AMCO** Meuble de rangement D 1 D.	**3950 F** **GRUNDIG** Chaîne compacte RPC 200 2 x 24 watts PO-GO-OC-MF 7 stations MF préréglables. Platine K7 avec fondu enchaîné sonore. Platine tourne-disque automatique à courroie. **KENWOOD** Enceintes LSK 200 2 voies 40 watts.
4290 F **PIONEER** Ampli SA 706 2 x 60 watts. **KENWOOD** Platine tourne-disque KD 1500 manuelle à courroie avec cellule. **MARTIN** Enceintes Gamma 312 X 3 voies 65 watts.	**4640 F** **SCOTT** Platine tourne-disque PS 17 A semi-automatique à courroie. **HITACHI** Ampli HA 4500 2 x 40 watts. **HITACHI** Tuner FT 4000 L PO-GO. **SCOTT** Enceintes S 180 B 3 voies 60 watts. **AMCO** Meuble de rangement D 2 D.	**5240 F** **TECHNICS** Ampli SU 80 44 2 x 38 watts. **TECHNICS** Platine K7 RSM 17 avec Dolby. **AKAÏ** Platine tourne-disque AP 206 semi-automatique à entraînement direct avec cellule. **SIARE** Enceintes DL 200 3 voies 50 watts.	**5570 F** **KENWOOD** Ampli KA 305 2 x 40 watts. **KENWOOD** Tuner KT 313 L GO-MF. **GARRARD** Platine tourne-disque GT 25 semi-automatique à courroie avec cellule. **WHARFEDALE** Enceintes E 30 2 voies 50 watts.
6210 F **SANSUI** Ampli AU 317 MK II 2 x 60 watts. **SANSUI** Platine K7 SC 1110 avec Dolby. **HITACHI** Platine tourne-disque HT 356 Q semi-automatique à entraînement direct à quartz avec cellule. **SIARE** Enceintes Sigma 200 3 voies 70 watts.	**6535 F** **TEAC** Ampli ASM 50 2 x 50 watts. **TECHNICS** Platine K7 RS 612 avec Dolby. **TECHNICS** Tuner ST 7300 PO-MF. **TECHNICS** Platine tourne-disque SL 3100 manuelle à entraînement direct. **ADC** Cellule QLM 30. **3A** Enceintes Auditorat 3 voies 60 watts.	**7325 F** **SCOTT** Ampli 460 A 2 x 70 watts commutable en 2 x 50 watts. **SCOTT** Tuner 530 TL PO-GO-MF. **SCOTT** Platine K7 670 D avec Dolby. **TECHNICS** Platine tourne-disque SL 3100 manuelle à entraînement direct. **SHURE** Cellule M 75 - 6 S. **PHONIA** Enceintes BR 455 3 voies 70 watts.	**8155 F** **TECHNICS** Ampli SU 8080 2 x 73 watts. **TECHNICS** Tuner ST 8080 PO-MF. **AKAÏ** Platine tourne-disque AP 306 semi-automatique à entraînement direct à quartz avec cellule. **WHARFEDALE** Enceintes E 70 3 voies 100 watts.

PARIS - 8e : Darty-sous-la-Madeleine. Parking place de la Madeleine. Tél. : 265.84.71. **11e** : 25 à 35, boulevard de Belleville. Tél. 357.72.10. **13e** : 168, avenue de Choisy. Tél. : 585.80.31. **14e** : Centre Commercial Gaîté-Montparnasse. 80, avenue du Maine. Tél. 540.53.31. **15e** : Front de Seine. Centre Commercial Beaugrenelle. 71, quai de Grenelle. Tél. : 575.62.85. **18e** : 128, avenue de Saint-Ouen. Tél. 229.02.41.

REGION PARISIENNE - **78-Orgeval** : Centre Commercial "Art de Vivre". Sortie Poissy - Autoroute de l'Ouest. Tél. : 975.79.00. **78-Parly 2** : Centre Commercial Parly 2 (Le Chesnay). Tél. : 955.25.26. **91-Les Ulis 2** : Centre Régional "Les Ulis 2". Tél. 907.54.78. **91-Morsang-sur-Orge** : Autoroute du Sud. Sortie Savigny. Direction Sainte-Geneviève-des-Bois. Route de Corbeil. Tél. : 015.93.29. **92-Asnières** : Carrefour des 4-Routes. 384, avenue d'Argenteuil. RN 309. Tél. : 790.45.46. **92-Châtillon** : 151, avenue Marcel-Cachin. R.N. 306. Tél. 656.87.00. **92-Puteaux** : Parvis de la Défense. A côté du C.N.I.T. Tél. 773.82.10. **93-Bagnolet** : Porte de Bagnolet. Au pied du Novotel. Tél. 858.91.16. **93-Bondy** : 123-155, avenue Galliéni. R.N. 3. Tél. 847.20.00. **93-Aubervilliers** : Centre Périféric. Porte de la Villette. 6 bis, rue Emile-Reynaud. Tél. : 834.07.29. **93-Noisy-le-Grand** : Centre Commercial "Les Arcades". Tél. : 304.98.10. **93-Pierrefitte** : 102-114, avenue Lénine, R.N. 1. Tél. 826.21.28. **94-Champigny** : 10-12, avenue Roger-Salengro. La Fourchette. R.N. 4. Tél. : 283.52.53. **94-Créteil** : Centre Régional "Créteil Soleil". Tél. : 898.14.12. **94-Thiais-Rungis** : Centre Régional "Belle Epine". R.N. 7. Tél. : 687.34.64. **95-Cergy-Pontoise** : Centre Régional "3-Fontaines". Tél. 030.44.63.

OISE - **60-Beauvais** : Centre Commercial "Le Franc Marché". 2 à 4, place du Franc-Marché. Tél. 16-4-448.48.33. **60-Creil** : Centre Commercial de Creil-Nogent. 10, avenue de l'Europe. Tél. 16-4-455.41.86.

MARNE - **51-Reims** : Reims-Tinqueux : Zone artisanale du Moulin de l'Ecaille. Route de Dormans. Tél. 16-26-08.09.83.

* Les prix des chaînes mentionnées sont des prix garantis jusqu'au 25 octobre 1979 ; offres valables dans les magasins Darty de Paris, région parisienne, Oise et Marne.

HAVAS CONSEIL

INFORMATIONS «SERVICES»

LA MAISON

L'enfant chez soi

Univers rassurant de la première enfance et, plus tard, aire de loisirs et de travail, la chambre d'enfants n'est pas une pièce facile à aménager. Outre la recherche d'un mobilier fonctionnel et esthétique, les parents doivent souvent multiplier les prospections pour aboutir à un équipement et à un décor cohérents. Quelques boutiques spécialisées dans le domaine des enfants permettent de coordonner ces achats avec le minimum d'efforts et de temps.

Perce-neige est une petite boutique située dans une rue animée de Neuilly, près de la porte Maillot. Marie-Thérèse Choix y présente un lit anglais à barreaux, en pin satiné, dont les quatre panneaux se règlent en hauteur. Monté sur roulettes, ce lit possède à sa base deux tiroirs placés côte à côte (1 150 F). Pour y coucher un bébé, un capitonnage amovible (encadrant la tête du lit) est recouvert du même tissu qu'un couvre-pied et une taie.

Plus pratique qu'une lampe de chevet, une maisonnette rose servant de veilleuse s'accroche au mur comme un petit tableau. Et pour s'endormir en musique, une colombe en tissu se suspend au berceau ou un petit manège en bois coloré (tous deux contenant une boîte à musique) se pose sur la commode à langer. Celle-ci, en orme, a trois tiroirs et une planche abattante au sommet, 920 F.

Pour un jeune écolier, un robuste pupitre et son banc, solidaires, sont en pin massif ; dans la même ligne sobre, un lit à deux dosserets arrondis s'accompagne d'une table de chevet à l'ancienne, avec deux niches.

Claudine Wayser et sa boutique Aquarelle ont quitté la rue de Beaune pour s'installer — plus au large — rue de Richelieu, à deux pas du Palais-Royal. Cette jeune styliste, qui a créé il y a deux ans un ravissant décor d'éléphant rose, vient d'imaginer un nouveau personnage : le chat écossais. Vêtu d'un costume à carreaux vert et bleu tendre, il s'étire sur le dosseret d'un lit à barreaux (1 330 F) et joue avec une souris sur la façade d'une commode à quatre tiroirs, qui peut s'agrémenter d'un plateau à langer. Ce chat plein d'humour se pavane aussi sur une armoire et sur un paravent.

« Si les parents, explique Claudine Wayser, me confient l'aménagement d'une chambre, je demande d'abord à l'enfant quel animal et quelle couleur il préfère. En décoration aussi, les tout jeunes ont leurs idées. Et j'imagine un environnement où le mobilier, le décor des murs, les tissus et l'éclairage s'associent pour créer une ambiance très personnelle. »

A partir de ses propres collections de tissus (dont elle fait aussi des vêtements pour enfants), Claudine a coordonné des encadrements de lit et de chaise pour bébé, des draps, un couvre-lit en patchwork et une lampe, inrenversable, faite d'une boule de tissu remplie de sable. Pour les parents habitant la province, une documentation en couleurs sert de lien pour une vente par correspondance.

Coordination

« Bonpoint » était connu, jusqu'à présent, comme boutique de vêtements d'enfants. C'est aussi maintenant, à quelques mètres de là, un vaste magasin de mobilier. Pour toute l'équipe de « Bonpoint » (Marie-Françoise et Bernard Cohen, Marie-France et Christian Baudoux, Ben Swilden), cette ouverture est l'aboutissement d'un projet ébauché il y a quelques années : grouper tout le mobilier et l'aménagement de la chambre d'enfants.

« Nous avons voulu, disent-ils, aller le plus loin possible dans la coordination, non seulement des lits, bureaux et rangement, mais aussi de tous leurs compléments. » Pendant des mois, ils ont recherché les meilleurs matelas, alèzes, oreillers et couettes, assortissant les couleurs des couvertures à celles des draps créés spécialement par José Houel (à petits motifs et bordés d'un biais uni). Cette sélection rigoureuse s'est étendue au décor : tissus, papiers peints, moquettes, luminaires.

Au rez-de-chaussée du magasin, plusieurs cellules astucieusement disposées permettent de présenter des chambres de styles très différents : murs tapissés de plumetis rose et lit de cuivre ; papier à rayures bleu vif et frise s'accordant à un lit en métal laqué bleu et à un bureau transparent. Plus loin, est aménagée une chambre au charme campagnard dont le lit, à dosserets agrémentés d'une découpe en forme de cœur, est surmonté d'un léger baldaquin à rideaux fleuris (1 790 F).

Au sous-sol, sont rassemblés tous les lits (du berceau aux lits superposés) et les bureaux auxquels s'associent d'excellentes chaises à hauteur d'assise et inclinaison du dossier réglables, en rouge ou bleu (495 F). Une grande table de jeux est composée d'un plateau à quadrillage rouge et blanc, posé sur deux caissons de rangement comportant chacun quatre paniers en fil métallique superposés.

JANY AUJAME.

★ Perce-Neige, 22 bis, rue de Chartres, 92200 Neuilly ; Aquarelle, 26, rue de Richelieu, 75001 Paris ; Bonpoint, 7, rue de Solferino, 75007 Paris.

NÉCESSAIRE DE CHASSE. — Il existe, à Paris, une boutique unique en son genre. Du tableau au porte-couteau, tout y est placé sous le signe de la chasse et de l'art animalier. A côté de quelques rayons de livres sont exposées des toiles d'artistes, français et étrangers, des lithographies et des reproductions. Dans la « boutique », il y a un fabuleux sac en cuir souple, pour transporter vêtements, bottes et fusils, ceux-ci glissés dans des étuis de cuir doublé de peau de mouton. Un coffret de nettoyage anglais, en acajou massif, contient une série de brosses, goupillons et produits (de 600 à 1 000 F).

Pour un repas de chasse : des sets en laque représentant des scènes anglaises de chasse à courre, des verres où sont gravés les grands animaux d'Afrique, et d'amusantes bougies en forme de cartouches (40 F la boîte de dix). Un catalogue illustré de photos en couleurs permet aux personnes habitant la province de commander, par correspondance, leurs cadeaux pour la saison de chasse. — J. A.

★ Boutique du club inter-chasse, 12, rue de Presbourg ; 2, avenue Foch, 75116 Paris.

BUREAU D'APPARTEMENT. — Le mobilier en bois clair est très en vogue et il plaît aux jeunes couples. Pour s'harmoniser à ce style néo-rustique, un nouveau bureau d'appartement est en sapin naturel. Son plateau, qui existe en trois dimensions (140 ou 160 × 76,5 cm. ; 180 × 90 cm.), a l'originalité d'être réalisé en sapin massif lamellé-collé, donc indéformable.

Le piètement ainsi que les façade des tiroirs sont également en sapin naturel, tandis que les caissons et le fond sont en panneaux de particules laqués brun foncé. Le bureau mesurant 160 × 76,5 cm., avec deux caissons-tiroirs, vaut 1 710 F.

★ Matéric-Lundia, 5 bis, rue Maurice-Rouvier, 75014 Paris.

CHAUFFAGE A L'ÉCONOMIE. — Pour piloter au mieux une installation de chauffage électrique, Airélec a conçu un programmateur centralisé qui permet de régler la température en fonction de l'occupation des locaux (1 820 F). Insérée dans un boîtier de 20 × 18 cm. et 10 cm. d'épaisseur, cette horloge électronique est à double commande : journalière ou hebdomadaire. Chaque jour, le chauffage électrique peut être divisé en deux zones indépendantes (et programmables séparément) selon deux niveaux de température : « confort » ou « économique ».

La programmation hebdomadaire permet soit de réduire le chauffage pendant une absence en fin de semaine, soit de maintenir une température minimale dans une résidence secondaire et d'accélérer le chauffage avant l'arrivée de la famille. Ce pilotage automatique peut s'installer sur n'importe quel type de convecteurs électriques.

★ Airélec, 32, rue du Landy, 93300 Aubervilliers.

Dans cette page nous publierons chaque semaine, le vendredi, une rubrique consacrée à l'équipement et l'aménagement de la maison.

PARIS EN VISITES

SAMEDI 13 OCTOBRE

« L'abbaye de Saint-Denis », 15 h., métro Saint-Denis-Basilique (Mme Allaz).

« Hôtel de Sully », 15 h., 62, rue Saint-Antoine (Mme Bouquet des Chaux).

« Anniversaires de Paris », 15 h., 2, boulevard du Palais (Mme Lemarchand).

« Sainte-Marguerite et la tombe de Louis XVII », 15 h., 36, rue Saint-Bernard (Approche de l'art).

« L'art européen à la cour d'Espagne », 11 h., Grand Palais (Arcus).

« Le Marais du Temple », 15 h. 15, 6, rue des Haudriettes (Mme Barbier).

« Notre-Dame », 15 h., devant la grille (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Hôtel d'Aumont et hôtel de Sens », 15 h., 7, rue de Jouy (Mme Ferrand).

« L'île de la Cité », 15 h., métro Cité (Mme Haulier).

« Hôtel de Vendôme », 15 h., 60, boulevard Saint-Michel (Histoire et Archéologie).

« Place des Vosges et hôtel de Sully », 15 h., 16, rue de Birague (M. de La Roche).

« Le grand séminaire d'Issy », 15 h., métro Corentin-Celton (Paris inconnu).

« Les hôtels de l'île Saint-Louis », 15 h., 1, rue Saint-Louis-en-l'Ile (M. Teurnier).

« Les salles égyptiennes du Louvre », 15 h., métro Louvre (Templia).

« La mosquée », 15 h. 15, place du Puits-de-l'Ermite (Tourisme culturel).

« L'impressionnisme », 15 h., musée du Jeu-de-Paume (Visages de Paris).

CONFÉRENCES

15 h., Palais de la découverte, avenue Franklin-D.-Roosevelt, M. Robert Genty : « Il y a dix ans, le premier homme sur la Lune ».

14 h. 45, Théâtre Tristan-Bernard, 64, rue du Rocher, M. Ch.-A. Bontemps : « La poésie a-t-elle un sens religieux ? » ; M. R. Lozada : « L'envol de l'or » ; Mme D. Ribardière : « De la gauche éternelle à la vieille nouvelle droite » (Club du faubourg).

16 h., 13, rue Etienne-Marcel : « La réalisation de la perfection dans l'activité », entrée libre.

AU JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 12 octobre :

DES DÉCRETS

● Pris pour l'application de la loi n° 79-32 du 16 janvier 1979 relative à l'aide aux travailleurs privés d'emploi ;

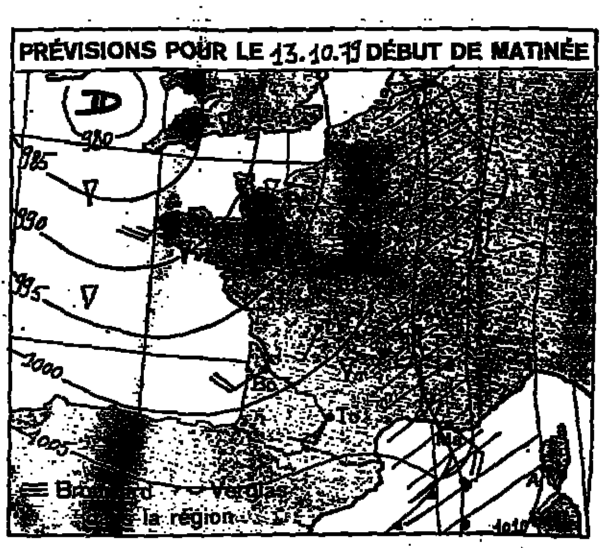
● Fixant les mesures d'application de l'article 5 de la loi du 10 juillet 1979 portant diverses mesures en faveur de l'emploi.

UNE LISTE

● Des candidats admis à subir les épreuves orales du second concours d'accès à l'Ecole nationale de magistrature.

MÉTÉOROLOGIE





DES AVERSES

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 12 octobre à 0 heure et le samedi 13 octobre à 24 heures :

La vaste zone dépressionnaire qui couvre le proche Atlantique évoluera lentement en se rapprochant un peu du continent. Elle continuera à diriger vers la France un flux maritime de sud puis sud-ouest et, après le passage d'une perturbation, l'air chaud fera place à des masses d'air encore instable mais plus frais.

Samedi 13 octobre, le temps sera encore assez chaud avec des pluies et des orages le matin sur la moitié est de la France. Sur la moitié ouest, où il fera plus frais, le ciel sera variable ; on notera des averses mais aussi des éclaircies. Au cours de la journée, ce temps variable et plus frais que les jours précédents s'étendra progressivement à tout le pays, mais les averses seront nombreuses et souvent fortes. Les vents de sud puis de sud-ouest seront très forts sur le proche Atlantique, forts en Manche puis en Méditerranée, assez forts dans l'intérieur.

Le vendredi 12 octobre, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 001,2 millibars.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 11 octobre ; le second, le minimum de la nuit du 11 au 12) : Ajaccio, 22 et 12 degrés ; Biarritz, 23 et 14 ; Bordeaux, 20 et 12 ; Brest, 18 et 13 ; Caen, 17 et 8 ; Cherbourg, 16 et 11 ; Clermont-Ferrand, 17 et 10 ; Dijon, 20 et 13 ; Grenoble, 18 et 10 ; Lille, 16 et 11 ; Lyon, 19 et 12 ; Marseille, 22 et 17 ; Nancy, 20 et 11 ; Nantes, 19 et 10 ; 17 et 13 ; Pau, 21 et 11 ; Perpignan, 21 et 13 ; Rennes, 18 et 10 ; Strasbourg, 20 et 11 ; Tours, 17 et 10 ; Toulouse, 18 et 10.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 25 et 15 degrés ; Amsterdam, 17 et 13 ; Athènes, 22 et 13 ; Berlin, 20 et 8 ; Bonn, 21 et 12 ; Bruxelles, 18 et 14 ; îles Canaries, 27 et 22 ; Copenhague, 15 et 6 ; Genève, 20 et 6 ; Lisbonne, 20 et 14 ; Londres, 18 et 10 ; Madrid, 15 et 10 ; Moscou, 15 et 7 ; Nairobi, 30 et 14 ; New-York, 8 et 7.

BOUTIQUES

LA MODE AUX CHAMPS-ÉLYSÉES. — Inauguration, le jeudi 11 octobre, de la galerie commerciale aménagée dans l'ancien hall de l'hôtel Claridge, au numéro 74 des Champs-Elysées.

Dans les étages, cent quatre-vingt-dix appartements, dont une majorité de studios destinés à la location, ont été aménagés derrière la façade 1900 de l'hôtel. Au rez-de-chaussée, quarante-quatre boutiques de luxe présentent dans leurs vitrines un ensemble de la mode parisienne.

TRANSPORTS

Le train à l'heure de la vidéo

Pour l'homme pressé, le train ne sera plus désormais l'un des derniers refuges où l'on puisse lire, regarder défiler le paysage, somnoler, ou se désaltérer tranquillement. La S.N.C.F. va en effet équiper, à titre d'essai, à partir du lundi 15 octobre et jusqu'au 31 mai 1980, ses voitures-bars Corail d'un système de télévision couleur. L'expérience aura lieu sur les lignes Paris-Metz et Paris-Marseille.

Les compartiments de deuxième classe des deux voitures-bars seront équipés de quatre téléviseurs de 51 centimètres fixés dos à dos, par groupes de deux, au plafond de la voiture et dans l'axe du couloir central. Dans chaque voiture, deux magnétoscopes ont été installés sur la plate-forme attenant à l'office, un seul servant au fonctionnement normal, le second étant utilisable en cas de panne du premier. Il n'a pas été prévu d'installation spéciale pour le son, qui est diffusé par les haut-parleurs de chaque téléviseur.

L'équipement vidéo a été assuré par une société privée suivant un accord passé avec France-Rail, filiale de la S.N.C.F., qui préparera les programmes. Ceux-ci, d'une durée moyenne de cinquante-cinq minutes, comprendront des films de distraction et des courts métrages entrecoupés d'annonces publicitaires dont la durée totale n'excédera pas six minutes par programme.

La voiture-bar où seront installés les postes de télévision n'étant pas mise en réservation, l'accès des voyageurs sera libre pendant la durée du parcours et aucune taxe spéciale ne sera perçue. Cette expérience permettra à la S.N.C.F. d'évaluer avec précision les coûts qu'entraînerait une généralisation de cet équipement dans les trains et de mesurer l'intérêt manifesté par les voyageurs pour « cette nouvelle forme de détente ». Si cet essai se révèle concluant, la S.N.C.F. équipera ses cent vingt voitures-bars Corail d'appareils de télévision. — J. P.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 513

HORIZONTALEMENT

I. Risque de se casser quand on est mauvais plongeur ; Qui demanderait un peu plus de précipitation. — II. Qui n'ont donc pas été baptisées ; Pour le dévorer, il faut de bons yeux. — III. Adverbe qui se met devant le nom ; Ne s'agite jamais ; Entre trois et quatre. — IV. Susceptible d'être dévoré ; Eut l'audace. — V. Qui peuvent donc être saisis. — VI. Roulée ; Appréciation qui n'engage à rien ; Tendre, parfois. — VII. Qui se fait donc remarquer ; Pas imaginaire ; Ne se laisse pas plaquer. — VIII. Une grande perche ; Peuvent être gros quand on arrive. — IX. S'attaque aux vers ; Vieille ville ; Abréviation indiquant qu'il n'y aura pas de croissant. — X. Resta longtemps mineure ; Un mot qui peut faire du bruit. — XI. N'est pas rendue volontiers ; Ne s'attache pas à l'argent. — XII. Marque un anniversaire ; On lui doit des gravures sur Paris ; Mot de fils. — XIII. Mauvaise affaire ; Grand prêtre ; Point répété. — XIV. Sont toujours un peu tristes ; Airs d'enterrement. — XV. Expérience (épelé) ; Pronom ; Certains sont attribués aux apôtres ; Peut marquer le coup.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
I										■					
II										■					
III		■						■	■			■			■
IV		■		■								■			
V														■	
VI				■		■		■		■					
VII					■					■		■			
VIII	■						■							■	
IX								■		■			■		
X					■										
XI		■		■				■						■	
XII					■							■			
XIII							■						■		
XIV								■							■
XV			■									■			

VERTICALEMENT

1. Peut toujours fournir du carreau ; Peuvent être bues quand elles sont tendres. — 2. Mot qui vaut quatre termes ; Sont parfois en flocons ; Amer, quand il s'agit des animaux. — 3. Qualité qui, si elle était plus répandue, ferait que le monde serait moins corrompu. — 4. Endroit où l'on peut faire des essais ; Naît dans le Perche ; Du pied à la tête. — 5. Est un peu marteau ; Mesure ; Esprit de l'étranger. — 6. Sur les dents ; Peut servir de preuve quand elle est commune. — 7. Qui a donc bien flambé ; Héros d'un grand poème ; Abréviation pour un grand. — 8. Elément pour une jupe ; S'enfoncent dans la campagne ; Divinité. — 9. Evoque la licence ; Pour doubler ; Qui a donc commencé à fondre. — 10. Institua un sanglant conseil ; Objet de culte. — 11. Dans la Tempête ; Apportons un appui. — 12. Grecque ; Abréviation ; N'est pas bien desservi ; Conjonction. — 13. Qu'on n'a donc pas eu à choisir ; Lieu de rencontres ; Arme (épelé). — 14. Nom qu'on peut donner au ciel ; Abréviation pour un religieux ; Au monde ; Fit du tort. — 15. Un peu de bien ; N'est pas toujours lourde.

Solution du problème n° 2 512

Horizontalement

I. Parapluie. — II. Ruinées. — III. Edenté ; ME. — IV. Finie ; Sec. — V. AB ; Humeur. — VI. Cloisonné. — VII. Ie ; Leu ; En. — VIII. Me ; Tort. — IX. Roi ; Poli. — X. Sustentée. — XI. Têtus ; Su.

Verticalement

1. Préfaciers. — 2. Audible ; Out. — 3. Rien ; Mise. — 4. Annihilé ; TT. — 5. Péteuse ; Peu. — 6. Lee ; Moutons. — 7. Us ; Sen ; Olt. — 8. Meuneries. — 9. Exècrent ; Eu.

GUY BROUTY.

LOTO

TIRAGE N° 41 DU 10 OCTOBRE 1979

4 — 14 — 28 — 29 — 36 — 42

NUMERO COMPLEMENTAIRE 13

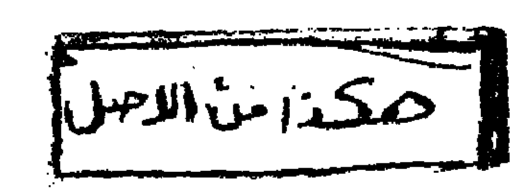
	NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1 F)
6 BONS NUMEROS	7	1 069 037,20 F
5 BONS NUMEROS + numéro complémentaire	42	89 086,40 F
5 BONS NUMEROS	1 671	6 717,40 F
4 BONS NUMEROS	86 721	129,40 F
3 BONS NUMEROS	1 626 959	9,90 F

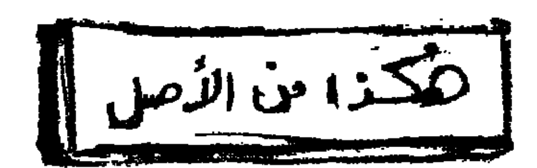
PROCHAIN TIRAGE LE 17 OCTOBRE 1979

VALIDATION JUSQU'AU 16 OCTOBRE 1979 APRES-MIDI

SOCIETE DE LA LOTERIE NATIONALE ET DU LOTO NATIONAL







CETTE PAGE A ÉTÉ RÉALISÉE ET FINANCÉE PAR L'ASSOCIATION DES ANCIENS ÉLÈVES DE L'I.S.G.

9/11 avenue Franklin-Roosevelt, 75008 PARIS - 825-99-70

ONT ÉTÉ ADMIS A L'I.S.G. session de 1979 :

(1) Ingénieur (2) Maîtrise, IEP, Agro, Pharmacie (3) Licence en 3 ans, DUT, BTS (4) DEUG, premier cycle universitaire (4*) Prépa. par dérogation (5) Prépa. haut enseignement commercial

3e CYCLE

ANDRE F. (1) - BAPECK J. (2) - BARBAROUX M. (2) - BONNET A. (2) - BONNIN Y. (1) - BENHAMEYDA S. (2) - CABANES P. (2) - CATRICE J.-T. (1) - CHATOUX J.-C. (1) - COING Y (1) - CULLET G. (1) - DARAS T. (1) - DELAIR F. (1) - DIERICK V. (1) - DUBUS P. (1) - DROUILHET R. (2) - ECONOMACOS S. (1) - EMPORTE G. (1) - FONTERAY J. (2) - GAYE I. (2) - GEORGES P. (1) - GERMON A. (1) - GIRAUD F.-X. (1) - GUILLOT M.-A. (1) - HAMEAU G. (1) - HAMMAN J.-M. (1) - HERVOIS P. (1) - HEITZ L. (2) - KROUPOU J. (2) - LAMARRE C. (2) - LE BAGOUSSE A. (2) - LITTAYE F. (2) - *MAINTENAY J.-P. (1) - NAPOLY G. (2) - PETERS N. (2) - PICHON J. (1) - PLANCHUT L. (2) - RICHY P. (1) - RODRIGUES CARVALHO F. (1) - SAFONTE J. (1) - SAMO L. (2) - SMITH P. (1)* - SOUTEYRAND P. (2) - STEVENIN B. (1) - TALMON-LARODERIE V. (1) - VIGNES M. (2)

2es CYCLES

classique et en enseignement alterné

ALAUX N. (4*) - ALBERTINI P.-R. (5) - AMBELA F. (4) - ARIGOT P. (4) - ARSIVAUD J. (3) - AUDAY E. (5) - BA K. (5) - BAILLY G. (5) - BAUGNY D. (4) - BALLIA L. (5) - BALLU Y.-P. (4) - BARRES (3) - *BAUDRAIN O. (3) - BASTAIS S. (5) - BAYON de NOYER (5) - BEAULIEU D. (4) - BENGELLOUN H. (5) - BENGHOUSI P. (5) - BENICHOU H. (5) - BENOIS O. (4*) - BENOLIEL G. (5) - BERGER M.-C. (5)* - BERNIS V. (3) - BERTHOME P. (4*) - BERTHOT C. (4) - BESSER B. (4) - BETTONI S. (5) - BIGOURDAN V. (4) - BLANC C. (5) - BLANC P. (5) - BLUM P. (4*) - BOET P.-E. (5) - BOLLACK R. (4) - BONGOBAULT F. (4) - BORSOTTI P. (4*) - BOSSER M.-R. (5) - BOUILLAUD J.-P. (5) - BOUTTE H. (4*) - BOUZZO M. (4*) - BRAX B. (4) - BREZILLON P. (5) - BRIAL O. (5) - BRION S. (5) - de BROSSES M. (5) - BRUN D. (4*) - BUCHE C. (4) - CAMBRESY J.-P. (4) - CARRARA C. (5) - CAULLIEZ E. (3) - CERANTOLA A. (5) - CHAMOUX A. (5) - CHARLERY de LA MASSELIERE B. (4) - de CHARETTE de LA CONTRIE G. (4*) - CHASTENET de GERY D. (5) - CHAUFFIER B. (4*) - CHAUVIN C. (4) - CHERIF T. (3) - CICUT B. (5) - CLAISSE G. (4) - CLERC C. (5) - CLOT F. (4) - COLLET S. (4*) - *CONTI-ZHENDRE C. (4) - CREPPY J. (4) - DAGNICOURT P. (3) - DAMOUR M. (5) - DARROUX P. (4) - DAUSSY C. (5) - DAVID A. (5) - DEBACKER M. (4*) - DECAMP E. (4) - DECAUX J.-F. (5)* - DECHANGE B. (4*) - DELAIRE C. (4*) - DELAGRANGE J.-L. (5) - DELAHAYE P. (4) - DELATTRE F. (4*) - DELRIEU J.-L. (4*) - DEMBLON S. (3) - DESOMBRE M. (3) - DESPEISSE B. (4) - DESPRES B. (5) - DHAVERNAS L. (3) - DHOLLANDE L. (5) - DIRINGER F. (4) - DONAZZAN C. (5) - DOR G. (4) - DUBOIS C. (5) - DUFFOUR O. (5) - DUMON C.-H. (5) - ECOCHARD P. (5) - EVRARD P. (4) - FABRE P. (4) - FALL A. (5) - FAVEROT P. (4) - FITOUCHI M. (4) - FLAVIAN M. (5) - de FONTAINE de RESBECQ (4) - FOURNIER A. (4) - FOURNIER A. (4) - de FRANCONLINI O. (5) - de FRESCHEVILLE H. (5) - FRANÇOIS S. (4) - FREY E. (5) - FUCHS B. (4) - GALLANTE I. (4) - GALLIER G. (3) - GAMOT P. (4) - GANDY C. (4*) - GARNIER B. (5) - GASTAUD M. (4) - GEISLER P. (5) - GENER C. (4) - GIAUCHAIN F. (4) - GIGLEUX (4) - GIRARDON L. (5) - *GIRAUD C. (4) - GLORIA M. (4) - GOGLIONE B. (3) - de GORGUETTE d'ARGOEUVRES O. (4)* - GOUTAILLER J. (4) - GRAVIER L. (5) - GUELLERIN C. (4) - GUERINEAU V. (4) - GUIAUCHAIN F. (4) - GUICHARD (4) - de HALDAT du LYSE (5) - HECTOR E. (4) - HEINGUEZ G. (5) - HOFFMANN P. (4) - HOVSEPIAN L. (5) - HUARD P. (4) - HUCHET B. (4*) - HUGUES V. (4) - HUK R. (4*) - HUTTEPAIN M. (5) - JENNES P. (4) - JOSSELIN C. (5) - JULLIEN B. (4*) - KERMANDON J. (4) - KERVORKIAN A. (4*) - de la CHAISE C. (4) - LACHAUSSEE I. (4*) - LAGARDE E. (5) - LAGARDE F. (4) - LAKMAYI W. (4) - LALLEMENT D. (4) - LAMARQUE MAISTRET H. (4) - LARAQUI S. (4) - LAROCHE (5) - LASSALIE RAMBES C. (4) - LATASTE C. (5) - LEBRETON P. (4*) - LECABELLEC O. (4) - LECAM Y. (3) - LECLERC E. (5) - LEFORT L.-A. (4) - Le GOFF C. (5) - LEHMANN C. (5) - Le LIEPURE V. (4*) - Le MENESTREL D. (5) - LEMIERE C. (5) - LEMOINE D. (4) - LEON E. (5) - LEPISSIER J.-M. (5) - LEPOGAM H. (5) - LEQUIME T. (4*) - Le ROY J.-Y. (5) - LE TRIEU F. (4) - LESUEUR de la BRETONNERIE G. (4) - LEURENT F. (5) - LEVEQUE B. (4*) - LUINAUD I. (4*) - MADRANGEAS J. (4) - de MADRE P. (5) - MALIGAND P. (4*) - MANONVILLIER C. (4) - MARMINON J.-J. (4*) - MARTIN L. (4) - MARTIN DELAHAYE H. (4*) - de MASSIA F. (5) - MAURIN J.-P. (4) - MBELLA S. (3) - MEHR N. (4) - MERLE P. (4) - MESTRALLET B. (4) - MICHAUD H. (5) - MIRONNEAU P.-F. (4*) - MONJOURIDES S. (4) - MONNOT F. (5) - MOREAU B. (5) - MOREL O. (5) - MUSSON N. (4) - NACFAIRE de SAINT PAULET R. (5) - NARBONNE F. (4) - NETTER P. (4) - NICOLAS E. (4) - NICOLAS R. (3) - N'DIAYE I. (4) - OLLIVIER P. (4) - O'OUIN S. (5) - PAING I. (4) - PANETIER C. (5) - PARENT P. (4) - *PARODI E. (5) - PATAY N. (5)* - PAVAGEAU A. (4) - PAYEN E. (4) - PERON A. (4) - PERRIN S. (4) - PETIT C. (5) - PHILIPPEAU B. (3) - PIAZANET C. (4*) - de PIERREFEU J. (4) - PIERRE LOUIS O. (5) - PIERSON D. (3) - PLESSE P. (4) - de PONCINS L. (4) - POUVREAU P. (4) - PRUDHOMME de la BOUSSINIERE (4) - *PUCHEU M. (5) - OUEMERE J. (4) - QUIGNON D. (4) - RAMBAUD M. (5)* - REBATTU J.-M. (4*) - *REDOR B. (4)* - REGIEN M.-P. (4) - RENAUDIN A. (5) - REYSSAT M. (4) - RICHEMOND N. (4) - ROBERT du BOISLOUVEAU J.-F. (5) - ROBLES (5) - ROCHE P. (4*) - ROSIER P. (4*) - de ROUX I. (4) - ROUXEL B. (5) - RUBIN C. (4) - RYDRYCH C. (4) - SAILLARD G. (3) - SAINT-JEAN A. (5) - SAINT LOUBERT BIE H. (5) - SAUNDIS C. (4) - *SAUZIN C. (4*)* - SAVERGNE S. (3) - *SAVIN J.-P. (3)* - SCHAUB D. (4) - SCHYLER-SHRODER S. (3) - SCLARSIC M. (5) - SECO D. (3) - SENTILHES G. (4) - SERGENT E. (5) - SERGENT R.-H. (4) - SERVEZ T. (4*) - SERRE P. (4) - SEXTON C. (5) - SCHONFELD O. (4*) - SIRODOT G. (4) - SLAOUI L. (4) - SOMMA B. (5) - SPADE D. (4) - SOUELI S. (4) - SULTAN T. (4*) - SYLLA N'DEYE (4) - TENNEGUIN P. (5) - THIBAULT L. (4) - THIERY O. (4*) - TIBERGHIEN A. (4*) - TINEMOR B. (4*) - TISSANDIER J.-L. (5) - TOURNESAC S. (5) - TOUSSAINT P. (4) - ULIANA P. (4) - VACCARO G. (4) - VALLADE P. (4*) - VANEL G. (5) - VAROTSIS P. (5) - VERCHERIN J.-N. (3) - VERDIER A. (4) - VICHY A. (5)

Intégration en 1980 après leur service national ou leur stage professionnel

ABERTURAS A. (3) - *ALIMI B. (5) - ARON M. (5) - AUDIC de OUERNEN T. (4*)* - BENNAVAIL J.-C. (4) - BOCH L. (4) - BOISSIERE P.-L. (5) - BOLZE P. (5) - BOLZINGER A. (4*) - BORRE C.-M. (4) - BOUBEL N. (5) - de BREUIL de PONTBRIAND (4) - de BUOR J. (4) - de CANECAUDE B. (5) - CARLE Y. (4) - CELLIER P. (4*) - COCHET GRASSET C. (5) - COQUILLAT S. (4*) - COURNET P. (5) - CZARNECKI S. (5) - *DELRIEU J.-M. (4*) - DENAVAUT J. (4*) - DENIS C. (4*) - DEROBERT P. (5) - DESINDES P. (5)* - DESSELAS E. (4) - DUBAN N. (5) - DUBUISSON P. (4) - EUSTACHE S. (4) - FALK J. (5) - FASSERO J.-F. (4) - FOLY E. (4*) - FONTENEAU H. (4) - FOUCAULT J.-C. (4) - FRANÇOIS A. (4) - FROUIN M. (4) - GALLAND H. (4*) - GALLERIE J.-M. (5) - GAR MROUGUIAN M. (4) - GIRARD D. (4) - GIUDICELLI A. (4) - GRAMBERT J.-M. (4*) - HIRSCH F. (4) - JAQUIN P. (4*) - JAUSSAUD C. (5) - JEANSON X. (4) - JEANSON P. (4*) - KERMIN P. (4*) - LAIGNEL X. (4*) - LAVAL M. (4*) - LEMAIGNEN (4) - Le MEUR P. (5) - LE TRILLIART T. (4) - LUCAS B. (3) - MASSOBRE S. (4) - MAYER G. (4) - MILAN F. (3) - MOUGEOLLE D. (3) - NEVEUX E. (4*) - NICAISE C. (4) - NIEROZ C. (5) - OBADIA B. (5) - PARIS F.-X. (3) - PAUTHIER P. (5) - PERRAUD P. (5) - PHILIP A. (5) - PHILIPPE E. (4*) - PIKETTY P. (4) - PIPO V. (5) - POIDATZ J.-J. (5) - POUYANNE B. (5) - ROBERT V. (5) - ROBERT de SAINT VINCENT P. (5) - RODI P. (4) - SAINT GEORGES CHAUMET G. (4*) - SALVADOR H. (4) - SEBELLIN T. (4) - SIEGL J.-M. (5) - SOMMIER D. (5) - TAUPIN O. (5) - THIBAUT de MENONVILLE T. (4*) - THUREL B. (5) - TURBAT P. (3) - URANGA-HARISMENDY I. (5) - VAN DER POOTEN D. (5) - VAULEON R. (3) - VESCO G. (3) - VIDAL de LAUSUN BEZARDFALGAS (5) - VISSEAUX P. (4) - WOLFF J.-L. (4*) - ZIMMER B. (3)

Origine géographique

CANDIDATS : 50 % PROVINCE - 48 % PARIS - 2 % ETRANGER

ADMIS : 49 % PROVINCE - 47 % PARIS - 4 % ETRANGER

Salaire annuel 1er emploi

62 à 76.000 F

(Source A.A.E.I.S.G. au 15-X-79)

"Expansion" Juin 1979 :

Salaire moyen de 1er emploi

63.000 F

Accords bilatéraux

avec :

- L'Université de Paris VII, des Universités américaines et européennes (en particulier USSD en Californie).
- "Conference Board" et "University Research Institute de New York.

ONT OBTENU EN JUIN 1979 LE DIPLÔME I.S.G.

Visé par le Ministère des Universités

AH-FENNE Gilbert - ADOLPHE P. - ANCELY P. - ANDJONGO B. - APTHORP J.-D. - ARTHUR G. - BADIROU R. - BARBAT J.-D. - BARBIER D. - BARRAL L. - BARTHOLONI A. - BAUCHE F. - BENEZIT A. - BENYOUNES J. - BERAUD F. - BLANCHOT P. - BOCQUEL Y.-Y. - BONHOMME Y. - BONNEC A. - *BORIANNE F. - BOUHELLIER G. - BOUTEILLE B. - BRABANT C. - BRES J.-L.* - BROSSARD P. - CAMANDONA D. - CAPOULADE N. - CARNIS V. - CAROUS D. - CASSE B. - de CAZENOVE R. - de CHALARD J.-A. - CHAMBRAUD P. - CHAUVEAU A. - CHAUVEL G. - COLLIER - COMET M. - CONTAMINE de LATOUR P. - COTTEL H. - COTTET M. - COUCAUD J.-L. - DAVID de BEAUFORT R. - DELINOT A. - DEMEILLERS D. - DESPAUX C. - DESTIN C. - DUBAIL C. - DUBAR A.-G. - DUBOIS B. - DUTERTRE J. - EBRARD G. - ENGEL G. - FAUCHER-MAGNAN J. - FAVRAY B. - FELDKIRCHER C. - FREICHE D.-H. - GALUT B. - GARD J.-R. - GATTEGNO T. - GEZE P. - GOEURY F. - GOUDON de LALANDE E. - GOUTORBE R. - GRANDJEAN G. - GUYONNAUD I. - GUYOT-SIONNEST C. - HALLIOUA J. - HAZIZA E. - HELLIO P. - HUET P. - HUGUET J.-M. - IRELAND P. - JACQUOT M. - JALLON M. - KANTOR J.-H. - de LABARTHE J. - LABBE T. - LACOURTE D. - LAFONT R. - LAMBERT C. - LANCESSEUR T. - LANFRANCHI M. - LAVIE P. - LEAUTE F. - LEFEVRE V. - LEGOUVELLO P. - LEIZE H. - LE MAHIEU E. - LORTHIOIR P. - LOYER J. - MAFFRAY B. - MANUELLI B. - MARTIN-DELAHAYE C. - MAURER G. - MELIKAN E. - MENSAH A. - MERCIER P. - MERY C. - MEXME J.-F. - MOINE P. - MONNET J.-P. - MOUTTET M. - NICOLAS J.-P. - ORTOLLAND D. - OTTENWAELTER M. - PEREZ J. - PHILIPPE D. - POIDATZ C. - PINOCHE Y. - PYANET C. - RAVINA J.-M. - RICHEMOND O. - ROBINOT I. - ROCHE H. - ROLLIER P. - ROSAY E. - ROUGIER L. - de ROUZE E. - SARAGON L. - SAUDO B. - SEBAN B. - SENEQUIER P. - SIDOIS D. - SIONNEAU B. - SIRE P. - SISCO F. - SLAVICEK D. - SMEWING M. - SORIA-SORIANO J. - de SOUZA M. - de SUREL F. - TAIEB M. - TAPONIER M. - THULLIEZ M. - de TREMONT D. - TRUCHI S. - de VARAX J. - VAUTHIER C. - VEDIE L. - VERTIER P. - VINCENT J.-B. - VIVIER M. - VINCHON H. - WEINGER C. - YVEN J.-M.

L'I.S.G. EN QUELQUES CHIFFRES

772 ELEVES (Association des élèves - 704-37-89)

123 ENSEIGNANTS et CONFERENCIERS

2800 m² DE LOCAUX au service de la pédagogie

22 ASSOCIATIONS LIEES à l'I.S.G.

706 ENTREPRISES lui versent des subventions au titre de la taxe d'apprentissage et/ou collaborent avec "I.S.G. entreprises" (information 704-69-04 poste 04)

INFORMATION SUR L'I.S.G.

- ELEVES des classes préparatoires : exclusivement par leur établissement.
- Autres ETUDIANTS : par leur université, leur école, leur IUT, les C.I.O. ou : CENTRE D'ORIENTATION ET D'INFORMATION DE L'I.S.G. 8 rue de Lota, 75116 Paris - 504-59-40

RESPONSABLES D'ENTREPRISES :

l'I.S.G. vous concerne !

- Formation permanente
- I.S.G. entreprises : conseils et assistance, études quantitatives et qualitatives

Contactez 704-69-04

Président du Conseil Permanent : Jack FORGET

GROUPE INSTITUT SUPÉRIEUR DE GESTION

I.S.G. ENTREPRISES - FORMATION PERMANENTE - I.S.G. RECHERCHE - FORUM GESTION ÉDITION S.A.

Les Associations

A.S.I.S.G. - I.S.G. Avenir - I.S.G. Création d'Entreprises - I.S.G. Etudiants Europe Entreprises. - Pros I.S.G. - COOP I.S.G. - I.S.G. Conférences - I.S.G. Ciné...

A.A.E.I.G. Président : P. de CLERVILLE

A.E.I.S.G. : Président : I. BEGUN

A.P.I.S.G. Président : A. ECLACHE

CENTRE D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Directeur : Pierre GUILLAUD

3e CYCLE	2e CYCLE ALTERNANCE	2e CYCLE ALTERNANCE LONG	2e CYCLE CLASSIQUE
Ingénieurs, Maîtrise I.E.P. Pharmacie, Médecine, Véto, Architecte	D.E.U.G. — D.U.T. B.T.S. Licence en 3 ans	1 année d'enseignement supérieur	Classes préparatoires
CONCOURS D'ENTRÉE — Nombre d'admis :			
50	90	90	100
7 mois de plein temps pédagogique	3 MOIS STAGIAIRE	4 MOIS STAGIAIRE	1re ANNEE Plein temps pédagogique. Mémoires et stages.
9 MOIS SALARIÉ avec formation intensive	12 mois de plein temps pédagogique	18 mois de plein temps pédagogique	2e ANNEE Plein temps pédagogique. Etudes concrètes de la vie des entreprises.
	18 MOIS SALARIÉ avec formation intensive	18 MOIS SALARIÉ avec formation intensive	3e ANNEE Activité professionnelle avec formation intensive.

Diplôme visé par le Ministère des Universités

L'I.S.G. : Un centre d'enseignement supérieur, indépendant et sans but lucratif



INSTITUT SUPÉRIEUR DE GESTION

ÉTABLISSEMENT LIBRE D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR RECONNU PAR L'ÉTAT

G.I.E.I.S.G. : Président : Guy des CLOSIERES - Administrateur délégué : Pierre A. DUMAS

8 rue de Lota, 75116 PARIS - 553-87-46

CARNET

Réceptions

— L'ambassadeur du Pakistan à Paris, qui vient d'être nommé représentant à Beyrouth du secrétaire général des Nations unies, et Mme Iqbal Akhund ont donné une réception jeudi pour prendre congé de leurs nombreux amis. M. Iqbal Akhund, qui parle parfaitement notre langue, laissera le souvenir d'un diplomate fort courtois et compétent.

Naissances

— Xavier et Claire DEFFONTAINES-LAFITTE, et Matthieu, sont heureux d'annoncer la naissance de

Ghislain,

le 25 septembre *1979*, à Rouen.
« Les Quatre-Hêtres »,
Bézancourt,
76220 Gournay-en-Bray.

Décès

— Nous apprenons le décès, survenu le mardi 9 octobre, à La Rochelle, de

Louis FERRANT,
compagnon de la Libération,

dont les obsèques sont célébrées ce vendredi 12 octobre, à 15 heures, en l'église d'Angoulins-sur-Mer (Charente-Maritime).

[Agé de soixante et onze ans, Louis Ferrant était un ancien des Forces aériennes *françaises libres*. Sous-lieutenant, il rejoint en 1940 le général de Gaulle à Londres. Pilote de chasse aux côtés de Clostermann et de Mouchotte, il participe à la bataille d'Angleterre, puis aux campagnes de Grèce et de Libye où il se distingue, notamment à Tobrouk. Il sera fait compagnon de la Libération le 23 juin 1941.

A la fin de la guerre, il a d'importantes *responsabilités dans les bases aériennes* de Metz, Rochefort, Saintes et Châteauroux. Son état de santé précaire — il a *été plusieurs fois blessé pendant* la guerre — l'oblige, au début des années 60, à quitter l'armée avec le grade de colonel.]

— Mme Jacques Fonsagrives,
son épouse,
M. et Mme Jean-Louis Fonsagrives,
M. et Mme Jacques Fonsagrives,
ses enfants,
Mme Louis Fonsagrives, sa mère,
Mme Charles Caron, sa belle-mère,
Et les familles Caron, Darmon, Kevers-Pascalis, Giriat,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques FONSAGRIVES

survenu le 8 octobre 1979, en son *domicile, dans sa soixantième année.*

La cérémonie religieuse et l'inhumation au cimetière de Gréoux-les-Bains ont eu lieu dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Nantes. La Chapelle-des-Fougeretz.
M. Jacques Herail,
M. et Mme Joseph Jacquart et leurs enfants,
M. et Mme Emile Herail et leurs enfants,
font part du décès de

Mme Jacques HERAIL,
née Marie-Christine Jacquart,

1, rue Saint-Julien à Nantes, survenu à l'âge de trente-six ans.

Les obsèques ont eu lieu à Nantes, le 8 octobre.

— Mme Louis Lécuret,
son épouse,
Laurence et Philippe Lécuret,
ses enfants,
M. Charles Lécuret,
son père,
M. et Mme André Thevenard,
ses beaux-parents,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Louis LÉCURET,
ingénieur E.C.P.,

survenu le 10 octobre 1979, muni des sacrements de l'Eglise, dans sa quarante-quatrième année, à Versailles (Yvelines).

Le service religieux aura lieu le samedi 13 octobre 1979, à 9 heures précises, en l'église Notre-Dame-de-la-Résurrection au Chesnay, où l'on se réunira, et sera suivi de l'inhumation *au cimetière du Chesnay.*

1, rue Vernet,
78150 Le Chesnay.

— M. et Mme Guy Dumoulin et leurs enfants,
M. et Mme Gérard Mery et leurs enfants,
Mlle Janine Mery,
M. Maurice Zanol,
Mme Roger Mery et ses enfants,
Mme Marx et ses enfants,
Mlle Kuffer,
Mme Martinet,
ont la grande douleur de faire part *du décès survenu, le 8 octobre 1979,* dans sa quatre-vingt-unième année, de

M. Jean-Paul MERY,
médaille militaire,
croix de guerre 1914-1918,
croix du combattant volontaire.

Selon sa volonté, les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité à Mareil-Marly, dans la sépulture de famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.
21, rue Casimir-Perier,
75007 Paris.
« Isola Bella »,
104, avenue de Vallauris,
06400 Cannes.

— La Rochelle, Les Portes-en-Ré.
M. Daniel Parker,
Ses enfants, petits-enfants,
Et tous les membres de la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Maggie PARKER,
née Péan,

survenu dans sa quatre-vingtième année.

Les obsèques religieuses sont célébrées le vendredi 12 octobre 1979, au temple *de La Rochelle, où le deuil* se réunira à 15 heures.

Ensevelissement dans l'intimité familiale, au cimetière des Portes-en-Ré.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

— Suzanne SÉE
s'en est allée le dimanche 7 octobre.

Ses obsèques, conformément à sa volonté, ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

De la part de :
Ses enfants, Simon, Maïten et Anne Bouisset,
Ses parents,
Et ses très nombreux amis.
47, rue du Four,
75006 Paris.

— Le docteur et Mme Henri Sikorav,
Jean-Claude, Jean-Louis et Jacques,
Le docteur Lily-Henriette Aubry,
M. et Mme Helge Pedersen,
M. et Mme Samuel Blouvchten,
M. et Mme Théophile Fain,
M. et Mme Mel Zweifler,
ont la douleur de faire part du décès survenu à Paris, le 30 septembre 1979, dans sa quatre-vingt-*seizième année, du*

docteur Boris SIKORAV,

leur père, grand-père et oncle.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
60, rue Victor-Hugo,
92300 Levallois-Perret.

Anniversaires

— Le 12 octobre 1974,
Alain BRELOT,
maître-assistant à l'Université,
quittait les siens.
Parents, amis, souvenez-vous.

— Le souvenir de
Claude DESCOMPS
est rappelé à ceux qui l'aiment encore à l'occasion du septième anniversaire de sa mort.

— Le 12 octobre 1977,
René-Gérard LANG
nous quittait.
Que ceux et celles qui l'ont connu durant sa courte vie ne l'oublient pas.

— Pour le deuxième anniversaire du rappel *à Dieu de*
M. Albert PLA,
ingénieur
des Arts et Manufactures,
une pensée est demandée à ceux qui ont gardé son souvenir, en union avec la messe qui sera célébrée le 13 octobre, à Carcassonne.
11, boulevard Paul-Sabatier,
11000 Carcassonne.

Messes anniversaires

— *Pour le premier anniversaire du* rappel à Dieu de
M. Henri LAVALARD,
une pieuse pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé, en union avec la messe qui sera célébrée à son intention, le mardi 16 octobre 1979, à 18 h. 30, en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy, rue de l'Annonciation, Paris-16e.

— Une messe sera célébrée le mercredi 17 octobre, à 18 h. 30, en la chapelle Saint-Honoré-d'Eylau, 66 bis, avenue Raymond-Poincaré, 75116 Paris, pour le premier anni-*versaire du décès de*

Mme Simone Robert SOISBAULT,

De la part de :
Me Robert Soisbault
et de Mme Annie Soisbault.

— Le comité de Paris de la Ligue nationale française contre le cancer invite ses adhérents à assister à la messe célébrée le mercredi 17 octobre 1979, à 18 h. 30, en la chapelle Saint-Honoré-d'Eylau, 66 bis, avenue Raymond-Poincaré, 75116 Paris, pour le premier anniversaire du décès de

Mme Simone R. SOISBAULT,

qui fut *administrateur et président* du comité.

Soutenances de thèses

— Université de Paris-III, samedi 13 octobre, à 14 heures, salle Greard, M. Paul Bensimon : « Le romantisme féminin de 1798 à 1832. »

— Université de Paris-IV, samedi 13 octobre, à 14 heures, amphithéâtre Guizot, M. Louis Allain : « La personnalité de Dostoïevski. »

— Université de Paris-IV, samedi 13 octobre, à 14 heures, amphithéâtre Quinet, Mme Suzanne Saïd : « Savoir et pouvoir : *le Prométhée* enchaîné et la pensée d'Eschyle. »

— Université de Paris-IV, samedi 13 octobre, à 14 heures, salle Louis-Liard, Mme Paule-Monique Vernes-Legras : *« Jean-Jacques Rousseau :* de la critique de la philosophie à la philosophie politique. »

— Université de Paris-VIII, samedi 13 octobre, à 14 heures, salle 228, M. Pierre Attal : *« Négation et* quantificateurs ».

— Université de Paris-I, lundi 15 octobre, à 9 heures, amphithéâtre Lefebvre, Mlle Jeanne Dufour : *« Agriculture et agriculteurs dans les* campagnes mancelles ».

DOCTORAT D'ETAT

— Université de Paris-V, lundi 15 octobre, à 14 h. 30, amphithéâtre E.-Durkheim, M. Maurice Mouillaud : « Formes et stratégies des énoncés de presse ».

— Université de Paris-IV, lundi 15 octobre, à 14 heures, amphithéâtre Est, M. Stéphane Moses : « Système et révélation. La philosophie de Franz Rosenzweig ».

— Université de Paris-II, jeudi 18 octobre, à 17 heures, salle des *commissions*, M. *Jean-Claude* Nemery : « De la liberté des communes dans l'aménagement du territoire ».

— Université de Paris-II, jeudi 25 octobre, à 14 h. 30, salle des commissions, M. Gérard Mazziota : « Les offres publiques en Bourse O.P.A. et O.P.E. ».

Communications diverses

— Une réunion exceptionnelle des anciennes de l'Institut Dudouit (1939-1969) aura lieu 5, rue Sainte-Sophie, *à Versailles,*

le samedi 20 octobre 1979,
de 14 h. à 24 h.

Renseignements : 345-55-29.

— Michel Tremblay, romancier et dramaturge québécois, auteur de « La grosse femme d'à côté est enceinte », qui vient de paraître aux Editions Robert Laffont, lira des extraits de son livre, le lundi 15 oc*tobre, à 19 heures,* au *Centre* Georges-Pompidou. Petite salle. Entrée libre.




AUTOMOBILE

La Lancia Delta : une réussite

Coup de maître pour Lancia qui sort sa Delta, une voiture moyenne dont les éléments mécaniques de base ont été empruntés à *la Fiat Ritmo mais dont* les ingénieurs de la firme sportive italienne ont su, comme d'habitude, tirer un maximum d'avantages.

Longue de 3,88 mètres, large de 1,62 mètres, la Delta répond aux goûts du moment et à ce titre a une *silhouette* qui n'est pas sans rappeler celle des voitures compactes européennes qui circulent depuis plusieurs années, mais le dessinateur Giugiaro lui a *donné cette touche qui* crée l'harmonie naturelle.

Voiture deux volumes, confor*table, à propulsion avant, la* Delta prend place sur un marché déjà chargé avec l'intention d'attirer à elle une clientèle pour qui la voiture n'est pas un instrument de locomotion pur et simple, mais aussi un engin agréable à regarder et à conduire. *C'est à ce double titre que* l'on peut déjà parler de réussite.

Les trois modèles livrables (en France à *la fin de l'année) sont* une 1300 centimètres cubes à boîte quatre vitesses (75 CV DIN), une 1300 centimètres cubes à cinq vitesses rapports longs (75 CV DIN) et une 1500 centimètres cubes à cinq vitesses rapports courts (85 CV DIN). Les *freins sont à disques à l'avant* et à tambour à l'arrière et les roues sont bien entendu indépendantes. Les *suspensions à grande* flexibilité sont « corrigées » par une barre stabilisatrice posée tant à l'avant qu'à l'arrière. Ces suspensions, liées à un confort intérieur de bon aloi que complètent un volant réglable et des sièges bien dessinés, donnent une *conduite particulièrement sûre.*

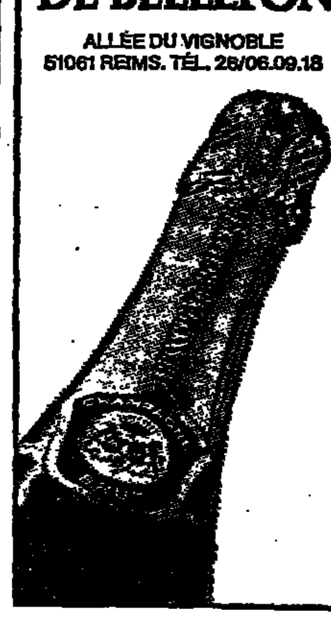
Les essais effectués ces jours-ci sur des circuits tourmentés italiens ne révèlent pas de différences notables dans le comportement de la voiture aussi bien sur route sèche que sur routes détrempée : pas de déport, pas de roulis, freinage progressif sans déstabilisation. Si l'on ajoute que les moteurs répondent bien à la demande et que le niveau sonore dans l'habitacle est faible, on peut se risquer à conclure que l'arrivée de la Delta est un petit événement dans l'histoire de l'automobile.

En ville, la voiture est particulièrement maniable et à ce titre échappe aux reproches faits aux modèles Beta de la gamme Lancia quand ils n'étaient pas dotés d'assistance à la direction. Ajoutons toujours dans ce domaine *que la présence en série de pare*-chocs à absorption évitera les petits chocs subis inévitablement *d'habitude en stationnement*, à l'avant et à l'arrière de la voiture.

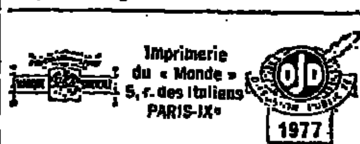
Peu de défauts donc à noter, sinon une roue de secours placée *dans le plancher arrière du véhicule*, ce qui est toujours gênant quand on doit changer de roue et que le coffre est chargé.

Le prix des Delta n'est pas *encore fixé pour la France*. En Italie, où la T.V.A. est de 18 % pour les véhicules, le nouveau *modèle de Lancia coûtera 8 millions* de lires environ. Alors en France, sachant que la T.V.A. appliquée est de 33 %... ?

CLAUDE LAMOTTE.



Édité par la S.A.R.L. *le Monde.*
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Imprimerie
du « Monde »
5, r. des Italiens
PARIS-IXe
1977

Commission paritaire no 57 437.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 *PARIS - CEDEX 09*
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	155 F	270 F	385 F	500 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	260 F	480 F	700 F	920 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	183 F	325 F	468 F	610 F
II. — SUISSE - TUNISIE	230 F	420 F	612 F	800 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

SPORTS

L'ÉVEIL SPORTIF DE LA CHINE

III. — Une longue marche

Les Chinois ont jugé « positive et raisonnable » la proposition de la commission exécutive du Comité international olympique (C.I.O.) de confirmer la reconnaissance de leur *Comité olympique* et de maintenir celle du « Comité olympique de Taipei de Chine », si celui-ci renonce à son hymne et à son drapeau (« le Monde » du 11 et du 12 octobre). Sans attendre le vote des quatre-vingt-neuf membres du C.I.O., ils se préparent à un éventuel retour à l'occasion des *Jeux olympiques de* Lake-Placid et de Moscou.

De notre envoyé spécial
GERARD ALBOUY

Pékin. — Pour la première *fois depuis la fondation du régime,* les *Chinois* accepteraient donc *de participer* à une grande compétition internationale aux côtés de *sportifs envoyés* par Taiwan. Même s'ils mettent des réserves sur leur représentativité, cette concession *montre bien dans* le domaine sportif le même désir d'ouverture et de normalisation avec les autres pays qui se manifestent au plus haut niveau par la *prochaine visite du président* Hua Guofeng en Occident ou l'ouverture de négociations avec l'Union soviétique.

Loin de laisser les sportifs à la traîne de leur politique, les Chinois leur *ont* souvent fait jouer un rôle de pionniers. Nul n'a oublié que le rapprochement sino-américain s'est concrétisé pour la première fois autour d'une table de ping-pong. Plus peut-être que dans aucun autre pays, les sportifs chinois se sont toujours identifiés au régime (voir l'encadré « Mao à la hauteur »).

Ainsi, depuis la révolution de 1949, le sport chinois peut se décomposer en quatre périodes essentielles. Jusqu'en 1966, il n'a pas échappé aux efforts entrepris pour changer les mentalités et faire triompher le socialisme. L'acte sportif était aussi politique que les autres, mais aucune exception n'était consentie pour le favoriser et faire des champions des êtres à part. Cette tendance s'accentua de 1966 à 1970, durant la révolution culturelle, marquée par un repli de la Chine sur elle-même. Pendant cette période, l'idée même de compétition fut bannie. L'haltérophilie fut, par exemple, interdite car elle « *déformait les corps* ». Le sport chinois se limitait alors à des démonstrations ou à des « *échanges d'expérience* » entre sportifs et *surtout entre ces derniers* et les masses populaires.

Cette phase de contestation du sport traditionnel a pris fin avec la révolution culturelle. Pendant la prise effective du pouvoir par la « bande des quatre » jusqu'en 1976, la Chine a entrepris de *rejoindre le mouvement sportif* international. Reconnue par l'Organisation des Nations unies en 1971, elle retrouve place dans quelques-unes *des principales* fédérations sportives internationales. Membre de neuf d'entre elles au 12 avril 1975, la Fédération omnisports de Chine *demande même* à réintégrer le C.I.O. en réclamant l'exclusion de Taiwan.

Toutefois, comme dans les *autres domaines,* les *Chinois* ne doivent alors compter que sur leurs propres forces, et toute idée de coopération technique avec les *étrangers* est bannie. Ainsi, faute de disposer d'une grande tradition en escrime, les Chinois, venus participer pour la *première fois aux championnats* du monde à Grenoble, en 1974, avaient appris ce sport dans des livres techniques *ou* à l'aide de films. Le *plus* surprenant fut *que* quatre d'entre eux accédèrent au deuxième tour des compétitions, où Ching Hsi se qualifia même pour le troisième. Cinq ans plus tard, les Chinois comptent déjà avec Luan Chu-chien, une vice-championne du monde des moins de vingt ans au fleuret féminin.

Conscients de leurs forces, mais aussi de leurs faiblesses, dans quel état d'esprit les Chinois aborderaient-ils les Jeux de Moscou si le vote des quatre-vingt-neuf membres du C.I.O. leur est favorable ?

« *Cette confrontation nous servira d'expérience,* répond M. Yan Zai-jun, le président du secrétariat du Comité olympique chinois. *Notre vice-président, M. Deng Xiaoping, a indiqué, en février 1979 à des journalistes japonais, que nous souhaitons organiser les Jeux de 1988 à condition que la représentation de la République populaire de Chine soit bien réglée. Malgré les très grands écarts que nous avons avec certains records mondiaux, nous espérons obtenir de bons résultats à Moscou. Nous aborderons cette épreuve en ayant toujours à l'esprit l'amitié d'abord et la compétition ensuite.* »

Cela suffirait-il à résoudre tous *tous les problèmes, notamment* vis-à-vis des Israéliens que les Chinois ont toujours refusé de rencontrer aux Jeux asiatiques ou dans des compétitions internationales ?

« *Nous avons beaucoup d'amitié pour le peuple israélien, mais nous devons respecter la politique étrangère de notre gouvernement qui ne reconnaît pas l'Etat d'Israël...* »

Même si le problème de la République populaire de Chine et de Taiwan était résolu, les Jeux olympiques de Moscou n'échapperont pas à la politique. Mais peut-on plus longtemps maintenir à la porte des Jeux un pays de neuf cent soixante-dix millions d'habitants ?

Mao à la hauteur

Le plus bel *exploit sportif* chinois reste le saut de 2,29 mètres en hauteur réussi par Ni Chih-chin en *1970.* Voici comment l'agence Chine nouvelle a rendu compte de cette performance dans un style inhabituel pour des Occidentaux :

Dans l'après-midi du 8 novembre 1970, Ni Chih-chin, le meilleur sauteur chinois en hauteur, âgé de vingt-huit ans, a franchi 2,29 m, au cours d'une compétition athlétique organisée à Tchangcha, chef-lieu de la province du Henan.

Formé par la pensée-Maotsetoung, Ni Chih-chin, un athlète distingué sur le front sportif, a eu l'honneur d'être admis en 1965 au parti communiste chinois. Ces dernières années, guidé par la ligne révolutionnaire du président Mao, il a fait des efforts inlassables pour se révolutionnariser sur le plan idéologique et a battu enfin le record mondial de saut en hauteur. (...)

Dans l'après-midi du 8 novembre dernier, après que Ni Chih-chin a franchi 2,24 m, la barre est portée à la hauteur de 2,29 m, et les quatre-vingt mille spectateurs au stade portent leurs regards sur lui. Après une course d'élan, Ni Chih-chin franchit d'un saut la barre et retombe lestement dans la fosse. Cependant, au moment même où les spectateurs éclatent en applaudissements, la vis sur un des taquets tombe accidentellement et la barre perd son horizontalité. L'incident ayant lieu après que Ni Chih-chin a franchi la barre, la performance doit être considérée comme valable. Enthousiastes, les spectateurs se lèvent et crient : « Valable ! Valable ! » *Pourtant, Ni Chih-Chin se montre très exigeant envers lui-même. Sa confiance et sa détermination sont telles qu'il se propose de faire un second essai. D'un saut rapide, il bat une fois encore le record mondial, remplissant ainsi son engagement militant de faire honneur à son grand dirigeant, le président Mao et à sa patrie socialiste. (...)*

Les sous-fifres de Liu Shao-chi, renégat, agent de l'ennemi et traître à la classe ouvrière, se moquaient de Ni Chih-chin, et le plan d'entraînement que celui-ci a élaboré conformément à la pensée-Maotsetoung a été rejeté par la « sommité » bourgeoise, sous prétexte que pareil plan ne se trouvait dans aucun document étranger. A cette ineptie, Ni Chih-chin a répliqué : « Pourquoi les Chinois devraient-ils agir selon les méthodes de la bourgeoisie étrangère ? »

Ni Chih-chin ne s'est pas laissé intimider par la ligne révisionniste contre-révolutionnaire. L'invincible pensée-Maotsetoung lui a insufflé force et courage (...).

Amitié d'abord, compétition ensuite

Partout où ils étaient invités, les sportifs chinois étonnaient, amusaient, puis *séduisaient* par des marques d'amitié, des gestes de fair play auxquels leurs hôtes n'étaient plus habitués. Au moment où nationalisme et puissances d'argent accaparaient le sport de haute compétition, les Chinois restaient fidèles à leur devise : « *Amitié d'abord, compétition ensuite.* » A cet égard, nous nous souvenons d'une rencontre de basket-ball à Versailles, entre les équipes militaires de Chine et de France marquée par tous ces petits gestes qui font le charme du sport : main tendue à l'adversaire pour l'aider à se relever après une chute, serviettes apportées aux Français pendant les temps morts, respect absolu de toutes les décisions de l'arbitre. Dans les dernières minutes, on avait même vu un Chinois stopper spontanément son attaque et abandonner le ballon pour revenir sur ses pas et relever Hervé Dubuisson, déséquilibré par une tentative d'interception : situation imprévue pour les arbitres, qui durent prendre l'initiative d'une remise en jeu à la touche.

Comme en politique, l'élimination de la « bande des quatre » s'est traduite dans le domaine sportif par une ouverture beaucoup plus prononcée de la Chine vers le monde extérieur. Depuis trois ans, jamais les équipes chinoises n'ont autant voyagé. Parallèlement, les Chinois font un gros effort pour former leurs cadres sportifs dans les meilleures conditions, en les envoyant étudier dans *les* pays les plus réputés pour leurs entraîneurs de football, comme la République fédérale d'Allemagne. En présence *de leurs ministres des* sports respectifs, MM. Wang-Meng et Jean-Pierre Soisson, MM. He Zheng-liang, secrétaire *général de la Fédération omni*-sports de Chine, et Guy Périllat, directeur des sports français, ont signé, le 19 juillet dernier à Paris, *un protocole* de coopération pour renforcer les relations entre les deux pays.

Dans le même temps, les Chinois multiplient les contacts pour *réintégrer* les fédérations sportives *internationales. Au cours* du seul dernier mois, ils ont été à nouveau admis au sein de la Fédération internationale de cyclisme. Ils ont reçu M. Joao Havelange, président de la Fédération internationale de football, qui leur a promis d'user de toute son influence pour faciliter leur retour, ce mois-ci à Zurich. Quelques jours après la révélation à Mexico de Yu Ligiao et Chen Xuan, battues seulement en demi-finale du tournoi de tennis des Universiades par la Soviétique Eugenia Biroukova (6-0, 7-5) et par la Roumaine Virginia Ruzici, victorieuse du tournoi de Roland-Garros 1978, les Chinois ont accueilli le 25 septembre, pour une semaine, MM. Philippe Chatrier et David Gray, respectivement président et secrétaire général de la Fédération internationale de tennis.

Si le retour des Chinois dans le mouvement sportif n'a pas entraîné trop de difficultés pour les disciplines où ils excellaient, comme le tennis de table ou le volley-ball, il n'en est pas de même partout. En fait, leurs progrès dépendent du degré de technicité exigé par chaque discipline de la tradition et de l'engouement pour sa pratique, mais aussi de la fréquence des contacts avec l'étranger.

Ainsi, au sein des fédérations sportives internationales qui ont reconnu les représentants de la *République populaire de Chine ou* sont sur le point de le faire, ceux-ci restent d'un niveau assez faible en aviron, en canoë-kayak, *en lutte, en patinage,* en cyclisme, en hockey sur glace, en escrime, en football et même en athlétisme, malgré la présence à Montréal, pour la Coupe du monde, de sept Chinois dans l'équipe d'Asie. Ainsi, en athlétisme, deux records masculins (javelot et hauteur) et trois *féminins* seulement (poids, disque et javelot) sont supérieurs aux records de France.

Domination en tennis de table

Les Chinois sont, en revanche, d'un bon niveau en basket-ball, en haltérophilie et au tir, où ils ont établi quelques records du monde. Ils ont atteint un haut niveau en gymnastique *où, pour* leur grande rentrée de Dallas, en décembre prochain, les spécialistes leur prédisent le cinquième rang, et en *volley-ball, où ils ont pris* la septième place des championnats du monde 1978. Ils sont, enfin, les meilleurs en tennis de table : ils *ont remporté* quatre des sept titres aux championnats du monde 1977 et 1979, où ils ont présenté dix des seize finalistes et vingt-deux des trente-deux demi-finalistes.

A cet égard, la tournée des volleyeurs français en Chine a permis de constater les progrès des sportifs chinois et surtout leur extraordinaire potentiel dans certains disciplines. *Malgré cinq* mois de préparation intensive et pratiquement ininterrompue en vue des championnats d'Europe, dans une *atmosphère* de sauna inhabituelle — près de 30 °C à l'ombre et surtout une humidité poisseuse avec un taux d'hygrométrie de 98 % à Canton, — les Françaises ont été battues trois fois, par la garnison militaire de la province de Guang-Dong (13-15, 15-13, 7-15, 15-12, 15-10), à Nankin (Nan Jing) par la sélection de la province de Jiang-Su (15-4, 15-13, 15-6) et par les juniors de Pékin (15-10, 15-4, 15-10).

Les Français ont connu deux défaites, à Canton, face à la *sélection* de la province (15-13, 15-11, 15-12) et à Nankin face à la sélection du Jiang Su, victorieuse des quatrièmes Jeux de Chine (16-14, 13-15, 15-13, 7-15, 15-9) et ont réussi, dans un extraordinaire sursaut d'orgueil, à terminer leur tournée à Pékin par une victoire *sur l'armée rouge,* championne de Chine (9-15, 7-15, 15-7, 16-14, 15-10).

FIN

SPORTS

LES CHAMPIONNATS D'EUROPE DE VOLLEY-BALL

L'ascendant des Yougoslaves

Quelques jours avant la poule préliminaire des championnats d'Europe masculins de volley-ball, Jean-Marc Buchel, l'entraîneur de l'équipe de France, faisait le bilan de six mois de préparation. « *Nous sommes*, disait-il, *dans la situation d'un étudiant qui n'a rien fait de toute l'année et qui se livre au bachotage le dernier mois. Il peut réussir, s'il a de la mémoire et s'il tombe sur un bon sujet. Mais il peut aussi avoir des trous. Nous ne possédons pas encore la sûreté et la technique de base des pays de l'Est. Il nous faut donc jouer sur un rythme supérieur, car, à égalité d'enthousiasme, on perdra.* »

Ce « trou », les Français l'ont connu jeudi 11 octobre contre les Yougoslaves. Incapables de maîtriser les services adverses, ils ne sont *jamais parvenus* à construire leurs attaques. Déjà menés 9 à 1 — après cinq minutes de jeu, — et sans doute marqués physiquement et nerveusement *par un début de compétition* épuisant, ils n'ont jamais pu reprendre psychologiquement le dessus. En une heure, le match était joué à l'avantage des Yougoslaves (15-4, 15-11, 15-10).

Avec ses airs de faux mage sous des cheveux argentés, Tomic Drago, l'entraîneur yougoslave, estime justement que c'est dans le domaine de la préparation psychologique que ses joueurs puisent leur supériorité. « *Nous avons eu dix jours d'entraînement physique, quatre matches contre le Japon et deux tournois pour préparer les championnats d'Europe*, explique-t-il. *Mes joueurs n'auraient jamais supporté le travail imposé aux Français. En revanche, j'ai été assisté par l'Institut de psychologie de Belgrade pour former l'équipe et lui donner des nerfs à toute épreuve.* » Querelle d'école ? Pas vraiment, tant il apparaît évident que l'entraîneur yougoslave disposait dès le départ de joueurs possédant un tout autre acquis technique et, probablement, physique que leurs homologues français.

POULE FINALE

HOMMES

Yougoslavie b. France 3-0
(15-4, 15-11, 15-10.)
Pologne b. Tchécoslovaquie 3-0
(15-11, 15-5, 15-9.)
U.R.S.S. b. Italie 3-0
(15-9, 15-13, 15-12.)
Classement : 1. U.R.S.S., 6 pts ; 2. Yougoslavie, Pologne et France, 5 ; 5. Tchécoslovaquie et Italie, 3.

Poule de classement
(places de 7 à 12)

R.D.A. b. Grèce 3-0
(15-10, 15-12, 15-8.)
Roumanie b. Belgique 3-0
(15-8, 15-10, 15-13.)
Hongrie b. Bulgarie 3-2
(4-15, 15-10, 15-10, 16-18, 16-14.)
Classement : 1. Hongrie et Roumanie, 6 pts ; 3. Bulgarie, 5 ; 4. R.D.A., 4 ; 5. Grèce et Belgique, 3.

FEMMES

Poule finale

U.R.S.S. b. Hongrie 3-1
(18-16, 15-6, 9-15, 15-8.)
Bulgarie b. Pays-Bas 3-0
(17-15, 15-6, 15-6.)
R.D.A. b. Roumanie 3-0
(15-3, 15-5, 15-3.)
Classement : 1. U.R.S.S. et R.D.A., 6 pts ; 3. Hongrie, 5 ; 4. Bulgarie, 4 ; 5. Pays-Bas et Roumanie, 3.

Poule de classement
(places de 7 à 12)

Tchécoslovaquie b. R.F.A. 3-0
(15-7, 15-13, 15-3.)
France b. Belgique 3-2
(14-16, 15-9, 15-4, 12-15, 15-12.)
Pologne b. Yougoslavie 3-0
(15-11, 15-10, 15-6.)
Classement : 1. Pologne et Tchécoslovaquie, 6 pts ; 3. France, R.F.A. et Yougoslavie, 4 ; 6. Belgique, 3.

LE FINANCEMENT DU STADE FRANÇAIS - EVRY

Après notre article sur le club de basket-ball le Stade français Evry — « *les Parisiens de retour en première division* » (*le Monde* du 3 octobre), — le maire d'Evry, M. C. Jeanlin (P.S.), conseiller général de l'Essonne, nous indique que la municipalité n'accorde pas une subvention de 70 000 francs à ce club. « *Estimant que le budget de la ville d'Evry doit demeurer un document « transparent » pour les administrés, vous vous doutez de l'étonnement de certains d'entre eux qui auront également lu cet article, ainsi que de l'exploitation qui en sera faite par nos adversaires politiques (...)* », écrit notamment M. Jeanlin.

[La subvention, dite municip·le, est versée par le syndicat communautaire d'agglomération de la ville nouvelle d'Evry, qui groupe cinq communes : Le Coudray-Montceaux, Evry, Bondoufle, Courcouronnes et Lisses.]

AUTOMOBILISME. — *Avec l'inscription au calendrier de deux nouveaux grands prix de formule 1 en 1980, le championnat du monde comprendra dix-huit épreuves. Les nouvelles courses auront lieu au Mexique et aux Etats-Unis, à Las Vegas, portant ainsi à trois, avec ceux de Long-Beach et de Watkins-Glen, le nombre de grands prix disputés aux Etats-Unis. La plupart des constructeurs et des pilotes avaient souhaité que le nombre de courses soit au contraire diminué.*

BASKET-BALL. — *En match « aller » du premier tour de la Coupe d'Europe des clubs champions, Le Mans a été battu, jeudi 11 octobre à Bruxelles, par le Royal Fresh Air (91 à 78).*

PRESSE

UN PLAN DE RÉFORME DU SERVICE POSTAL INQUIÈTE LA FÉDÉRATION DE LA PRESSE

La commission plénière de la Fédération nationale de la presse française, réunie le 11 octobre, exprime son inquiétude devant le plan de réforme du service postal (voir *le Monde* du 10 octobre), qui devrait être remis prochainement au gouvernement :

« *Selon ce plan, les journaux quotidiens ne seraient plus distribués à l'avenir que le surlendemain de leur parution, et les aides que l'État apporte traditionnellement aux lecteurs sous forme de tarifs spéciaux de routage, seraient fortement réduites.*

» *L'annonce de ces intentions, alors même que sont en cours les travaux d'une table ronde sur ce sujet, voulue par le gouvernement lui-même, inquiète profondément la presse qui souhaiterait un démenti rapide de cette information.* »

La F.N.P.F. exprime, en conséquence sa « *stupéfaction* » et son « *indignation* ».

Le Monde, pour sa part, manifeste la même inquiétude.

Selon un dirigeant syndical

ON S'ORIENTE VERS L'ARRÊT DÉFINITIF DU « TIMES »

Londres (*A.F.P.*). — Les négociations entre la direction du groupe Times Newspapers et le Syndicat du Livre N.G.A. ont abouti, jeudi soir 11 octobre, à *une impasse, après deux jours de* discussions.

« *La discussion est très critique* », a déclaré, à l'issue des entretiens, M. Duke Hussey, directeur du groupe, tandis que le président du N.G.A., M. Les Dixon, a estimé : « *Il semble que, pour l'instant, on s'oriente vers une fermeture définitive du* Times *et du* Sunday Times », qui ne paraissent plus depuis le 30 novembre dernier.

Les responsables de Times Newspapers doivent consulter, ce *vendredi 12*, la *Thomson* Organisation, propriétaire du groupe de presse.

IMPRIMERIE

LA « QUINZAINE D'ACTION » DU LIVRE C.G.T.

A l'appel de la F.F.T.L.-C.G.T., les travailleurs du Livre — presse et labeur — ont observé jeudi 11 octobre des arrêts de travail de durée limitée afin d'appuyer les revendications inscrites à leur « *quinzaine d'action* ».

Cette journée d'action s'est notamment traduite par des perturbations sur la sortie et la correction du Monde.

OCCUPATION DES LOCAUX D'« ICI PARIS »

« *Chaix négociez !* » « *C.G.T.* Fédération du livre » « Avec la *C.G.T. exigeons le maintien de l'imprimerie en région parisienne, le retour des travaux confectionnés à l'étranger.* » Ces banderoles étalent apposées, jeudi 11 octobre, sur l'immeuble de l'hebdomadaire *Ici Paris*, rue de Galilée, à Paris (16e), occupé par quelque trois cents manifestants du Syndicat du livre : ils entendaient protester contre les travaux d'imprimerie effectués à l'étranger, notamment en Belgique et aux Pays-Bas, pour un nombre de revues qu'ils évaluent à près de deux cents.

« Ici Paris *est un journal*, a déclaré M. Lancry, secrétaire du Comité intersyndical du livre parisien, *qui symbolise la lutte commune des ouvriers de la presse et de ceux du Livre, car après avoir été édité à Paris, il est imprimé en Hollande.* » Reçus par M. Peddrazzini, rédacteur en chef d'*Ici Paris*, les responsables de la C.G.T. ont qualifié l'entretien de « *positif* ». « *Des négociations*, ont-ils déclaré, *vont débuter pour voir dans quelles conditions l'impression* d'Ici-Paris *pourrait être rapatriée en France.* »

Le travail n'a pas été interrompu malgré cette occupation dans les locaux du journal. M. Lancry a rappelé que le secteur du livre ne comptait pas moins de 15 000 chômeurs et que l'occupation d'*Ici - Paris* n'était que le coup d'envoi à toute une série d'actions spectaculaires.

MEETING DE SOUTIEN AUX TRAVAILLEURS DE CHAIX

Plusieurs milliers de travailleurs du livre, qui participaient à la journée d'action organisée par la F.F.T.L. - C.G.T., s'étaient rassemblés, jeudi 11 octobre après-midi devant l'imprimerie Chaix à St-Ouen, occupée depuis quarante-sept mois, à la suite du dépôt de bilan de l'entreprise, le 6 décembre 1975.

Un dirigeant du Syndicat du Livre a rappelé la lutte des travailleurs de l'imprimerie Chaix, dénoncé la fuite des imprimés à l'étranger, stigmatisé les conclusions du rapport Lecat, qui prévoit la suppression de vingt mille emplois dans la profession, et a rappelé les différentes suggestions que la C.G.T. a formulées depuis plusieurs années

Pour sa part, un délégué du personnel de chez Chaix a expliqué qu'il comptait présenter au ministre de l'industrie un projet le redémarrage immédiat de l'en treprise. Selon lui, *il suffit* de réunir une charge de travail de 18 millions de francs. Les ouvriers de Chaix — ils sont juste cent — ont rassemblé la moitié de cette somme. L'autre moitié peut être fournie par l'État s'il fait rapatrier certaines publications actuellement fabriquées à l'étranger.

Sur le plan financier, le projet soumis au ministère de l'industrie préconise de poursuivre la négociation avec le principal créancier de l'entreprise, le Crédit national. « *Cela est d'autant plus possible*, ajoute le délégué C.G.T., *qu'aucun investissement n'est exigé dans l'immédiat, les machines étant prêtes à redémarrer. Nous ne souhaitons pas spécialement la création d'une coopérative ouvrière* », a conclu le délégué, qui a réaffirmé la « *volonté d'aboutir à une solution positive* ».

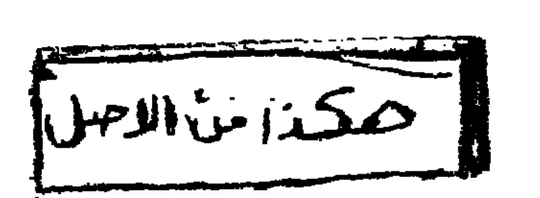
Ces propositions, considérées comme ultimes par les grévistes, sont actuellement à l'étude au ministère de l'industrie, où seront reçus, le *19 octobre* prochain, les représentants des travailleurs de Chaix. — K. L.

AÉRONAUTIQUE

Boeing lance la fabrication de deux moyen-courriers

Seattle (A.F.P.). — La société aéronautique Boeing a obtenu d'un consortium bancaire un crédit de 1,25 milliard de dollars (environ 5 250 millions de francs) pour *financer la construction* d'une nouvelle génération d'appareils, les 757 et 767.

Boeing a commencé l'été dernier la construction du biréacteur de grande capacité, le 767, un appareil moyen-courrier pouvant transporter cent quatre-vingt-dix-sept passagers. Le premier modèle sera prêt en 1981 et les livraisons commenceront en 1982. Boeing a placé de grands espoirs dans le 767, qui, selon les responsables de la firme, pourrait rencontrer un succès dépassant celui du Boeing 727. Le 767 est le rival direct de l'Airbus européen A 310.



Le Monde

culture

LE JOUR DU CINÉMA

Le retour d'une revue.

Cinéma d'aujourd'hui, *qui avait, après onze numéros dont deux doubles) d'un égal intérêt, interrompu sa parution à l'été 1977, revient, dans une nouvelle présentation, un nouveau format, et s'annonce maintenant comme revue trimestrielle. Son gros numéro de rentrée s'intitule* Actualité du cinéma américain. *C'est un bilan du cinéma américain des années 70 où apparaissent les changements profonds des méthodes de production et des techniques, l'importance prise désormais par les réalisateurs, les transformations des thèmes et des styles.*

Les articles, tous très subjectifs (Jean Domarchi voisine avec Jean-Loup Bourget, Alain Garsault, Olivier Eyquem, Eliane Florentin, et Marion Vidal), vont de l'esthétique à la sociologie, de l'histoire à la politique. Celui d'Eliane Florentin : Images nouvelles de la femme ; A la recherche d'une identité *est une exploration passionnante (et démythifiante) du « féminisme » selon certains cinéastes comme Gérard Damiano, Jerry Schatzberg, Martin Scorcese, Sydney Pollack et Paul Mazursky. Il y a aussi un copieux dictionnaire de cent quatorze cinéastes et acteurs. Originalité par les temps qui courent — mais cela tient sans doute aux délais de fabrication, — il n'est fait qu'allusion au phénomène actuel :* Apocalypse now.

★ Editions Pierre Lherminier, 208 p. ill., 35 F.

Le Danemark à Beaubourg.

Depuis le 19 septembre, au Centre Georges-Pompidou, une exposition est consacrée au cinéma danois, et une rétrospective des films danois, des origines à nos jours, est présentée dans la salle de la Cinémathèque française, 5e étage. Cette manifestation devant durer jusqu'au 20 novembre, c'est toute l'histoire du cinéma danois qui est ainsi offerte aux cinéphiles, avec les œuvres d'August Blom, Benjamin Christensen, Holger-Madsen, Carl Dreyer, Paul Fejos, Svend Methling, Johan Jacobsen, Bjarn et Astrid Henning-Jensen, Henning Carlsen et bien d'autres.

Le catalogue, conçu sous la direction de Jean-Loup Passek, conseiller cinéma du Centre Georges-Pompidou (assisté de Jacqueline Brisbois), réalisé grâce au concours de l'Institut danois du cinéma et le la Cinémathèque danoise, pour accompagner la rétrospective, est tout à fait remarquable par sa présentation, ses articles, ses fiches filmographiques et son iconographie. Il est divisé en périodes chronologiques et doit beaucoup à Maurice Drouzy. Outre qu'il en a assuré l'ordonnance générale, celui-ci a retracé l'histoire du cinéma danois à l'époque du muet, de 1930 à 1945, de 1945 à 1960, Morten Pill ayant pris en charge les années 1960 à 1979. Dreyer fait l'objet d'une étude spéciale (le Monument Dreyer), *et des textes de Georges Sadoul et Henri Langlois ont été repris dans ce catalogue d'une centaine de pages qui est bel et bien un précieux livre de cinéma.*

★ Films tous les jours, sauf le mardi, à 19 h. Séances à la Cinémathèque Chaillot, les mardis, à 16 h. et 18 h.

Hommage à Otar Iosseliani.

Otar Iosseliani a quarante-cinq ans, il vit en Géorgie. C'est l'un des cinéastes soviétiques les plus importants, l'un des plus attachants, et la Cinémathèque française lui a rendu hommage du 5 au 12 octobre. On a pu retrouver avec plaisir le charme grave et la vivacité de la Chute des feuilles *(prix Sadoul 1968) et surtout* Il était une fois un merle chanteur, *où Otar Iosseliani, en poète et en musicien, observe les mouvements d'un personnage curieux, qui parcourt la vie comme un funambule, sa corde tendue très haut.* Il était une fois un merle chanteur *sera également présenté au Festival international de Saint-Maur le 15 octobre, à 20 h. 30.*

En revanche, on n'a pu voir le dernier film d'Otar Iosseliani, Pastorale, *réalisé en 1976, qui n'a jamais été projeté en France.*

« L'ÉCOLE EST FINIE », de Olivier Nolin

Roman-photo

N'y aurait-il plus d'enfants, comme on disait au temps où il y en avait encore ? Récemment, les journaux annonçaient qu'une fillette de treize ans venait de mettre au monde un bébé dont le père était âgé de onze ans. Ce record de précocité, Julien, quinze ans, et Nathalie, seize ans, les héros du fiml d'Olivier Nolin *L'école est finie,* sont loin évidemment de l'égaler. Mais fonder une famille à leur âge n'en est pas moins une surprenante aventure.

Deux gosses, donc, tous deux élevés sans père, selon les principes traditionnels de la petite bourgeoisie. Ni des surdoués ni des révoltés. Ils se rencontrent, échangent quelques baisers, se nichent dans le même lit. Enceinte, Nathalie refuse d'avorter : elle aime son Julien, elle veut l'épouser. On les marie. Julien pouponne et cherche du travail, Nathalie commence (déjà !) à s'ennuyer et se console dans les bras d'un des professeurs de Julien. Est-ce le drame ? Pas encore. Réconciliés, les époux découvrent côte à côte les joies de la vie champêtre.

De cette histoire, dont Olivier Nolin a déclaré qu'elle lui avait été inspirée par une expérience personnelle, le réalisateur n'a tiré qu'un médiocre parti. Les rapports des deux enfants avec leurs parents (une mère idiote, une autre débordée, un grand-père gâteux-gâteau) sont si conventionnels qu'ils en deviennent caricaturaux. Quant à leurs rapports personnels, ils sont certes attendrissants et naïfs, mais on ne peut s'empêcher de les trouver bien tièdes, singulièrement dépourvus de ces brusques flambées de désespoir et de bonheur qui accompagnent d'ordinaire la découverte de l'amour.

C'est délibérément sans doute qu'Olivier Nolin a fui le romantisme. Mais à trop souligner le caractère quotidien, terre à terre, de l'aventure, à trop la « normaliser », il l'a vidée de toute émotion. Sur un thème devenu aujourd'hui un des lieux communs de la production cinématographique, sa jolie *« love story »* n'est guère plus qu'un roman-photo.

Dans ce genre de film, le choix des interprètes est capital. Il n'est pas sûr qu'en arrachant le jeune Bertrand Waintrop à ses études, le cinéaste ait eu la main heureuse. En revanche, Corinne Dacla est, à coup sûr, une comédienne née. C'est à son charme, à sa sensibilité, à sa féminité révélée, que le film doit ses meilleurs moments.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Voir les films nouveaux.

A Grenoble

M. BERNARD GILMAN ÉLU DIRECTEUR DE LA MAISON DE LA CULTURE

Le conseil d'administration de la Maison de la culture de Grenoble a élu au poste de directeur, jeudi 11 octobre, par 21 voix sur 29, M. Bernard Gilman, en remplacement de M. Henry Lhong (*le Monde* du 11 octobre). Au premier tour M. Georges Lavaudant, directeur du Centre national dramatique des Alpes, avait obtenu 8 voix.

Agé de quarante-six ans, maître-assistant à l'Institut d'études politiques de Grenoble, M. Gilman a commencé sa vie professionnelle comme ouvrier fraiseur dans le Nord, avant de devenir instituteur dans un village de montagne de l'Isère, puis, en 1962, l'un des permanents de l'association Peuple et Culture. Ancien militant du P.S.U. et des GAM (Groupes d'action municipale), M. Gilman fut élu conseiller municipal de Grenoble en 1965 sur la liste de M. Hubert Dubedout. Chargé des problèmes culturels jusqu'aux élections de mars 1977, où il ne s'est pas représenté, il a joué, pendant ces douze années, un rôle très important dans la vie culturelle grenobloise. Ce que certains ont appelé le « règne Gilman » a été marqué par la « démunicipalisation » des principales institutions culturelles de la ville et par un soutien très actif à la création artistique, aussi bien à travers les musées qu'à travers les nouvelles troupes théâtrales.

CLAUDE FRANCILLON.

MUSIQUE

La force sereine des « Béatitudes »

Les Béatitudes *de César Franck sont si rarement données, elles exigent de la part des exécutants comme de l'auditeur une telle confiance aveugle qu'on a l'impression, après les avoir entendues, d'une bonne action accomplie en commun. Aucun admirateur de Franck, même parmi les plus convaincus comme Vincent d'Indy, n'a d'ailleurs tenté de dissimuler que les effets de grand opéra manqué y voisinent cruellement avec des pages d'une inspiration vraiment personnelle dont la religiosité simple, presque naïve, mérite beaucoup plus qu'un éloge poli.*

Le poème, inspiré du Sermon de Jésus sur la montagne, est dû à la plume malheureuse d'un poète amateur aujourd'hui oublié. Les premiers vers suffisent à en donner une idée :

Poursuivons la richesse avec [ardeur,
Jouir sans cesse, c'est le [bonheur,

chantent les « mauvais riches ». Du moins n'y a-t-il là aucune prétention littéraire, et on admirera Franck d'avoir souvent réussi à faire oublier le texte en dégageant musicalement l'idée qui s'y trouvait engluée ; lorsqu'il y succombe, c'est en artiste intrépide : faisant fi du danger il s'y heurte de front et tombe les armes à la main.

César Franck, de l'avis général, était l'humilité même : quoi d'étonnant à ce qu'il ait voulu que l'œuvre de sa vie — puisque les Béatitudes *l'occupèrent de 1870 à 1879 — proclame :* « Bienheureux ceux qui ont faim et soif de justice, bienheureux les pacifiques, ceux qui ont le cœur pur » ? *Pourtant, derrière cet effacement naturel, on ne sent jamais la résignation ; au contraire, les paroles du Sermon sur la montagne n'ont pas perdu leur force de provocation, et c'est l'exaltation de ces affirmations, parfois paradoxales, qui assure à l'oratorio de Franck une force interne qui dépasse de loin ses faiblesses extérieures.*

L'exécution qu'en ont donnée, à l'église Saint-Louis-des-Invalides (retransmise en direct sur France-Musique) le Nouvel Orchestre philharmonique et les chœurs de Radio-France, était excellente. On sera surtout reconnaissant à leur chef, John Poole, d'avoir su rendre toute la suavité de l'œuvre en évitant la mièvrerie ou le style saint-sulpicien, et d'avoir, dans la force, échappé au dramatisme théâtral.

GÉRARD CONDÉ.

Naissance de l'Orchestre symphonique du Rhin

« Abonnez-vous à l'émotion ! », propose le nouveau dépliant de l'Orchestre symphonique du Rhin au-dessous d'une vignette représentant sans doute les mains persuasives de Paul Capolongo, son chef titulaire depuis 1974. Mais sous les formules malheureuses, derrière la publicité rebutante qui accompagne désormais les événements de la vie musicale — car on entend bien que cela se sache le plus loin possible, — il y a des réformes réelles qui s'accomplissent. Bénéficiaire en 1972 de la régionalisation musicale, l'Orchestre de Mulhouse est passé dans un premier temps de trente-neuf à quarante-cinq musiciens.

Avec la création de l'Opéra du Rhin, géré conjointement par Strasbourg, Mulhouse et Colmar, l'effectif de l'orchestre passe ensuite (1974) à cinquante-six musiciens. Plusieurs fois par an, outre ses « services » à Mulhouse et à Colmar, il se produit dans la fosse de l'Opéra de Strasbourg, tandis que le Philharmonique de Strasbourg, devenu entre-temps l'orchestre d'Alain Lombard, va briller sous d'autres cieux. Nommé il y a quatre ans, Paul Capolongo a préféré *« fuir le tapage au profit de la qualité ».*

En décidant de transformer l'Orchestre régional de Mulhouse en Orchestre symphonique du Rhin, les responsables n'ont pas seulement voulu trouver une dénomination plus frappante, *« dépouillée de la chrysalide régionale »,* mais affirmer qu'une étape nouvelle est franchie dans la vie de l'orchestre. Pour répondre à la demande du public, on a dû créer un second cycle d'abonnements en dédoublant des soirées ; le premier concert de la saison, le 12 octobre, et le dernier seront donnés au Palais des sports, deux fois plus vaste que le théâtre. La saison est d'ores et déjà parrainée par *Télérama* et *le Monde de la musique* (qui a édité un numéro spécial).

Elève d'Erick Leinsdorf, Paul Capolongo a remporté en 1967 le prix Mitropoulos, ce qui lui a permis de devenir l'assistant de Leonard Bernstein et d'être salué par la critique comme le *« derviche extasié »,* l'*« être miraculeux ».* Doué d'une mémoire prodigieuse, il précise qu'il dirige toujours par cœur ; en conduisant de mémoire, les 22 et 23 novembre prochain, les *Cinq pièces pour orchestre opus 16* de Schoenberg, il n'accomplira pas seulement une performance, mais, étant vraisemblablement le premier, il servira désormais de référence. Ce n'est d'ailleurs pas l'œuvre la plus avancée d'une saison où figurent *l'Ascension* (1932), de Messiaen, la *Sérénade pour ténor, cor et orchestre* (1943), de Britten, et surtout la *Fantaisie pour un gentilhomme* (1954), de Rodrigo.

G. C.

ROCK

Southide Johnny, au Bataclan

Il ne se passe pas grand-chose dans le New-Jersey, c'est un peu la province de New-York, et pour peu que l'on ait quelque chose à dire, on finit toujours par faire ses valises afin de tenter sa chance ailleurs. C'est pourtant dans le New-Jersey, à la fin des années 60, que Johnny Lyon, Bruce Springsteen et Miami Steve Van Zandt, trois compères inséparables, ont fait les beaux jours — autant dire les folles nuits — des clubs d'Asbury Park. Et lorsque Johnny Lyon se mettait à chanter, on savait qu'il ne s'arrêterait pas avant l'aube.

Johnny Lyon connaissait tous les bluesmen, toutes les chansons de Chicago. Il avait une sensibilité noire, un cœur noir. Là-bas, aux alentours d'Asbury Park, on l'a surnommé Southide Johnny. Il en était fier. Plus tard, il a formé son groupe, Southide Johnny and the Asbury Jukes. Miami Steve jouait de la guitare, produisait les disques et écrivait l'essentiel des compositions. De son côté, Springsteen, qui a connu le succès que l'on sait, restait présent, fidèle, composant quelques morceaux sur chaque disque. Southide Johnny se contentait de chanter, et c'était suffisant, suffisant pour que tout le monde vienne danser à ses concerts.

Aujourd'hui, Miami Steve a quitté le groupe. Barry Beckett — qui a réalisé le nouvel album de Bob Dylan — l'a remplacé à la production. Southide Johnny and the Asbury Jukes, ce sont onze musiciens qui jouent un rhythm'n blues pur, authentique, avec tout ce que cela implique de rythmes saccadés, détonants de cuivres qui sonnent à l'unisson, soulignant les thèmes, les relancent avec des riffs chatoyants.

Southide Johnny a su conserver l'atmosphère des clubs, cette façon de se donner à chaque fois sans réserve, comme si l'on devait gagner son public ou le perdre à jamais. Et pour autant que l'on sache, il n'a jamais perdu. Jeudi soir, au Bataclan, on avait rarement entendu un groupe d'une telle cohésion, d'une telle force de sentiments, une musique aussi proche des racines du rock et du rhythm'n blues. C'était un concert éblouissant d'intensité. Trois rappels n'ont pas suffi.

ALAIN WAIS.

★ Southide Johnny enregistre, à l'Empire, ce vendredi 12 octobre, à 20 h. 30, l'émission Chorus, ouverte au public.

ARCHITECTURE

L'AMÉNAGEMENT DES BERGES DE LA SEINE

Le pavé du Roy et la rosace Sully

(Suite de la première page.)

C'est au contraire autour de la Seine, sur les deux rives, que Paris s'est développée et rassemblée. Le fleuve a été ici un profond élément d'unité, mille fois célébré par les poètes et les peintres, et la plupart des grands établissements de la monarchie et de tous les régimes qui lui ont succédé regardent vers lui, s'alignent le long de ses quais, ne prennent leur sens que par rapport à lui. Aucun site urbain n'illustre de façon aussi complète les fonctions d'une société : les temples et les palais des princes, « les arts, les armes et les lois », Chaillot et le Louvre, la fonction religieuse et la fonction parlementaire, tout y est réuni et jusqu'à cette place qui affirme, en principe, l'unité de la nation et la concorde entre les citoyens.

Avec une remarquable sagacité, Haussmann avait à peu près tout prévu de l'avenir de Paris (la ville haussmannienne a très bien fonctionné pendant près d'un siècle), mais si attentif qu'il ait été aux problèmes de circulation, il ne pouvait évidemment prévoir ni leur développement presque monstrueux ni l'apparition — et la folie — de l'automobile.

En vingt ans, la Seine, qui naguère réunissait, est devenue un autodrome, une sorte de muraille de Chine entre les deux rives, et la création des voies express a détruit quelques-unes des plus belles promenades de Paris, sans avoir rendu moins insupportable, moins assourdissante, la fréquntatioen ds quais Piétons et bouquinistes ont été engloutis dans « le flot sans honneur » d'un « noir » et pestilentiel « mélange » et si le tunnel du Louvre a permis d'éviter le pire sur la rive droite, on sait de quelles entreprises furent menacées les berges de la rive gauche depuis la Rapée jusqu'à Notre-Dame et au palais de l'Institut.

Grâce à une heureuse décision, prise au début du septennat (lequel a paru ensuite nettement moins terne et bien inspiré), la voie express rive gauche a été écartée, non sans grognements du côté de l'Hôtel de Ville. Mais on avait voté des crédits : une bagatelle, 37 millions de francs lourds. Il fallut bien les dépenser — au moin en partie, — et ce fut l'aménagement du pont Saint-Bernard, confié à un architecte connu pour avoir « rénové » le quartier de la Balance à Avignon, la rénovation consistant à remplacer les immeubles anciens dont, si dégradés qu'ils fussent, personne ne niait la valeur historique, par des grappes de bungalows cardinalistes du goût le plus sûr et de la plus piquante originalité.

Abusivement minéral, mal planté, pelé et « paysagé », avec une rare maladresse, le nouveau port Saint-Bernard est très vite devenu un des endroits les plus tristes et délaissés de Paris. Il faut dire, à la décharge de l'architecte, que les services de la ville ayant, dans leur rage de voir s'évanouir leur projet bien-aimé, construit (après la décision de l'Elysée) un des tunnels destinés à dissimuler la circulation des voitures, il y avait là un ensemble de superstructures, rotondités et tumeurs malignes dont il était bien difficile de tirer un honorable parti.

Néanmoins, le port Saint-Bernard n'étant pas une réussite, on pouvait espérer qu'on allait s'en tenir là. Pas du tout. Devant l'inertie de l'Etat, pourtant propriétaire du fleuve et de ses rives, et disposant pour surveiller leur aménagement de la loi sur les monuments historiques et les sites, les services de la Ville sont repartis de leur meilleur pied et le Conseil de Paris a voté en 1977 un crédit de 1 million, destiné à l'aménagement des berges entre le pont Sully et le pont de l'Archevêché, aménagement confié au même architecte.

Celui-ci présenta un projet qui fit pousser les cris les plus hauts et les plus justifiés à la délégation régionale à l'architecture et à l'environnement (ou conservation des bâtiments de France), la direction de l'architecture ayant adopté dans toute cette affaire le parti du silence benoît et épiscopal. Ladite délégation fit arrêter les travaux dont on peut voir les pauvres vestiges au-dessous du pont de la Tournelle : petites pentes qui ne mènent nulle part, petits arbres entourés de pavés semblables aux pneus dont s'ornementent les plantations des villas « Sam Suffy ».

Des pavés en veux-tu en voilà

Le projet révisé ne vaut pas beaucoup mieux : alors que la ligne du fleuve indiquait un parti très simple, adossé aux murs du quai, cela serpente, se gondole, s'enfle et se soulève en « rosace Sully » (1), se pelotonne en mignonnes alvéoles destinées à accueillir vos méditations lyriques. Il y aura des lampadaires, des sables, de l'aubépine touffue cruciata, du pyracantha [illegible], du liquidambar en bac, du gazon et des pavés en veux-tu en voilà : pavés de grès rose, pavés du Roy. Connaissez-vous rien de plus absurde que cet historicisme genre Reine Margot, que cette manie de flanquer partout des pavés où l'on trébuche et se tord les pieds comme sur le parvis, en principe reconstitué, de Saint-Germain-des-Prés ?

Cela dit, les berges de la rive gauche sont en piteux état et dégradées aussi bien par le manque de soins que par un ensemble d'utilisations abusives. En 1976, l'Association pour la défense et l'embellissement du site de Notre-Dame, à laquelle on doit en particulier de ne pas avoir vu se construire un parking sur le square Jean-XXIII, avait proposé un plan de réhabilitation très simple et très suffisant : évacuer la fourrière (cela a été fait), supprimer les parkings installés au pied du Pont-Neuf, devant la Monnaie et l'Institut (cela n'a pas été fait), démolir le bâtiment de la Navigation (cela non plus n'a pas été fait, et cette vilaine bicoque figure même en belle place dans le projet Badani). Et pour le reste, quelques arbres (sans pneus), du gazon si l'on y tient, le ravalement du mur de soutènement du quai et le remplacement des pierres qui [illegible], en trop mauvais état.

Un tel projet, qui tient en trois lignes, coûterait 3,50 francs et pourrait être exécuté en trois tours de main (quatre, le temps de trouver un nouvel emplacement pour le pavillon de la Navigation). Il n'a qu'un inconvénient : il ne fait pas « belle figure », « figura grande » et le propre de l'administration (pas seulement en France), est souvent de combiner la plus farouche inertie devant l'évidence avec des bouffées délirantes d'activisme technocratique et babélien. Cela nous a valu le front de Seine, l'exquis secteur Italie, la Défense et, lorsqu'on feuillette la revue de l'Atelier parisien d'urbanisme, *Paris-Projet*, on est épouvanté par tout ce qui nous a pendu, pend et pendra au nez.

Le projet Badani n'a rien de babélien. Oh non ! C'est un projet de sous-préfecture, un mauvais projet et, surtout, un projet inutile. Alors qu'il y a tant à faire ! Au lieu de dessiner des « Rosaces Sully » et dessiner des « rosaces Sully » et des bacs à fleurs, sans doute aussi affreux que ceux dont on a voulu garnir certains carrefours, on ferait œuvre plus utile en restaurant le mobilier, les tableaux, le décor des églises parisiennes, décor qui est le plus souvent dans un état proche de la ruine.

Les berges de la Seine sont le plus beau cadeau que l'histoire a fait à Paris. Gardons-les telles qu'elles sont. Nettoyons-les, prions ces messieurs de la R.A.T.P. d'aller garer leurs voitures ailleurs (ou de prendre l'autobus), mais surtout, surtout, nobles et puissants seigneurs, illustres échevins, dignes héritiers d'Etienne Marcel et de Turgot, pas de « rosaces Sully » !

ANDRE FERMIGIER.

L'ORCHESTRE DE LYON AU FESTIVAL DE FRANCE

Tout auréolé de ses succès en Chine et au Festival Berlioz, l'Orchestre de Lyon, dirigé par Serge Baudo, est venu présenter au Festival de France un programme remarquablement composé. Et d'abord la Sérénade K 320, *de Mozart, dite du cor de postillon, rarement jouée en raison de sa longueur ; mais justement, pour des auditeurs gorgés de symphonies en quatre mouvements, quel plaisir d'écouter une musique aussi lumineuse et fleurie qui suspendait le temps à ses guirlandes... pendant près d'une heure, en compagnie de cet orchestre agréablement poli où brillaient d'excellents solistes, le violon solo Milan Bauer et les flûtistes notamment, sans oublier le fier clairon du postillon !*

Au grand complet, l'Orchestre de Lyon faisait ensuite une éblouissante démonstration avec la création, à Paris, du Livre des prodiges *de Maurice Ohana, dont les sous-titres* (Taureaux ailés, Dragons à sept têtes, Soleil renversé, Conjuration des sorts, *etc.), fournis pour tout potage par le programme, incitaient à voyager dans l'espace et le temps ; la musique aussi avec ses harmonies complexes et mystérieuses, ses polyphonies chargées et légères à la fois, cette orchestration aux éclats minéraux, tout un langage monumental et cependant plus souple que celui des grandes bâtisses de Messiaen.*

Les Quatre Derniers Lieder *de Strauss auraient dû conclure dans le plein ciel de l'automne désiré, de la mort acceptée, de l'immortalité rêvée. Ils convenaient malheureusement assez mal à la puissante voix de Felicity Palmer, qui, malgré sa sensibilité et son intelligence, ne pouvait maîtriser des stridences difficilement acceptables, ressortant d'autant plus que, curieusement, l'Orchestre de Lyon se confinait dans une sorte d'intimité timide et sans élan.*

JACQUES LONCHAMPT.













SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées et municipales

Opéra (073-57-50), 19 h. 30 : la Sylphide.
Salle Favart (742-59-89), 20 h. : la Fille du régiment.
Odéon (325-70-32), 19 h. 30 : la Trilogie de la villégiature.
Petit Odéon (325-70-32), 18 h. 30 : Edith Détresses.
T. E. P. (797-96-06), 20 h. : Films (le Héros sacrilège ; Un goût de saké).
Centre Pompidou (277-12-33), 19 h., Débat : Vu en Chine, en collab. avec les Amitiés franco-chinoises ; Les minorités en Chine, avec Jean Golfin ; 20 h. 30 : la Tragédie du roi Christophe.
Théâtre de la Ville (274-11-24), 20 h. 30 : Merce Cunningham Dance Company.

Les autres salles

Aire libre (322-70-78), 18 h. 30 : Une heure avec F. G. Lorca ; 20 h. 30 : Délire à deux ; 22 h. : Croix de sang.
Antoine (208-77-71), 20 h. 30 : le Pont japonais.
Arts-Hébertot (387-23-23), 20 h. 45 : A nous de jouer.
Bouffes-du-Nord (239-34-50), 20 h. 30 : l'Os ; la Conférence des oiseaux.
Bouffes-Parisiens (296-60-24), 21 h. : le Charlatan.
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre de l'Aquarium (374-99-61), 20 h. 30 : Pepe. — Théâtre de la Tempête (328-36-36), 20 h. 30 : Déménagement. — Théâtre du Soleil (374-24-08), 20 h. 30 : Amours de poisson.
Centre d'art celtique (254-97-62), 20 h. 30 : Barzaz Breiz.
Centre culturel belge (271-26-16), 20 h. 45 : Des trous dans les nuages.
Cité internationale (589-38-69), Grand Théâtre, 20 h. 30 : le Mariage. — Galerie, 20 h. 30 : l'Epopée de Gilgamesh. — La Resserre, 20 h. 30 : la Danse de mort.
Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Comédie des Champs-Elysées (256-02-15), 20 h. 30 : le Tour du monde en quatre-vingts jours.
Edouard-VII (073-67-90), 21 h. : le Piège.
Eglise Saint-Merri, 21 h. : la Cantate à trois voix.
Essaïon (278-46-42), 20 h. 30 : Audience ; Vernissage.
Fontaine (874-82-34), 20 h. 30 : Troïlus et Cressida.
Gymnase (246-79-79), 20 h. 45 : No man's land.
Huchette (326-38-99), 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino (322-28-92), 21 h. : l'Epouse prudente.
La Bruyère (874-76-99), 21 h. : Un roi qu'a des malheurs.
Lucernaire (544-57-34), I, 18 h. 30 : Marie de l'Incarnation ; 20 h. 30 : Stratégie pour deux jambons ; 22 h. 30 : la Poube. — II, 18 h. 30 : les Epiphanies ; 20 h. 30 : Série blême ; 22 h. 30 : Jaff.
Madeleine (265-07-09), 20 h. 30 : Tovaritch.
Mathurins (265-90-00), 20 h. 30 : les Frères ennemis.
Michel (265-35-02), 21 h. 15 : Duos sur canapé.
Michodière (742-95-22), 20 h. 30 : Coup de chapeau.
Montparnasse (320-89-90, 322-77-74), 21 h. : les Parapluies de Cherbourg.
Nouveautés (770-52-76), 21 h. : Un clochard dans mon jardin.
Oblique (355-02-94), 20 h. 30 : l'Ennemi public no 1.
Œuvre (874-42-52), 21 h. : les Aiguilleurs.
Orsay (548-38-53), 20 h. 30 : Zadig.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h. 45 : le Tout pour le tout.
Plaine (842-32-25), 20 h. 30 : Voltaire's Folies.
Plaisance (320-00-06), 20 h. 30 : l'Isoloir.
Poche (548-92-97), 21 h. : Neige.
Potinière (261-44-16), 20 h. 30 : la Mère confidente.
Présent (203-02-55), 20 h. 30 : le Jeu de l'amour et du hasard.

Vendredi 12 octobre

Renaissance (208-18-50), 20 h. 45 : la Belle de Cadix.
Studio des Champs-Elysées (723-35-10), 20 h. 45 : la Maison d'os.
Studio-Théâtre 14 (365-15-73), 20 h. 30 : les Justes.
Théâtre 18 (229-09-27), 20 h. 30 : Messagère pour un printemps.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 21 h. : Bruno Garcin.
Théâtre-en-Rond (387-88-14), 21 h. : Sylvie Joly.
Théâtre du Marais (278-03-53), 20 h. 30 : les Amours de Dom Perlimpin ; 22 h. 15 : Arlequin Superstar.
Théâtre 347 (874-88-34), 21 h. : Journal d'une femme en prison.
Théâtre de l'Union de Paris (770-90-94), 20 h. 45 : Ubu.
Variétés (233-09-92), 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Le 28-Rue-Dunois (584-72-00), 20 h. 30 : la Vie en pièces.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 21 h. : Marie Bizet ; 22 h. 15 : le Futur aux herbes ; 23 h. 30 : Ces vilains bonshommes.
Blancs-Manteaux (887-97-58), 20 h. 15 : P. Triboulet ; 21 h. 15 : Joue-moi un air de tapioca ; 22 h. 30 : Pit et Rick Vankergueluff.
Café d'Edgar (322-11-02), I, 18 h. 30 : Talila ; 20 h. 30 : Coupe-moi l'souffle ; 22 h. : Deux Suisses. — II, 18 h. 30 : les Babouches ; 22 h. 30 : Popeck.
Café de la Gare (278-52-51), 20 h. 30 : Qui a mangé Fantomoule ; 22 h. 30 : le Bastringue.
Coupe-Chou (272-11-73), 20 h. 30 : le Petit Prince ; 23 h. 15 : Les hommes... j'aime ça.
Cour des Miracles (548-83-60), 20 h. 30 : R. Magdane ; 21 h. 30 : Commissaire Nicole Bouton ; 22 h. 30 : Elle voit des nains partout.
Croq'-Diamants (272-20-06), 20 h. 30 et 22 h. 15 : le Plaisir de rompre ; les Pavés de l'ours.
L'Ecume (542-71-16), 20 h. 30 : A. Tome ; 22 h. : C. Leroux.
Le Fanal, 19 h. 45 : Florence Brunold ; 21 h. : le Président.
La Mirandière (329-11-13), 19 h. 30 : A la rencontre de M. Proust ; 20 h. 30 : le Nouveau Locataire.
Petit Casino (278-36-50), I, 20 h. 45 : Florence Blot ; 22 h. 15 : Douby. — II, 20 h. 30 : Abadie donc... ; 21 h. 30 : J' t'en prie, pas devant le carreau.
Petits-Pavés (607-30-15), 21 h. 30 : Poèmes du jour, G. Verchère et J.-F. Mahé.
Sélénite (033-53-14), I, 20 h. 30 : Strasbourg purée ; 22 h. : l'Affreuse Jojota. — II, 21 h. : Des chômeurs pleins d'ambition.
La Soupap (278-27-54), 20 h. : Chansons de femmes ; 21 h. 30 : Paris, bonjour.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h. 30 : P. Douglas.
Quatre-Cents-Coups (329-39-69), 19 h. 30 : La baleine blanche rit jaune ; 20 h. 30 : Venez nombreux ; 21 h. 30 : On vous écrira ; 22 h. 30 : Cause à mon c..., ma télé est malade.
La Tanière (337-74-39), 20 h. 30 : P. Richeux ; 22 h. 15 : A. Nobel.

Le music-hall

Bobino (322-74-84), 20 h. 45 : C. Renard et les Marionnettes de Budapest.
Casino de Paris (874-26-22), 20 h. 30 : Parisline.
Cotton-Club (742-10-15), 22 h. 30 : Manhattan Satin.
Centre culturel 17 (227-68-81), 20 h. 30 : Blanche et Dac.
Daunou (261-69-14), 21 h. : P. Péchin.
Espace Cardin (266-17-30), 21 h. : Vivian Reed.
Forum des Halles (297-53-47), 18 h. 30 : Mont Joia ; 20 h. 30 : P. Manna.
Lucernaire (544-57-34), 20 h. 30 : A. Mirapeu.
Olympia (742-25-49), 21 h. : Véronique Sanson.
Palais des sports (828-40-90), 21 h. : le Cirque de Moscou sur glace.
Salle Pleyel (563-88-73), 20 h. 30 : Danse des Indiens Hopis.
Théâtre Noir (797-85-14), 20 h. 30 : Voltage 8.
Théâtre de Paris (280-09-30), 20 h. 45 : Shalom Israël.

Les concerts

Salle Gaveau, 21 h. : J. Demus, J. Nelson (Schubert).
CISP, 20 h. 30 : S. Escure (Bach).
Centre culturel suédois (271-82-20), 20 h. 30 : Musique informatique, avec J. Charbonnier, J.-C. et M. Tavernier, L. Roquin, P. Barbaud, F. Brown...

Festival de France

Théâtre des Champs-Elysées (359-72-42), 20 h. 30 : Orchestre de Bordeaux-Aquitaine, dir. R. Benzi, sol. M. Command, J. Rhodes ; chœurs de l'Orféon Donostiarra (Mahler).

Festival d'automne

(296-12-27)

EXPOSITIONS

Musée d'art moderne, de 10 h. à 17 h. 45 : Tendance de l'art en France 1968-1978-79 ; Jackson Pollock.
Chapelle de la Sorbonne, de 12 h. à 18 h. : Ecritures musicales.

THEATRE

Porte-Saint-Martin, 20 h. 30 : l'Ecole des femmes.
Gennevilliers, Théâtre, 20 h. 45 : Mario et le magicien.
Saint-Denis, Théâtre G.-Philipe, 19 h. 30 : les Fausses Confidences.

DANSE

Théâtre de la Ville, 20 h. 30 : Merce Cunningham Dance Company.

PERFORMANCES MUSIQUE, ART, DANSE

Chapelle de la Sorbonne, 20 h. 30 : Paul Dresher.





SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans

La cinémathèque

Chaillot (704-24-24), 16 h. : la Poupée, d'E. Lubitsch ; 18 h. : Pickpocket, de R. Bresson ; 20 h. : la Conséquence, de W. Petersen ; 22 h. : Gloria Mundi, de N. Papatakis.

Beaubourg (278-35-57), 15 h. : Secret of Convict Lake, de M. Gordon ; 17 h. : Adieu jeunesse, de H. King ; 19 h., Quatre-vingts ans de cinéma danois : La terre est plate, de H. Stangerup ; 21 h., L'œuvre d'O. Iosseliani : la Chute des feuilles.

Les exclusivités

ADOLF ET MARLENE (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
ALIEN (A., v.o.) (*) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; v.f. : Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Magic-Convention, 15e (878-20-64) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.o.-v.f. : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; v.f. : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
AU REVOIR, A LUNDI (Fr.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Miramar, 14e (320-89-52).
L'ASSOCIE (Fr.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
BETE MAIS DISCIPLINE (Fr.) : Français, 9e (770-33-88).
BOB DYLAN, RENALDO ET CLARA (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
CEDDO (Sén., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
LE CHAMPION (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
CHARLES ET LUCIE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82).
CHER PAPA (It., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
CLAIR DE FEMME (Fr.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Murat, 16e (651-99-75).
CORPS A CŒUR (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99). H. Sp.
LES DEMOISELLES DE WILKO (Pol., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).
DES SUISSES DANS LA GUERRE CIVILE D'ESPAGNE (Suis.) : Le Seine, 5e (325-95-99). H. Sp.
LE DIVORCEMENT (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
EN ROUTE VERS LE SUD (A., v.o.) : Elysées-Point Show, 8e (225-67-29) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
ET LA TENDRESSE ?... BORDEL (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
L'EXECUTION DU TRAITRE A LA PATRIE ERNST S. (Suis.) : Le Seine, 5e (325-95-99). H. Sp.
FLIC OU VOYOU (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46) : Haussmann, 9e (770-47-55).
FOLIE, FOLIE (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
FRISSONS D'HORREUR (A., v.f.) (*) : Caméo, 9e (246-66-44).
GUERRE ET PASSION (Ang. v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
HAIR (A., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
HISTOIRES ABOMINABLES (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
HEXAGONAL'S ROCKERS (Fr.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
L'HYPOTHESE DU TABLEAU VOLE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-9599). H. Sp.
IL Y A LONGTEMPS QUE JE T'AIME (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Madeleine, 8e (742-03-13) ; Cambronne, (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
INTERIEURS (Am., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47).
LA LETTRE ECARLATE (Al., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
LA LUNA (It., v.o.) (**) : Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

Les films nouveaux

MOONRAKER, film américain de Lewis Gilbert. — V.o. : Boul'Mich, 5e (354-48-29) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Publicis-Elysées, 8e (720-76-23) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Paramount-Opéra, 9e 742-56-31) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, (580-18-03) : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) : Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
HEROES, film américain de Jeremy Paul Kagan — V.o. : Paramount-Marivaux, 2e (266-55-33) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) : 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10)
L'ECOLE EST FINIE, film français d'Olivier Norin. — Impérial, 2e (742-72-52) ; Richelieu, 2e (233-56-70); Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e 331-51-16) : Clichy-Pathé, 18e 522-37-41).
CHROMOSOME 3, film anglais de David Cronenberg (**) — V.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e 331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00).
JANE SERA TOUJOURS JANE, film allemand de Walter Bockmayer et Rolf Buhrmann. — V.o. : Marais, 4e (278-47-86).
OU ES-TU ALLE EN VACANCES ? film italien de Mauro Bolognini. — V.o. : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-City, 8e (225-45-76). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e 266-55-33) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
NOM DE CODE JAGUAR, film hispano-américain d'Ernest Pintoff (*). — V.f : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Gaîté-Rochechouart, 9e (878-81-77) ; U G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

MICKEY JUBILE (A., v.f.) : Cambronne, 15e (734-42-96) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
MIDNIGHT EXPRESS (Am., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).
LES MOISSONS DU CIEL (A. v.o.) : l'Epée de bois, 5e (337-57-47).
MOLIERE (Fr.) : Bilboquet, 6e (222-87-23).
LE MORS AUX DENTS (Fr.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Bretagne 6e (222-57-97) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Magic-Convention, 15e (878-20-64). Ternes, 17e (380-10-41).
LE MOUTON NOIR (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (266-55-33) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
NE TIREZ PAS SUR LE DENTISTE (A., v.o.) : U. G. C. Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
NIGHTHAWKS (A., v.o.) (**) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : Champollion, 5e (354-51-60).
NORMA RAE (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).
ON EST VENU LA POUR S'ECLATER (Fr.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Tourelles, 20e (636-51-98).
PASSE TON BAC D'ABORD (Fr.) : St-Germain-Studio, 5e (354-42-72) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
PERSONNALITE REDUITE DE TOUTES PARTS (Fr. : Le Seine, 5e (325-95-99).
PREMIER SECRET (Holl., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74).
LES PETITES FUGUES (Suisse) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Madeleine, 8e (742-03-13) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
PROVA D'ORCHESTRA (It., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).
ROCKERS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; V.f. : Eldorado, 10e (208-18-76).
LE RABBIN AU FAR-WEST (A., v.o.) : Studio J.-Cocteau, 5e (354-47-62) ; Paramount-City, 8e (225-45-76) ; V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90). Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LA SECTE DE MARRAKECH (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-48-19) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
LE SYNDROME CHINOIS (A., v.o.) : Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (359-31-97) ; Paramount-City, 8e (225-45-76) ; V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-16-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LE TAMBOUR (All., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) (70 mm) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
TAPAGE NOCTURNE (Fr.), Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27); Balzac, 8e (561-10-60); Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
THE BIG FIX (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassien, 14e (329-83-11).
UN NEVEU SILENCIEUX (Fr.), Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ;
UTOPIA (Fr.), Le Seine, 5e (325-95-99) H. sp.
LE VAMPIRE DE CES DAMES (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (878-20-64).
LA VEDETTE (All., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71).
LA VIE PRIVEE D'UN SENATEUR (A., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52); Luxembourg, 6e (633-97-77).
VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
WEST INDIES (Fr.-Maur.), Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Quintette, 5e (033-35-40).
ZOO ZERO (Fr.), Le Seine, 5e (325-95-99).

Les grandes reprises

LES AVENTURES DE BERNARD ET BIANCA (A., v.f.) : la Royale, 8e (265-82-66).
L'ANGE BLEU (All., v.o.), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
AMARCORD (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
ANGELA DAVIS ou L'ENCHAINEMENT (A., v.o.) : la Clef, 5e (337-90-90).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.), Action Christine, 6e (325-85-78).
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).
BEN HUR (A., v.f.) : Cambronne, 15e (734-42-96) ; A.B.C., 2e (236-55-54).
LA BETE (Fr., **) : J. Renoir, 9e (874-40-75); Biarritz, 8e (723-69-23).
LE CHARME DISCRET DE LA BOURGEOISIE (Fr.) : Studio Raspail, 14e (320-38-98).
LE CRIME DE L'ORIENT-EXPRESS (A., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
DELIVRANCE (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
2001 ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
FANTASIA (A., v.f.) : Gaumont Rive Gauche, 6e (548-26-36) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34).
FRANKENSTEIN JUNIOR (A.) : Balzac, 8e (561-10-60).
LES FRERES KARAMAZOV (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (548-42-25).
FRITZ THE CAT (A., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
LA GRANDE BOUFFE (Fr.-It.) : Panthéon, 5e (033-15-04).
LENNY (A., v.o.) : la Clef, 5e (337-90-90).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (225-47-19).
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Dominique, 7e (705-04-55) (sauf mardi).
MESSIDOR (Suisse) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
MONTY PYTHON SACRE GRAAL (Ang., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).
ORANGE MECANIQUE (A., **, v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
PARFUM DE FEMME (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
LE PARRAIN (A., v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29), jours impairs.
LE PARRAIN No 2 (A., v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29), jours pairs.
REPULSION (A., **, v.o.) : Cluny Palace, 5e (033-07-76).
LES TEMPS MODERNES (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74).
TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR... (A., **, v.o.), Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LES VALSEUSES (Fr., **) : Miramar, 14e (320-89-52).
VOYAGE AU CENTRE DE LA TERRE (A., v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16) H. sp.
20 000 LIEUES SOUS LES MERS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

Les festivals

KUROSAWA (v.o.), Action République, 11e (805-51-33) : la Légende du grand judo.
LES MARX BROTHERS (v.o.), Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : Chercheurs d'or.
HUMPHREY BOGART (v.o.), Action Christine, 6e (325-85-78) : Une femme dangereuse.
LES GEANTS D'HOLLYWOOD (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : Jugement à Nuremberg.
TEMPLIERS, 3e (272-94-56), v.o. : la Dernière Folie de Mel Brooks ; l'Autre ; Dersou Ouzala.
STANLEY DONEN, v.o., Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : Voyage à deux.
MAILLOT PALACE, v.f., 17e (574-10-40) : les Evadés de la planète singes.
ALFRED HITCHCOCK, v.o., 7 Parnassiens, 14e (329-83-11) : le Procès Paradine.
STUDIO 28, 18e (606-36-07) : la Maison du docteur Edwardes.
SA MAJESTE EISENSTEIN (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : la Grève.
CHATELET VICTORIA, 1er (v.o.) (508-94-14), I : Citizen Kane ; 16 h. 10 : le Dernier Tango à Paris; 18 h. 20 : Bilitis ; 20 h. et sam. 0 h. 30 : Cabaret. — II, 13 h. : Pink Narcissus ; 14 h. 20 : Girl Friends ; 16 h. 5 : Easy Rider ; 18 h. : A la recherche de Mr. Goodbar ; 20 h. 20 : Retour ; 22 h. 40 : A bout de souffle.
BOITE A FILMS, 17e (v.o.) (754-51-50) ; 10 heures, Chien de Paille ; 12 heures, Le charme discret de la bourgeoisie ; 14 heures, le Lauréat ; 16 heures, Phantom of the Paradise ; 17 h 40, Taxi Driver ; 19 h 50, Mort à Venise ; 22 heures, Midnight Express.
GALANDE, 5e (v. o.) (354-72-71), 13 h 45, les Damnés ; 16 h 20, les Producteurs ; 18 heures, Un tramway nommé Désir ; 20 h 15, Salo ; 22 h 15, Rocky Horror Picture Show ; 0 h. : la Tendresse des loups.
LA SEMAINE DU FILM FANTASTIQUE, Broadway, 16e (527-41-16), en alternance : Magic ; la Malédiction ; Damien ; Furie.
WIM WENDERS (v. o.), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) : Alice dans les villes.
CINE-POLAR (v. o.), La Clef, 5e (337-90-90) : la Menace.
HOMMAGE A ALBERT LAMORISSE, Palace-Croix-Nivert, 15e (374-95-04) ; en alternance : le Ballon rouge ; Crin Blanc ; le Voyage en ballon.
KUROSAWA (v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78) : Yojimbo.
JEUNES REALISATEURS ALLEMANDS (v.o.), RACINE, 6e (633-43-71) : la Vedette.
STUDIO ACACIAS (v.o.), 17e (754-97-83), 13 h. 30 : Une passion ; 15 h. 30 : Nous sommes tous des voleurs ; 17 h. 30 : la Honte ; 19 h. 15 : le Privé ; 21 h. : Persona ; 22 h. 15 : Lenny.

Les séances spéciales

A BIGGER SPLASH (Ang., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.
AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.
ALERTEZ LES BEBES (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h.
LA CLEPSYDRE (Pol., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 18 h.
COUP DE GRACE (All., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.
DEHORS DEDANS (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 30.
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h. et 24 h.
FELICITE (Fr.-A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 0 h. 15.
FRITZ THE CAT (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 0 h. 15.
HAROLD ET MAUDE (Am., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-99), 12 h. 30.
LES LARMES AMERES DE PETRA VON KANT (All., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.
LEO THE LAST (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
LA MONTAGNE SACREE (Mex., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 22 h. 30.
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
PRIMA DELLA RIVOLUZIONE (It., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.
UNE PETITE CULOTTE POUR L'ETE (Jap., v.o.) (**) : Le Seine, 5e (325-95-99), 14 h. 15.

RADIO-TÉLÉVISION

Vendredi 12 octobre

CHAINE 1 : TF 1

18 h 30 **L'île aux enfants.**
18 h 55 **C'est arrivé un jour.**
19 h 10 ***Une minute pour les femmes.***
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 **Les inconnus de 19 h. 45.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Nous les artistes : Jacques Brel.**
Portrait de Catherine Dupuis.
Une série de témoignages affectueux, amicaux, pudiques toujours. Les amis, les proches du chanteur disent quel il fut et font entendre des chansons et découvrir encore et toujours comme elles sont fortes et belles. Brel évoqué tel qu'en lui-même. Un homme bien.

22 h **Théâtre : « Candide ».**
(Retransmission), de S. Ganzl, d'après le roman de Voltaire : avec D. Russo, S. Loïk, J.-J. Lagarde, B. Allotif, A.-M. Coffinet, D. Bernard, J.-F. Guilliet.
23 h 55 **Cinq jours en Bourse.**
0 h 5 **Journal.**

CHAINE II : A 2

18 h 30 **C'est la vie.**
18 h 50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 **Top club.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Feuilleton : l'Or du Transvaal.**
Scénario de *P. Nivollet* et *J.-C. Camredon*, réalisation de O. Boissol. Avec Y. Régnier, U Monn, J. Boisseau, M. Cassot, B. Dimey...
Premier épisode d'une rebondissante épopée : celle de la guerre des Boers. Quand, au XIXe siècle, les colons britanniques décidèrent de supplanter les occupants néerlandais installés avant eux en Afrique australe.
21 h 35 **Magazine littéraire : Apostrophes.**
Mémoires, littérature et politique.
Bernard Pivot a invité MM. M.-P. Fouchet (*Fontaine de mes jours*), E. Losfeld (*Endetté comme une mule ou la passion d'éditer*), A. Wurmser (*Fidèlement vôtre*), Mme H. Suyin (*Ma maison a deux portes*).
22 h 45 **Journal.**
22 h 55 **Ciné club (cycle Humphrey Bogart) : « Key Largo ».**
Film américain de J. Huston (1948), avec H. Bogart, L. Bacall, E.G. Robinson, L. Barrymore, C. Trevor, T. Gomez (V.o. sous-titrée).
Un hôtel, d'une presqu'île de Floride, isolé par un ouragan, est investi par un redoutable gangster et ses hommes. Pour l'amour d'une femme, un officier d'aviation démobilisé, venu là en visite, tient tête aux bandits.
Drame psychologique et quelque peu symbolique dont la mise en scène de Huston ne fait pas oublier l'origine théâtrale. Mais Bogart et Lauren Bacall, réunis pour la quatrième fois, à l'écran, sont magnifiques face à Edward G. Robinson.

CHAINE III : FR 3

18 h 30 **Pour les jeunes.**
Vive le judo : Des livres pour nous ; Boff et Tifuté.
18 h 55 **Tribune libre.**
La C.F.D.T.
19 h 10 **Journal.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 55 **Dessin animé.**
Les aventures de Tintin : *Le trésor de Rackham le Rouge.*
20 h **Les jeux.**
20 h 30 **V 3 - Le nouveau vendredi : le Cambodge.**
L'équipe envoyée par Jean-Marie Cavada et Michel Thoulouze a *suivi un groupe de* médecins au cours d'une mission humanitaire et a rapporté des documents dont, une fois encore, la gravité est désespérée.
21 h 30 **Dramatique : « Une ville la nuit ».**
De Y. Rosb, réal. : *R. Forrissier.*
Bizarre rencontre, une nuit, dans la banlieue de Marseille : une jeune femme suit un chauffeur de taxi. Ils restent ensemble le temps de quelques heures. Scénario insolite.
22 h 25 **Journal.**

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : A chacun sa Chine.
19 h. 30, Les grandes avenues de la science moderne : La chimie dans le nucléaire.
20 h., « Jeanne d'Arc, son temps, son rayonnement passé et présent. »
21 h. 30, Black and blue.
22 h. 30, Nuits magnétiques : L'entracte.

FRANCE-MUSIQUE

18 h., Six-Huit : Jazz-time.
20 h., Concert, en direct de l'Orchestra Hall de Chicago : « *Symphonie en ré mineur n° 9* » (Beethoven), par les Chœurs et Orchestre symphonique de Chicago, dir. G. Solti. Avec M. Price, G. Killebrew, M. Jung, M. Talvela ; 21 h. 30, La Neuvième, *et après...*, par *J.-M. Damian.*
22 h 15, Ouvert la nuit ; vieilles cires : L'école de piano de Busoni. Avec Egon Petri, piano « Variations-Haendel » (Brahms) ; « Sonate op. 106 » (Beethoven) ; « Sonate A Thérèse » (Beethoven) ; 0 h. 5, Les musiques du spectacle, Volker Schlöndorf *sur* « *le Tambour* » ; à propos de « Apocalypse now », une approche du son électronique au cinéma.

Samedi 13 octobre

CHAINE I : TF 1

12 h **Philatélie club.**
12 h 30 **La vie en vert.**
12 h 45 **Jeune pratique.**
13 h **Journal.**
13 h 30 **Le monde de l'accordéon.**
13 h 50 ***Au plaisir du samedi.***
Jeux : Un nom en or ; 13 h. 55, Série : La petite maison dans la prairie ; 14 h. 42, Un nom en or ; 14 h. 50, Découverte : C. Renard ; 15 h. 35, Série : Le soleil se lève à l'est ; 16 h. 40, L'aventure ; 17 h. 20, Mickey et Cie.
18 h 10 **Trente millions d'amis.**
18 h 40 **Magazine auto-moto.**
19 h 10 **Six minutes pour vous défendre.**
19 h 20 ***Emissions régionales.***
19 h 45 **Les inconnus de 19 h. 45.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Numéro un.**
Spécial vacances Bruges, avec J. Manson, G. Lenorman, Boney M, C. Webb, A. Stewart, C. Goya, A.-M. David et le groupe de danseurs « First Edition ».
21 h 35 **Série : Los Angeles, années 30.**
22 h 30 **Télé-foot 1.**
23 h 30 **Journal.**

CHAINE II : A 2

11 h 45 **Journal des sourds et des malentendants.**
12 h **La vérité est au fond de la marmite.**
12 h 30 **Samedi et demi.**
13 h 35 **Monsieur Cinéma.**
14 h 20 **Les jeux du stade.**
17 h 10 **Les moins d'vingt et les autres.**
17 h 55 **Course autour du monde.**
18 h 50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Dramatique : Les cinq dernières minutes.**
« Chassez le naturel », scénario, adaptation et dialogues de J. Cosmos, réalisation Claude Loursais.
Le commissaire Cabrol (Jacques Debary) enquête sur un meurtre dans la Beauce. Une famille arabe est soupçonnée. Le commissaire amènera le coupable à se dénoncer lui-même.
22 h 5 **Variétés : Collaro show.**
23 h 5 **Fenêtre sur...**
L'œil de la nuit.
« Le chien de la colonelle ».
Deuxième de quatre contes fantastiques proposés par J.-P. Richard.
Métempsychose et jeu d'argent. Ou comment une vieille dame, devenue indigne à la mort de son ennuyeux mari, prend sa revanche au casino sous les yeux jaloux du chien, dans lequel s'est réincarné l'époux odieux. Humour.
23 h 35 **Journal.**

CHAINE III : FR 3

18 h 30 **Pour les jeunes.**
Thierry la Fronde : « la Cuisine voyageuse ».
19 h 10 **Journal.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 55 **Dessin animé.**
Les aventures de Tintin : « le Trésor de Rackham-le-Rouge ».
20 h **Les jeux.**
20 h 30 **Regard sur les télévisions étrangères : Les crocodiles de banlieue.**
De Max von der Grun ; réal. : W. Becker.
Ce téléfilm allemand, un peu démonstratif, s'attache à révéler les conditions de vie faites aux jeunes loubards des périphéries urbaines. Ici, l'histoire d'une bande : le club des crocodiles.
21 h 55 **Journal.**

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, *Matinales.*
8 h., Les chemins de la connaissance : Regards sur la science.
8 h. 30, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain : L'éducation.
9 h. 7, Matinée du monde contemporain.
10 h. 45, Démarches.
11 h. 2, La musique prend la parole : « les Maîtres chanteurs de Nuremberg », de R. Wagner.
12 h. 5, Le pont des Arts.
14 h., *Festival d'Avignon.*
16 h. 20, Livre d'or : Cycle d'orgue au festival d'Avignon (De la Durance aux Cévennes ; L'école anglaise ancienne et classique... plus *quelques autres*).
17 h. 30, Pour mémoire : Nuits magnétiques (Le film noir).
19 h. 30, Inde : Musique populaire du Rajasthan.
20 h., « Le Long Voyage », de R. Menard, d'après Z. Stancu : « la Tribu » (deuxième partie), avec D. Ivernel, A. Tainsy, F. Giorgetti, P. Arditi, etc.
21 h. 30, Musique enregistrée.
21 h. 55, Ad lib, avec M. de Breteuil.
22 h. 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 40, Ouverture de la journée Paris-Moscou : Les maîtres du dix-huitième siècle (D. Bortniansky) ; La musique pour chœurs (Nikolsky) ; Le vingtième siècle soviétique (Prokofiev) ; Musique du peuple russe ; Une armée de virtuoses (Medtner).
8 h. 30, Kiosque de Moscou.
9 h. Œuvres de Beresovski, Stravinski, Beethoven ; L'âme slave (Balakirev, Gounod, Dargomijsky, *Glinka*).
11 h., Marina Scriabine parle de son père (œuvres de Scriabine, Moussorgsky, Chostakovitch) ; Lénine et le chant des survivants ; Une armée de virtuoses : Rostropovitch et Horowitz interprètent Rachmaninov ; B. Christoff chante.
12 h. 40, Une armée de virtuoses : J. Levine interprète Strauss, Stravinski.
13 h. 15, « Chant d'amour persan » (Rubinstein) ; B. Davidovitch interprète Beethoven ; Œuvres de *Rachmaninov, Chaporine.*
14 h., Après-midi lyrique : Glinka, Rousslan, Ludmilla, par les chœurs et orchestre du Bolchoï.
15 h., Récital Scriabine ; Découvertes lyriques : Rimsky-Korsakov, Tchaïkovski, Moussorgsky ; Légendes de Russie ; Anna Essipova interprète Liszt.
16 h., En direct de l'IRCAM : « Quatuor à cordes » (Lourié) ; « Concerto pour violon », « Quatuor à cordes » (Roslavetz) ; « *Quatuor à cordes* » (Mansurian).
17 h. 30, Gawriloff interprète Ravel ; Musique populaire de Russie.
18 h. 30, Œuvres de Rimsky-Korsakov, Prokofiev, Scr*iabine.*
20 h. 30, En direct du grand auditorium de Radio-France : « Prélude et Scherzo pour orchestre, op. 12, n° 1 » (Knipper) ; « les Fonderies d'acier », « Concerto pour piano » (Chostakovitch) ; « Poème de l'extase » (Scriabine), par le Nouvel Orchestre phil*harmonique, dir.* S. Cambreling.
22 h., Légendes de Russie : Glazounov, Cui, Rachmaninov.
23 h., Friedhem interprète Liszt ; Légendes de Russie : Miaskovsky.
1 h. 30, « Quatuor n° 2 » (Borodine).

Dimanche 14 octobre

CHAINE 1 : TF 1

9 h 30 **Orthodoxie.**
10 h **Présence protestante.**
10 h 30 **Le jour du Seigneur.**
11 h **Messe en l'église de Champeaux (Seine-et-Marne).**
Prédicateur : P. Stan Rougier.
12 h **La séquence du spectateur.**
12 h 30 **TF 1 - TF 1.**
13 h **Journal.**
13 h 30 ***C'est pas sérieux.***
14 h 15 **Les rendez-vous du dimanche.**
De Michel Drucker.
15 h 30 ***Sports première.***
Tiercé.
16 h 50 **Les grandes heures du Théâtre ce soir.**
« *La Perruche et le Poulet* », de R. Thomas.
19 h 25 **Les animaux du monde.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Cinéma : « *la Vie de château* ».**
Film français de J.-P. Rappeneau (1965), avec C. Deneuve, P. Brasseur, P. Noiret, M. Marquet, H. Garcin, C. Thompson (N. rediffusion).
Les jeux de l'amour en temps de guerre dans une comédie drôle et spirituelle, très bien écrite, mise en scène sur un rythme vif, pétillant et jouée à ravir. Prix Louis-Delluc 1966.
22 h 50 **Concert.**
Concertos Brandebourgeois de J.S. Bach par l'Ensemble orchestral de Paris, dir. : J.-P. Wallez.
23 h **Journal.**

CHAINE II : A 2

11 h **On se go.**
11 h 15 **Concert.**
Nouvel Orchestre philharmonique, direction J.-P. Izquierdo, soliste M. Boegner : « Concerto en sol majeur K 453 », de Mozart.
11 h 45 **Chorus.**
12 h 25 **Tremplin 80.**
Variétés.
12 h 45 **Journal.**
13 h 20 **Série : Têtes brûlées.**
Les loups dans la bergerie.
14 h 15 **Jeu : Des chiffres et des lettres pour les jeunes.**
15 h 5 **Des animaux et des hommes.**
15 h 55 **Majax : passe-passe.**
16 h 40 **Série : Un ours pas comme les autres.**
De N. Companeez.
Cinquième « mouvement » : « Madame et le jardinier ».
17 h 40 **Dessine-moi un mouton.**
18 h 40 **Stade 2.**
19 h 45 **Top club.**
20 h **Journal.**
20 h 35 ***Série : le Retour du Saint.***
L'accident : le voilier.
21 h 40 **Documentaire : Paris-Berlin.**
De T. Wehn-Damisch et P. Desfons.
« Un soir au cabaret » : dans un cabaret berlinois des années 20, reconstitué à Pigalle, Lionel Richard tente de démêler l'écheveau des échanges artistiques entre les deux capitales au début du siècle, puis Michel Seuphor, Jean Wiener, Pierre Boulez témoignent.
22 h 30 **Il était un musicien : Prokofiev.**
Réalisation de C. Chabrol, avec M. Beaune, H. Vallier, P. Maistre, C. Carey, D. Doll.
Prokofiev à Paris, où il compose son deuxième concerto pour violon, avant de retourner en Russie.
23 h 10 **Journal.**

CHAINE III : FR 3

10 h **Emission de l'I.C.E.I. destinée aux travailleurs immigrés.**
Images du Portugal.
10 h 30 **Mosaïque.**
Au Maroc. Avec une interview du ministre du travail, M. A. El Djadidi. Un reportage sur l'industrialisation de la région de Nador. Avec l'ensemble berbère de Rkia Denseris, l'Association andalouse de *Oujda* et l'Ensemble de Mimouna Salouenne (Nador).
16 h 30 **Prélude à l'après-midi : le « Concerto de l'Empereur » de Beethoven.**
Par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. : C.-M. Giulini, soliste : A. Benedetti Michelangeli.
17 h 30 **Fédor Atkine lit Sébastien Brant.**
18 h 30 **Rire et sourire : les Frères ennemis.**
19 h 45 **Spécial DOM-TOM.**
20 h **Grande parade du jazz : Stan Getz.**
20 h 30 **Les grandes villes du monde : Budapest.**
Une histoire de la fondation de la capitale magyare, mais aussi une visite à l'actuelle Budapest, métropole si belle, peuplée de 2 millions d'habitants, au centre d'une des républiques socialistes surveillées par Moscou. Si autour du Danube les traditions restent vivaces, la vision donnée ici du folklore a un relent de carte postale.
21 h 20 **Journal.**
21 h 30 **Encyclopédie audio-visuelle du cinéma : Sacha Guitry.**
22 h **Ciné-regards : Hollywood U.S.A.**
Portrait de William Holden.
22 h 30 **Cinéma de minuit (cycle treize inédits) : « I Magliari ».**
Film italien de F. Rosi (1959), avec A. Sordi, R. Salvatori, B. *Lee*, N. Vingelli, A. Guiffre, A. Bufi Landi, N. di Napoli (v.o. sous-titrée. N.).
Un ouvrier italien, immigré à Hanovre, en Allemagne de l'Ouest entre, à l'expiration de son contrat de travail dans une bande italienne de vendeurs de tissus au porte-à-porte, trafiquants et escrocs.
Le deuxième film — inédit — de Francesco Rosi. Une étude sociale sur les Italiens déracinés dans l'Allemagne du miracle économique. Une certaine influence, une certaine mythologie du film noir américain. Très intéressant.

FRANCE-CULTURE

7 h. 7, La fenêtre ouverte.
7 h. 15, Horizon, magazine religieux.
7 h. 40, Chasseurs de son.
8 h., Orthodoxie et christianisme oriental.
8 h. 30, Protestantisme.
9 h. 10, *Ecoute Israël.*
9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : La libre pensée française.
10 h., Messe au couvent Saint-Gildard, à Nevers.
11 h., Regards sur la musique : « le Bourgeois gentilhomme », de R. Strauss.
12 h. 5, Allegro.
12 h. 45, *Inédits du disque.*
14 h., « Le Bondieu », de P. Albert-Birot, avec C. Piéplu, M. Eyraud, Y. Arcanel, etc.
15 h. 25, Musique enregistrée.
16 h., Festival d'Avignon.
17 h. 30, Rencontre avec...
18 h. 30, Ma non troppo.
19 h. 10, Le cinéma des cinéastes.
20 h., Albatros : Macédoine.
20 h. 40, Atelier de création radiophonique : « Je suis venu pour écouter », par R. Farabet et J.-L. *Rivière* (redif.).
23 h., Musique de chambre : « Trio en ré mineur » (Zemlinsky), « Quatuor, opus 51, n° 1, en ut mineur » (Brahms).

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, *Musique Chantilly* : Œuvres de Lehar, Tchaïkovski, Grell, Stolz, Debussy.
7 h. 40, Musique Chantilly (suite) : Œuvres de J. Strauss, Millöcker, E. Strauss.
8 h., Cantate BWV 96 et BWV 130 de Bach.
9 h. 2, Sélection concert.
9 h. 7, Echanges internationaux : C. Tournemire, *l'orgue mystique* : « *Dix-septième* dimanche après la Pentecôte », avec G. Delvallée, à l'orgue du grand auditorium de Radio-France.
9 h. 30, Vocalises.
11 h., Concert, en direct du théâtre d'Orsay : « Sonatine pour violon et piano n° 3 » (Schubert) ; « *Deux valses*, quintette » (J. Strauss, arrangement Berg-Schoenberg), avec J.-P. Wallez, B. Rigutto, T. Adamopoulos, C. Crenne, M. Stilz.
12 h., Equivalences : Compositeurs aveugles : « Progression » (Langlais), avec A. Labounsky, orgue.
12 h. 35, Opéra-Bouffon : « Coup de roulis » (Messager), avec P. Delange, I. Garcisanz, M. Roux, J.-C. Benoit et le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, direction M. *Fusté-Lambezat.*
14 h., La tribune des Critiques de disques : « Sixième symphonie » (Martinu).
17 h., Concert.
19 h., Musiques chorales.
19 h. 35, Jazz vivant : Les Duos Oscar Peterson et Chick Corea.
20 h. 30, Concert : Festival de Vienne 1979... : « Stabat mater, op. 58 » (Dvorak), par les Chœurs et Orchestre philharmonique tchèques, direct. Z. Kosler, avec M. Hajossyova, V. Soukupova, P. Dorvsky, R. *Novak.*
22 h. 30, Ouvert la nuit.
23 h., Portrait en petites touches : « Sonate Arpeggione » (Schubert).

TRIBUNES ET DÉBATS

SAMEDI 13 OCTOBRE

— Le magazine « vécu » est consacré à la Chine, sur France-Inter, à 12 heures.

— *M. Alain Peyrefitte*, ministre de la justice, est le rédacteur en chef du « *Journal inattendu* » de R.T.L., à 13 h.

DIMANCHE 14 OCTOBRE

— *M. Michel Rocard*, membre du bureau exécutif du P.S., député des Yvelines, est l'invité du Club de la presse d'Europe I, à 19 heures.

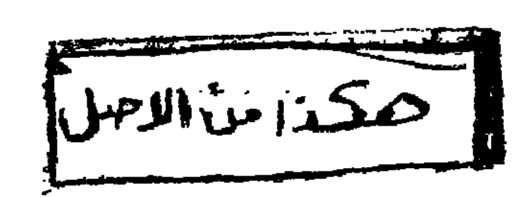
INA : UN DÉFICIT DE 42 MILLIONS DE FRANCS

M. Gabriel de Broglie, président de l'INA, vient de révéler, au cours d'un déjeuner de presse, que l'Institut national de l'audiovisuel connaîtra fin 1979 un déficit cumulé de 42 millions de francs.

M. de Broglie a mis l'accent sur la concertation qui s'est établie pour la production d'émissions de création avec les sociétés de télévision (que celles-ci, selon leurs cahiers des charges, sont tenues de diffuser à concurrence de douze heures produites sur les crédits de l'INA, et douze heures sur ceux des chaînes, les chiffres étant de six heures pour FR 3).

D'autre part, l'INA se propose de développer l'usage de la vidéo et d'accroître l'exploitation de ses archives. Une vidéothèque sera ouverte au palais de Chaillot.

En revanche, les coproductions avec le cinéma sont, pour le moment, abandonnées.



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

offres d'emploi

SERVICE TECHNIQUE AERONAUTIQUE – PARIS,
recherche

Ingénieur Grande Ecole
ENSAE ou équivalent,
libéré O.M. pour poste domaine études avions *de combat modernes.*
Connaissances électronique et informatique souhaitées.

Ingénieur ENSAE
ou formation équivalente,
libéré O.M. pour poste domaine performances des avions.
Connaissances sérieuses aérodynamique et traitements sur ordinateurs.

Ecrire avec c.v. en précisant le poste souhaité à S.T.Aé – Bureau du Personnel,
4, avenue de la Porte d'Issy - 75015 PARIS.

HAVAS CONTACT

SOCIÉTÉ FRANÇAISE spécialisée dans la fabrication des colorants pour Matières Plastiques
recherche un
TECHNICO-COMMERCIAL
Le candidat devra habiter le Sud-Est de la France et voyager une semaine sur deux.
pour région nord de Paris
Préférence sera donnée au candidat introduit auprès des transformateurs de matières plastiques.
Ecrire avec *C.V., photo* et *prétentions* au nº 8.777, « LE MONDE » Publicité,
5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09, qui tr.

INGENIEUR ANALYSTE
(Ecole d'ingénieur ou équivalent) pour participer à l'analyse et à la mise en place d'applications d'informatique documentaire mettant en jeu un gros système IBM (ultérieurement C.I.I.) et plusieurs mini-ordinateurs, expérience mini-ordinateur et télétraitement souhaitée. Poste pouvant convenir à un jeune ingénieur libéré des obligations militaires.
Envoyer C.V. et prétentions Centre de documentation de l'Armement, 26, bd Victor, 75996 PARIS ARMEES.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE
recherche
FISCALISTE
EXPERIMENTE
(Consultations, vérifications, déclarations.)
Connaissances juridiques et comptables souhaitées.
Ecrire avec C.V. SECOR, 8 bis, rue d'Annam, Paris-20e

COLLABORATEUR (TRICE)
Service Etudes Informatiques *Paris Centre*
Niveau DUT ou équivalent. Expérience souhaitée : ayant participé à l'élaboration de cahiers des charges et/ou analyse fonctionnelle de procédures administratives informatisées.
Adresser lettre de candidature manuscrite avec C.V. et photo, sous référence 3.843 à :
ORGANISATION et PUBLICITE
2, rue Marengo, 75001 PARIS, qui transmettra.

COLLABORATEUR très grand standing, contacts haut niveau. Ecrire *M. DUNOT,* 149, rue St-Honoré, Paris-1er.

STE EDITIONS PRESSE
Hebdomadaire pour ENFANTS cherche
CHEF DE STUDIO
CONFIRME
pour diriger équipe (4-5 pers.) excellent ROUGHMAN. Env. C.V. nº 820139 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

SONOTRON
SOCIETE D'ELECTRONIQUE MEDICALE
recherche
— Ingénieurs commerciaux;
— Ingénieurs de service;
— Cadres administratifs;
— Secrétaires de direction, angl.
BANLIEUE SUD PARIS
Envoyer C.V. et prétentions au nº 1.524, « le Monde » Publicité,
5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

BANQUE INTERNATIONALE
place de Paris
recherche pour son département commerce extérieur
COLLABORATEURS (TRICES)
Aide-monteur- Gestionnaire de *crédits acheteurs., expér. banc.* indispensable. Bne connaiss. des procédures de mobilisation et de la comptabilisation des crédits acheteurs.
Env. C.V., lettre manuscr., photo *Nº T 16.044 M., Régie-Presse,* 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

INTERNAT.
IMPORTANTE SOCIETE SPECIALISTE RESTAURATION DE COLLECTIVITES
recherche
pour poste à pourvoir *à l'étranger (MOYEN-ORIENT ou AFRIQUE NOIRE)*
● **INSPECTEURS EXPLOITATIONS**
● **CHEFS D'EXPLOITATION**
diplômé des écoles hôtelières
ANGLAIS
courant obligatoire
La connaissance et l'habitude des problèmes de collectivités seront appréciées.
Ecrire 1re lettre manuscrite avec C.V., copie des diplômes et certificats professionnels, photo d'identité, à nº 32.349 PA SVP, 37, rue Général-Foy, 75008 Paris.



emplois régionaux

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE DES MINERAIS
pour poursuivre son implantation commerciale PARIS PROVINCE dans chaque département
recherche
FUTURS DIRECTEURS (TRICES) RÉGIONAUX
« Offrons profession indépendante, formation, gain très élevé. »
EXIGEONS : tempérament vendeur (euse), expérience ventes, et techniques de vente, dynamisme et sens de l'animation.
Crédibilité et sérieuses références exigées.
Ecr. av. C.V. et photo S.I.C.D.M., 11, rue La Boétie, 75008 PARIS ou tél. : 265-16-78 – 266-56-28.

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE
recherche
pour ses bureaux d'AUXERRE et SAINT-DIZIER, collaborateurs qualifiés. *Niveau minimum* D.E.C.S. Expérience indisp. Situat. d'avenir. Position Cadre possible. Ecrire avec prétentions nº 8.764 « le Monde » Publicité, 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

La ville de St-Tropez recrute une BIBLIOTHECAIRE-ANIMATRICE pour sa bibliothèque d'enfants. Envoi de candidatures à M. le Maire, avec C.V. avant le 30 octobre 1979, Hôtel de Ville, 83990 ST-TROPEZ
Tél. (94) 97-00-13

demandes d'emploi

AGENT DE PROTECTION
32 ans, expérimenté sport de combat, rech. contrat avec part. *Ecr. M. Lambert, 80, rue du* Fortin, 78190 Montigny-le-Breton.

Agent technique, 33 ans, AGRO-ALIMENTAIRE avant-projet Etude. Appel d'offres. Coordination chantier, cherche *place* Paris - Sud - Est. Ecrire nº 3.474 PUBLIFOP, 29, rue Bleue, PARIS-9e, qui transmettra.

PROTECTION
Garde du corps, excel. présent., réf., anglais courant, permis de conduire. — Tél. : 340-29-62.

propositions diverses

Pour bien choisir votre métier consultez l'Encyclopédie des carrières dans la revue spécialisée FRANCE CARRIERES (D1) B.P. 40209 Paris (Doc. et spécimen gratuits *sur* demande).

travail à domicile

Demande

Je tape vos thèses et manuscrits sur I.B.M., multilingue, *travail soigné. Tél. 051-44-49.*

Secrétaire de direction rech. : tous travaux dactylo s/IBM-82 C manuscrits livres, mémoires, thèses, spécialiste formules et notices techniq., magnéto. 914-86-03.

Secrétaire recherche tous travaux dactylographiques. Travail soigné. Téléphone : 004-25-77

automobiles

vente

8 à 11 C.V.

Part. vend 504 GL 9 mois
9.500 km. — Tél. : (89) 46-32-87.

A VENDRE
CX 2500 D Super - 1978
Diravi - Isother. + radio K7 FM PARFAIT ETAT - 34.000 F. Tél. : 585-27-92 après 19 heures.

12 à 16 C.V.

Part. vend cause départ, sous Argus, 240-D 3.0 75 B.A., bleu métal. 54.000 km. - Plusieurs options, 43.000 F. — 233-80-97.

B.M.W. à vendre, 3 litres 3 LI, automatique, cuir., T.O., air cond. 1976. Voiture de société, *parfait état. 110.000 km. Téléph. (32) 39-07-35, heures de bureau.*

Particulier vend CX 2400 Pallas 1977, bleu. 73.000 km. - Prix : 24.500 F. — Téléphone 704-35-98.

divers

CONCESSIONNAIRE
B.M.W
63, Bd. J. Jaurès
92 CLICHY. Tél. 731-05-05

ACHETER ou LOUER VOTRE B.M.W.
PRESENTATION *et* ESSAIS de
TOUTE LA GAMME
NEUVES - DISPONIBLES
Nombreuses occasions.
GARANTIE B.M.W.

B.M.W. OCCASIONS
316 - 320 - 520 - 525 - 528 - 728
Modèles 79, peu roulé, garantis.
Auto-Paris XV - 533-69-95
63, rue Desnouettes, Paris (15e).

deux roues

A vdre MOTO HONDA 125 S 3 *mai 78 très peu roulé, 7.000 km.* Excellent état - Prix Argus Tél. : 430-19-00

L'immobilier

appartements vente

3e arrdt.

Marais, dans immeuble classé : appartement de caractère en triplex + living + 3 chambres, très luxueuse rénovation. Téléphone, heures de bureau : 274-54-17, le soir : 271-51-97.

MARAIS, dans belle demeure de charme, duplex, R.-de-C. + 1er étage, 85 m2 + jardin privé 100 m2, entièrement clos. GARBI : 567-22-88.

MARAIS *Métro* FILLES DU CALVAIRE
Bon imm., 4e ét., vue dégagée ATELIER D'ARTISTE, 40 m2 à rénover. PRIX INTERESSANT. 17, rue de SAINTONGE, sam., dimanche, lundi, 14 à 17 h.

5e arrdt.

Belle vue Saint-Julien-le-Pauvre
GRENIER AMÉNAGÉ
dans bel immeuble. Px 375.000. Téléph. : 633-44-00 et 326-14-63.

6e arrdt.

QUAI MALAQUAIS
3-4 pièces 100 m2 à rénover, immeuble classé. OTIG : 259-21-74.

7e arrdt.

Mº DUPLEIX Imm. pierre de taille.
34, AV. DE SUFFREN
PRIX INTERESSANT.
2 PCES entrée, cuis., salle d'eau, w.-c., asc., chff. cent., calme. Samedi, dimanche, lundi, de 14 h. à 17 h.

10e arrdt.

Résidence Lafayette, appt stdg, 180 m2 en duplex : 1.200.000 F. *JACQUES DARMON : 278-09-40.*

11e arrdt.

STUDIO DE CARACTERE avec cheminée, moquette, coin cuisine avec hotte tuiles plates, entrée. S. de B., w.-c., rue Saint-Maur. Prix : 138.000 F. 903-27-29, après 20 heures.

PARIS-XIe
LA COUR D'AUNAY
une résidence avec jardins. Prix à partir de
6.800 F le m2
du studio au 4 pièces
Studio et 2 pièces livrés avec cuisine équipée.
Location/vente possible,
sur place tous les jours samedi et dimanche compris,
sauf mercredi et jeudi matin.
54, rue de la Folie-Regnault.
Téléph. : 373-79-18 et 246-70-50.

VOLTAIRE - Popincourt
immeuble bureau et commercial vide, 3 niveaux, 500 m2, 2 parkings, Tél., chff central. Px : 900.000 F. *Tél. : 357-82-84.*

12e arrdt.

Mº BASTILLE Imm. pierre de taille.
Asc., chff. cent., chambre serv. BIEN DECORE - Vue dégagée entr., LIV. DBLE + s. à mang. dressing, 2 chbres, cuis. équip. s. de bns, tél., soleil, surface 147 m2. PRIX INTERESSANT. 40, bd de la BASTILLE, sam., dimanche, lundi, 15 à 18 h.

14e arrdt.

56, rue du Moulin-Vert, Propr. vd 4 P., 100 m2, imm. 76, gd cft, soleil, 750.000 F + park. 30.000. Vis. s/pl. sam. 13, 11-16 h. ou R.-V., Tél., avant 10 h. et après 19 h. au : 504-02-52.

15e arrdt.

MONTPARNASSE, BEL IMM., 4 P., tt cft, balc., 520.000 F. Ce jour, 17-19 h., 4, rue ANTOINE-BOURDELLE. Tél. : 322-70-12.

LOURMEL
très beau 2 p. cuisine, bains, w.-c., chauff. central, 3e étage sur rue, 275.000 F. Ce jour : 14 à 18 h., 304, rue Lecourbe.

16e arrdt.

AUTEUIL - 45 m2
STUDIO super standing, calme. Px 385.000 F. Tél. : 553-14-14.

VUE SEINE ET TOUR EIFFEL
Splendide 230 m2 entièrement rénové, salon, salle à manger, 2 chbres, 2 bains, cuis. équip., chbre serv., park. 2.750.000 F. IMOCOM - 225-64-16

PPTAIRE VD DIRECTEMENT
RANELAGH *face Maison* de la Radio
Imm. pierre de t., calme, tél., asc., chf. cent. - Sur jardin. LIV. DOUBLE + 1 CHAMBRE, entr., cuis., s. de bns, w.-c. Refait neuf, Prix INTERESS. 20, r. du RANELAGH, sam., dim., lundi, 14 h. 30/17 h. 30.

18e arrdt.

AVENUE RACHEL 4 Pces 100 m2
Atelier d'artiste en duplex, cft, calme. - OTIG. - 259-21-74

19e arrdt.

BUTTES - CHAUMONT IMM p. de t.
Très beau 4 P., cuis. équipée, s. bs, balc. 78, av. SECRETAN, samedi, lundi, de 14 à 18 heures.

Quartier Buttes-Chaumont, soleil, calme, 28, rue Ourc, appt 2 Pces, entrée, cuis., bains, wc, 43 m2, libre, 135.000 F, mitoyen, 51 m2, occupé, 95.000 F. Tél. : 224-02-86, ou s/pl., 13 à 15 h., samedi - dimanche - lundi.

78 - Yvelines

Urgent, à vendre, Bois-d'Arcy, ds pet. résid., calme, appartem. *2/3 Pces, 67 m2, loggia, parking,* cave, 170.000 F. Tél. 460-01-83.

CHATOU-LE-VESINET (78)
R.E.R., Part. Part. vend appt dans résid. de stand., environnement boisé, calme, dans parc 1 ha. Très beau 5 Pièces + loggia, 111 m2, nombreux aménagements, cave, parkings, 630.000 F + box 30.000 F. Agce s'abstenir. Tél. : 071-06-02.

92 Hauts-de-Seine

Propriét., Neuilly, gds studios, impeccables, standing. 874-43-98, de 14 à 18 h., 67, bd Bineau.

BECON, 104 m2, 5e étage + 2 Pièces et lingerie, au 6e. Tout confort. — Téléphone : 793-43-76.

NANTERRE - 3 MIN. R.E.R. : VRAI 3 P., 70 m2, avec jardin, téléph., 290.00 F. Tél. 742-75-68.

180.000 - Avec 35.000 F
ASNIERES/BOURGUIGNONS
Bel immeuble 1930, parf. état, chff. centr., 2 p. + chb. enft, cuis., wc, bs. Etat intérieur exceptionnel, soleil.
Téléphone 720-89-18, poste 7.

NEUILLY Mairie (près)
Idéal placement, 2 p. + jard. Tél. 624-71-69

BOULOGNE résidentiel living + 3 ch. + boxe. Téléphone : 604-46-87.

94 Val-de-Marne

CACHAN
24-26, rue Galliéni
LE FLORE
résidentiel, vue sur parc, plein centre, ligne de Sceaux, métro 500 m., immeuble 5 étages de grand luxe, chambres ou 4-5 p., appt témoin, samedi, dimanche, lundi, 11 h. à 18 h. 30.

CIBS, 137, avenue Gén.-Leclerc, Bourg-la-Reine - 350-14-80.

95 - Val-d'Oise

INVESTISSEZ
Dans une résidence de haut standing
A L'ISLE-ADAM
un placement sûr, de bonne rentabilité, très beaux appartements dans 2 petits immeubles situés dans parc.
RESIDENCE DE L'ISLE
19, av. de Paris - 469-36-91.
URAC. tél. 371-51-40.

Région parisienne

60 - Oise

CHANTILLY-GOUVIEUX
lisière forêt, proche golf et chevaux, 28 kilomètres Paris-Nord,
INVESTISSEMENT SUR ET SOLIDE
petit immeuble à la Mansart, construction de haute qualité, appartements de 1 à 6 Pièces, duplex, 4 670 F le m2. Piscine en cours et 3 tennis sur le domaine. PARC DES AIGLES, Téléphone : (4) 457-32-62.

Province

ANNECY
URGENT - Particulier
vend appartement 4 pièces, cuisine, s. de bains, 117 m2, refait entièrement neuf, quartier préfecture, face au LAC.
M. SENDLAK, 15, rue de la Préfecture, 74000 ANNECY Tél. (50) 51-26-00.

PAU, A VDRE, APPT 5 PCES, bon état, asc., 9e étage, prox. centre ville, quart. calme, disp. rapidem. Prix : 260.000 francs. PIOT Immobilier, 10, rue du Maréchal-Joffre. — 64000 PAU. Téléphone : (16-59) 27-01-10, C.P. 158.

MONACO Appartements libres Immeuble récent, quartier calme - vendus direct. par propriétaire.
1) 4 grandes pièces 150 m2, rez-de-chf + gd garage + cave. 9.500 F le M2. Peu de charges.
II) 5-6 pièces DUPLEX, 160 m2 appart. 140 m2, terrasse, dernier étage, escalier privé, ascenseur direct dans appart., vue et soleil toutes pièces + garage + cave.
Prix moyen 11.000 F le M2
Tél. : (93) 30-98-74

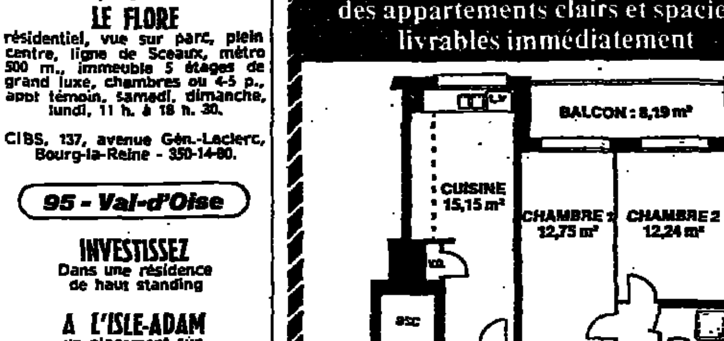
LA BAULE-LES-PINS
DS PETIT IMM. RECENT
Prox. immed. commerces, plage, S.N.C.F., PARTICULIER VEND
Appt 100 m2 + 30 m2 balc.
2 s. bns, chauff. gaz indiv., gar., cave, ascens. *Prix 540.000 F.*
Tél. : (40) 60-79-57

LYON
URGENT - Particulier
vend appartement 2 pièces, cuisine, salle de bains, 63 m2, TRES BON ETAT
Avenue Berthelot, quartier Ecole de Santé.
M. SENDLAK, 15, rue de la Préfecture, 74000 ANNECY.
Tél. (50) 51-26-00.

constructions neuves



VINCENNES
face au bois
des appartements clairs et spacieux livrables immédiatement



du 2 au 5 pièces avec loggias et balcons, façades en pierre de taille, boxes fermés en sous-sol.
LE SAINT LOUIS
44/48, avenue des Minimes (métro Bérault)
visite sur place :
tous les jours de 14h 30 à 18 h 30
sauf mardi, mercredi et jeudi
374.94.01 et 227.10.19
réalisation Ogéprom provimo

VOTRE RESIDENCE EN GUADELOUPE
à 5 mn du golf, du casino, de la marina des hotels.
Pointe Des Châteaux
ST FRANCOIS
Du bungalow simple (57m2) à la villa spacieuse (114m2)
SOPROGIMO
2, rue Ferdinand Fabre - 75015 Paris
Tél. : 533 46 23 - 533 43 49

appartem. achat

Recherche, quartie Ranelagh : 2 Pièces, tout *confort,* pour pied-à-terre. Ecrire R.B. Idées, 18, rue Fourcroy, 75017 Paris.

Rech. appts 2 à 4 Pces, PARIS, avec ou sans travx, préf. rive gauche, près facultés. Ecrire : Lagache, 16, av. Dame-Blanche, 94120 FONTENAY-SOUS-BOIS.

PAUL-LAGARDE
spécialiste 8e, 16e, 17e, Neuilly, recherche pour ses CLIENTS : gde appts, imm., hôtel partic. 292-10-84, 9-18 h., lundi-vendredi.

locations non meublées Offre

Paris

20e, Propriét. loue 2 P., entrée, cuis., wc, s. de b., cave, 46,2 m2, *chff. électr., 5 min. Mº* Gambetta, 1.550 F mens. ch. compr. Tél., 607-75-40, de 9 à 19 h.

locations non meublées Demande

Région parisienne

Pour Stés européennes cherche *villas, pavillons pour* CADRES. Durée 2 à 6 ans. — 283-57-02.

fonds de commerce

PIZZERIA. Vend, cause départ très beau fonds : enseigne, matériel, droit au bail Station ski été hiver en pleine expansion. - ATIM, 73440 Val-Thorens. (79) 00-01-77.

VENDONS ST-MALO HOTEL ET THALASSOTHERAPIE
Murs et fonds sous même toit, hôtel 2 ét. NN, 74 chb., 3 rest., bar 80 m. façade sur mer, coeff. remplissage 72 % sur l'année. Thalassothérapie, 3.700 cures/an. BETI, 1, rue Duguay-Trouin, SAINT-BRIEUC.

immeubles

Station balnéaire COTE D'AZUR vends murs de maison de santé, *rapport 10 %. Prix 2.700.000 F.* Ecrire Eurosud nº 4.801, 2, rue Breteuil, 13001 MARSEILLE.

MONTREUIL-SOUS-BOIS
Imm. 1972, R. + 5, 15 apparts. Rapport 130.000 francs. Prix : 1.650.000 francs. Ag. REGNIER, 254, avenue Pierre - Brossolette, 94-LE PERREUX. — 324-17-63.

locaux commerciaux

16e - 630 m2 locaux commcx ou industr. dont 140 m2 bureaux, *gd standg, 3 lignes* tél., bail libre. T. 200-41-73 ou 326-21-13.

bureaux

Domicil., Artis. et commerç., *siège S.A.R.L., rédaction d'actes,* statuts, informations juridiques, secrét., tél., télex; bur. A partir de 100 F par mois. Paris 10e, 11e, 15e, 17e. 355-70-80 - 229-18-04.

Boutiques

Sans reprise ni commission, 19e, sur carrefour commerçant, gde boutique vide + sous-sol, tous commerces, 125 m2 environ, 2.900 F par mois - 224-02-86.

VOIR LA SUITE DE NOTRE IMMOBILIER PAGE SUIVANTE

l'agenda du Monde

Antiquités

Part. vend petite armoire bourguignonne en merisier massif. Px : 6.000 F. T. : 16-38-66-67-88.

Artisans

ARTISAN peintre-tapissier exécute tous chantiers. Devis grat. Tél. : 783-83-18 de 18 à 21 h.

TTE REFECT. INTERIEURE, ELECTRICITE, MAÇONNERIE, DEMOLIT., DEBARR. DE CAVES OU APPT. Tél. 374-97-60.

Avions

A vendre
LEAR 24-D
1.400 heures de vol.
T.T. 318
Première main.
Excellente condition.
JACK THOMPSON
4040 West 95th St.
Oak Lawn, IL 60453, U.S.A.
(312) 422-2500.

Bijoux

BIJOUX ANCIENS
BAGUES ROMANTIQUES
se choisissent chez GILLET, 19, rue d'Arcole, 4e. T. 354-00-83.

Conchyliculture

ÉLEVAGE de **CLOVISSES**
possibilité d'exportation dans tous pays
AMRI ARRAMI
GABÈS - TUNISIE
Contact en France
AMRI. Tél. : 836-90-83 (Paris)
Tunisie AMRI
205, avenue Bourguiba, GABES.
TEL. : 22 290.

Cours

MATH.-PHYS. RATTRAPAGE rapide par prof. Terminale PCEM Fac. 526-82-47.

Epanouir son corps sans violence. Danse contemporaine, salle Pereire. Tél. : 574-44-99 de 10 à 13 h. et de 18 à 19 h.

Maîtrise allemand propose cours ts nivx et traduct. littéraires ou techniques. Téléph. : 296-69-45.

Professeur donnerait cours de conversation française à étrangers. S'adresser 296-00-43 le soir.

Mode

NE PAYEZ PAS LA GRIFFE
LES PLUS BEL. COLLECTIONS ACTUELLES DE COSTUMES, 5, avenue de Villiers, Paris-17e. Métro VILLIERS.

Moquette

SUPER SOLDES moquette
laine et synthétique, gros stock, belle qualité. Téléph. : 757-19-19.

Méthode musique

Etude analytique à apprendre les Règles comm. proc. et appl, Combined form pr harmoniser mélod. ds 180 p. avec tech. et ttes positions chords pr guitare. P. Tchickles, 70600 Champlitte.

Spécialités régionales (vins)

VOUS RECHERCHEZ UN VIN DE PAYS ?
De la propriété
En vrac ou en bouteille !
Dépôts à PARIS : 2, r. Leblanc, 75015 PARIS. TEL. : 554-19-89.

A ST-OUEN : 41, r. des Rosiers. TEL. : 258-15-56.

LILLE-VILLENEUVE-D'ASCQ
Immeuble Péricentre.
TEL. : (20) 56-85-76.

CAVE COOPÉRATIVE
81150 LABASTIDE-DE LEVIS (TARN)

Musique

Librairie spécialisée achète toute bibliothèque musicale (livres et partitions).
LA FLUTE DE PAN, 55, rue de Rome, Paris-8e. Tél. : 522-14-28.

Vacances, Tourisme, Loisirs

C.E. RNUR peut accueillir dans MAISON FAMILIALE CHAMBON-SUR-LAC (P.-de-D.) capacité 60 lits :
— 2 classes de neige du 10 novembre au 15 décem. 1979 et du 5 janv. au 26 janv. 1980.
— 2 classes verte ou 40 anciens travail. du 19-4 au 31-5 1980.
Renseignements : CE RNUR, 78, rue des Bons-Raisins, 92500 RUEIL-MALMAISON.

PARIS - MIAMI-BEACH (USA)
Séjour de 7 jours
du 24 novem. 79 au 2 décem. 79
2.920 F tout compris (vol AR, transferts, hôtel + accompag.)
TRANSALPINO,
76, rue La Fayette, 75009 Paris. *Téléph. : 770-52-47 ou 770-82-08.* 36 bis, rue de Dunkerque, 75010 PARIS. Téléphone : 281-26-11.

SKI ENSOLEILLÉ
Réservations immédiates
100 hôtels et 100 meublés.
Maison départementale des Hautes-Alpes et de l'Ubaye, 4, av. de l'Opéra, 75001 Paris. Téléph. : 296-05-08 et 296-01-88.

Le Monde

équipement

P.T.T.

Point de vue

La vieille poste à court d'ambition

par ÉMILE LE BELLER (*)

Le plan de réforme du service postal, dont « le Monde » a publié les grandes lignes dans ses éditions du 10 octobre, suscite des débats au sein des P.T.T. Dans le point de vue qu'on lira ci-dessous, la C.F.D.T. explique pourquoi elle juge ce plan « sans ambition » et comment le service public pourrait être restauré.

APRES les multiples déclarations officielles sur un ambitieux « plan d'entreprise », la fédération C.F.D.T.-P.T.T. constate que le projet rendu public par *le Monde* se résume en des dispositions qui accentuent le délabrement de la poste.

Il s'agit en effet :

— *De consacrer définitivement* la détérioration de la qualité du service. Fini la distribution de l'essen*tiel des correspondances le lende*main du jour de dépôt ;

— De réduire les moyens de fonctionnement et notamment les effectifs, de sous-traiter au privé des services aussi importants que le transports des fonds et la maintenance des équipements, ce qui augmentera les vols et les charges financières ;

— D'aggraver les conditions de travail puisque la productivité physique augmenterait de 1,4 % l'an pour un trafic en progression de 2,3 % seulement ;

— De chercher à détourner les cadres dirigeants de l'esprit de service public en achetant leur conscience par une super-prime... réservée aux quatre cents meilleurs *d'entre eux... sur près de trois cent* mille agents ;

— De faire beaucoup de bruit *autour des 6 milliards* d'investissements pour les trois prochaines années, en progression de 500 mil*lions à peine sur les prévisions* actuelles et sans tenir compte de l'inflation.

Au total, un projet sans ambition, établi par des technocrates ignorant l'essentiel, à savoir le rôle social et *économique de la poste ; projet dé*moralisateur pour les cadres et le personnel, projet élaboré dans le plus grand secret, sans la moindre concertation avec les organisations *syndicales et professionnelles, alors* que la situation de la poste préoccupe tous les usagers.

∴

La poste se place parmi les plus *gros employeurs avec trois cent mille* salariés. Il s'agit d'une communauté d'hommes et de femmes à ne *pas négliger. Pour faire face aux* départs, la poste propose tous les ans plusieurs milliers d'emplois à des jeunes issus des régions peu industrialisées. Arrêter ce recrutement, comme l'envisage le projet, c'est participer à *l'accroissement du chômage*.

La poste joue un rôle social et de communication irremplaçable dans un monde de plus en plus éclaté. D'autres pays l'ont compris.

Quant à sa fonction économique, elle mérite d'être valorisée.

∴

La démarche qui sous-tend le projet de l'administration n'intègre pas suffisamment ces aspects politiques de premier plan, à savoir la fonction sociale, culturelle, économique de la poste. Chercher, comme le fait le projet, à résoudre en priorité le déficit du compte d'exploitation dont la poste serait malade, dit-on, c'est aborder le problème sous un angle qui n'intéresse personne. Chacun sait bien, *en effet, que le compte d'exploitation de la* poste est sain. S'il présente en 1980 un déficit de 1 milliard de francs *sur 41 milliards de recettes, cette* situation incombe aux tarifs de presse, qui constituent un manque à *gagner de 2,3 milliards*. La C.F.D.T. ne s'étonne donc pas qu'un projet aussi peu ambitieux, ignorant les problèmes politiques, traîne depuis un an sans jamais parvenir jusqu'à la table du conseil des ministres.

Les entreprises, surtout les P.M.E., expriment des besoins que la poste, faute de moyens, ne peut satisfaire. *Cela place de nombreuses entreprises* en difficultés et enlève à la poste des recettes non négligeables. Ainsi, personne n'y trouve son compte.

La C.F.D.T. propose :

— D'accroître les effectifs de vingt mille à trente mille emplois, selon un plan de recrutement étalé *pour tenir compte des besoins de* formation des intéressés et des incidences financières. Toute créa*tion d'emploi accroît les recettes* compte tenu des besoins solvables. Ces recettes supplémentaires sont plus élevées que le coût de la création des postes de travail ;

— D'augmenter les moyens de fonctionnement ;

— De doubler les investissements pendant trois ou quatre années afin de doter le pays d'une infrastructure postale moderne et rénovée (établissements nouveaux, moyens rapides de transports, terminaux d'ordinateurs, etc.). Il s'agit d'engager quelque 10 à 12 milliards au lieu des 6 prévus, ce qui ne pose guère de *problèmes pour le budget* ;

— D'utiliser ces investissements pour créer des emplois et non, *comme c'est le cas, pour détruire les* emplois existants ;

— De résoudre enfin les problèmes de personnel en procédant à une double action portant l'une sur la revalorisation de la profes*sion en améliorant les classifications*, l'autre sur la mise en œuvre d'une formation professionnelle et perma*nente dynamique compte tenu des* rapides évolutions technologiques.

Ainsi, l'outil économique et social de la poste aiderait à l'amélioration de notre appareil de production, consoliderait l'emploi. Enfin, la qua*lité de la vie des citoyens ne* dépend-elle pas, pour une part, d'une poste rajeunie, disponible, *dynamique ? La C.F.D.T. des P.T.T.* le pense. Elle pense aussi que l'introduction de techniques nouvelles posée par le développement de l'informatique et de la télématique doit conduire, non à cristalliser les oppositions entre les télécommunications et la poste, mais à une répartition des tâches dans le cadre d'une administration commune et en renforçant le caractère de service public des deux branches.

∴

Laissons vieillir dans les cartons le projet actuel et attaquons-nous à définir une autre stratégie de développement et d'adaptation de la poste à sa mission sociale et économique. La C.F.D.T. estime que rien de bon pour la poste ne sortira du crâne des technocrates. Il serait plus efficace de réunir les différentes parties concernées par la poste : les collectivités locales et les organismes institutionnels garants des intérêts des usagers individuels, les organisations professionnelles patronales et consu*laires, les syndicats ouvriers. Mais* un système politique qui prône le libéralisme économique en contra*diction avec la notion même de* service public peut-il prendre une telle initiative et préparer un projet de réforme ambitieux pour la vieille poste ?

(*) Secrétaire général de la fédération C.F.D.T. des P.T.T.

PERTURBATIONS A LILLE

(De notre correspondant)

Lille. — Depuis quelques jours, *des perturbations gênent* la distribution du courrier à Lille et dans sa banlieue. L'intersyndicale C.G.T., F.O. et C.F.D.T., par les débrayages qu'elle a organisés, entend protester contre les conditions dans lesquelles *s'est effectuée la création d'un* nouveau centre de tri automatique à Lezennes, dans la banlieue lilloise. Ce centre, qui fonctionne depuis le début du mois d'octobre, absorbe la très grosse partie du courrier qui était trié à Lille-Gare, ce dernier centre n'étant plus désormais réservé qu'au tri des paquets.

TRANSPORTS

« L'INSTALLATION DE NOUVEAUX PARE-CHOCS ET DE CEINTURES DE SÉCURITÉ SUR LES POIDS LOURDS EST A L'ÉTUDE », annonce M. Le Theule

La mise au point de pare-chocs à absorption d'énergie et l'aménagement de points d'ancrage en vue de la pose de ceintures de sécurité sur les poids lourds sont actuellement à l'étude, et ces éléments de sécurité pourraient être adaptés à l'avenir sur les véhicules sortant d'usine, a annoncé le 11 octobre M. Joël Le Theule, ministre des transports.

Devant plus d'un millier de transporteurs routiers de la Fédération nationale des transports routiers (F.N.T.R.), réunis en congrès, le ministre, qui répondait à M. Georges-Pierre Rateau, président de la F.N.T.R., a précisé que des études portant sur de nouveaux équipements de sécurité se poursuivaient *« afin de réduire le plus possible l'agressivité des poids lourds et de mieux les signaler ».*

« Alors que le parc des véhicules motorisés comporte 12,5 % de véhicules utilitaires, a souligné le ministre, *le nombre des tués dans des accidents où des véhicules utilitaires sont impliqués est de 24,16 %, soit un quart des tués et plus de 3 000 personnes. Une telle situation ne peut durer. Elle crée des obligations à l'Etat, aux constructeurs et aux exploitants. »*

Les adhérents de la F.N.T.R., pour leur part, ont réclamé avec insistance le relèvement immédiat du niveau des tarifs (qui ont déjà été augmenté de 10,5 % depuis le début de l'année, alors que les coûts ont, eux, augmenté de 11,5 % pour les trois premiers trimestres) et la reprise de la concertation entre les routiers, *les collectivités locales et les* sociétés concessionnaires d'autoroutes à propos des interdictions de traverser les agglomérations.

URBANISME

1653 équipes d'architectes veulent présenter un contre-projet aux Halles

Seize cent cinquante-trois architectes sont inscrits pour participer à la consultation sur l'aménagement du quartier des Halles organisée par le syndicat de l'architecture. Cette consultation doit aboutir au choix d'un contre-projet : M. Chirac a indiqué qu'il pourrait éventuellement en retenir certains éléments intéressants.

Une semaine avant la clôture des inscriptions (1) le 20 octobre prochain, les organisateurs ont enregistré la participation de mille cent vingt-cinq équipes étrangères et cinq cent vingt-huit françaises.

Le jury qui se réunira du 21 au 24 janvier 1980 comprend cinq collèges. Des personnalités (Bruno Zevi, Roland Barthes, François Barré et Henri Lefebvre), des architectes de renommée internationale (Diana Agrest, Carlo Aymonino, Philip Johnson, James Stirling), des rédacteurs en chef de revues d'architecture (Haig Beck, d'*International Architecture*, John Dixon, de *Progressive Architecture*, Marc Emery, de *l'Architecture d'aujourd'hui*, et Thomas Maldonado, de *Casabella*), des architectes français du syndicat (Henri Ciriani, Patrick Colombier, Jean Nouvel et Pierre Soria), et les représentants de quatre associations (les Amis de la Terre, les Champeaux, le CIAH et la Plate-Forme des associations d'habitants). Les élus parisiens contactés n'ont pas encore répondu.

Une exposition des projets doit être organisée à l'issue de la consultation et un colloque sur l'aménagement des Halles est prévu les 25 et 26 janvier.

(1) 50, rue de l'Arbre-Sec, 75001 Paris, tél. 260-26-94.

L'immobilier

Immobilier (information)

terrains terrains

CHATOU

Sur un total de 35 terrains à bâtir, entièrement viabilisés, avec rue intérieure et espaces verts aménagés, il ne reste plus que 15 lots à vendre entre 450 et 950 m² au prix moyen de 532 F le m² prix ferme et définitif à la réservation (prix valeur septembre).
Renseignements et vente à
La Boutique OCIL
55, bd Malesherbes
75008 Paris Tél. : 261.81.15.
LES LOSANGES

CHEVREUSE proximité ville
dans bel environnement, terrains entièrement viabilisés. Tél. 907-51-95

TERRAIN A LOTIR 5 HA PRES ROUEN
Conviendrait à lotisseur ou promoteur. Ecrire M. FLEURY, 18, r. du Cimetière, 76150 Notre-Dame-de-Bondeville.

châteaux

CHATEAU
(entre Aix et Marseille)
anciennement collège internat d'enseign., conv. à collectivités, parc 5 ha, tr. bx arb., pelouses, sources, étangs, fontaines, pisc., tennis, 60 Pces, très bon état, confort modere. Prix 5.500.000 F. Téléphone : (67) 63-36-03.

maisons de campagne

EURE PRES THIBERVILLE
Chaumière sur 2.300 m2. 220.000 F. Tél. (32) 44-42-75

MAISON NORMANDE RESTAURÉE
Petite maison charmante dans toutes les pièces poutres apparentes dans toutes la pièce. 280.000 francs. — Téléphonez le samedi et dimanche (32) 41-81-88.

domaines

Cse copropriété, vendons 12 ha. dont 10 plantés chênes à vocation truffière (6 ans) et lavande. Région très propice. 190.000 F. CAVAILLE Hubert, VAILATS, 46230 LALBENQUE. Tél. 16 (65) 31-63-61.

propriétés propriétés propriétés

A vd. **AUCHEL** (62-260), ppté, ancien château de directeur H.N., 1 Ha., en bordure de la Rocade Paris-Lilliers, à usage hôtel-restaurant, supermarché, etc. 35 Pièces + maison de concierge. Prix à débattre. Docteur Lemaire. - 16-21-27-07-22.

VALLÉE DE LA SEINE
Belle pte propriété impeccable. Tout confort, 1.400 m2 clos. *Me Lucas Leclin et A. Deline,* LES ANDELYS. T. (32) 54-22-47.

A AUTRANS-EN-VERCORS
Anc. ferme de caractère res*taurée, tt cft, salle centrale avec* puits et four à pain. Plafond à la française. 180 m2 d'habit. Gdes dépend. sous même toit. Gar. 4 voit., petit verg. et jard. attenant enclos : 750.000 F à négocier de particulier à particulier.
Ecr. no T 016100 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

REGION DEAUVILLE
Anc. ferme normande s/1,43 ha terrain, urgent. - 265.000 F. Tél. : (31) 64-72-83.

A vdre, en **ANJOU**, s. 13.000 m2 clos, propriété XVe siècle, restaurée, 5 pièces principales, gdes dépendances en très bon état : 1.200.000 F. Me Pierre Girot, notaire, 49160 LONGUÉ.

Près **FERTÉ-S/JOUARRE (77)**, sur terrain 750 m2, propriété neuve terminée, séj., salon, 60 m2, 5 chbres, 4 s. de bains, *prix à débattre.* - 383-39-46.

LE RAINCY RESIDENTIEL DEMEURE
Style CASTEL, gdes réceptions 6 chbres, parc 1.700 m2 piscine, gar. 3 voit. ETAT EXCEPTION. Tél. 927-92-49 soir et matin
EXCLUSIVITE :
SAINT-PIERRE. - Tél. 563-11-88

VESINET résidentiel, calme, près lycée, DEMEURE MODERNE, récept. 80 m2, 5 ch. + serv. + 2 bains, 2s. de dches, tt cft, jard. 1.300 m2 av. Piscine chff. AGENCE DE LA TERRASSE *LE VESINET* - 976-05-90

SCEAUX - PARC
Très belle mais. réc. : récept. 5 ch., DECORATION, ss-sol. GD JARDIN, px 1.750.000, 660-44-66.

NORMANDIE
90 km de PARIS
Autoroute Pontoise
— Dans jolie vallée
MAISON DE CAMPAGNE
de 3 p., cheminée et poutres, w.-c., et cab. toil. Possibilité agrand. Grenier, cave, dépendances, garage et jardin.
PTIT PRIX

GRANDE FERMETTE
Normande entièrement restaur., tout confort. Etat impeccable. PRIX demandé : 650.000 F.

S'adr. pour tous renseignements *Mes Poupinet et Hébert, notaires* associés, 27150 ETREPAGNY. Tél. : (16-32) 55-80-60.

ORLEANS 15 KM centre direction
Beaugency, ppté impeccable, cuis., liv. room, s. à m., 4 ch., 4 s. de bns, tt cft., dépend. sur joli terr. boisé 1.700 m2, bordure *petite rivière Cadre exception.* Prix : 740.000 F. Visite sur place samedi, dim., 52, route de Blois, St-AY LOIRET. Tél. : 53-47-07.

DOURDAN (91)
PROPRIETE BOURGEOISE
Grand séjour devant terrasse coin repas + salon, 6 ch. avec sanitaire, salle de jeux, ss-sol, garage 4 voitures. Sur 1.500 m2. Vue imprenable. Px 1.250.000 F. Agence DAMES — 492-51-63.

VILLA BIEVRES Exceptionn.
300 m2 habitables sur 1.885 m2 jardin boisé, parfait état. 1.680.000 F. 951-32-70.

GISORS (près), Jolie vue BELLE PPTE parf. état, entr., gd séj., cuisine, 5 chbres, bns, gar., jdin PELOUSE 2.600 m. Px. 450.000 F Cabinet BLONDEAU-LEBLANC, 2, fg Cappeville, 27140 GISORS. TEL. 16 (32) 55-06-20.

MANOIR LOUIS XVI
dans parc 5 ha, cadre magnifique, excellent état, nombreuses et belles pièces, dépend., possib. 30 ha bois. CARON
80, r. de Vienne, 27140 GISORS (16) 32-55-04-24

1 heure Sud de Paris + train direct belle maison caractère : 5 Pièces, tt cft, terrain paysagé clos de murs. 450.000 F. Cause départ. Téléphone (37) 99-17-51.

OISE, 60 KM PARIS, Route TOUQUET,
Part. vend splendide propriété 7 P. principales, 2.500 m2, tt conft. Orée forêt. Ecr. JD/151, Havas (B.P. 907), *76002 ROUEN CEDEX.*

EURE PRES BRIONNE
beau manoir normand, état parf., séj.-salon 52 m2, bureau, 4 chbres tt cft., parc 6.100 m2. Px 680.000 F. T. (32) 44-42-75.

forêts forêts

EN ROUSSILLON, je vends :

— Magnifique forêt de pins. 40 hectares, beaux bois, âge moyen 45 ans. Accès par route, près village, bonne terre. Alt. 900 m. Prix 665.000. Possibilité de morceler.
— Belle terre de montagne à boiser, à 4.000 F l'hectare. Alt. 1.000 m. Convient à toutes essences forestières. Parcelles de 25 hectares minimum.
— Jolie forêt de hêtres, âge moyen 40 ans, en pente, chemin d'exploitation à la base. Prix : *5.000 F l'hectare. Parcelles de 8, 13, 21 et* 26 hectares.

Ecr. : M. AYATS Georges, 66150 ARLES-SUR-TECH.

manoirs

EURE PRES BRIONNE
beau manoir normand, état parf., séj., salon, 52 m2, bureau, 4 chbres, tt cft, parc 6.100 m2 Px 630.000 F. T. (32) 44-42-75

fermettes

75 km Paris, région GOURNAY, ancien corps de ferme, 6 p. + nombr. et bell. dépend. 1 ha. 50 terrain bordé par rivière, 425.000 F - Tél. (35) 90-83-70.

villas villas

CHANTILLY-GOUVIEUX
Lisière forêt, proche golf et chevaux, 28' Paris-Nord,
RESIDENCE SECONDAIRE ou PRINCIPALE
Maison à la française, architecture élégante. Encore 3 maisons de 143 m2, avec terrain de 736 m2 à 1.523 m2. De 683.000 F 708.000 F. Piscine prévue *et tennis sur le domaine.*

PARC DES AIGLES.
Téléphone : 457-32-62.

LAMORLAYE (Lys-Chantilly)
35 km Paris, A VENDRE, sur *5.200 m2 de parc paysager clos*, très belle villa, construction réc. sur 150 m2 habitables : très belle réception triple, 3 gdes *ch., cuis. et s. de bains équip.* entièrement, avec tout cft. Sous-sol, 2 garages, complètement aménagé sur 150 m2. Second pavillon tt cft 75 m2 p. amis ou gardiens. Px justifié. Tél. p. r.v. (4) 456-92-21 ou renseignements sur demande.

LONGJUMEAU
villa récente avec sous-sol total, chauffage central gaz rez-de-chaussée surélevé avec : entrée, cuisine aménagée, *double living* en forme de L, 1 chambre, un w.-c. Au 1er étage : 3 chambres, salle de bains + w.-c., nombreuses penderies. Terrain clos 425 m2.
PRIX : 525.000.

E.T.I.
TEL. : 448-96-23.
OUV. MEME LE DIMANCHE

HOULGATE (14510) MI-COLLINE
villa excell. état, plain-pied, séj., 3 chbres, s. de bns, cuis., chff. cent., jdin 900 m2. Px 375.000 F AGCE GENERALE MOUTON 12, r. des bains, 14510 Houlgate TEL (31) 91-07-02

PARC DE SCEAUX
belle villa 10 P., jard. 507 m2. Prix 1.400.000 F. Tél. 702-34-86.

pavillons pavillons

Particul. recherche à acheter *dans banlieue Sud, pavillon à* rénover sur 400 m2 environ. Prix : 300.000 F. — Téléphone : 528-20-52, après 18 heures.

LA GARENNE-COLOMBES
Calme, proximité gare. PROP. vend pavillon, séj. dble, 3 ch., 2 S. de B., cuis. équ., chf. centr. Grenier aménageable. Cave. *Nombreux amén. intér., jardin.* Prix : 570.000 F. Tél. le matin à 785-24-61.

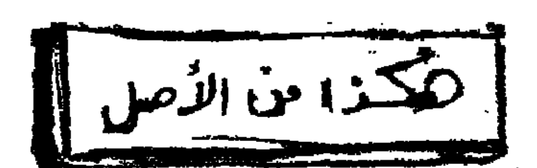
PARC DU PERREUX
15 min. ctre PARIS, tr. résid. Part. vd merveilleux pav., aucun travaux à faire, décorat. luxe, tout confort ULTRA-MODERNE. *300 m2 environ* HABITABLES. SUR JARDIN 600 m2.
CEDE A 1.600.000 F, CAUSE DEPART URGENT, MAIS VALEUR BEAUCOUP PLUS. Pr tous renseign., tél. 324-34-71 de 10 à 14 h. et à partir 19 h.

CHATENAY-MALABRY
Belle maison meulière 5 PCES Dans cadre exceptionnel Prix : 850.000 F. — 663-55-70.

VILLEPARISIS
Part vend dans quartier calme pavillon 3 p., s. de bains, chauf. central, gar., dépend. S/310 m2. Px 270.000 F. 427-35-52, apr. 19 h.

PAVILLON NEUF
en cours de finition
Sur 740 m2 de terrain
235 m2 de surface habitable. Séj. 50 m2 + 7 P., cuis., 3 s. de bains, 2 w.-c., sous-sol total 137 m2. - Sur place : samedi et dimanche, de 14 à 18 heures, 14, rue de la Ferme, à SAINT-MAUR.

CHATOU - PROX. R.E.R.
HOTEL PART. Récent, p. de t. récept. sur terrasse et jardin 6 chbres, 2 bains, s. de dches, tout confort : garage, jardin. AGENCE DE LA TERRASSE Le Vésinet. - 976-05-90



Le Monde

économie

SOCIAL

La présence de M. Giscard d'Estaing donne un éclat inespéré à la « Journée des agents de maîtrise » de Poitiers

M. Giscard d'Estaing est arrivé vendredi matin 12 octobre à Niort, où il a inauguré le centre de formation des apprentis de la chambre des métiers des Deux-Sèvres. Il devait ensuite se rendre à Poitiers pour prononcer en fin d'après-midi l'allocution de clôture de la première Journée nationale des agents de maîtrise, organisée sur le thème : « Face au défi, quelle maîtrise demain ? ».

De notre envoyé spécial

Poitiers. — Visite technique consacrée au monde du travail, selon les déclarations de l'Elysée, ou opération politique destinée à séduire les quelque six cent mille agents de maîtrise exerçant en France ? La venue de M. Giscard d'Estaing à Poitiers engendre d'autant plus cette question qu'un sondage de l'IFOP, réalisé pour le compte du magazine *l'Usine nouvelle*, — un des principaux organisateurs de cette *« première Journée nationale des agents de maîtrise »* — révèle que si 39 % des contremaîtres et chefs d'équipe et d'atelier votent à gauche et si 20 % seulement sont favorables à la majorité, plus d'un tiers d'entre eux (37 %) déclarent ne pas avoir d'opinion politique (1).

M. Santrot, député-maire socialiste de Poitiers, qui a accueilli vendredi le chef de l'Etat et lui a remis une lettre relative à l'*« aggravation de la situation économique et sociale au plan local »*, s'est *« étonné »*, devant la presse, *« que l'on puisse parler de visite privée ou technique lorsque le président de la République s'adresse à un auditoire de plusieurs milliers de personnes. »*

La présence de M. Giscard d'Estaing a provoqué une guerre de communiqués entre la municipalité d'union de la gauche et le parti républicain. Le P.S. ayant soutenu les manifestations organisées ce vendredi à Poitiers par plusieurs organisations syndicales (2), qui entendent dénoncer *« la manœuvre de récupération des agents de maîtrise »*, M. Jean-Pierre Raffarin (P.R.), *candidat malheureux aux élections municipales de 1977 et aux législatives de 1978, s'est déclaré « choqué par l'attitude du parti socialiste, véritable organisateur de l'agitation »*.

Il est certain, en tout cas, que la venue du chef de l'Etat a donnée à cette Journée nationale des agents de maîtrise, suivie par quelque cinq mille participants, un *éclat inespéré. L'idée de cette* manifestation a été lancée, au printemps, par les amicales de la maîtrise du Centre-Ouest, qui *ne groupent* que quelques centaines d'adhérents en huit départements. Appuyée surtout par M. Georges Chavanes, président du conseil économiqeu et social du Poitou-Charentes, et M. Ventejol, président du conseil économique et social, elle n'aurait pas *franchi les limites régionales* sans la visite présidentielle.

Coût : 1 million à 2 millions de francs

Aussi n'a-t-on, apparemment, pas lésiné sur les moyens. Un avion et deux trains spéciaux ont été affrétés. La location de la Caravelle Paris-Poitiers a coûté, aller et retour, environ 26 000 francs. Pour le trajet en train Paris - Poitiers, aller et retour, la S.N.C.F. a demandé 98 francs par place offerte (60 % du tarif plein en deuxième classe) et 160 francs pour le trajet aller et *retour Lyon-Poitiers. Location* d'un chapiteau de 5 000 places, dressé près des arènes de Poitiers, déjeuner des participants, etc. *Au total, selon* des estimations données par la C.G.C., les frais d'organisation seraient de l'ordre de 1 à 3 millions de francs.

Certes, il a été demandé 150 francs à chaque congressiste. Le conseil général de la Vienne, présidé par M. Monory, ministre de l'économie, avait accordé, dès mai, une subvention de 100 000 francs. A cette époque, la venue de M. Giscard d'Estaing n'était pas encore connue et les élus de la gauche du conseil général ont voté cette subvention. *En revanche, malgré l'avis* assurément favorable du comité économique et social du Poitou-Charentes, le conseil régional du Poitou-Charentes, présidé par M. Francis Hardy (R.P.R.), a refusé, le 1er octobre, un crédit identique de 100 000 francs.

Les patrons ont-ils *« aidé »* à la tenue de cette journée ? Le C.N.P.F. assure qu'il n'a rien à voir, ni de près ni de loin, avec cette manifestation. Beaucoup d'employeurs ont, du moins, donné un jour de congé à leurs agents de maîtrise, et le patronat était représenté à Poitiers, ne serait-ce que par Georges Chavanes, qui, à côté de ses titres au comité économique et social régional, est aussi P.-D.G. de Leroy-Somer, et par le groupe de presse Usine Publications S.A.

Cette présence, même en filigrane, du patronat, la C.G.C. l'a très vivement ressentie. Son président, M. Menu, a parlé de *« tentative de division de l'encadrement ». « La place des agents de maîtrise est chez nous,* a-t-il assuré lors d'une conférence de presse à Poitiers. *Nous sommes opposés à la manœuvre destinée à transformer les amicales en moyens d'action et de représentation. Le syndicat a, seul, vocation de négocier. »* Adhérent C.G.C., M. Maurice Zoel, président de l'Amicale de la maîtrise de la Charente, qui revendique trois cents adhérents, se contente *de dire de son côté : « La C.G.C. voudrait être une porte obligatoire par laquelle tout doit passer. »*

MICHEL CASTAING.

(1) P.S., 33 % ; P.C., 6 % ; U.D.F., 12 % ; R.P.R., 8 % ; écologistes, 4 % ; sans opinion, 37 %.

(2) La C.F.D.T. et l'UGICT-C.G.T. (cadres et techniciens), comme la C.G.C., ont, chacune pour leur part, publié des déclarations selon lesquelles la satisfaction des revendications des agents de maîtrise ne passe pas par de telles *manifestations qui, à leurs yeux, ne sont* que des tentatives de récupération politique.

● *M. Albert Mercier, secrétaire confédéral de la C.F.D.T., a été reçu par M. Boulin, ministre du travail*, le 11 octobre. Il a exposé le sens et le contenu des positions de sa centrale sur l'informatisation et sa volonté d'accroître la consultation des travailleurs dans ce domaine.

● ERRATUM. — Un « mastic » a rendu incompréhensible un paragraphe de l'article intitulé « La fin d'une expérience exemplaire », consacré aux difficultés de l'entreprise Pilote S.A. de Berck-sur-Mer (*le Monde* du 12 octobre). Il fallait lire, dans le cinquième paragraphe de la première colonne : *« Les ouvriers décident d'investir leurs indemnités de licenciement dans l'entreprise et d'assumer eux-mêmes leur destin. Ils désignent M. De Bie comme nouveau P.-D.G. et constituent une société à capital variable à participation ouvrière : deux cent cinquante actions de 1 000 francs sont émises et achetées par les cent dix salariés, qui se passent de vacances pour organiser une vente publique pendant l'été. La libération de ce capital, aujourd'hui épongé pour moitié, aura lieu par versements successifs. Un effort évident pour ces hommes et ces femmes aux revenus relativement modestes (2 600 francs par mois en moyenne). »*

Libres opinions

Ni gardes-chiourme ni boucs émissaires

par ALAIN OBADIA (*)

MAITRISER les données technologiques qu'embrassent leurs *responsabilités, jouer véritablement le rôle d'animateurs d'un* collectif de travail, ce qui implique la reconnaissance de la *dimension* sociale de leurs fonctions : telles sont deux des principales *préoccupations* des six cent mille agents de maîtrise que compte notre pays.

Au même moment, le patronat remet de plus en plus en cause le premier volet en ne leur donnant *pas* les moyens d'une formation continue *correspondant* aux nécessités sur les problèmes techniques. Il défigure le second en ne déléguant que les responsabilités d'application de décisions déjà arrêtées en haut et marquées, pour la plupart, de la volonté d'*intensifier l'exploitation des salariés.*

Cela place les agents de maîtrise dans la situation de subir le mécontentement que provoquent des décisions dont ils ne sont nullement à l'origine. *Ainsi, le patronat veut faire des agents de* maîtrise une pièce essentielle de la *politique* de régression sociale *en dévoyant* leurs aspirations légitimes à être responsables.

Mais, si ces tentatives ont créé un moment des illusions dans leurs rangs, il semble qu'aujourd'hui la réalité de leurs difficultés professionnelles l'emporte et provoque un vif mécontentement. Car les agents de *maîtrise refusant* d'être des *gardes-chiourme*. Ils ne *veulent pas non plus être* les boucs émissaires de la politique patronale.

De plus en plus nombreux, ils considèrent qu'ils *doivent* poser le problème en termes revendicatifs, en ce qui *concerne leurs* rémunérations, *leurs retraites, leur* classification, leurs conditions de travail, mais aussi en ce qui concerne les problèmes de l'organisation du travail, du choix des *investissements, dans l'atelier ou le service*, des effectifs, des objectifs de *production*, des qualifications. Bref, en *posant* le problème des moyens de leurs fonctions et de leurs *convergences* avec les autres catégories de salariés.

C'est à cela que les appelle l'UGICT-C.G.T., c'est sur ces *questions* que, de plus en plus, ils luttent dans leurs entreprises. Ces éléments expliquent l'importance et la sollicitude qu'accordent le patronat et le pouvoir à la Journée nationale des agents de maîtrise à laquelle participe M. Valéry Giscard d'Estaing, le 12 octobre, à Poitiers.

Il ne fait aucun doute que les *problèmes* précédemment *expliqués* y seront passés sous silence ou, dans le *meilleur* des cas, y seront abordés d'une manière tronquée et unilatérale. L'organisation de cette journée, *au cours de laquelle chacun* des thèmes abordés ne pourra faire l'objet que d'un quart d'heure de discussion, pour cinq mille participants, ne laisse aucun doute à ce sujet et démontre que le véritable but recherché consiste à *réussir* une opération publicitaire visant à faire croire que *tout irait pour le mieux* dans le meilleur des *mondes* si existait en France ce fameux consensus national qui peuple les rêves de M. Ceyrac. Ainsi, les agents de maîtrise qui auront fait le *déplacement risquent fort de rester sur* leur faim.

Les agents de maîtrise, comme l'ensemble des salariés, veulent avoir leur mot à dire sur les *questions qui les concernent*. Ils luttent, eux aussi, pour que la démocratie entre enfin dans l'entreprise.

(*) Secrétaire général adjoint de l'UGICT-C.G.T. (Union générale des ingénieurs, cadres et techniciens C.G.T.).

Tension sociale en Martinique

(*Suite de la première page.*)

Cette victoire syndicale a frappé les esprits à la Martinique.

Le bâtiment, à son tour, a été gagné par la fièvre. Ce secteur, qui comptait en 1972 douze mille six cents ouvriers, n'en compte plus guère que sept mille. Cependant, il représente encore plus de 60 % de *l'activité du secteur secondaire*. Les grèves, ici, ont la réputation d'être à la fois dures et longues. En novembre 1975, était signé entre le syndicat patronal du bâtiment et les syndicats ouvriers un protocole d'accord qui prévoyait notamment une rencontre entre *les deux parties* tous les six mois, *ou* chaque fois que l'indice des prix dépasserait un certain seuil.

C'est dans ce cadre que les syndicats ouvriers, *notamment* la C.F.T.C. et la C.G.T.M. (Centrale générale des travailleurs martiniquais) invitèrent les patrons à une réunion dès le début *de* juin. Ils réclamaient *une* augmentation de 15 % des salaire, une prime de transport portée de 50 à 100 francs.

Deux réunions prévues pour les 28 juin et 5 juillet n'ayant pu se tenir, ce n'est que le 6 septembre que patrons et syndicats se sont *rencontrés pour* la *première* fois de l'année. La position patronale très fermement défendue par le président dy syndicat des entrepreneurs du bâtiment et des travaux publics, M. Serge Jean-Joseph, est claire : *« Selon l'INSEE le coût de la vie n'a augmenté entre juin et juillet que de 7,20 %. On est loin des 15 % réclamés par les ouvriers. Pourtant, nous appliquons à ces 7,20 % un coefficient de méfiance et nous sommes prêts à accepter une augmentation de 9 % avec effet rétroactif à compter du 1er septembre. Nous accordons également la prime de transport de 100 F réclamée par les ouvriers. »*

Toutes les tentatives pour parvenir à un accord ont échoué, y compris celle de M. Bernard Fabre, le président du centre patronal, le patron des patrons martiniquais. Les négociations ont donc été rompues. Une grève a commencé le 17 septembre.

Le 1er octobre, les ouvriers du *bâtiment en colère ont bloqué* la ville de Fort-de-France, dressant des barricades qui furent finalement dégagées après de rudes échauffourées par les forces de l'ordre.

Si le président du syndicat des entrepreneurs constate que *« la grille des salaires est, dans ce secteur, supérieure de 11 % à ce qu'elle est dans la région parisienne »*, M. Tanger, le secrétaire de la C.G.T.M. déclare, lui : *« Le salaire moyen d'un ouvrier du bâtiment est de 11,27 francs de l'heure et il n'a subi aucune variation en une année alors que l'augmentation du coût de la vie a été au moins de 30 %, car la liste des produits sur lesquels se base l'INSEE pour faire ses calculs est complètement inadaptée aux habitudes vestimentaires et culinaires de notre pays. »*

Quoi qu'il en soit, les patrons n'ignoraient pas que les aides exceptionnelles accordées dans le secteur des travaux publics dès le passage du cyclone David étaient l'occasion pour eux d'une reprise de leur *activité au ralenti depuis plusieurs* années. Mais il leur faut des ouvriers. Cela, les ouvriers le savaient aussi. C'est pourquoi *ils ont fait durer le* conflit jusqu'à ces jours derniers, obtenant finalement une augmentation de 10 % à compter du 11 septembre et *2 % en plus à compter* du 1er novembre.

Sur le port

Sur le port aussi c'est l'inquiétude. Les dockers privés, depuis le cyclone, du travail qui consistait à charger les bananes, souhaitent, pour ne pas se retrouver au chômage technique, *effectuer les tâches* qui sont d'ordinaire confiées à des manœuvres. Mais les manœuvres et leur syndicat, la C.F.D.T., ne l'entendent pas de cette oreille. Pas plus que les patrons du port, qui trouvent plus avantageux d'employer des manœuvres à tarif bas. Des négociations sont en cours mais d'ores et déjà les dockers n'écartent *pas l'éventualité de bloquer le port* une fois de plus. Une grève d'avertissement d'une journée a déjà eu lieu.

L'intersyndicale C.G.T.-F.O. du personnel au sol d'Air France a déclenché, le 1er octobre, un mouvement de grève pour protester contre le démembrement et la dégradation du service Air France dans les échanges inter-îles Guadeloupe-Martinique, et contre l'abandon des dessertes Cayenne et Saint-Martin *au profit* de sociétés de transport privées faussement dénommées sociétés locales ; pour réclamer un Fokker-27, avion à hélice, au lieu et place d'un Boeing-737, avion à réaction ; pour s'élever contre le risque, à brève échéance, de licenciement massif du personnel local ; enfin pour défendre l'emploi des Martiniquais à la Martinique même.

Dans l'enseignement la grève annoncée par tracts dès les premiers jours de la rentrée scolaire a finalement éclaté le lundi 24 septembre *à la cité de Trinité. Un comité de* lutte composé d'élèves, de parents et de professeurs a été créé. Dans des tracts distribués dans tout le nord-atlantique de l'île, il a informé la population de l'impossibilité de travailler dans l'enseignement à la *Martinique devant* les poursuites judiciaires engagées contre les élèves, parents et enseignants de Trinité et la condamnation d'Albert Oscar (*le Monde* du 15 septembre).

Les garages ensuite. Le 17 septembre, la Centrale générale des travailleurs martiniquais faisait parvenir aux syndicats patronaux une liste de revendications : prime de vacances *étendue à tous les garages de l'île*, le treizième mois là où ne sont accordées que des primes spéciales parfois très fluctuantes, la journée du 22 mai chômée et payée (le 22 mai célèbre la libération des esclaves à la Martinique, en 1848), *la revalorisation des salaires* (les ouvriers réclament 24,11 % pour atteindre le SMIC des garages de la métropole).

Les revendications ouvrières n'ayant pas abouti, la grève a éclaté le jeudi 11 octobre ; au dire des observateurs, elle s'annonce *particulièrement dure.*

De jour en jour, les choses évoluent rapidement. C'est ainsi que lundi 8 octobre les étudiants se sont mis en grève pour trois jours ; *les enseignants se sont joints à* eux pour former ce qu'ils appellent un « front commun ».

Il n'est jusqu'aux médecins pour se manifester. Ils ont observé une grève de vingt-quatre heures le 1er octobre, et l'on estime que le mouvement a été suivi à 80 %. Ils protestent contre leur affiliation obligatoire à la Caisse autonome des *médecins de France (CARMF)*. Certains d'entre eux sont poursuivis pour non-paiement de cotisations. Les médecins ont décidé de descendre dans la rue le lundi 15 octobre. Ils ont, comme allié, le député-maire de Fort-de-France, M. Césaire.

Serait-ce le dernier secteur touché ? Non, car les fonctionnaires vont, eux aussi, cesser le travail *pendant toute la durée du séjour* de M. Paul Dijoud à la Martinique. Le secrétaire d'Etat a annoncé, le mercredi 10 octobre, au journal télévisé, qu'il fallait réduire à 15 % la prime de vie chère dont bénéficient la quasi-totalité des agents de la fonction publique, et qui équivaut à 40 % de leur salaire. *« Nous mettrons en œuvre tous les moyens pour faire reculer M. Dijoud »*, a affirmé M. Fabien, secrétaire du cartel des fonctionnaires.

Sa protestation a d'autant plus de chance d'être entendue que, quinze jours auparavant, le secrétaire d'Etat a suscité de vives réactions en prévoyant la réduction de certains avantages fiscaux dont jouissent les entreprises et les *personnes physiques à la Martinique.* Le cyclone est passé, mais le vent de la contestation n'a pas fini de souffler.

FIRMIN RENEVILLE.

GRÈVE A LA R.A.T.P. : LÉGÈRES PERTURBATIONS DU TRAFIC

Un mouvement de grève déclenché par la C.G.T., vendredi 12 octobre, a causé de légères perturbations à la R.A.T.P. Les périodes de débrayages devaient se situer entre 9 heures et 15 heures, et après 22 heures. Selon la direction de la R.A.T.P., le service du métro et des autobus fonctionnait *dans la matinée* à 100 %, et les lignes du métro et des autobus à 90 %. Des grévistes ont cependant bloqué le dépôt d'autobus « Flandre », desservant la banlieue nord.

Une manifestation a eu lieu vers 10 h. 30, en face du siège de la Régie, quai des Grands-Augustins, pour une amélioration des salaires et des conditions de travail.

FISCALITÉ

LA RÉFORME DES IMPOTS LOCAUX

Des idées pour plus tard

L'Assemblée nationale a adopté, mercredi soir 10 octobre, par 265 voix contre 204, le projet de loi aménageant la fiscalité directe locale. Les groupes socialiste et communiste ont voté contre. La principale innovation de cette réforme est la substitution de la valeur ajoutée à l'assiette actuelle de la taxe professionnelle. Cette réforme, toutefois, n'entrera pas en vigueur avant 1982 ou 1983, des simulations à grande échelle devant avoir lieu auparavant. Un rapport sera présenté à ce sujet au Parlement avant le 1er juin 1981 qui devra alors se prononcer définitivement.

A défaut de mettre en place un système satisfaisant, le débat sur la fiscalité locale, qui a duré une semaine, aura au moins permis au gouvernement de désamorcer une bombe. La fureur des industriels, des chambres de commerce, du patronat, se plaignant de la lourdeur et du caractère anti-économique de la taxe professionnelle, les millions de réclamations adressées au fisc par des particuliers trouvant trop lourde leur taxe d'habitation, tout cela prouve bien que les risques d'explosion étaient peut-être plus grands qu'on ne le pensait. On a trop tendance en France à croire que les seuls problèmes fiscaux dignes d'intérêt sont ceux que posent les impôts sur le revenu ou les droits de succession...

Toujours est-il que le débat renvoie à 1982 ou 1983 une nouvelle réforme des impôts locaux. Trois ou quatre ans pour souffler, réfléchir, expérimenter — peut-être enterrer certaines promesses, — ce n'est pas négligeable dans la difficile conjoncture politico-économique que connaît le gouvernement, et à dix-huit mois des élections présidentielles.

Jusqu'en 1982 ou 1983, le système actuel des finances locales va continuer à fonctionner vaille que vaille sous sa forme actuelle, l'Etat adoucissant par des subventions importantes les rugosités d'impôts qui, depuis quatre ans — c'est vrai, — ont beaucoup augmenté et dont la répartition entre contribuables (personnes ou entreprises) s'est sensiblement modifiée.

Que deviendra par la suite le système des impôts locaux ? Si l'on s'en tient aux résolutions qui ont été prises, le débat — pourtant très compliqué — qui s'est déroulé au Palais-Bourbon permet de s'en faire une idée assez précise. La modification la plus importante par rapport au régime actuel concernera la taxe professionnelle, celui qui rapporte le plus des quatre impôts locaux : 25 milliards de francs en 1978 sur un total de 55 milliards, soit 45 % de la fiscalité directe locale.

Depuis la réforme contestée de juillet 1975, la patente — rebaptisée à l'occasion taxe professionnelle — est calculée sur la valeur locative des actifs immobiliers (immeubles, usines, magasins, terrains, matériels) et sur les salaires versés dans l'entreprise (1). La proposition retenue par les députés à la lumière de l'excellent rapport Voisin (2) est d'abandonner cette base de calcul et de la remplacer par ce qu'il est convenu d'appeler la « valeur ajoutée », c'est-à-dire *grosso modo* les salaires, les impôts, les bénéfices et les amortissements.

Des précautions

Comme le changement n'est pas mince, les députés ont prévu d'expérimenter ses conséquences pendant deux ans (1980 et 1981). La taxe professionnelle nouvelle manière sera calculée « *à blanc* » pour 230 000 établissements. Une simulation d'envergure, puisqu'elle portera sur 12 % des établissements français et couvrira complètement 9 départements et 3 000 communes. Rarement sondage aura eu une telle ampleur. Le résultat en sera connu fin 1981 ou début 1982.

Pourquoi tant de précautions ? Parce que le changement d'assiette proposé a de forts relents politiques. En 1975, le gouvernement, voulant calmer le courroux des commerçants et des artisans (on l'avait bien vu avec la loi *Royer de décembre 1973*), avait choisi d'alléger leurs impôts locaux en excluant le bénéfice de la matière imposable (3). Cette stratégie de conquête électorale paraissait aussi habile que facile à mettre en place ; mais le coût de ces manœuvres s'est finalement révélé très lourd.

Financièrement pour l'Etat elles ont déjà coûté plusieurs milliards de francs, les industriels refusant de faire les frais de cette stratégie douteuse. Politiquement, le gouvernement doit *maintenant* accepter de s'engager sur la voie périlleuse d'une nouvelle distribution des charges, exactement opposée à celle décidée en 1975. Dans la mesure où les députés envisagent de réintroduire dans quelques années le bénéfice dans l'assiette de l'impôt, les commerçants et les artisans — clientèle *jadis courtisée* — *devront reprendre à leur compte une partie des taxes qui avaient été transférées sur les industriels.*

Cela pour l'assiette de la future taxe professionnelle. Restent les taux des impôts locaux, qui, eux aussi, font partie de la grande réforme envisagée pour 1983.

Il y a un an, le gouvernement avait littéralement épouvanté le Sénat en proposant de donner aux communes la liberté de fixer les taux comme elles le voudraient. On sait que, actuellement, les impôts locaux — *contrairement à la fiscalité d'Etat* — sont des impôts de répartition. C'est dire que les conseils municipaux se contentent d'établir des budgets de dépenses et qu'en fonction d'une assiette imposable dont ils ne sont pas maîtres (valeur locative des terrains, usines, habitations, équipements industriels, salaires versés dans les usines...) ils ajustent les recettes aux dépenses en jouant sur le taux global des impôts, qui varient nécessairement tous les quatre ensemble.

On voit le formidable bouleversement *qu'entraînerait la liberté* des taux, bouleversement si grand que le gouvernement avait pris soin d'en limiter la portée pour la taxe professionnelle (4), craignant que, dans les municipalités communistes, on ne charge trop les entreprises pour alléger les personnes. Les parlementaires des zones rurales, très influents au Sénat, firent savoir qu'ils refusaient cette liberté, craignant — probablement à juste titre — qu'en campagne les conseils municipaux, de plus en plus souvent peuplés de salariés sans terre, ne trouvent commode, pour augmenter les recettes de leur commune, de saler fortement la taxe foncière non bâtie.

Les députés n'ont pas complètement *abandonné l'idée* de liberté des taux. Mais ils l'ont reportée à 1982 ou 1983 pour la faire coïncider avec l'entrée en vigueur de la nouvelle base d'imposition que sera la valeur ajoutée. Et pour se rassurer tout à fait, ils ont décidé qu'aucun impôt local ne pourrait voir son taux dépasser le double du taux moyen des impôts locaux en *France, ce plafonnement étant* à l'évidence destiné à ramener les municipalités très dépensières à plus de sagesse.

Sur plusieurs autres points, dont certains étaient fort importants, les députés ont montré une prudence qui rassurera tout à fait les adversaires du changement. Pour atténuer les écarts énormes d'imposition qui existent entre les entreprises, selon l'endroit où elles sont installées, le gouvernement avait *proposé* de redistribuer aux communes pauvres une partie de ce que les communes riches touchent au titre de la taxe professionnelle. *Ce système, dit de* « péréquation », a presque fait l'unanimité contre lui, les maires *des communes riches — qu'ils* soient de gauche ou de la majorité — expliquant que, si les usines leur apportent effectivement beaucoup de rentrées fiscales, elles sont aussi la source de nombreux inconvénients qu'il faut compenser par des équipements coûteux (transports, assainissement, lutte contre la pollution, *renforcement des effectifs* de police, etc.).

Devant cette levée de boucliers, il a fallu se contenter d'imaginer un fonds national de péréquation qui, pendant quelques années, aura l'intéressante caractéristique de ne rien posséder. Ce n'est que plus tard que ce fonds disposera de quelque 700 millions de francs, puisqu'il est prévu de l'alimenter avec des cotisations (5) qui servent depuis 1976 à compenser une partie du coût des abattements consentis par l'Etat pour modérer les conséquences de l'application de la taxe *professionnelle.*

Autre exemple de prudence parlementaire : les exonérations dont bénéficient un certain nombre de professions ou d'installations n'ont pas été supprimées, comme il avait été proposé par la commission Voisin (petits artisans, taxis), ou ne l'ont été qu'à moitié (ports autonomes, coopératives ouvrières et non agricoles...).

Toujours pas d'impôt sur la fortune...

En revanche, les parlementaires *ne se sont pas fait* prier pour exonérer de la taxe professionnelle toutes les entreprises — même celles qui ne sont pas industrielles — l'année de leur création. De même, l'exonération de la taxe professionnelle pendant cinq ans accordée dans certaines zones aux entreprises industrielles créant un certain nombre d'emplois, qui nécessitait un agrément de la commune, devient de droit commun. Depuis quelque temps, décidément, on est aux petits soins pour les entreprises.

Le rapport Voisin avait proposé que la part départementale de la taxe d'habitation soit calculée sur le revenu des personnes, et non plus sur la valeur locative de la maison ou de l'appartement. C'était une sorte de petite révolution, puisqu'une telle suggestion, si elle avait été suivie, aurait allégé l'imposition des contribuables peu fortunés et l'aurait en revanche alourdie pour les Français disposant de revenus élevés. L'idée a été repoussée. Il reste au département — c'est une nouveauté — la liberté de décider des abattements pour charges de famille.

De même, la vieille et séduisante idée de créer un impôt foncier sur la valeur vénale des terrains bâtis — valeur qui aurait été librement déclarée par les propriétaires eux-mêmes — a été abandonnée.

Les taxes foncières *bâties* et *non bâties, que cet impôt* foncier déclaratif devait remplacer, vont *donc poursuivre leur* existence moyennant quelques retouches. Les conseils municipaux auront en effet la possibilité, s'ils en décident ainsi, de majorer de 200 % la valeur locative d'un terrain s'il est situé en zone urbaine et compris dans un plan d'occupation des sols (P O S) rendu public. Toutefois cette majoration ne pourra s'appliquer qu'après la vente du terrain à bâtir, avec effet rétroactif sur quatre ans.

En outre les terrains vendus comme terrains à bâtir seront *obligatoirement* imposés en tant que tels à la taxe foncière pour l'année de cession et les deux années précédentes. Cette disposition, qui semble faire double emploi avec la proposition précédente, n'empêche pas de constater que les terrains à *bâtir*, dont 120 000 hectares seulement sont classés comme tels, alors *qu'il* existe 450 000 hectares constructibles, continueront longtemps encore de ne pas supporter d'impôt sur la fortune.

ALAIN VERNHOLES.

(1) Dans le calcul de la taxe professionnelle — outre les actifs immobiliers — sont pris en compte les salaires versés, mais pour 1/5 seulement de leur masse. Notons en outre que la taxe professionnelle est déductible du bénéfice et vient donc diminuer l'impôt sur les sociétés.

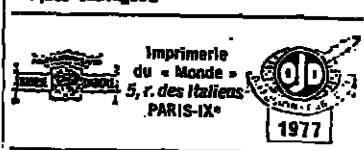
(2) Une commission spéciale dite « commission Voisin », du nom de son rapporteur (député app. R.P.R. d'Indre-et-Loire), avait été créée à la fin de 1978 pour étudier une réforme des impôts locaux. M. Aurillac (député R.P.R. de l'Indre) présidait cette commission.

(3) Rapporté au chiffre d'affaires, le bénéfice comptable avant impôt est beaucoup plus important chez les commerçants que chez les industriels (20 % environ contre 2,5 % en moyenne).

(4) Le taux de la taxe professionnelle ne pouvait pas augmenter plus vite que la moyenne des taux des trois autres impôts locaux, sauf dans les communes où le taux de la taxe *professionnelle était inférieur à 10 %*, ce chiffre ayant été choisi parce qu'il représente le taux moyen national de la taxe *professionnelle.*

(5) Calculée au taux de 7 % sur le montant de la taxe professionnelle, cette cotisation devait s'éteindre progressivement au fur et à mesure de la pleine application de la taxe professionnelle. L'Assemblée nationale vient de décider de garder cette taxe au taux de 2 % pour alimenter le Fonds national de péréquation.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe
1977

Commission paritaire nº 57437.

AGRICULTURE

« La loi d'orientation sera complétée par de nombreuses autres actions »

déclare M. Méhaignerie

« Il est encore trop tôt pour prévoir l'évolution du revenu agricole en 1979 mais, actuellement, toutes les indications montrent qu'on devrait se situer dans une zone d'équilibre », a déclaré M. Méhaignerie, ministre de l'agriculture, le 11 octobre. « Nous avons une excellente année en volume de production », a-t-il précisé, « au total, la production agricole devrait augmenter de 4 à 5 % ». Selon le ministre, la récolte des céréales en 1979, « deuxième meilleure année *historique* », *devrait atteindre* 43,8 millions de tonnes, celle de fruits et légumes devrait progresser de 6 à 7 % par rapport à l'an passé, la production de viande bovine augmentant de 10 %, celle de *veau et de porc de 5 % et la collecte de* lait de 3,5 %. « Après quelques années de recul, nous retrouvons un *envol de la* production supérieur au rythme moyen des vingt dernières années », a déclaré M. Méhaignerie, précisant que la hausse moyenne des prix agricoles à la production *devait être inférieure* à 8 %, tandis que les coûts de production progresseraient d'un peu plus de 10 % en 1979.

Le ministre de l'agriculture a également souligné l'importance de l'enseignement *agricole*, « *problème vital* » des prochaines années, et il a annoncé la création d'un groupe de travail sur la « filière de progrès », qui étudiera les problèmes de la recherche, de la formation et du développement. « La prochaine conférence annuelle se conclura par *une directive sur ces actions pour les* cinq prochaines années », a-t-il dit, précisant que cette directive se situerait dans la perspective de la loi d'orientation. « Les textes législatifs de cette loi d'orientation ne constituent qu'un tiers de la volonté des pouvoirs publics de placer le secteur agro-alimentaire dans l'orbite souhaitée. De nombreuse autres actions seront entreprises parallèlement, notamment par la voie réglementaire », a conclu le ministre. En préparation depuis bientôt deux ans, cette loi d'orientation devrait venir en discussion à l'Assemblée dans la première quinzaine de décembre.

Verrouillages

« La création d'un conseil, fût-il supérieur, n'est jamais une mesure bien exaltante, surtout s'il se substitue à un autre, qui avait une dénomination voisine et une existence discrète. » Le ton est donné. Le rapport de la commission spéciale de *l'Assemblée sur le projet de loi* d'orientation agricole, présenté par M. Cornette (R.P.R.) n'est pas tendre, ni pour le devoir initial écrit par le ministre et ses collaborateurs, *ni surtout pour les organisations professionnelles* de l'agriculture. Ce projet devrait être examiné dans la première quinzaine de décembre, soit deux ans après l'annonce faite *à Vassy par le président de la République de la nécessité d'un cadre pour l'agriculture du troisième millénaire.*

Remanié par la commission, le projet de *loi d'orientation* reste en substance sur le plan législatif ce qu'il était : un schéma foncier cherchant l'abaissement du coût des *terres* et *l'installation des jeunes* agriculteurs. Mais la « sauce » qui recouvre les dispositions législatives a du piquant. Elle mérite qu'on s'y attarde.

Piégé par le président de la République, M. Méhaignerie, qui ne manque *pas d'idées mais* n'avait sans doute pas l'intention de concentrer toutes les forces vives de son ministère sur un tel travail, a rendu une copie, sinon bâclée, du moins maigrichonne. *La commission spéciale s'est emparée du texte. « Moins dépendante que ne l'est peut-être le gouvernement, enfermée dans les conventions d'une très étroite concertation avec la profession agricole, notre commission a pu, à l'initiative de son rapporteur, proposer des mesures que n'aurait pu envisager le gouvernement, faute de pouvoir mettre d'accord sur le contenu ou leur principe ses interlocuteurs attitrés. »* Comme démolition aimable de la politique de concertation, on ne *fait pas mieux. La commission* travaille donc et propose des amendements que ne désapprouve pas, au contraire, M. Méhaignerie. C'est le premier verrouillage, celui des organisations professionnelles. Auparavant, elle a désigné M. Cornette *comme rapporteur. Bien que pressé* par le temps, le gouvernement accepte de reporter le débat, initialement *prévu* en octobre, de plusieurs semaines pour permettre à M. Cornette, qui vient de subir une intervention chirurgicale, d'être rétabli *afin de pouvoir mener son travail à* terme. C'est un hommage rendu à sa connaissance du dossier ; c'est aussi le moyen d'empêcher le R.P.R. de s'opposer à l'un des siens et de *profiter* d'un débat agricole pour se rappeler au bon souvenir des électeurs paysans qui l'ont quelque peu oublié. Second verrouillage donc.

Divergences

Des divergences demeurent entre la commission spéciale, le gouvernement *et la profession agricole.* Bien que les travaux préparatoires et les auditions de la commission soient terminés, les trois parties se concerteront avant le débat parlementaire pour présenter une pelote bien serrée dans laquelle il sera *difficile de tirer un fil. Troisième* verrouillage, à l'usage de l'ensemble de l'Assemblée, opposition comprise. Au demeurant, celle-ci n'aura pas brillé par ses apports, ni par ses objections, préférant sans doute le débat public.

Pourquoi tant de précautions ? Parce qu'il s'agit de tenir au monde paysan *un langage qu'il n'est pas* encore prêt à entendre et d'éviter la commisération douteuse des défenseurs traditionnels de l'agriculture. Il s'agit d'expliquer aux paysans que *« l'agriculture de la France doit se reconnaître elle-même comme un secteur concurrentiel à part entière, apte à affronter toutes les compétitions, et renoncer aux tentations de la protection et au confort des statuts particuliers ».* D'où l'exigence pour le rapporteur d'une *réelle* connaissance des revenus agricoles, d'un effort supplémentaire pour le financement des dépenses sociales, de l'abandon d'une politique au coup par coup pour le soutien du revenu au détriment des investissements *productifs (politique menée cependant depuis dix ans par les amis de M. Cornette)*, d'une ouverture de la profession à ceux qui n'auraient pas eu la chance de naître fils de paysan, de l'acceptation conditionnelle, certes, de la pluri-activité et *même de la création de baux de* carrière dont les prix seraient libres. Bref, le rapporteur insiste sur le changement d'état d'esprit : la profession agricole doit sortir de son ghetto et perdre l'habitude de vouloir être juge et partie — voire juge *unique — pour définir et appliquer* la politique qui la concerne.

Cette politique que souhaitent le rapporteur et M. Méhaignerie revient à intensifier les productions par la recherche d'une meilleure valeur ajoutée par hectare et surtout par *la quête systématique des économies* de moyens et la réduction des dépendances. Efficacité, rentabilité, compétitivité sont donc les maîtres-mots de la politique agricole à mettre en œuvre au cours de la prochaine décennie, écrit M. Cornette, qui prévoit aussitôt l'objection en disant : *« Certains comprennent sélectivité, élitisme et élimination des faibles et des moins performants. »* Pourtant, il faut bien admettre, ajoute-t-il, que *« l'efficacité accrue des exploitations agricoles est bien le moyen d'obtenir que le plus grand nombre d'entre elles subsistent, à échéance de dix ou quinze ans, soient rentables et produisent des durées exportables dans des conditions de coûts acceptables par la collectivité qui, quoi qu'il arrive, sera amenée à supporter une partie de la charge des ventes sur les marchés extérieurs ».*

En effet, ce rapport a le mérite de reconnaître que les impératifs de la politique agricole ont des *logiques* contradictoires : comment vouloir à *la fois* accroître le solde positif des échanges agricoles et alimentaires, arrêter la dévitalisation de régions entières et donner aux agriculteurs les niveaux de revenus, de savoir et de *considération auxquels ils aspirent?* La poursuite du premier objectif implique la spécialisation céréalière, l'abandon d'une partie du territoire, le recours aux importations au cours mondial pour une meilleure compétitivité des *industries* agro-*alimentaires. L'exode rural* deviendrait galopant. La recherche de la parité des revenus, par la hausse des prix, signifie l'abandon des exportations. L'incidence négative sur les industries de transformation est évidente. L'augmentation du coût des restitutions pour passer sur le marché mondial serait insupportable.

Pour résoudre ces contradictions, une seule solution : *« Produire plus de valeur ajoutée à l'hectare et donc davantages de revenus. »* Autrement dit, chacun reste à sa place et fait mieux, semble dire M. Cornette.

Démonstration presque trop belle. Car il est bien entendu que les producteurs n'ont qu'à produire ce qui se vend. Or le lait... En second lieu, *l'auteur*, qui *critique la trop grande* part des industries d'amont dans le coût final des produits agricoles, ne semble pas sensible aux fausses innovations des industries d'aval, qui finissent par transformer les produits alimentaires dans le seul souci d'ac*croître la valeur ajoutée. Si l'opposition* avait quelque chose à dire dans ce débat, elle pourrait peut-être parler d'une autre logique de développement. Elle pourrait peut-être aussi remettre en question l'équation : prix agricoles élevés = *industries de transformation faible* et exportations impossibles, en faisant remarquer que la standardisation des produits, la grande distribution sont synonymes de sclérose, *d'abandon du patrimoine génétique* national, de gâchis d'énergie et contraires à la qualité de la vie.

Sur ces thèmes, la loi d'orientation agricole pourrait être, comme l'écrit M. Cornette, une grande affaire, digne d'un grand débat parlementaire. A *moins* que les verrouillages...

JACQUES GRALL.

AFFAIRES

Les économies d'énergie sont privilégiées dans le projet de budget du ministère de l'industrie

La subvention accordée à l'Agence pour les économies d'énergie va augmenter de 140,5 % en 1980, une dotation de 498,9 millions de francs en autorisation de programme étant inscrite au projet de budget du ministre de l'industrie pour l'année qui vient, *au lieu des 207,4 millions de* francs inscrits en 1979.

Cette mesure a pour objet d'accroître les moyens de l'Agence, dont les dépenses passeraient de 700 millions de francs à 840 millions de francs, et surtout de les « budgétiser », puisqu'une part appréciable des ressources de cet organisme ont été fournies cette année par la « cagnotte » constituée en 1978 au moyen d'un prélèvement sur les recettes des compagnies pétrolières.

Habilitée en 1979 à *aider financièrement* les économies d'énergie *dans le secteur* industriel, l'Agence pourra, en 1980, étendre ses activités en secteur tertiaire.

Dans le domaine de l'informatique, la dotation destinée au financement d'opérations de restructuration de cette industrie, qui s'élevait à 300 millions de francs en 1979, n'est pas reconduite, puisque la compagnie Honeywell - Bull doit y renoncer, comme il était prévu. Elle est remplacée par une *dotation* pour le développement des applications de l'informatique, dont le montant passe de 130,4 millions de francs en 1979 à 418,6 millions de francs en 1980.

A noter *également* une augmentation de près de 26 % de *la dotation aux interventions* dans le domaine de l'approvisionnement et des matières premières (144,9 millions de francs contre 115 millions de francs). Toutefois, il convient de souligner que les crédits ne sont toujours pas suffisants pour respecter les objectifs de *stockage de matières* premières définis par le conseil des ministres du 3 janvier 1979 : *une technique de financement de* ces stocks sans recours au budget est actuellement recherchée.

En dehors de ces points particuliers, le projet de budget du ministre de l'industrie, avec ses 5 077,4 milliards de francs d'autorisation de programme *(+ 19,98 %) et ses 11 984,6* milliards de francs de crédits de paiements (+ 11,41 %), continue *à consacrer une très grande part* de ses crédits au charbon et à l'atome. C'est ainsi que la subvention aux Charbonnages de France représente près de 4 milliards de francs en crédits de paiements (+ 11 %).

3,92 milliards de francs seront consacrés au *nucléaire, dont* 402 millions de francs pour la sécurité de l'appareil productif).

Une petite banque de Lille dépose son bilan

De notre correspondant

Lille. — La banque Roy, petit établissement dont le siège est à Lille, avec *deux* agences à Douai et à Denain et des bureaux à Paris, 27, rue Fortuny, vient d'être contrainte de cesser toutes ses activités par décision de la commission de contrôle des banques, en date du 10 octobre 1979. Le passif serait de l'ordre de plusieurs *dizaines* de millions de francs.

La banque Roy est de faible importance, s'inscrivant au cencinquantième rang, avec un bilan un peu supérieur à 40 millions de francs. Affaire familiale créée en 1906, elle connaissait des difficultés depuis un certain temps, et, au début de 1979, passait entre les mains de M. Salomon Bonan *à la faveur* d'une augmentation de capital et de sa transformation de société en commandite simple en société anonyme.

Dans une lettre adressée aux cadres et au personnel — au total une vingtaine de personnes, — M. Jean Roy, directeur général, écrit : *« Après un semestre euphorique, il est apparu que M. Salomon Bonan et son fils Pierre se sont livrés, dans leur agence de Paris, à des opérations hasardeuses, sinon suspectes... »*

GEORGES SUEUR.

[C'est la troisième défaillance de petites banques depuis l'automne 1976. La première a été celle de la banque Baud à Evian, dans des conditions s'apparentant fort à l'affaire de la banque Roy : cession *à des tiers du capital* d'une banque familiale, avec maintien de la raison sociale, ce qui est fort déplorable lorsque l'établissement fait de mauvaises affaires, et risque d'induire en erreur les déposants. La deuxième défaillance a été celle de la banque Lacaze, à Lourdes, *en décembre 1978.*]

● *Les Etablissements économiques du Casino Guichard-Perrachon* viennent de constituer, à parité avec la société GB Inno BM, premier groupe belge de distribution, la société France quick S.A., au *capital* de dix *millions* de francs pour développer en France le marché de la restauration rapide à menu simplifié, très en vogue aux Etats-Unis. L'ouverture des premiers *quicks* (« vite », en anglais) est prévue avant la fin du premier semestre 1980. *Casino entend ainsi poursuivre* l'extension de ses activités dans le domaine de la restauration, marqué déjà par son implantation aux Etats-Unis avec l'acquisition en 1976 de la moitié du capital de la société américaine Casino U.S.A. — *(Corresp.)*

● *Honeywell va introduire sur le marché quatre grands ordinateurs.* — La société américaine d'informatique Honeywell va introduire sur le marché quatre grands ordinateurs — les modèles DPS 8 — dont le plus puissant sera directement concurrent du haut de gamme d'I.B.M., a annoncé la firme le 10 octobre. Les nouveaux modèles seront prêts pour la livraison au second trimestre de 1980. L'annonce de leur commercialisation en France par CII - H.B. devrait être faite en novembre.

ÉNERGIE

LES MEMBRES DE L'A.I.E. SONT EN DÉSACCORD SUR LA STRATÉGIE PÉTROLIÈRE

Les pays occidentaux membres de l'Agence internationale de l'énergie n'ont pu, le 11 octobre, se mettre d'accord sur la « riposte » à adopter dans les années qui viennent face à une situation pétrolière « anormale ». Malgré un approvisionnement en pétrole *« relativement satisfaisant et même un peu supérieur à la demande »*, le président de l'A.I.E., M. Niels Ersboll, juge la situation anormale en raison des prix très élevés du pétrole sur le marché libre et des modifications structurelles actuelles.

Alors que l'A.I.E. estime que la production des pays de l'OPEP ne devrait pas augmenter substantiellement d'ici à 1985, les hauts fonctionnaires réunis jeudi à Paris n'ont pu s'accorder sur une baisse, pour cette époque, de leurs importations de 2 à 4 millions de barils par jour.

Un accord est cependant intervenu sur la mise en place, à partir du 1er novembre, d'un registre des transactions pétrolières dans les pays occidentaux hors de la C.E.E. portant mention des quantités, des prix et des pays d'origine de chaque cargaison importée. Mais les détails de cet enregistrement doivent être discutés avec la C.E.E. Il est vraisemblable que les pays ne fourniront que des agrégats pour protéger le secret des affaires.

● *Le Koweït relève le prix de son gaz.* — Après avoir majoré de 10 % le prix de son pétrole à partir du début du mois, le Koweït a annoncé le 11 octobre une augmentation du gaz liquéfié destiné à l'exportation, dans la proportion de 7 % en moyenne. La tonne de propane s'accroît de 201 à 211 dollars, celle de butane de 232 à 252 dollars. Depuis le début de l'année, le prix du gaz à la production a ainsi pratiquement doublé. — *(Reuter.)*

● *Le Venezuela augmente le prix de son brut résiduel.* — Le Venezuela va augmenter à compter du 15 octobre le prix de son brut résiduel de 1,5 dollar par baril. Le brut résiduel est ce qui reste du brut après extraction de l'essence et des autres dérivés. Le Venezuela en exporte quotidiennement près de 300 000 barils vers les Etats-Unis et 95 000 vers l'Europe. C'est la onzième augmentation du prix de cette qualité de pétrole imposés par le Venezuela depuis le mois de janvier. — *(A.F.P.)*

● *La municipalité de Reims s'oppose aux restrictions de chauffage.* — Les conseillers municipaux de Reims ont décidé de refuser le contingentement à 90 % du fuel domestique et l'abaissement conseillé de la température de 20 à 19 degrés dans les bâtiments communaux et dans les appartements gérés par l'office public de H.L.M. de la ville. M. Lamblin, maire (P.C.) de Reims, estique que *« par arrêté, l'Etat légalise les ententes entre compagnies pétrolières au détriment des deniers publics, en bafouant les libertés des collectivités locales »*.

● *Nouvelles découvertes de pétrole et de gaz au Cameroun par Elf-Aquitaine.* — Des indices de pétrole viennent d'être découverts au Cameroun par Elef-Aquitaine, dans la partie nord du permis de recherche de Rio del Rey. Elf, qui produit près de 2 millions de tonnes au Cameroun, pourrait voir sa production passer à cinq millions de tonnes rapidement.

MONNAIES

LE REDRESSEMENT DU DOLLAR SE POURSUIT

(Suite de la première page.)

Devant les spécialistes des obligations réunis jeudi 11 octobre 1979 à New-York, M. Wallich a évoqué d'éventuelles mesures pour contrôler le marché des eurodollars. Il a en effet estimé que les quelque 50 milliards d'eurodollars transitant par les filiales étrangères des banques américaines devaient être considérés comme faisant partie de la masse monétaire des Etats-Unis et, à ce titre, contrôlés.

M. Wallich a également confirmé qu'en faisant porter ses efforts sur le contrôle quantitatif des liquidités bancaires le FED allait pratiquer une politique monétaire *« plus flexible »*. Le taux de l'escompte pourrait être modifié plus fréquemment, de façon à le rapprocher des taux pratiqués sur le marché et à empêcher ainsi les banques de venir trop fréquemment frapper aux guichets de l'escompte officiel.

M. Wallich a néanmoins voulu rassurer les milieux financiers en écartant l'hypothèse d'une asphyxie par le crédit, très redoutée aux Etats-Unis.

Sur le marché de l'or, les opérateurs ont été frappés par la sensible diminution des enchères lors de la dernière vente mensuelle du F.M.I., le 10 octobre. *Celles-ci n'ont en effet porté que* sur 665 000 onces contre 1 646 000 le 5 septembre.

ÉTRANGER

Les Journées de l'investissement français à l'étranger

Les multinationales s'émeuvent du projet de code de conduite en cours d'élaboration par l'ONU

Le projet de « code des multinationales » en cours d'élaboration par l'ONU constitue une *« menace pour l'entreprise »* et *« comporte un danger d'asphyxie »* par ses recommandations, a déclaré jeudi 11 octobre M. François Perigot, président de la filiale française du groupe anglo-hollandais Unilever. Celui-ci s'exprimait au cours d'un déjeuner-débat dans le cadre des Journées de l'investissement français à l'étranger qu'organisait le C.N.P.F. les 11 et 12 octobre, à Paris.

Ce projet de code, qui doit être soumis au Conseil économique et social de l'ONU à sa session d'octobre 1980, oblige, notamment, à satisfaire à une série de six critères dont, en particulier l'obligation pour les investisseurs étrangers (en fait les multinationales) de prendre en compte prioritairement les intérêts du pays d'accueil, de se conformer à son programme de développement, de devoir consentir, sans contrepartie, à une renégociation des accords les liant avec les autorités dudit pays d'accueil, de fournir un certain nombre d'informations financières, etc.

Un procès d'intention...

M. Perigot, tout en reconnaissant qu'il est normal que les Nations unies se saisissent d'un *problème de ce genre, réagit devant un « procès d'intention manifeste »* et la *« suspicion »* jetée sur les investisseurs étrangers qu'on *« attire partout tout en les critiquant »*. Il lance un cri d'alarme et invite les chefs d'entreprise à soutenir l'action de ceux qui les défendent, notamment la Chambre de commerce internationale (C.C.I.), qui a le statut d'observateur au Conseil économique et social de l'ONU, et le C.N.P.F., où un groupe de travail sur les multinationales a été créé, sous la présidence de M. Maurice Serpette, directeur des relations internationales du groupe Péchiney - Ugine - Kuhlmann. Ce groupe suivra les travaux sur les tentatives de codification de la conduite des multinationales et exprimera, à ce sujet, la position des industries métropolitaines.

M. Perigot invite le gouvernement français à prendre une position claire, afin que les principes du futur code soient réalistes et applicables à toutes les entreprises, privées, publiques ou mixtes, estimant que l'administration n'accordait pas à ce problème une attention *suffisante*.

Il a été assez piquant, et assez habile, de la part du C.N.P.F., de faire faire « l'éloge des multinationales », pardon, des « transnationales », par deux de leurs représentants en France. M. Perigot, déjà cité, et M. de Benedetti, vice-président d'Olivetti - France. Pour ce dernier, les *« multinationales n'ont pas lieu de rougir de leurs activités : la pratique d'une économie ouverte limite les risques d'obsolescence d'une firme ou d'un pays. Il ne faut pas accuser la concurrence d'être déloyale sous le prétexte qu'on est soi-même vulnérable. »*

O. C. D. E.

● *La hausse des prix à la consommation* dans les pays de l'O.C.D.E. s'est ralentie en août, tombant à 0,6 % contre 1,2 % en juillet. En un an, par rapport à août 1978, la hausse s'établit à 10,3 %. Toutefois, calculé sur six mois, le taux annuel est de 12,7 %. Selon l'O.C.D.E., le ralentissement qui s'est produit dans la plupart des pays, en août, est dû principalement à l'évolution favorable des prix alimentaires. Au Japon, le coût de la vie a baissé de 1 %. Dans certains pays, la hausse a été freinée par une baisse des prix *spot* des produits pétroliers.

GRANDE-BRETAGNE

● *Les coûts de production britanniques augmentent*, à cause de la faible productivité et de la hausse excessive des salaires, beaucoup plus rapide que dans tous les autres principaux pays industrialisés, ce qui, selon le , ne peut se traduire que par une aggravation du chômage. Pendant l'année arrêtés l'été dernier, les coûts unitaires se sont accrus de plus de 12 %, à comparer lvec 2 % seulement en R.F.A. et au Japon, 6 % aux Etats-Unis, 8 % en France et 11 % en Italie. Alors que pendant la décennie terminée en 1973 la productivité britannique s'était améliorée de plus de 3,5 % par an, au cours des cinq dernières années son progrès annuel s'est ralenti en moyenne de plus de moitié. — *(Agefi.)*

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U. ..	4,2095	4,2155	— 145	— 110	— 215	— 175	— 515	— 385
$ can. ...	3,5825	3,5885	— 70	— 25	— 105	— 55	— 185	— 55
Yen (100).	1,8510	1,8560	+ 80	— 120	+ 150	+ 190	+ 430	+ 515
DM	2,3440	2,3500	+ 70	+ 100	+ 150	+ 185	+ 470	+ 565
Florin	2,1160	2,1215	+ 25	+ 55	+ 70	+ 100	+ 250	+ 335
F.B. (100).	14,5040	14,5370	— 330	— 110	— 605	— 340	—1240	— 515
F.S.	2,5920	2,5985	+ 195	+ 230	+ 420	+ 460	+1180	+1290
L. (1 000).	5,0620	5,0760	— 170	— 110	— 360	— 275	—1100	— 875
£	9,1050	9,1230	— 180	— 80	— 355	— 250	— 890	— 590

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	7 9/16	8 1/16	7 1/2	7 7/8	7 11/16	8 1/16	7 7/8	8 1/4
$ E.-U. ..	14	14 3/8	15 7/16	15 13/16	14 11/16	15 1/16	14 3/4	15 1/8
Florin	6 3/8	7 3/8	9 1/2	10	9 5/8	10 1/8	9 5/8	10 1/8
F.B. (100).	12 3/4	17 1/4	13 3/8	14 1/8	13 5/8	14 3/8	13 5/8	14 3/8
F.S.	5/8	1 1/8	1 15/16	2 5/16	2	2 3/8	2 7/8	3 1/4
L. (1 000).	12 3/4	14 1/4	15	15 7/16	15 1/4	16 1/4	16 1/4	17 1/4
£	12 1/2	13 1/4	13 3/4	14 1/4	13 7/8	14 3/4	14 1/4	15
Fr. franç..	10 7/8	12 1/8	12 5/8	13 1/4	12 3/4	13 3/8	13 3/8	14

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

UAP — SICAV DE L'UNION DES ASSURANCES DE PARIS

SOCIETES D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE	ACTIF A LONG TERME OBLIGATAIRE A.L.T.O.	ACTIONS FRANCE	ACTIONS SELECTIONNEES	EADIFICANDI (UNION-SEQUANAISE-URBAINE)	L'U.A.P. INVESTISSEMENTS
ORIENTATION	Obligations françaises	60 % minimum actions français. (Loi Monory)	Valeurs françaises dominantes	Placements à caractère immobilier	Valeurs étrangères dominantes
SITUATION AU 28 SEPTEMBRE 1979 :					
— Nombre d'actions en circulation..	980.424	434.977	665.244	581.439	1.584.328
— Actif net total (en millions de F)	171,88	69,29	118,29	130,29	272,58
réparti comme suit :					
a) France :					
Obligations classiques et indexées.	83,3 %	26,5 %	23,9 %	26,1 %	26,3 %
Obligations convertibles	4,2 %	1,6 %	4,1 %	2,8 %	4,1 %
Actions	néant	67,9 %	43,2 %	55,3 %	25,00 %
b) Etranger :					
Actions et obligations	néant	néant	20,9 %	12,4 %	39,7 %
c) Billets hypothécaires	2,9 %	néant	néant	néant	1,5 %
d) Disponibilités	9,6 %	3,7 %	7,9 %	3,4 %	3,4 %
— Valeur liquidative de l'action en F.	175,32	159,31	177,81	224,08	172,06

Souscriptions et rachats reçus aux guichets de :

SSB SOCIETE SEQUANAISE DE BANQUE — 370, rue Saint-Honoré, 75023 Paris Cedex 01. Tél. 261-53-44, Tour Assur Quartier Louis-Blanc Cedex 14. - 92083 PARIS LA DEFENSE - Tél. : 766-16-10, et dans ses agences de province.

crédit universel — 152, boulevard Haussmann, 75008 PARIS - Tél. 261-53-56, 133, bd du Montparnasse, 75014 PARIS - Tél. : 322-10-74, et dans ses agences de la banlieue parisienne et de province.

FERODO

Dans sa récente Lettre aux actionnaires, le président M. André Boisson, a notamment déclaré :

ACTIVITE GENERALE

L'activité générale du groupe au cours du premier semestre s'est développée dans un contexte économique comparable à celui de l'exercice 1978. Nos activités liées à l'industrie automobile ont progressé de 6 % en volume, tandis que la production européenne de véhicules est restée pratiquement identique.

Les ventes globales du secteur des équipements mécaniques et thermiques se sont accrues en valeur de 13 %.

Notre secteur des équipements électriques a maintenu son rythme élevé de développement ; ses ventes à fin juin sont en augmentation de 15 % par rapport à celles réalisées l'an dernier à la même époque.

L'effort de réorganisation de notre secteur d'activités hors automobile commence à produire ses effets. Sa part dans l'activité totale du groupe est en effet passée de 12 % en fin d'année à près de 16 % au 30 juin.

Au 30 juin, le chiffre d'affaires consolidé du groupe s'élève à 3,1 milliards de francs, en accroissement de 23 % par rapport aux six premiers mois de 1978. A structure comparable l'augmentation ressost à 13 %.

RESULTATS

L'effort d'investissements, se traduit par un nouvel accroissement ue la marge brute d'autofinancement consolidée. Cette dernière s'élève, au 30 juin 1979, à 276 millions de francs ; elle représente 8,9 % du chiffre d'affaires consolidé contre 8,7 % à la fin de l'exercice 1978. Pour sa part, la marge brute d'autofinancement de la Société Anonyme française du Ferodo atteint 92 millions de francs, soit 8,7 % du chiffre d'affaires.

Au semestre, le résultat net de la Société est de 32 800 000 F, celui du Groupe de 102 000 00 F ; je vous rappelle que pour l'ensemble de l'exercice 1978, ils étaient respectivement de 54 000 000 de francs et de 154 000 000 de francs.

PERSPECTIVES

L'activité est restée très soutenue au troisième trimestre, confirmant la tendance favorable des mois précédents. La situation devrait se maintenir au cours des prochains mois.

Dans ces conditions, il est raisonnable de penser que les résultats *de l'exercice, tant pour la Société* que pour le Groupe, seront en progression sur ceux de 1978.

Worms Investissement

Au 30 septembre 1979, l'actif net s'établit à 213 232 973 F se répartissant ainsi (en %) : actions françaises (37,59), actions étrangères (29,01), obligations françaises (29,08), obligations étrangères (1,33), liquidités (2,99).

La valeur liquidative des 717 959 actions de 100 F composant le capital de 71 795 900 F à la même date ressort à 297 F.

GROUPE DU CRÉDIT COOPÉRATIF HABITAT - CRÉDIT

Un colloque relatif à l'utilisation des services bancaires par les Organismes H.L.M. a été organisé les 4 et 5 octobre par Habitat Crédit, établissement financier spécialisé dans le logement social, présidé par J. Antoni et affilié au Crédit Coopératif.

Placée sous le patronage des quatre fédérations (Offices, Sociétés Anonymes, Coopératives, Crédit Immobilier), ce colloque intitulé « L'apport du Crédit coopératif aux Organismes d'H.L.M. » qui a réuni cent quatre-vingt-cinq dirigeants d'organismes H.L.M. a connu un vif succès.

Ouvert par une intervention très remarquée de Roger Quillot, président de la Fédération des Offices d'H.L.M., sénateur-maire de Clermont-Ferrand, qui en a souligné l'opportunité, ce colloque a permis de confronter les besoins des organismes H.L.M. en matière de financement bancaire, et les réponses que le groupe du Crédit Coopératif et Habitat Crédit était susceptible d'y apporter.

Quatre groupes de travail présidés respectivement par Robert Darnault, président de la Fédération nationale des coopératives H.L.M., membre du Conseil Economique et Social, Norbert Lablancherie, directeur général de l'office départemental de l'Indre-et-Loire, Y. Salaun, ancien président de la Fédération nationale des centres P.A.C.T., Roland Pignol, délégué général adjoint de l'Union Nationale des fédérations d'organismes d'H.L.M., ont examiné les questions relatives aux opérations d'accession à la propriété, du secteur locatif, de la réhabilitation du patrimoine ancien, et des activités nouvelles.

Une série de propositions ont aussi été formulées, concernant notamment le financement des réserves financières, l'adaptation des prêts conventionnés aux organismes d'H.L.M., les prêts pour acquisitions des immeubles anciens en vue de leur réhabilitation, et le financement des activités nouvelles, en particulier en matière d'équipements sociaux et de tourisme social.

M. Moreau, président du Crédit Coopératif, a souligné dans son allocution qu'Habitat Crédit s'attacherait à l'issue de ce colloque à répondre de façon précise aux souhaits formulés par les représentants des familles H.L.M.

M. Prouteau, secrétaire d'Etat, président du Conseil supérieur de la coopération, qui avait bien voulu accepter de présider ce colloque, a indiqué dans son discours de clôture que cette manifestation était une application heureuse de la concertation entre les différentes familles du mouvement H.L.M. et Habitat Crédit, établissement coopératif dont la vocation est de leur apporter des services adaptés à leurs besoins. Evoquant les orientations résolument ouvertes sur l'avenir adoptées lors du dernier congrès des H.L.M. il a ajouté que les conclusions de ce colloque répondaient notamment au souci du Mouvement H.L.M., secteur de l'économie sociale important pour la vie des Français, proche des usagers et étroitement lié aux collectivités locales, d'utiliser pleinement la marge de liberté qui est la sienne. Il s'est félicité de constater, au cours de ce colloque, qu'une même communauté d'objectifs, inspirée des principes de solidarité, rapprochait la coopération et le mouvement H.L.M.

BANQUE NATIONALE DE PARIS « INTERCONTINENTALE »

Dans sa réunion du 25 septembre 1979, le conseil d'administration de la Banque Nationale de Paris « Intercontinentale » (B.N.P.I.), — en vertu des dispositions du décret du 20 mars 1972 relatif aux limites d'âge des dirigeants et administrateurs, — a enregistré la démission de M. Pierre Ledoux de la présidence et, sur sa proposition a confié celle-ci à M. Jacques Calvet, déjà administrateur.

Le conseil a désigné M. Pierre Ledoux comme vice-président de la B.N.P.I.

GENERALI

BILAN CONSOLIDÉ 1978

Le conseil général des Assicurazioni Generali s'est réuni à Venise sous la présidence de l'Avv. Enrico Randone, président de la Compagnie, pour *examiner le bilan consolidé du groupe pour l'exercice 1978.*

Le bilan se présente comme suit :

	1978	1977
	(en millions de $ U.S.A.)	
ACTIF :		
Immeubles et propriétés agricoles	1.710.289	1.434.051
Valeurs à revenu fixe	3.157.669	2.451.742
Actions et participations	396.091	290.252
Prêts hypothécaires et prêts sur polices	331.707	265.701
Dépôts des réassureurs	168.807	133.822
Dépôts en banques	528.341	384.429
Créances et autres actifs	810.166	639.208
	7.103.570	5.599.205
PASSIF :		
Actif net	443.813	330.330
Provisions techniques	5.644.234	4.466.703
Dépôts des réassureurs	318.778	222.363
Autres engagements	653.439	542.960
Profits de l'exercice	43.306	36.849
	7.103.570	5.599.205

Le bilan consolidé comprend 33 compagnies d'assurances opérant dans trente-cinq pays, les 3 sociétés Europ-Assistance, 11 sociétés financières, 10 compagnies immobilières et 4 sociétés agricoles.

Le total des investissements est de 6.293 millions de dollars U.S.A. (+ 26,9 % par rapport à 1977).

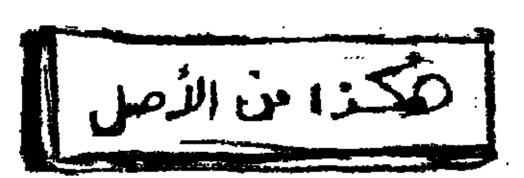
Les provisions techniques nettes s'élèvent à 5.644 millions de dollars U.S.A. (+ 26,4 %).

Les primes brutes atteignent 2.978 millions de dollars U.S.A. (+ 22,7 %).

Le revenu des investissements s'établit à 469 millions de dollars U.S.A. (+ 30,5 %).

L'exercice présente un bénéfice de 43,3 millions de dollars U.S.A.

La capitalisation boursière du titre « Assicurazioni Generali » est passée de 643 millions de dollars U.S.A. fin 1977 à 1.334 millions de dollars U.S.A. au 21 septembre 1979.



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
11 OCTOBRE

Rechute en fin de séance

Un brutal retournement de tendance s'est produit jeudi en fin de séance à la Bourse de Paris sur la rumeur d'une démission de M. Raymond Barre.

Et une rechute des cours a été enregistrée, l'indicateur instantané s'établissant en clôture à 1,6 % au-dessous de son niveau de la veille.

Tout laissait pourtant à supposer que la séance se solderait par un résultat positif.

Après la tempête de mercredi, une accalmie s'était produite, favorisée à la fois par l'action des organismes de placement collectif, la meilleure résistance de Wall Street, l'allure moins chahutée du dollar, le fléchissement de l'or, jusqu'à la décision de Rhône-Poulenc d'augmenter son capital d'ici la fin de l'année, qui avait contribué à rasséréner l'atmosphère. Et de fait une légère reprise conduite par Rhône-Poulenc avait été observée.

Juste avant l'ouverture, M. Yves Flornoy, syndic de la Compagnie des agents de change, nous avait du reste déclaré qu'il ne croyait pas à la poursuite du mouvement de repli, la chute des cours mercredi ayant, à son avis, surtout trouvé son origine dans la grande vulnérabilité du marché après plusieurs mois de forte hausse. Le syndic ne pouvait évidemment prévoir le bruit qui allait circuler dans les travées sur le départ du premier ministre.

La cotation de Paris-France qui devait reprendre ce jeudi, a de nouveau été suspendue jusqu'à nouvel avis.

L'or a baissé, moins tout de même qu'à Londres.

Le lingot a abandonné 50 F à 54 980 F (après 54 990 F) faisant ressortir à 408,73 dollars l'once (contre 408,13 dollars), le prix du métal jaune sur notre place au lieu de 400 dollars à Londres. Le napoléon a même encore gagné 1 F à 445 F.

LONDRES

La baisse de l'or provoque vendredi matin un vif recul des mines sud-africaines. Les industrielles, en revanche, se redressent. Tendance soutenue aux fonds d'État.

Or (ouverture) (dollars) 387 75 contre 401 50

VALEURS	CLOTURE 11/10	COURS 12/10
Beecham	161 ...	154 ...
British Petroleum (1)	344 ...	342 ...
Courtaulds	88 ...	91 ...
De Beers	8 30	7 80
Imperial Chemical	360 ...	365 ...
Rio Tinto Zinc Cor.	305 ...	304 ...
Shell	364 ...	356 ...
Vickers	150 ...	150 ...
War Loan 3 1/2 %	32 1/2	32 1/2
*West Driefontein	53 1/2	51 1/2
*Western Holdings	43 5/8	41 1/2

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.
(1) En livres.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

PARIS-FRANCE. — *Le comité de* surveillance des offres publiques en Bourse a demandé à la Chambre syndicale des agents de change de suspendre la cotation des actions Paris-France dès le 11 octobre 1979 et jusqu'à nouvel avis. Cette décision est liée aux achats de titres Paris-France (78 275, soit un peu moins de 6 % du capital) effectués mardi *9 octobre en Bourse par la société* Radar au cours de 305 F, avant de lancer le lendemain une contre-O.P.A. au cours précisément de 305 F. La Commission des opérations de Bourse s'en est émue et doit décider si l'esprit de la réglementation des O.P.A. a été violé.

BOUYGUES. — Bénéfice net après impôt au 30 juin 1979 : 41,08 millions de francs contre 25,18 millions.

L'AIR LIQUIDE. — A la fin du premier semestre, le résultat brut de la société avant amortissements s'établit à 276 millions de francs contre 239,9 millions.

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 11 1/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	11/10	12/10
1 dollar (en yens)	225 90	225 90

NEW-YORK

Accalmie

Après trois séances de folle effervescence, marquées à la fois par une chute prononcée des cours et une activité démentielle, une accalmie s'est produite jeudi à Wall Street. Une tendance à la reprise s'est même dessinée et, en clôture, le nombre de *hausses* (886) dépassait celui des baisses (691). Plusieurs valeurs de premier plan prises en compte pour le calcul du célèbre « *Dow* » n'ayant pas toutefois retrouvé la faveur de la clientèle, l'indice des industrielles s'est finalement établi en nouveau repli à 844,62 (— 4,69 points).

Le volume des transactions, qui avait atteint la veille le chiffre iné*galé de 81,62 millions* de titres, s'est fortement contracté, et 47,70 millions de titres ont changé de mains.

Manifestement, les opérateurs ont retrouvé leur sang-froid, mais pas nécessairement leur confiance. Avec un coût du découvert (entre 15 % et 17 %) supérieur désormais à celui de l'inflation, beaucoup hésiteront à se réengager, d'autant que, sur un *plan général*, la *situation* est loin de s'être clarifiée.

VALEURS	COURS 10/10	COURS 11/10
Alcoa	53 7/8	53 3/4
A.T.T.	53 1/4	53 ...
Boeing	46	45 1/2
Chase Manhattan Bank	36 3/4	37 3/8
Du Pont de Nemours	42 1/8	41 5/8
Eastman Kodak	52 3/4	51 1/2
Exxon	58	57 3/4
Ford	40 3/4	40 7/8
General Electric	49 1/4	48 3/4
General Foods	34 1/4	34 .
General Motors	61 3/4	61 1/4
Goodyear	14 7/8	15 ...
I.B.M.	67 5/8	66 5/8
I.T.T.	25 7/8	25 5/8
Kennecott	26 1/8	26 ...
Mobil Oil	50 3/4	49 3/4
Pfizer	33 1/4	33 1/8
Schlumberger	86 ...	85 1/4
Texaco	29 5/8	29 1/4
U.A.L. Inc.	23 1/4	22 5/8
Union Carbide	41 3/8	41 1/4
U.S. Steel	22 3/8	22 3/8
Westinghouse	18 5/8	18 5/8
Xerox	61 1/2	60 1/2

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 29 déc. 1978)

	10 oct.	11 oct.
Valeurs françaises	122,8	119,3
Valeurs étrangères	133,8	130,9

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

	10 oct.	11 oct.
Indice général	105,6	104,8

BOURSE DE PARIS - 11 OCTOBRE - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	34 10	0 090
5 %	51 60	3 466
5 % 1920-1980	151 ...	3 466
3 % amort. 45-54	71 ...	0 560
[illegible]	[illegible]	[illegible]

[illegible]

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

[illegible]

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPÉRATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 11/10	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
États-Unis ($ 1)	4 192	4 180	4 ...	4 210
Allemagne (100 DM)	234 650	234 850	228 ...	241
Belgique (100 F)	14 523	14 540	13 900	14 300
Pays-Bas (100 fl.)	211 570	212 ...	205	216
Danemark (100 krd)	80 300	80 400	77 500	82 500
Norvège (100 k)	85	84 550	80	85
Grande-Bretagne (£ 1)	9 092	9 057	8 700	9 250
Italie (1.000 lires)	5 077	5 071	4 700	5 250
Suisse (100 fr.)	259 770	259 650	254	267
Suède (100 krs)	100 040	99 980	96 ...	101 500
Autriche (100 sch.)	32 640	32 580	31 600	33 200
Espagne (100 pes.)	6 341	6 335	5 650	6 300
Portugal (100 esc.)	8 420	8 430	7 400	8 500
Canada ($ can. 1)	3 564	3 562	3 390	3 620
Japon (100 yens)	1 856	1 851	1 750	1 850

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 11/10
Or fin (kilo en barre)	54900 ..	54500 ..
Or fin (en lingot)	55035 ..	54980 ..
Pièce française (20 fr.)	444	445 ..
Pièce française (10 fr.)	309 10	350 .
Pièce suisse (20 fr.)	400 20	400 20
Union latine (20 fr.)	387 ..	383 20
Souverain	478 ..	489 50
Pièce de 20 dollars	2000 ..	2030 ..
Pièce de 10 dollars	1095 ..	1095 ..
Pièce de 5 dollars	750	735 ..
Pièce de 50 pesos	2009 50	2100 ..
Pièce de 10 florins	395 ..	390 10

SICAV

[illegible]

HORS COTE

[illegible]

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le R.P.R. propose l'entrée immédiate de l'Espagne du Portugal et de la Grèce au conseil européen des chefs d'État

En accord avec MM. Chirac et Debré, et au nom du groupe des *quatre-vingt-un membres de la* liste de Défense des intérêts de la France en Europe, MM. Maurice Druon, député R.P.R. de Paris, et Jacques Kosciusko-Morizet, *tous* deux membres de l'Assemblée de Strasbourg, ont proposé jeudi au cours d'une conférence de presse l' « *adhésion immédiate de la Grèce, de l'Espagne et du Portugal au conseil européen des chefs d'État et de gouvernement* ».

Ils estiment que l'entrée de l'Espagne et du Portugal dans le Marché commun, plus encore que celle de la Grèce, va demander de longs délais et que leur intégration économique dans l'Europe des Neuf doit être minutieusement mise au point. En revanche sur le plan politique et culturel, leur présence dans l'Europe se *justifie par leur régime* démocratique autant que par leur appartenance « profonde » à la culture *du continent* — et il serait regrettable de se priver de leur apport pendant dix ans encore.

Les deux élus gaullistes estiment que rien ni dans les textes, puisque le conseil européen n'a pas été créé par le traité de Rome, ni dans les principes ne s'oppose à une telle adhésion, qui pourrait se faire rapidement, et ils demandent que les chefs d'État et de gouvernement des Neuf en prennent l'initiative. Ils précisent que, lorsque le conseil européen traitera des problèmes économiques du Marché commun, les trois nouveaux n'auront pas voix délibérative mais qu'il en sera différemment pour toutes les autres questions.

Cette proposition sera soumise le 22 octobre au groupe DIFE, qui se réunira à Strasbourg.

Devant la commission des affaires étrangères

M. FRANÇOIS-PONCET REND HOMMAGE A L'ACTION DE LA VILLE DE PARIS ET DU P.S. EN FAVEUR DES RÉFUGIÉS INDOCHINOIS

Entendu jeudi 11 octobre par la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, M. Jean François-Poncet a évoqué les relations Est-Ouest. A propos de l'affaire de Cuba, le ministre a déclaré que la brigade soviétique stationnée dans ce pays a une capacité militaire limitée, et qu'il ne s'agit pas d'une crise majeure susceptible de compromettre de façon sérieuse et durable les relations entre les États-Unis et l'Union soviétique. M. François-Poncet estime que les chances d'une décision positive du Sénat américain sur la ratification des accords SALT 2 demeurent.

Au sujet des déclarations de M. Brejnev (*le Monde* du 9 octobre), le ministre a déclaré que la France accueille avec intérêt toute mesure de réduction des forces constituant une contribution à la détente en Europe, et qu'elle poursuivra résolument les consultations en cours, tant avec ses partenaires occidentaux qu'avec les pays membres du pacte de Varsovie, sur sa proposition de conférence européenne sur le désarmement.

M. François-Poncet a abordé ensuite les problèmes du Sud-Est *asiatique. Il a indiqué que la* France avait accueilli, entre le 1er janvier et le 23 septembre 1979, 11 967 réfugiés de la péninsule indochinoise, dont 6 760 sont arrivés sur le territoire français depuis le 26 juin. Le ministre a déclaré que le transport, l'accueil et l'intégration des réfugiés ont pu s'effectuer dans les meilleures conditions grâce à un ample mouvement de solidarité, aux moyens consentis par le gouvernement ainsi que par la Ville de Paris, le parti socialiste, le Secours catholique, et d'autres organisations humanitaires. Le ministre a également rendu hommage à l'action de l'équipe du navire *Ile-de-Lumière*.

Le ministre des affaires étrangères a évoqué ensuite les questions européennes, puis la politique française à l'égard de l'Afrique. Il a observé, à propos du Centrafrique, que les critiques contre la politique française sont surtout formulées en France, et que cette politique n'est pas critiquée par les Africains eux-mêmes, à l'exception de la Libye. Le ministre a déclaré que la coopération française s'adresse aux peuples et non aux gouvernements, et qu'il est inexact de dire que cette coopération a été détournée de son objet.

Dans ses réponses aux questions des députés, M. François-Poncet a notamment indiqué, au sujet d'éventuelles ventes d'armes à la Chine, que le gouvernement doit manifester son sens des responsabilités en examinant la quantité et la qualité des demandes formulées, tout en tenant compte du droit de la Chine, comme de tout autre État, d'assurer sa défense. Le ministre a indiqué, d'autre part, que le débat sur la ratification du traité d'adhésion de la Grèce à la C.E.E. doit avoir lieu à l'Assemblée nationale au cours du mois de décembre. Enfin, des négociations vont s'ouvrir, entre la France et l'Algérie, sur le problème des travailleurs immigrés, en tenant compte des projets de loi déposés par le gouvernement.

A Lille

CHOMAGE TECHNIQUE CHEZ THOMSON-BRANDT

La direction de la société Thomson-Brandt (deux mille salariés), à Lesquin, dans la banlieue lilloise, a mis en chômage technique une partie du personnel pour une durée indéterminée ce vendredi 12 octobre, après une « grève-bouchon » d'une semaine dans un atelier qui fabrique des contre-portes et des cuves de réfrigérateurs. Depuis le mois de juillet, les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. multiplient les actions pour empêcher vingt-trois licenciements autorisés par la direction du travail. Les syndicats ont manifesté leur intention d'occuper les locaux. Le chômage technique ne touche pas le personnel d'encadrement et administratif. — (Corresp.)

∴

D'autres conflits se développent en province, notamment dans la région lyonnaise, où 80 % du personnel ouvrier de l'usine Renault - Véhicules industriels de Vénissieux (neuf mille personnes) avaient observé, le jeudi 11 octobre, un nouveau débrayage de quatre heures pour obtenir l'annulation du licenciement de quatre délégués syndicaux.

Une trentaine de salariés de la société Delle-Alsthom (gros appareillage électrique) de Villeurbanne ont occupé le même jour, pendant plus d'une heure, la chambre patronale de la métallurgie du Rhône pour protester contre la suppression de deux cent quarante emplois.

A Belfort (Territoire de Belfort), des gréviste de l'usine locale d'Alsthom, qui avaient bloqué jeudi la voie ferrée Paris-Zurich et le poste frontière franco-suisse de Delle, ont appelé à une autre manifestation le 12.

D'autre grèves sont signalées dans diverses usines d'Alsthom, notamment à Alès, à Saint-Florent-sur-Auzonnet (Gard) et à Marseille.

A Saint-Etienne (Loire), le personnel de la Caisse d'épargne (cent quarante grévistes sur deux cent soixante-cinq salariés) a, depuis le 27 septembre, entrepris diverses actions pour retarder le service. Ils se sont notamment présentés aux guichets avec leurs propres carnets pour se faire rembourser des sommes d'un montant variable. Les grévistes veulent obtenir l'amélioration du tableau d'avancement et le maintien des avantages acquis.

● *Sursis en appel pour un « casseur » du 23 mars.* — M. Mohamed Chatti, un étudiant tunisien âgé de trente-deux ans, qui était accusé d'avoir dérobé, le 23 mars, vaporisateurs et parfums dans une parfumerie saccagée par des manifestants, a été condamné à quinze mois d'emprisonnement avec sursis par la dixième chambre de la cour d'appel de Paris. Le prévenu, mis en cause par trois gardiens de la paix, a toujours protesté de son innocence. La vingt-troisième chambre du tribunal correctionnel l'avait condamné en première instance à douze mois d'emprisonnement, dont six avec sursis (*le Monde* du 27 avril 1979).

L'élaboration du projet socialiste

M. CHEVÈNEMENT MAINTIENT SON ANALYSE

M. Jean-Pierre Chevènement a publié, jeudi 11 octobre, une déclaration dans laquelle on lit notamment :

« *1) S'il y a débat au sein du P.S. sur les raisons qui ont amené le P.C.F. à rompre la négociation d'actualisation du programme commun le 23 septembre 1977, il n'y a pas la moindre divergence sur le fait que c'est bien lui — parti communiste — qui a pris la responsabilité majeure de la rupture en refusant l'examen de la dernière proposition socialiste sur le champ des nationalisations.*

» 2) *Si cette dernière proposition a été soutenue à l'époque par le parti socialiste unanime, personne ne peut ignorer que trois mois auparavant les appréciations des socialistes sur le problème des nationalisations différaient profondément qu'il s'agisse de leur champ, du mode d'indemnisation des actionnaires privés ou de leur fonction économique. Il suffit pour cela de se reporter aux débat du congrès de Nantes.*

» 3) *Comment pourrions-nous soutenir à la fois l'idée que certaines prises de position socialistes n'ont pesé en rien hier sur la décision du P.C.F. de rompre l'union et que nos positions actuelles pourront demain, comme je le crois et comme le dit la motion de Metz, le contraindre à y revenir ?*

» 4) *Est-il raisonnable aussi bien de considérer que le débat qui traverse le parti socialiste depuis mars 1978 est absolument sans rapport aucun avec le débat de fond P.S.-P.C., tel qu'il est développé en 1977 ?* »

A L'OCCASION DE L'ANNÉE INTERNATIONALE

Le chef de l'État exalte « le droit des enfants »

« *Je souhaite qu'on reconnaisse le droit le plus authentique parce qu'il vient du jaillissement de la vie : le droit des enfants* (1). » M. Valéry Giscard d'Estaing a conclu en ces termes l'allocution qu'il a prononcée jeudi 11 octobre à l'Elysée, au cours d'une réception donnée à l'occasion de l'Année internationale de l'enfant.

Plus de mille personnes, membres d'associations familiales, de jeunesse, ou d'aides à l'enfance, ainsi que des personnalités telles qu'Annie Cordy, Anne-Marie Peysson, Jean Richard, Lino Ventura... avaient été conviées. Après avoir rappelé que les épouses des trois présidents de la Ve République avaient chacune créé une fondation consacrée à l'enfance : Fondations Anne de Gaulle, Claude Pompidou et Anne-Aymone Giscard d'Estaing, le chef de l'État a déclaré qu'en 1980 la France prendra « *un certain nombre de décisions* » en faveur de l'enfance et de la famille. M. Giscard d'Estaing a évoqué la situation « *inacceptable et intolérable* » des enfants du Cambodge, et observé qu'en France des enfants aussi sont maltraités. Il a ajouté qu'il souhaite faire reculer ce problème « *de façon significative* » en 1980.

Le président de la République a longuement cité Baudelaire pour évoquer la première vertu de l'enfance : « *L'innocence (...) en une époque où les forces du mal témoignent d'une singulière activité* ».

(1) Voir en page 15 la libre opinion de M. Michel Lasserre, « Le droit de l'enfant ».

Innocence

Après avoir exalté, devant ses mille invités, l'enfance, « ce grand territoire dont chacun est sorti », *le chef de l'État a proclamé par deux fois son intention d'agir dès 1980, pour améliorer le sort des familles et des enfants.*

Tourné vers Mme Monique Pelletier, ministre délégué chargée de la condition féminine, il a dit : « Je *souhaite que dans l'année 1980,* madame, un certain nombre de décisions soient prises. » *Puis :* « Je souhaite qu'en 1980 on puisse, par des actions, faire reculer de façon significative le problème des enfants maltraités en France. »

Parfait. A un détail près. Ces mesures, sur le contenu desquelles rien n'a été dit, seront, au mieux, arrêtées pour le débat d'orientation prévu à l'Assemblée nationale le 20 novembre. A cette date, le budget de la nation pour 1980 aura été examiné par les députés. Il est donc au moins certain que les mesures en question ne seront pas ruineuses.

Mais foin de trivialités ! Le président l'a dit : pour évoquer l'enfant, seul convient le « langage du cœur, qui n'est pas la langue d'usage dans les palais nationaux ». *Et de confier qu'à ses yeux la plus haute qualité de l'enfance, à côté de la* « spontanéité » *et de l'*« affection », *est l'*« innocence ». *Il insista, citant Baudelaire :* « L'innocent paradis plein de plaisirs furtifs. » *L'innocence ?*

CHARLES VIAL.

Le numéro du « Monde » daté 12 octobre 1979 a été tiré à 573 458 exemplaires.